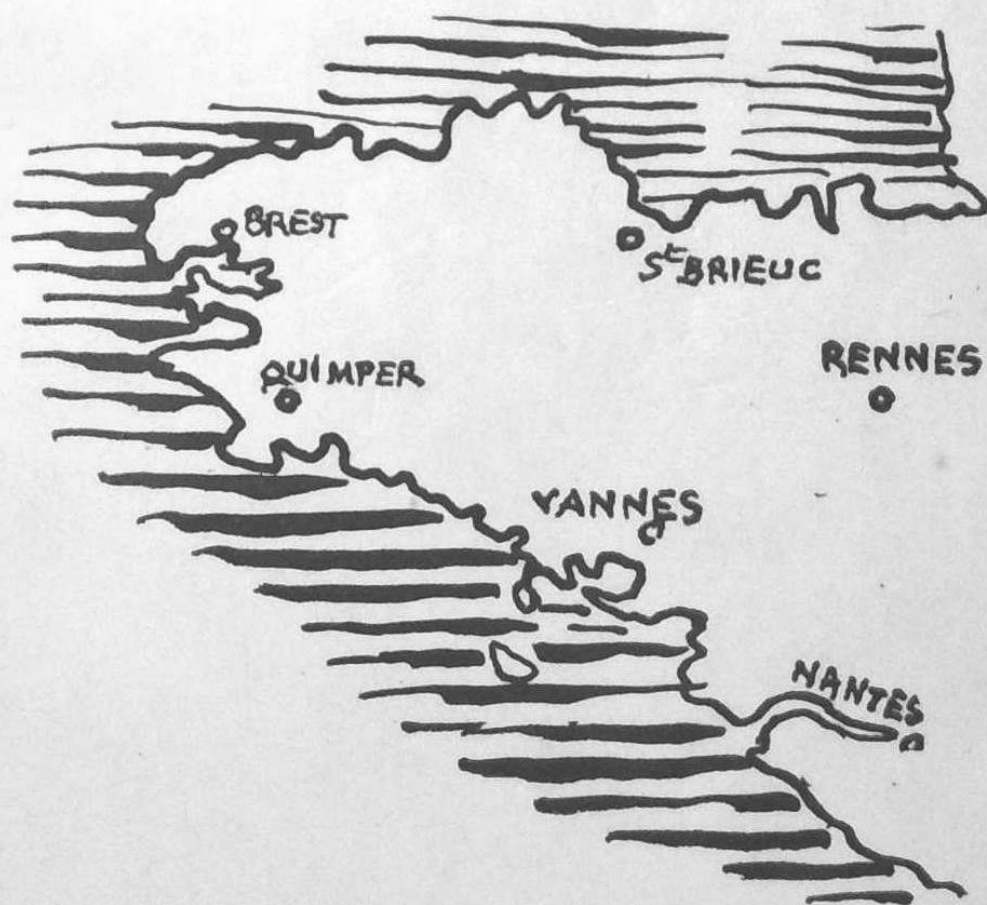


YANN POUPINOT

LES
BRETONS
à l'heure de
L'EUROPE



NOUVELLES ÉDITIONS LATINES

YANN TOULLEC

LES BRETONS

DU MOUVEMENT

A L'HEURE

Annuaire de l'histoire de la Bretagne. Éditions de la Bretagne. 1951.

La Bretagne contemporaine. tome I : 1789-1914. Ker Vreiz. Paris 1951.

La Bretagne contemporaine. tome II : 1914-1945. Ker Vreiz. Paris 1955.

Les Bretons à l'heure de l'Europe

de Yann Toullec

et de

J. Le Goff

et de

L'Œuvre Industrielle et Commerciale

de la Bretagne

Revue de Psychologie des Peuples

de la Vie Bretonne.

NOUVELLES ÉDITIONS LATINES

10, rue de la Harpe - Paris 5^e

YANN POUPINOT

LES BRETONS A L'HEURE DE L'EUROPE

DU MEME AUTEUR

Annuaire de Bretagne (avec Y. Laigle). Editions « Ar Soner »,
1951.

La Bretagne contemporaine, tome 1 : 1789-1914. Ker Vreiz,
Paris 1954.

La Bretagne contemporaine, tome 2 : Depuis 1914. Ker Vreiz,
Paris 1955.

Collaboration aux journaux et revues :

Al Liamm

Ar Soner

L'Avenir

Breiz

L'Ouest Industriel et Commercial

Le Pays Breton

Revue de Psychologie des Peuples

La Vie bretonne.

NOUVELLES EDITIONS LATINES
1, rue Palatine — PARIS (VI^e)

YANN ROUJOU

LES BRETONS A L'HEURE DE L'EUROPE

1961

Collection des Editions Latines

- Le Breton
- Le Breton
- Le Breton
- Le Breton
- Le Breton
- Le Breton
- Le Breton
- Le Breton
- Le Breton
- Le Breton
- Le Breton

NOUVELLES EDITIONS LATINES

© 1961, Nouvelles Editions Latines, Paris

A mes filles Annick, Brigitte et Evelyn auxquelles j'ai appris que lorsqu'il s'agissait de notre peuple, la vérité n'était jamais agréable à entendre, ni à dire... mais qu'elle était nécessaire.

INTRODUCTION

Pourquoi ce livre? On ne fait pas, avec un écrit, la conquête des convaincus parce qu'ils le sont d'avance, ni celle des hostiles, qui cherchent des erreurs de logique entre les lignes, de manière à pouvoir conserver leur point de vue initial.

Cependant, en informant des citoyens que le monde moderne, dans sa diversité comme dans sa collectivité, empêche d'être avertis de tous les problèmes — et par là même en initiant les générations montantes — le livre crée un courant d'idées.

La Bretagne n'est pas une fin en soi. Et si aujourd'hui des guides politiques des nations européennes nous proposaient de nous renfermer sur nous-mêmes, de cultiver nos propres valeurs et de les développer pour accumuler des forces de résistance contre ce tiers-monde qui, abandonné à lui-même, ne deviendra guère agressif avant longtemps ; que dirions-nous ?

L'histoire a cessé d'être ce qu'elle était depuis 2.000 ans : c'est-à-dire celle de l'Occident.

Nous sommes arrivés à l'époque de l'échelle planétaire. Il faut évacuer des manuels les coalitions et les petites combinaisons napoléonienne ou britannique pour donner la priorité à l'histoire actuelle dans laquelle les événements d'Asie et d'Afrique auront plus d'importance que les réalisations grecques ou romaines.

Il importe donc que ceux qui ont le goût ou la charge de perpétuer la collectivité bretonne abandonnent cette propension à regarder leur seul nombril, et à tout ramener à leurs petites conceptions localistes.

C'est aussi l'occasion de jeter un regard neuf sur le passé de la Bretagne, en se dépouillant de tous les partis-pris qui faussent les conclusions.

Car nos cinq départements vont à la dérive !

Tant que les syndicats ouvriers ou la jeunesse chrétienne ne s'occuperont que des problèmes matériels ou moraux, et que les cercles celtiques se cantonneront dans les affaires culturelles, il n'y aura aucun espoir de succès. Nous resterons isolés et écartelés entre des optiques pour lesquelles la Bretagne n'existe plus. Les bénéficiaires resteront les couches profiteuses actuelles.

Les Néo-Bretons doivent faciliter ce rapprochement en sortant de leur tour d'ivoire, pour militer dans les associations de leur goût, et préparer ce mouvement de fraternisation et d'action collective qu'ils pourraient canaliser, conjointement avec les efforts similaires tentés dans toutes les collectivités blanches qui perpétueront l'Europe de demain.

Si l'on se borne à laisser strictement les problèmes sociaux aux uns, et les affaires culturelles aux autres, Paris conservant le monopole de la politique, pourquoi resterait-on Breton ? Qu'est-ce que cela signifierait ?

La situation présente est le résultat d'un long cheminement. Aussi consacrons-nous d'abord à l'histoire une place qui sera l'indispensable référence. D'ailleurs la connaissance de l'histoire est une nécessité si absolue pour tous les peuples que cette discipline figure obligatoirement dans les programmes scolaires de tous les Etats souverains. Quelques-uns de ceux-ci s'y livrent même, soit à des justifications politiques, soit à l'exaltation de faits reliés les uns aux autres pour les besoins de la grandeur nationale (1). Les Bretons doivent savoir aussi d'où ils viennent, et comment leurs ancêtres ont vécu.

L'histoire, dans la mesure où elle fait profiter des leçons du passé, reste essentiellement un moyen de remédier à certaines carences ou de s'éviter de désagréables renouvellements. Il n'est pas tout à fait exact qu'elle soit un perpétuel recommencement. S'il y a un déterminisme du terrain qui fait qu'en 937 comme en 1944 une bataille pour la possession de la Bretagne a été livrée entre Avranches et Trans, il ne faut jamais pousser les parallèles humains. Les landiers armoricains virent à un siècle et demi d'intervalle une guérilla politique se dérouler dans les mêmes conditions ; mais la comparaison s'arrête là. L'insurgé chouan de 1793 massacrait volontiers du bleu athée faute de rencontrer des « patauds », tandis que les résistants terroristes d'hier liquidèrent des prêtres et des patriotes bretons, faute de « boches » accessibles.

(1) Les notes sont rejetées à la fin du présent ouvrage.

Cela précisé, il faut nous écarter de la conception étatique de l'histoire, et des interprétations minoritaires localistes. Avec l'optique Europe-Unie qui s'élabore, l'histoire doit fournir à toute collectivité en désarroi un des moyens empêchant les héritiers malheureux d'un sol contesté de tomber au rang de déracinés ; et, par là, elle contribue à l'épanouissement de toutes les races humaines.

C'est elle qui donne la clef de nombreuses situations d'une brûlante actualité, que l'on classe ordinairement sous les rubriques : problèmes sociaux, politiques ou économiques. Or comment pourrait-on valablement conclure sur ces épineux problèmes si l'on ne recherchait pas les causes de leur apparition ? Cependant pour alléger cet exposé, nous supposons connus les événements survenus dans la péninsule (2).

Ayant quelque peu médité sur ces événements qui façonnèrent les générations précédentes et nous plongèrent dans la situation actuelle, nous aurons l'audace d'exprimer notre sentiment sur les problèmes du jour.

Depuis vingt-cinq années, réparties sous trois « Marianne » et un Etat Français, nous avons passé le plus clair de notre temps à lutter pour un renouveau de la collectivité bretonne. Cette contribution est frappée au sceau du désintéressement : on ne lutte que pour ce qui est digne. Le soldat triomphe ou meurt au combat ; le politicien retourne sa veste lorsque ses théories ne prennent pas. Le militant, lui, sait qu'il ne connaîtra peut-être jamais ce qu'il voudrait voir instaurer. Il lutte quand même : pour les autres !

Avec beaucoup de camarades, nous avons trouvé la Bretagne dans l'état où nos devanciers la laissèrent. Depuis, nos efforts communs n'ont pas été vains, mais le monde semble tourner plus vite que le rythme du renouveau breton. Il fallait donc livrer une opinion personnelle pour faire gagner du temps.

Aussi est-ce sans illusions, mais avec la confiance due à la satisfaction d'avoir rempli notre devoir, que nous écrivons ces pages pour que nos enfants puissent vivre dans un noble foyer.

Y. P.
Fédrun, le 1^{er} mai 1961.

CHAPITRE I

VAE VICTIS

Les premiers Bretons.

La population originelle de l'île de Bretagne (3), que nous appelons aujourd'hui Grande-Bretagne, n'était pas fondamentalement Celte, mais issue d'éléments fort anciens soumis par des vainqueurs arrivés de Belgique (4). Ce substrat provenait de pseudo-méditerranéens, remontés de péninsule en péninsule, en longeant les rivages atlantiques. Aux airs communs des paysages galiciens, bretons, cornouaillais et irlandais, s'ajouterait donc un peuplement similaire, non pas à cause des migrations des v^e-vii^e siècles après Jésus-Christ, mais par un mouvement inverse antérieur.

Pour n'avoir que trop peu évolué au milieu d'une civilisation dont l'apogée se matérialise par une industrie du bronze remarquable et des monuments mégalithiques révélant des connaissances astronomiques considérables, les « Bretons » celtisés occasionnellement vers 450 avant Jésus-Christ conservèrent de leurs envahisseurs venus de Germanie des cadres nouveaux dont ils adoptèrent l'idiôme, en vertu du prestige attaché à tout langage de vainqueurs (5).

L'histoire de cette île de Bretagne dégage une ambiance de loyalisme envers le dominateur, dont la permanence expliquera mieux les déroulements des événements bretons médiévaux et modernes.

D'abord, jamais les peuplades celtiques ou celtisées de l'île n'ont constitué un Etat d'envergure. Il n'y existait que des groupes mobiles, en résidence temporaire sur une étendue où les troupeaux communs et les rares champs étaient la propriété de la tribu. Aucun clan n'a pu faire triompher vala-

blement ses institutions ni même les conserver intégralement par la suite.

Et alors que les falaises escarpées de la Manche interdisaient un débarquement, les Bretons ne fournissent aux chroniqueurs latins qu'une réputation belliqueuse et farouche, mais indisciplinée. Quand Jules César arrive chez les Morins (Boulogne), d'où il projette une expédition dans l'île qu'il aperçoit, les roitelets d'en face lui dépêchent des délégations avec des otages pour reconnaître implicitement la souveraineté romaine.

Il y eut un « collaborateur » dès 55 : Com. Momsen (6) indique que rien ne justifiait cette conquête. Les Bretons étaient incapables de menacer l'intégrité de l'empire, et Auguste ne pouvait espérer percevoir un tribut élevé d'un pays peu peuplé et assez pauvre, dont, par surcroît, les chefs se ménageaient les bonnes grâces impériales. Le perspicace Strabon consigne dans ses écrits (7) que ce comportement des princes bretons livrait leur patrie en toute propriété aux Romains. Aussi, l'empereur Claude, d'origine gauloise, se résigne-t-il à la conquête pour des motifs bien particuliers : l'île reste un refuge pour les Gaulois récalcitrants, et elle est le siège du séminaire du culte druidique dont il vient d'interdire l'exercice. Il faut l'occuper pour la soumettre.

La disproportion entre les forces militaires en présence, jointe à l'inégale ténacité des belligérants, font que dès la fin du 1^{er} siècle la domination romaine détruit sans peine les sommaires collectivités locales. Tandis que Tacite affirme qu'il avait été rare de voir deux ou trois « civitates » bretonnes se concerter pour faire face au péril commun, un passage de la vie d'Agricola dit : « jadis, ils (les Bretons) obéissaient à des rois, maintenant ils sont partagés au gré des passions et des intérêts entre différents chefs » ? La politique romaine « Divide ut imperes » eut beau jeu de respecter les divisions tribales affaiblissant les vaincus pour en faire des clans plus ou moins soumis ou dévoués. Ce défaut d'union « celtique » n'est pas modifié lors de la grande révolte de Boudicca (64 à 68).

Dans l'île de Bretagne le grand danger pour les Romains devait venir de l'alliance du Gaulois belge Carausius avec les barbares germaniques. De 286 à 293, cet insurgé clairvoyant constitua un état insulaire et continental, barrant la Manche. Mais alors que Rome appréhendait une extension de la rébellion avec la participation des Bretons qui reconstitueraient un état « celtique », ceux-ci s'y refusèrent.

L'allongement démesuré des frontières maritimes de la Bretagne rendit précaire l'occupation romaine, bien plus qu'une irréductibilité bretonne qui n'existait pas. A partir de 360, les Scots d'Irlande et les Pictes d'Ecosse s'enhardissent à débarquer par-ci par-là, ou à franchir les murs d'Antonin et d'Hadrien. La force et la ruse évitent qu'une coalition entre les indomptables hommes du Nord et les Saxons ne réduisent à néant la possession romaine. Quant aux Bretons qui ne peuvent être protégés par les légions, ils enfouissent leurs trésors et abandonnent les villas brûlées. Les plus combattifs forment la milice des Areani, dont le rôle est d'envoyer des éclaireurs vivre au milieu des peuples peu sûrs pour rapporter au commandement romain leurs intentions et projets !

On peut trouver une autre preuve du comportement de ces colonisés dans le fait que les factions romaines rivales ont beau négliger la garde du pays, l'empereur d'un moment est encore assez assuré en Bretagne pour en ôter une légion campée face aux Pictes afin de renforcer la ligne du Rhin (8).

Lorsque la grande invasion continentale de 406 prive les troupes insulaires de relations avec Rome et permet à Antonin d'usurper l'Empire, les auteurs anciens décrivent la Bretagne sous un jour qui montre qu'il n'y eut aucun soulagement, à voir s'alléger le fardeau romain. La situation devient telle (9) que les Bretons ne s'affranchissent de Rome dans leurs cités que pour s'éviter les attaques écossaises et saxonnes, alors qu'à ce moment-là l'Armorique renvoie promptement les fonctionnaires romains (10).

Mais cette prudente cessation de collaboration des Bretons avec l'Empire ne les protège nullement des incursions barbares, qui se font, au contraire, plus nombreuses et audacieuses. Leur réaction illustre la mentalité de l'époque : ils en appellent à nouveau à Rome pour implorer sa protection. Mais comme Alaric occupe la ville Honorius peut seulement leur faire répondre que désormais ils ne doivent plus compter que sur eux-mêmes, ce à quoi ils n'avaient pas songé.

Ce n'est pas la Bretagne qui a abandonné Rome pour prendre entre ses mains ses responsabilités, mais l'organisation impériale qui a lâché, par force, une de ses plus fidèles provinces. Dans ces conditions on comprendrait donc mal que les arrière-grands-parents des Bretons d'aujourd'hui, une fois réinstallés en Armorique, y eussent été capables, du jour au lendemain, de pratiquer une politique cohérente. Celle-ci ne pouvait guère mener à l'indépendance alors que les Bretons

n'avaient jamais été animés par de tels sentiments et que, de surcroît, la politique pratiquée par Rome n'avait rien qui pût faire éclore de tels motifs.

L'histoire économique et sociale concorde avec la narration des événements politiques et militaires et montre l'île dans une situation manifestement inférieure à celle des Armoricaains et des Gaulois en général. Seulement pour des raisons tenant à des rapports numériques de population et à une situation géographique éloignée, et qui plus est insulaire, les Bretons ont réussi à conserver mieux que d'autres la langue celtique. Même dans les villes, qui ont toutes été créées par l'occupant romain, le celtique était en usage.

Ce véritable satellite obscur des Gaules durant le dernier siècle de l'empire occidental, fournit même des recrues, tandis que Rome avait évité d'en lever auparavant, pour ne pas donner aux Bretons l'encadrement qui leur manquait.

Alors qu'en Gaule, les légions romaines montaient la garde sur le Rhin et que Rome se contentait d'assurer l'ordre par la division des tribus de l'intérieur, en Bretagne, l'étroitesse de la frontière septentrionale faisait cantonner les légions dans tout le pays, ce qui leur permettait d'intervenir sur les côtes menacées. Il s'en suivit fatalement une fusion humaine plus grande dans tout le pays par le refoulement des irréductibles ou leur assimilation. Il n'exista jamais d'éléments d'antagonisme permanent : le loyalisme des Bretons au moment de la victoire de Constance Chlore sur Carausius, éclata en transports étonnants, ce qui laisse à penser qu'ils avaient l'impression d'être délivrés d'une tyrannie.

Il n'est pas jusqu'à l'absence de vie municipale dans l'île qui ne vienne expliquer également la profondeur du processus colonisateur romain. A peine arrivés dans un territoire qui n'était peuplé que sur les rebords des plateaux et dont seules les vallées étaient mises en culture, les Romains créèrent des villes qui ne tardèrent pas à devenir aussi luxueuses que celles du Rhin. Mais dans ces villes, les anciens soldats formèrent le plus clair de la population. Il résulta de cette fusion un avantage en faveur des éléments romains ou romanisés qui appuyaient logiquement les quelques italiotes fondateurs des grands domaines agricoles.

Les Bretons continuèrent à former la couche rurale de la population, qui troqua ses chefs celtes pour des maîtres romains. Ces derniers furent vite assez puissants pour que, dès la fin du 1^{er} siècle, le port de la toge remplaçât en ville

celui de la saie et que tous les gens instruits s'y expriment en latin.

Bien que superficielle et incomplète, la romanisation de l'île celtique avait conduit ses habitants à faire corps avec l'Empire à un degré inégalé ailleurs, et cela jusqu'aux crises finales du monde romain.

Or, les émigrés qui se réfugièrent en Armorique, pour donner naissance aux Bretons d'aujourd'hui, sont les fils de ces insulaires parvenus à une certaine élévation de civilisation et dont le réflexe est celui de gens aisés et heureux : on fuit parce que l'on ne sait plus se battre au moment où l'on est acculé à se défendre.

**

Les Armoricaains.

Si, en raison des brumes de l'histoire et des silences des anthropologues, l'histoire des Bretons insulaires reste floue dans les premiers âges, l'évolution armoricaine est mieux connue avant l'arrivée des Romains qu'après.

La même vague d'atlanto-méditerranéens (les Ligures ?), partie de Palmela au Portugal et qui recouvrit l'île de Bretagne en progressant jusqu'en Scandinavie, occupa naturellement l'Armorique. Par la suite, les envahisseurs celtiques de la Tène, marchant vers l'Ouest, vinrent donner aux peuplades précitées un apport nouveau. Une « Confédération Armoricaine », à direction Vénète, régenta le littoral et son rayonnement en fit un peuple connu de toute l'Antiquité. Ils possédaient une flotte renommée, grâce à laquelle ils se mettaient en rapport avec les Phéniciens. Ils étaient détenteurs du monopole de l'étain des Cassitérides et participaient également au transport de l'ambre.

Cette Armorique constituait, de par son importance géographique (elle allait de l'Aunis à la Flandre), une fraction des Gaules que les Romains, pour en venir à bout, durent combattre en une campagne militaire différente des opérations menées contre les Arvernes, les Aquitains et les Belges. L'Armorique constituant une des clefs des Gaules, son occupation neutralisait les Bretons de l'île voisine qui avaient des rapports millénaires avec leurs frères de race des rivages méridionaux de la Manche.

Les Vénètes n'envisagèrent pas la soumission à César comme allant de soi, après un baroud d'honneur. Aussi, les

Romains vainqueurs de cette thalassocratie en une bataille navale qui fait date (58 av. J.-C.) s'empressèrent-ils de faire place nette en détruisant l'administration locale par égorgement de l'élite vénète et déportation des survivants comme esclaves. Le restant des Armoricaïns n'insista pas et un certain nombre traversèrent la Manche. Le territoire fut purement et simplement rattaché à Lyon, capitale des Gaules, au sein d'une province étalée d'Ouessant au confluent de la Saône et du Rhône, et ayant le système fluvial de la Loire comme axe.

Avec le foisonnement d'un individualisme excessif une fois les Vénètes enchaînés, il ne pouvait sortir nulle formation politique caractéristique (11). Le processus consécutif à l'installation d'un pouvoir romain ne pouvait donner naissance qu'à un parti romain développé dans les agglomérations chef-lieux de cités. L'aristocratie y collabora parce que ses tenants voyaient dans la consolidation de cet état de choses la justification de leur raison d'être.

A part une soumission totale Rome n'exigea pas trop de choses des Armoricaïns. Ceux d'entre eux qui étaient instruits témoignèrent rapidement d'un intérêt considérable à l'obtention du droit de cité, de manière à devenir citoyens romains. La question de la propriété du sol, qui n'avait pas présenté jusqu'alors un avantage primordial pour la noblesse gauloise, allait être un des agents de ce changement d'état d'esprit. En effet, le code romain et l'Empereur revendiquaient un droit éminent sur la terre des provinces, mais laissaient à ceux qui s'approprièrent le sol de la nation vaincue une prérogative dans la mesure où ils devenaient les alliés de Rome. Aussi, après des siècles de tradition collectiviste — parfois anarchique — une classe d'Armoricaïns pouvait, grâce à la conception romaine, goûter à la satisfaction de dominer une quelconque parcelle de sol, et de la transmettre à sa descendance.

La croissance de cette nouvelle classe allait faciliter une romanisation spirituelle. Car, après le droit du sol, si contraire à la tradition celtique, chaque Armoricaïns pouvait espérer accéder au droit de contracter un mariage romain, puis ambitionner la fonction de juge, enfin servir dans les légions, et finalement avoir le droit de vote (nous sommes loin de la démocratie antérieure). Conformément à un processus bien connu en Afrique, après son morcellement entre différentes nations colonisatrices, à la fin du XIX^e siècle, il semble qu'il y ait eu apparition en Armorique d'une classe intermédiaire entre le vainqueur et l'indigène, composée des possédants. Or,

ces vaincus d'hier connaissaient et enviaient les institutions de leurs dominateurs par le simple fait que leurs propres lois, à cause de la défaite, étaient devenues des lois inférieures. Dès lors, il leur fallait choisir entre deux voies : ou l'insurrection pour rétablir l'ordre pré-existant et se débarrasser d'une contrainte humiliante, ou l'oubli du passé dans une union totale avec le vainqueur.

Tacite et Flavius Josèphe (12) sont formels dans leurs affirmations sur le désir des Gaulois d'entrer dans la Cité Romaine jusqu'à y oublier leurs origines. Ainsi naquirent les Gallo-Romains (13).

Les croyances religieuses vacillantes confirment également ce penchant. Dès qu'Octave eut désécularisé le devoir d'obéissance envers son propre pouvoir, pour le transformer en une obligation d'essence religieuse, les descendants des Vénètes et des Curiosolites y souscrivirent. Ce n'était plus une parfaite soumission à Rome, c'était l'adoption du mode de vie des Latins. Cela explique que lorsque le christianisme aura triomphé dans la Ville-mère, le « flamen augusti » cèdera sa place en Armorique à l'évêque chrétien, sans qu'en aucune façon celui-ci doive être recherché à l'extérieur du système établi !

Les Barbares peuvent monter à l'assaut du Rhin, le traverser et envahir les Gaules, débarquer dans des terres moins convoitées (14), le droit romain restera et survivra allègrement aux Latins et à leur Empire. C'est là un dépôt historique fondamental.

Si l'on songe qu'un peuple se forge des institutions originales ou se moule dans le cadre qu'on lui impose, il y a de quoi être ébranlé quant aux capacités politiques armoricaines que rien n'est venu, non pas protéger, mais même laisser poindre. Nous avons à chaque instant la preuve de cette communion des fils des vaincus avec les fils des vainqueurs. Obligée de pourvoir à la défense du littoral infesté par les pirates saxons, la force occupante d'hier menacée rétablit spontanément l'unité armoricaine qu'elle avait détruite. Elle crée un commandement « Tractus Armoricanus et Nervicani » dont le Duc a autorité sur les rivages compris entre les estuaires de la Gironde et de l'Escaut. Cette réédification ne se serait pas produite si Rome n'avait été assurée du comportement des autochtones. De fait, les soulèvements populaires dits « bagaudes » qui eurent lieu plus tard — s'ils témoignent de la vitalité des Armoricaïns, à la fois âme de la révolte et les meilleurs artisans des victoires remportées — ne révélè-

rent jamais chez les insurgés un souci de reconstituer quelque chose d'original.

En définitive, en Armorique comme dans l'île de Bretagne, l'effondrement de la puissance romaine se traduit par l'apparition d'une nuit historique. Cela cadre assez mal avec l'habitude de certains de faire précisément débiter à cette période une histoire originale des Bretons.

*
**

L'Eglise romaine.

Les populations liguro-celtiques d'Armorique et de Bretagne possédaient un système philosophique : le druidisme. Il contenait une foule de conceptions humaines et spirituelles fort élevées. Mais, comme chez tous les peuples qui n'usaient pas de tradition écrite, ce culte se perpétuait par une éducation spéciale qui ne pouvait se faire qu'en un lieu approprié d'initiation. Ce séminaire druidique se trouvait dans la petite île de Mona au nord-ouest des Galles (Anglesey).

Mais cette religion celto-ligure ne pouvait guère protéger ses adeptes dans leur cohésion nationale si un autre culte venait à la menacer. Or le conquérant romain imposa ses croyances moins par prosélytisme spirituel que par principe politique. Il lui fallait donc, pour sa tranquillité, traquer le culte des vaincus, déjà entravé par le fait que son exercice nécessitait un personnel spécialisé. Ce fut chose aisée et définitive, une fois la conquête de l'île entamée, conquête dont la destruction du druidisme était, rappelons-le, l'un des buts. Les légions réduisirent par le fer et le feu le séminaire de Mona en 59. Dans la mesure où quelques druides échappèrent au massacre, ils furent contraints de se réfugier dans l'île inviolée d'Irlande où ils essayèrent de continuer au mieux leur mission. Mais c'était là un coup direct pour l'unité des peuples dits celtiques qui ne se releva pas de l'anéantissement de leur métropole spirituelle.

Entre la défaite armoricaine et la destruction de Mona naissait Jésus-Christ. Grâce à des disciples dynamiques et à l'inextricable mélange des populations urbaines méditerranéennes, le christianisme allait montrer une vigueur considérable. Il était, en effet, plein d'espoirs pour tous les parias d'un empire qui n'en manquait pas.

Or, son implantation politique et administrative allait être fondamentale pour l'avenir, car cette religion ne tarda pas

à prendre figure romaine avec Pierre et Paul qui échappèrent aux persécutions de Néron. Paul, citoyen romain, avait des idées romaines d'organisation. Il constitua pour son église ce que les communistes appellent des cellules, partout où cela était possible, et d'abord dans les communautés juives urbaines. Le nouveau culte devint une religion d'« ecclésiastiques » et de cités, relevant toutes d'une direction centrale. Rien ne pouvait être plus fondamentalement étranger aux rites celtiques que cette église de Rome lorsqu'elle arriva un jour jusque dans les « finis terrae » atlantiques.

Les responsables des sociétés gauloises, armoricaines et bretonnes, du fait que leurs peuples n'étaient qu'un agrégat de clans, une fois passées les velléités de résistance à Jules César, s'intégrèrent rapidement à l'Empire (15). Ce geste signifiait la mort non seulement du système politique armoricain et breton, mais aussi, par voie de conséquence, de la religion commune druidique. Le culte impérial romain s'était fatalement organisé d'après les circonscriptions des Cités, limitées à soixante par Auguste. Le grand-prêtre résidait dans le chef-lieu et il avait des desservants dans les « pagi », subdivisions politiques préfigurant les doyennés.

Quand l'église chrétienne triompha du culte impérial, elle n'eut qu'à s'inféoder un système parfaitement mis au point. Et elle le fit si bien que chaque cité a donné tout logiquement naissance, par la suite, à un évêché. La recherche du centre urbain d'un peuple, qui avait été le premier travail des organisateurs romains païens, fut également la préoccupation des zéloteurs et organisateurs de la foi chrétienne.

L'île de Bretagne connut ce processus avec un décalage dans le temps du fait de son éloignement. Mais même si la Rome païenne avait trébuché plus tôt, les propagateurs du nouveau culte universel « romain », parfaits centralisateurs, auraient, pour le succès de leur prosélytisme, remplacé les fonctionnaires impériaux, car seul ce clergé avait des cadres.

D'ailleurs l'injonction du Christ : « Allez et enseignez toutes les nations » supposait pour sa réalisation un processus de communications faciles entre les responsables et les subordonnés, que la citoyenneté romaine, l'organisation de Rome et l'esprit du système, rendaient plus aisées dès le départ. Par la suite, la possibilité d'investir la même personne des pouvoirs civils et religieux allait jouer et créer des coutumes qui voulaient que l'on donnât un évêque pour chef à chaque communauté chrétienne. Il est permis de se demander si l'empereur Constantin, lorsqu'il reconnut officiellement le

christianisme, agissait en converti sincère ou en astucieux opportuniste, désireux de tenir les corps et les âmes. Quoi qu'il en soit, les évêques de cette époque apparaissent à bien des égards comme les ancêtres des préfets napoléoniens !

Au moment où les évêchés armoricains prennent une certaine consistance, l'Eglise chrétienne « Celtique », par le canal des réfugiés bretons qui commencent à débarquer, cherche également à prendre racine sur la terre d'accueil. C'est précisément là que joue l'organisation romaine ecclésiastique, et qu'elle montre toutes ses possibilités. En face des carences résultant de l'écroulement administratif impérial, la hiérarchie urbaine gallo-romaine se serre autour de ses évêques. L'église latine se montre plus forte que le système des évêchés itinérants propres aux Bretons émigrés. Si l'histoire de ces dernières circonscriptions est curieuse et animée, leurs résultats politiques sont autrement moins convaincants pour le malheur du destin « celtique » de la Bretagne armoricaine.

Une période troublée s'instaure dans la péninsule entre le départ de l'administration romaine et la bretonnisation par l'afflux des réfugiés insulaires christianisés. Mais l'église romaine trouve en la personne de Martin un organisateur de classe. Il se donne tout entier à son service, et se trouve en 371 à la tête de l'évêché de Tours. Celui-ci est élevé alors en archevêché, car l'unique métropole religieuse de Lyon est incapable d'assurer l'unité culturelle dans les Gaules en proie aux factions barbares. Or le rôle de Tours est bien d'assurer à l'église la haute main sur les affaires de la péninsule armoricaine et l'arrière-pays, tandis que Rouen contrôle ce qui deviendra la Normandie.

Un concile tenu en 567 à Tours adopte ce canon destiné aux nouveau-venus : « En Armorique, aucun Breton ou Gallo-romain ne pourra accéder à l'épiscopat sans l'accord oral ou écrit du métropolitain, ou de l'assemblée des évêques de la province ecclésiastique. » Cette mainmise s'imposait d'autant plus que les évêchés gallo-romains d'Armorique datent tout au plus du III^e siècle, et encore n'en est-on certain que pour Nantes, Rennes et Vannes.

Il ne suffisait pas de placer la petite Bretagne (dite Bretagne tout court dès 560) sous la dépendance de Tours pour la conserver sous l'influence des cadres succédant à Rome : il fallait l'y maintenir. Il est difficile de dire si cela importait au salut des âmes ; ce qui est certain c'est que l'Eglise le fit d'autant mieux qu'elle redoutait pour elle-même les consé-

quences de la scission de Constantinople. Pour conserver son unité, Rome avait besoin du bras séculier des Francs, désormais force montante dans ce qui avait été l'Empire d'Occident. Ces derniers étaient naturellement peu soucieux de tolérer à l'extrémité de la Gaule conquise une principauté qui fût politiquement et religieusement indépendante.

En fuyant les Saxons, les Bretons, celtophones d'occasion depuis un millénaire, réintroduisaient un langage autrefois commun à l'Armorique et à l'Ile, mais ils se heurtaient à deux forces qu'ils ne pouvaient pas combattre d'égal à égal : les Francs et le clergé « romain ». Les premiers leur étaient en effet supérieurs en nombre ; quant à l'autre, il leur était difficile de le rejeter totalement puisqu'il constituait l'élément directeur de la même religion que les réfugiés. Cela supprimait bien des possibilités de manœuvre.

* *

« Vae victis » ! Cette phrase lourde de sens et de conséquences, historiquement attribuée au gaulois Brennus, a finalement été retournée dans les faits par Rome contre les peuples qui la lui avaient adressée.

Vaincu n'est pas synonyme d'incapable, car il existe des rapports de force contre lesquels on ne peut pas grand chose, et les Bretons et les Armoricains étaient riches en possibilités comme en créations originales (16). Mais usant du bois comme matériau, et dédaignant l'écriture pour transmettre leur message, ils n'ont pas laissé suffisamment de témoins de leur valeur, en ce temps où l'évolution du monde leur était contraire. Est-ce par loyauté, désintéressement, ou respect de l'homme que les Celtes ne cherchèrent jamais à contrôler cette évolution ? On ne sait, mais cette incapacité à s'unir devant le danger et à lui résister quand il le faut s'inscrit à leur désavantage.

Dès lors que Rome s'est forgé un instrument de domination qu'aucun peuple civilisé de l'époque ne put battre ou faire reculer, il est vain de demander aux Bretons et aux Armoricains plus qu'aux autres peuples ! N'a-t-on jamais remarqué que pas une des collectivités courbées sous le joug romain n'a pu ensuite recouvrer son indépendance ni rebâtir une cellule originale ? Tout s'est passé comme si le fardeau pesant de l'ordre romain les avait écrasées, ou leur avait ôté toute idée de vivre un jour autrement qu'en administrés.

Dans ces conditions, on mesurera peut-être mieux le danger qu'il y a à vouloir faire commencer l'histoire des Bretons au v^e siècle. Les faits qui précèdent prouvent que chacun est conditionné par le milieu dans lequel il se développe. Or ce milieu est lui-même la somme de milliers de petits comportements personnels étrangers aux grandes constructions historiques qui sont toujours retracées après coup.

Les Armoricains et les Bretons vaincus par Rome ne sauraient en aucun cas être assimilés aux Barbares qui viendront à bout de la monstrueuse construction centralisée de la Ville Eternelle (et qu'ils s'empresseront d'ailleurs assez rapidement de restaurer à leur profit ou à celui de l'Eglise qui les canalise). Il n'y a donc nulle humiliation à reconnaître comment nos ancêtres ont agi. Il ne pouvait pas en être autrement. L'histoire ne s'analyse pas avec des « si » et des regrets.

Mais le fait capital, le seul qui, aujourd'hui encore, nous intéresse à ces comportements lointains, c'est qu'il reste, malgré tout, des descendants d'Armoricains et de Bretons. Cela constitue une assez belle supériorité et des qualités démographiques d'une autre envergure que celle de dizaines de peuples que l'Histoire Ancienne mentionne, mais dont il serait malaisé de retrouver présentement la trace !

CHAPITRE II

L'IMPOSSIBLE SUCCESSION

L'installation.

Devant les flagrantes contradictions d'auteurs utilisant des sources hagiographiques postérieures à l'émigration, et d'une exubérance intéressée, et devant celles de contradicteurs plus enclins à tenir pour vraies les pages des chroniqueurs francs mal disposés envers les Bretons, il faut avouer, avec le savant Duine (17), qu'il est difficile de dire à quelle date l'émigration en Armorique a commencé, et à quel moment elle s'est tarie. On ne saurait déterminer à leur juste valeur les causes qui l'ont produite et la nuit pèse sur la péninsule armoricaine durant trois bons siècles.

Les Saxons débarqués par petits groupes sur les côtes Est et Sud de l'île de Bretagne, s'infiltrèrent entre les forêts, en remontant les vallées. Les Bretons, lorsqu'ils se voyaient sur le point d'être submergés, reculaient vers l'Ouest montagneux. Il y eut des combats retardateurs, mais les rois légendaires et leurs terribles batailles, tels Arthur et la victoire du Mont-Badon, ne sont apparus dans l'histoire qu'avec un texte de Nennius, écrit cinq cents ans plus tard. Et Conan Mériadec, « fondateur » de l'Etat breton continental, n'a été « lancé » que vers 1125 ! La seule mention historique que nous ayons de cette émigration est celle des 12.000 guerriers de Riethime, cantonnés à l'estuaire de la Loire, et taillés en pièces en 470 à Déols, près de Chateauroux, où ils avaient tenté, à la demande de l'empereur Anthémios, de s'opposer aux Wisigoths d'Euric.

Mais si l'on procède par analogie remontante (18), il est probable que ce sont les peuples envahis les premiers par les Saxons qui se remirent d'abord en marche quand leur refuge

n'assurait plus assez de subsistance. Aux approches de l'Océan, les habitants guidèrent les fuyards vers la péninsule armoricaine. Des passages de Gildas disent que les Bretons n'avaient le choix qu'entre périr par le feu ou par l'eau : ce n'étaient donc pas des marins. L'existence de colonies retrouvées au fond de la baie de Biscaye, ou en Galice (19) vient renforcer cette déduction. Toutefois ces mouvements migratoires ne furent ni massifs ni rapides, puisque la chronologie les situe de 450 environ jusqu'au VII^e siècle. Chaque génération a dû fournir un contingent d'émigrés, et leurs prêtres, devenus nos saints nationaux, fournirent l'encadrement un peu plus tard.

Les Bretons étaient plus christianisés que les Armoricaïns qui les accueillirent. Les Brythons de l'Est avaient été soumis dès 597 à l'influence de saint Germain, luttant contre l'hérésie semi-pélasgienne. Les Gaëls, peut-être à cause d'une co-existence avec des cultes barbares ou druidiques, pratiquaient depuis saint Patrick un christianisme de forme très particulière (20). Aussi après que les Bretons eurent trouvé dans leur religion une raison supplémentaire de ne pas se plier aux envahisseurs saxons païens, le prosélytisme des Gallois et des Irlandais donna l'essentiel de l'encadrement religieux des émigrés. Peu tolérants, ils voulurent convertir les Armoricaïns de gré ou de force. Ce sont les fameuses victoires sur des dragons, symboles des cultes païens, que l'on retrouve dans les Chroniques de Nantes et de Dol.

L'Irlande n'avait pas connu l'occupation romaine. Cette raison, autant que la géographie des Iles britanniques et l'évolution historique troublée, explique le manque de structure territoriale qui caractérise le christianisme celtique. La vie religieuse s'y concrétisa donc sous forme de monastères avec institution d'abbés-évêques itinérants, qui suivaient dans leurs déplacements les clans ou leurs fractions qui restaient toujours rattachés à l'église primitive.

Faut-il voir dans l'usage d'un calendrier que Rome abandonna au IV^e siècle, ainsi que dans une tonsure spéciale, un penchant de la race à maintenir ses traditions, ou au contraire une volonté de différenciation ? En dehors du christianisme et de ses desservants, les nouveaux installés n'avaient pas d'autres armatures. Dans ces conditions les mouvements de peuples bretons constituent au haut moyen âge une forme très spéciale de migration, apparentée à celle des barbares pour les dates, mais foncièrement différente tant dans la structure que dans l'intention.

L'absence d'unité politique lors de ce repeuplement est troublante. L'histoire, muette sur les réactions des Armoricaïns (21) ne révèle que la fondation de deux principautés aux noms transportés de l'île : la Domnonée et la Cornouaille. Un chef de bande du VI^e siècle, résidant en pays guérandais, sera assez prestigieux pour faire baptiser de son nom : Bro Erec'h, l'ancien territoire vénète. Entre ces « bro » parfois rivaux et les Francs, le territoire gallo-romain, délimité par les pays de Rennes, Nantes et Vannes, constitue une zone toujours plus bretonnisée, alors que les rapports avec les Francs, cordiaux sous Judicaël, ont tendance à s'envenimer.

Cette implantation et cette progression bretonnes en Armorique sont attestées de façon irréfutable par la toponymie. L'analyse des Plou et des Lan convainc (22) de l'inégale densité d'occupation bretonne. D'une part, il y a absence de Plou le long des côtes : l'Armorique n'était donc pas désertique au moment des débarquements. D'autre part, bien des régions de l'intérieur en sont également dépourvues, ce que la forêt centrale, également légendaire, ne peut expliquer (23).

Dépourvus de « cités » importantes (24), les Armoricaïns de l'ouest de la péninsule se fondirent vite dans le flot des cousins débarqués. Du mélange, il se créa une population disposée à ne pas se laisser entraîner dans les suites de l'effondrement romain, ni dans les prétentions des Francs lointains. Inversement, dans ce qui deviendra la Haute-Bretagne, les Armoricaïns, plus nombreux et mieux organisés autour de cités ceinturées de remparts à Nantes, Rennes et Vannes, eurent comme chefs politiques des évêques désireux de conserver leur pouvoir civil, au besoin avec l'appui des Francs, contre les Bretons qui cherchaient à s'étendre.

La venue des Bretons sur le continent fut-elle plus pacifique que brutale ? Remarquons qu'à chaque fois que se dissipent les brumes de l'histoire, c'est pour mentionner des querelles entre Bretons ou des luttes contre les Francs. Si ceux-ci, persuadés d'assurer la continuation du système romain, avec la bénédiction du clergé, tentent de percevoir des tributs sur les Bretons, on ne peut manquer de distinguer un revirement dans le comportement des imposés. A l'époque de César, c'étaient de singuliers bagarreurs incapables de résister « nationalement », mais s'inclinant, au contraire, devant les Romains. Plus tard encore, ils reculent devant les Saxons envahissant leur île. Mais une fois arrivés sur le continent, ils font preuve d'un dynamisme militaire tout nouveau. Est-ce le produit du croisement avec les Armoricaïns ? ou

plutôt la nécessité de combattre parce qu'ils n'ont plus la possibilité de reculer ?

Toujours est-il que, les désordres inhérents à l'occupation franque aidant, les expéditions dans les contrées naturellement moins stériles des marches armoricaines, et les descentes dans les vignobles de la Loire au moment des vendanges, constituent d'indéniables preuves d'une transformation interne de la population. Et cette vaste toile de fond de batailles, d'incursions, de représailles, d'accords violés, a pour teinte dominante une prétention sans cesse accrue des Bretons à une totale indépendance. Cela obligea les Francs qui n'en pouvaient venir à bout (25) à créer une « Marche de Bretagne » sur la Vilaine à l'instar de leurs autres territoires de protection édifiés le long du Danube, de l'Ebre, de l'Elbe... partout où s'arrêtaient en définitive, sinon leur empire nominal, du moins leur puissance politique réelle.

Nous avons là une belle preuve de la volonté des Bretons de vivre, sinon sous des lois propres, du moins à leur guise, ce qui demeure un sentiment aujourd'hui bien répandu. Mais le fait qu'ils soient restés près de trois siècles sans se donner un cadre organisé contribue à faire douter sérieusement de leurs possibilités politiques. Il faut attendre après l'an 800 pour voir un Etat breton s'étendre à toute la péninsule, et partir à la conquête des marches armoricaines.

Ainsi, le pays aurait beaucoup plus façonné les émigrants que ceux-ci n'en auraient modifié le cadre.

* *

La tentative « royale ».

Après cette nuit historique pendant laquelle s'édifie l'empire des Francs, une floraison de documents vient brusquement projeter un jour cru sur la constitution d'un Etat indépendant groupant tous les Bretons Armoricaains. Alors qu'en 825 la Bretagne semble enfin entrée dans l'orbite carlovingienne, tout au moins en surface, en 845 l'armée impériale est battue à Ballon (26) et Nominoé « ducatus ipsis gentis », va exploiter six années durant sa « percée » jusqu'à envoyer ses éléments avancés dans les plaines de la Beauce.

Les relations avec les Francs ne sont d'ailleurs plus aussi strictement réduites à des échanges de coups : entre « Grands » les querelles sont entrecoupées d'accords. Déjà Nominoé avait obtenu l'alliance de Lambert II, comte franc

de Nantes, et Erispoe projette de marier sa fille avec l'héritier impérial Louis le Bègue. Mais Salomon rassemble tous les « ultras » de l'époque et annexe les marches armoricaines jusqu'alors occupées de fait par ses prédécesseurs (27) ; le tout est confirmé par des traités en bonne et due forme (28). Il peut, à juste titre, s'intituler « Prince de toute la Bretagne et d'une partie des Gaules ».

Un tel renversement de situation en une génération ne peut être expliqué par les seules dissensions internes des Francs après le traité de Verdun. Ces querelles ont servi les Bretons, mais Nominoé, préalablement investi comte de Vannes par Charlemagne, avait cotoyé l'administration impériale. Saisissant ses avantages, il la transposa pour le bénéfice de ses compatriotes et débarrassa la péninsule de son voile historique séculaire. Ayant approché l'administration ecclésiastique de Tours, dont relevait l'évêque franc de Vannes, Nominoé voulut aussi s'en affranchir en procédant à la bretonnisation de l'église armoricaine par simple déposition des évêques francs, que remplacèrent des hommes à lui, fournis par les fidèles moines frontaliers de Redon. S'il ne fut pas l'auteur de l'érection de Dol en métropole pour s'assurer de tous les éléments de la puissance politique d'alors, c'est que sa mort prématurée l'en empêcha. En effet, comment n'y aurait-il pas pensé, lui qui venait de fixer à Saint-Pol, Tréguier, Saint-Brieuc et Quimper des évêchés jusqu'alors itinérants.

Le trait de génie politique de Nominoé, c'est d'avoir pris à l'adversaire franc ce qui faisait sa force. Double avantage d'ailleurs : d'abord adaptation à ses intérêts et à sa politique de pratiques gouvernementales éprouvées, ensuite fusion étroite des Bretons nouvellement disciplinés avec les sujets gallo-romains du bassin de la Vilaine jusqu'alors effrayés de l'anarchie bretonne qui les submergeait. Cela devait accroître les possibilités militaires et économiques. L'homme méritait le titre de « Père de la Patrie » (qui pourtant ne lui fut décerné qu'un millénaire plus tard), tant était grande son avance politique sur les Bretons.

Nominoé, premier chef breton à user d'un sceau — prérogative certaine de souveraineté au IX^e siècle — ne fut pas roi en titre, mais le fut en fait. Ses successeurs accrurent les résultats de sa politique : Erispoe, reconnu roi par Charles le Chauve, et surtout Salomon achevèrent son œuvre, en faisant de Dol un archevêché dégageant la Bretagne de l'obédience de Tours. Cette métropole, choisie en raison de la renommée de saint Samson dans la Chrétienté, était au

centre des possessions bretonnes du moment qui allaient jusqu'à la Dives et la Sarthe. Elle se trouvait également au départ de la route maritime menant à la Cornouaille insulaire, pays avec lequel la Bretagne continentale demeura en relations religieuses, littéraires et personnelles suivies jusqu'à la cassure de la Réforme. L'impossible succession bretonne dans la conduite des destinées de l'Armorique était enfin réalisée.

A peine Salomon disparaît-il de la scène, assassiné par des rivaux soudoyés par les Francs, que l'anarchie traditionnelle reparait. Il faut toute la force d'un Alain pour arrêter, après avoir repoussé les Vikings, l'effritement par dualité. D'où le surnom de « Grand » pour son œuvre, puis l'appellation « pius et pacificus rex Britanniae ». Mais toute progression est stoppée, car les redoutables Normands se sont fait reconnaître en 911 la possession de l'estuaire de la Seine par l'empereur. Implicitement celui-ci leur laisse liberté totale de manœuvre dans cet Ouest dont les Francs ont été chassés par les Bretons. Pendant trente ans, la Bretagne, abandonnée à son sort et saccagée, est démunie de toute organisation propre en face des Vikings opérant à partir du Cotentin, de Groix et de Noirmoutier.

Lorsqu'un sursaut de cohésion populaire fait surgir Alain Barbe-Torte, qui libère la Bretagne, celle-ci ne pourra reprendre la forme étatique que lui avait donnée Salomon. Le Cotentin a été annexé par les Normands, et le Maine et l'Anjou ont été récupérés par les comtes francs. Cependant, le don à Alain des pays d'Herbauges, Mauges et Tiffauges par Guillaume Tête d'Étouppe, comte d'Aquitaine, qui les avait libérés des Vikings, constitue une belle aire autour de Nantes dont il fait sa capitale.

Une cassure, toutefois, s'est irrémédiablement produite dans le trop jeune mécanisme étatique breton. N'ayant pu se donner une solide armature originale, la société bretonne se dissout dans le laps de temps où son élite religieuse et sociale fuit la péninsule abandonnée aux pirates Vikings (29), pour se réfugier auprès des Francs non moins apeurés.

En une génération — et c'est bien long pour un Etat très récemment constitué avec une conception « organisée » qui n'est nullement dans les traditions ni dans l'esprit de la race — la Bretagne perd son indépendance, sa classe dirigeante et son originalité économique. Quand la libération se produit et que la paix est rétablie par Alain Barbe-Torte — qui ne prend que le titre de Duc des Bretons — toute l'Europe subit la mutation féodale franque. La Bretagne, moins qu'un autre

pays, ne peut y échapper, car ce processus historique nouveau s'opère ici avec des éléments prédisposés. Durant son exode en Francie, la classe dirigeante a été mise en contact avec une civilisation qui a dû lui paraître supérieure. C'est de cette date que part le recul de la langue bretonne en Armorique, et la direction politique du duché ne va pas seulement faire intervenir presque exclusivement des hommes du haut-pays, elle va se cantonner non plus dans l'ouest typiquement breton de la péninsule comme avec Waroc'h, ou Guyomarc'h et Morvan, mais précisément en Haute-Bretagne, à Nantes surtout, pays gallo intermédiaire entre les Bretons et les Francs, et où coule la Loire, seule route reliant les deux nations.

Cette volonté de créer un état n'a pas duré plus de 107 ans. Un millénaire plus tard, on en fera la période de la « Bretagne royale », mais cette réalisation, tout en constituant une sensationnelle innovation dans le déroulement de la vie des Bretons-Armoricains, n'eut même pas pour elle la continuité. Nominoé n'a disposé que de six ans et son fils Erispoé n'a pas régné plus longtemps. Avec Salomon, qui amplifia et mit au point cette politique durant 17 ans, on a juste en tout une génération d'efforts constructifs. Mais l'atavisme était encore le plus fort, puisque 14 années d'anarchie suivirent immédiatement. Après qu'Alain le Grand eut rétabli l'ordre indispensable pendant 19 ans, ce fut l'écroulement dû aux rivalités internes qui se soldèrent par 30 années de domination normande. Alain Barbe-Torte, pendant les 15 années de son règne, ne put que rebâtir la Bretagne qui retourna d'ailleurs irrémédiablement à l'anarchie et dut accepter pour longtemps un suzerain direct.

Ainsi, ce siècle d'indépendance nominale connut en moyenne plus d'une année sur trois d'incertitudes et de dissensions. C'était beaucoup pour une construction politique toute neuve et importée. Et il faut bien constater que l'inorganisation chère aux Celtes, portés à agir et à lutter en ordre dispersé, et qui ne s'unissent que lorsqu'on les y oblige, doit être une tare héréditaire. Des idées nouvelles émises par des chefs confédérateurs ne sont pas suivies par leurs vassaux ou leurs héritiers. Aussi leurs œuvres, pour brillantes qu'elles soient, ne leur survivent pas. Le sentiment « national » n'est venu qu'après la tentative des comtes d'exercer à leur profit exclusif une mission au moment où l'Europe médiévale se morcèle à l'infini.

Vassaux, ducs et indépendance.

L'histoire officielle de France fait admettre l'existence d'une « politique » royale capétienne mettant progressivement de l'ordre dans les agissements des féodaux. Il paraît ainsi que la Bretagne conserve une allure indépendante durant cinq siècles, parce qu'elle reste isolée du bassin parisien, berceau du domaine royal. C'est évidemment là vouloir centrer une France naissante à une époque où les conditions n'y portaient pas encore.

L'irrésistible attrait que les Bretons ont toujours témoigné pour la culture de leurs voisins, plus proches des grands centres de civilisation européenne, n'autorise pas à parler d'allégeance dès le x^e siècle. Saint Colomban, Robert d'Arbrissel et Yves Hélocour ont agi là où c'était nécessaire et non par attirance (30). Si Abélard a pu donner une mesure du cas que l'on faisait des « Bretons moyens » d'alors, c'est que la tradition culturelle britto-armoricaine, foncièrement opposée à celle de la France, ne retenait pas plus ces Bretons médiévaux que leurs ancêtres n'avaient résisté à l'attraction de Rome et de son droit, puis de son Eglise.

Il y a dans tous ces comportements une considérable force d'adaptation et d'absorption. Elle a plus fait pour la pérennité bretonne que des valeurs intrinsèquement locales dont les découvertes, après coup, peuvent reconforter des patriotes formés à l'école « nationale » du xix^e siècle, mais qui restent des interprétations plus que des faits.

Parmi ceux-ci, il en est un péremptoire : c'est que la Bretagne se perpétue dans des conditions où bien d'autres collectivités ont été englouties. Après le refoulement des Vikings, elle doit entrer dans le monde féodal et se soumettre à son uniforme hiérarchie peu propice aux créations originales. Selon une sélection naturelle, il lui faut suivre les plus forts qui mènent le jeu, c'est-à-dire le duc d'Anjou et surtout celui de Normandie. Comme au milieu de leurs belliqueuses habitudes d'indépendance personnelle, qui entretiennent l'anarchie interne, les Bretons ont du mal à s'accorder sur un chef suprême entre les trois dynasties autochtones de Nantes, de Rennes et de Cornouaille, celles-ci font hommage aux ducs de Normandie. Mais Guillaume, lors de sa conquête de l'Angleterre, sait reconnaître l'importance et la valeur de l'apport breton. Il érige l'« honneur » de Richmond — un des plus riches terroirs confisqués aux Saxons — au profit du comte de Bretagne (31).

Si l'on adopte le jargon juridique de l'époque, le Comté de Bretagne n'était donc, tout au plus, qu'un arrière-fief de la couronne de France. Dans sa marche vers l'organisation, il avait renoué des rapports millénaires, non pas avec les Gaules, mais avec l'île où vivaient les cousins corniques et gallois, donnant ensemble à l'Europe étonnée, dans les siècles qui suivirent, ces fameux romans de la Table Ronde qui l'enchantèrent. Et, sur le plan social, l'absence de servage en Bretagne constitue un progrès spectaculaire pour cette époque où d'autres ne peuvent se glorifier que de l'émancipation communale.

Lorsqu'Henri II Plantagenet, duc de Normandie, déjà possesseur de l'Anjou et du Maine, et bientôt de l'Aquitaine, est couronné roi d'Angleterre, la Bretagne, enserrée entre la mer et ce nouvel axe londono-bordelais, subit une nouvelle évolution. La tradition effervescente de sa population (illustrée en milieu rural par le soulèvement autour d'Eon de l'Etoile qui s'attaquait à la fois aux seigneurs, aux évêques et aux riches abbayes), ne portait pas à la construction. Il fallait des institutions *ad hoc*, et puisque la Bretagne n'en pouvait accoucher, l'introduction de méthodes gouvernementales angevino-normandes allait pallier les querelles féodales, moins résistances nationales contre un prince étranger que fruits de l'humeur indépendante des barons bretons. Il appartenait à Geoffroi de créer les huit bailliages sous l'autorité de sénéchaux révocables, et de veiller à l'amélioration du rôle administratif des officiers et des représentants de la justice. Devenu Breton de cœur, ce Plantagenet, par sa célèbre « Assise au Comte Geoffroi » réduisit l'anachronisme du comportement naturel local en interdisant le démembrement des baronnies et fiefs de chevaliers lors des successions. De ce fait, la Bretagne fut vite replacée sur un pied d'égalité avec les autres principautés, tandis que ses seigneurs se voyaient assurés, par l'introduction du droit d'aînesse, de conserver leur patrimoine. Cette entorse à des us et coutumes millénaires ne sera adoptée par le peuple que bien plus tard, mais c'était là une innovation qui allait changer la face des choses. Elle était à double tranchant en ce qu'elle permettait une clarification étatique, et introduisait presque une idée de classe ou de parti jusqu'alors inconnue. Mais le prénom du fils de Geoffroy, Arthur, laisse entrevoir tout un programme à la veille d'un changement radical d'allégeance (32).

Ces transformations ôtaient tout intérêt à la question de l'archevêché de Dol ; Grégoire VI en consentant à octroyer

le pallium à son bénéficiaire, marquait que la Papauté, qui prétendait régenter le monde, voyait dans la Bretagne un état original et distinct à l'ouest du continent. L'Eglise en prenant un caractère strictement international faisait relever la Bretagne directement du Pape et la fin du XII^e siècle vint clore les prétentions bretonnes à l'indépendance vis-à-vis de Tours.

C'est la confiscation de la Normandie par Philippe Auguste qui va permettre au roi de France d'intervenir directement en Bretagne pour la première fois. Il y place son cousin, Pierre de Dreux, pour la gouverner comme baillistre de sa femme, puis de son jeune fils. Mais les qualités éminemment capétiennes de Pierre servent la Bretagne qui a manqué de chefs capables de dégager et de réaliser un programme politique depuis Alain Barbe-Torte. Elle ne sera donc pas un état satellite ! Doué d'un remarquable esprit de suite, servi par une intelligence et une instruction hors ligne, le nouveau Duc s'attaque immédiatement aux deux oppositions locales contraires au sens des intérêts de sa principauté, et cela avec une totale absence de scrupules à l'égard du roi qui lui a donné ce poste. Les prélats bretons, habitués à la faiblesse des comtes antérieurs qui soumettaient leurs différends au roi, sont les premiers mis au pas ; tandis que de nombreuses taxes ecclésiastiques sur les successions et les mariages sont abolies. Il se retourne ensuite contre les vassaux qu'il contraint à obéir, tout en accroissant le domaine strictement ducal, qui couvre dès lors plus de la moitié de la péninsule. Il passe alors à une politique d'expansion, en se faisant reconnaître au traité de Vendôme la garde de l'Anjou, du Maine et du Perche. Maître incontesté entre Ouessant et Nogent-le-Rotrou, Pierre de Dreux n'est pas sans rappeler Nominoé et Salomon. Mais cette reconstitution de la Bretagne royale armoricaine alarme les unificateurs français groupés autour de Blanche de Castille.

Une fois encore, l'évolution est trop brutale avec ce prince qui se fond dans la nation qu'on lui a donné à régir. Les vassaux turbulents et anarchiques ne comprennent pas la portée de cette politique, ou ne s'en soucient guère ; ils se rapprochent du roi en même temps que les évêques irrités des empiètements de celui qu'ils surnomment Mauclerc. Pierre est déchu de son titre à la demande de cette camarilla en 1235. Une très significative enquête sera même conduite à travers le duché sur les « abus, nouveautés et violences » commis par le trop novateur Pierre de Dreux. Mais les hermines qu'il légua à la Bretagne sont désormais une enseigne et le pli est si bien pris que malgré l'hommage-lige fait au Roi

par ses quatre successeurs de père en fils, la politique constructive de ceux-ci force ce roi à les élever au titre de Ducs et Pairs, aux lieu et place de Comtes, en 1297. La chancellerie royale ne faisait d'ailleurs que suivre en cela celle du Pape qui avait innové en 1288.

Moins par la volonté de ses enfants que par l'habileté des Ducs, adaptée à la politique du siècle, le pays a recouvré une indépendance qui le fait entrer de plain-pied dans l'histoire européenne. Et cela ne se produit pas comme pour un parent pauvre car les églises gothiques aux longues flèches normanno-anglaises deviennent vite des éléments d'un art original.

Durant ces trois siècles, le courage des ducs et l'habileté de leurs ministres ont fait face aux prétentions de tutelle, aux défauts d'un féodalisme strict en milieu velléitaire, et au nivellement par une Eglise qui reste la grande force. En même temps il se produisit une évolution interne considérable au sein du peuple, dont on ne mesure les effets qu'à la longue : l'amalgame des esprits façonnés par les réminiscences des vieilles croyances et le culte officiel. La christianisation des sommets, des fontaines, des menhirs, si caractéristique en Bretagne, et le lever de l'interdit d'écrire sur toutes les origines dites celtiques et druidiques, ont donné aux clercs comme aux laïcs la possibilité de renouer avec les époques antérieures à la féodalité.

Aussi Joseph Loth peut-il écrire : « Devant les dangers « qui menaçaient jusqu'à l'existence du pays, les bardes « exaltaient le passé des ancêtres, multipliaient les prophéties « annonçant l'apparition des sauveurs (retour d'Arthur). « Jamais le sentiment national n'atteignit à un degré d'exaltation comparable. C'est sans doute sous l'empire des sentiments nationaux qu'on se mit à populariser par écrit les « récits traditionnels, les glorieuses archives du passé mythologique-légitime des anciens brittons. »

Au XIV^e siècle, malgré sa position de « finis terrae », la Bretagne est mêlée à tous les événements qui marquèrent la vie française, anglaise, espagnole ou rhénane. Le drame qu'y constitue la succession du Duché entre 1341 et 1364 est autant lié à la guerre latente franco-anglaise qu'aux rivalités des partis Montfort et Blois que les deux rois entretiennent sur son territoire (33). Le rôle du Duc à partir de Jean IV évolue d'ailleurs au sein de ce que d'Argentré appellera une monarchie mêlée d'aristocratie et de démocratie. Si le chef des Bretons est le Duc, il règne plus qu'il ne gouverne. Le gouvernement est assuré par le parti majoritaire aux Etats de

Bretagne, sorte de Chambre des députés avant la lettre (où nobles, ecclésiastiques et représentants des villes votent à égalité par ordre). Le chef politique est donc le Chancelier qui est une sorte de Premier Ministre, assisté par un Maréchal et un Amiral de Bretagne, faisant fonction de Ministre de la guerre et de la marine, assistés parfois d'un ministre des affaires étrangères qui peut être le Trésorier général.

Nous avons à faire à un véritable Etat qui est gouverné avec tous les appareils nécessaires à son fonctionnement tandis que les termes de l'hommage des Ducs au Roi de France deviennent, à chaque renouvellement, un peu plus ambigus depuis la dynastie des Montfort, quand il n'est pas donné au roi d'Angleterre, comme en 1345 et en 1372. S'intitulant désormais Ducs par la grâce de Dieu, ils surmontent leur écu de la couronne fleuronnée réservée aux Rois.

La péninsule tardivement venue à la vocation maritime (34), y conquiert vite la quasi-suprématie occidentale, après la déroute française de l'Ecluse. Elle pratique un commencement de politique d'assistance inter-celtique alors inconnue : en 1405, le duc envoie au secours des Gallois le Maréchal de Rieux pour assister Owen Glendwr dans sa résistance aux prétentions anglaises (35).

Une alliance sanctionne d'ailleurs la politique de Jean V (1402-42) qui ne manque pas d'envergure : celle de la Bretagne avec la Bourgogne de Philippe Le Bon et de Charles le Téméraire. Cette audace n'est explicable que par le degré de richesse des deux duchés (36). Celui de Bourgogne s'était accru de la puissance économique des provinces flamandes avec lesquelles la Bretagne commerçait depuis longtemps. Les Etats de Bretagne sont dotés, en 1420, d'un statut définitif : il n'est plus osé de parler d'une politique d'intervention dans les affaires françaises, par les occupations de la Basse-Normandie en 1450 et 1467. La jonction des armées bretonnes avec celles de Charles, comte du Charolais, investissant Paris, tempéra les prétentions de Louis XI. En signant la paix à Saint-Maur en 1465, il confirme l'indépendance des deux voisins.

La Bretagne est parvenue au sommet de sa puissance et elle le doit, entre autres originalités pour l'époque, à un mécanisme gouvernemental remarquablement organisé. Le Parlement vérifie la régularité des actes ducaux et gouvernementaux. La Chambre des Comptes, siégeant à Nantes, vérifie, de son côté, les finances du Duché. On ne peut s'empêcher, en y ajoutant l'action des Etats, d'opérer un rapprochement entre

l'appareil gouvernemental breton et le système anglais, et l'opposition formelle des méthodes utilisées à Nantes, avec la politique des rois de France, où la volonté d'un seul, exprimée de Paris, prime tout.

L'irréversible défaite des Anglais allait rompre un équilibre qui avait aidé à l'épanouissement des libertés bretonnes. Débarrassé de l'Anglais et en ayant terminé avec l'insubordination bourguignonne, le Roi de France pouvait se retourner complètement vers la trop indépendante Bretagne et la mettre à la raison. A l'intérieur du Duché le parti pro-anglais était décapité, le parti français pouvait accroître son influence, et réduire considérablement la portée des engagements internationaux souscrits, tels ceux de la Papauté (37). La bourgeoisie montante du Duché ne supplante pas la noblesse comme en témoigne l'assassinat de Landais. Les Laval, Rieux, Rohan, liés à la Cour française par la culture et le mode de vie — hostiles à la confiscation du duché par Charles V — sont ennemis d'une indépendance de fait qui supposerait leur subordination aux intérêts du Duc et du grand négoce quand Arthur III refuse formellement de prêter l'hommage demandé par le Roi.

Après la défaite de Saint-Aubin-du-Cormier, François II est contraint d'accepter de ne pas marier ses filles (héritières du duché) sans le consentement du roi. L'union qui ne va pas tarder à être prononcée traduit le rapport exact des forces adverses et constitue un très honorable aboutissement. La lutte séculaire a été vaillamment soutenue, mais sur la fin, elle rappelait trop celle du pot de terre contre le pot de fer. De son côté, le peuple aspirait à la tranquillité. La francisation de la noblesse — accrue au cours des siècles et toujours portée à faire appel à un arbitre suprême, le Roi, dans ses démêlés avec le Duc — pesait d'un grand poids (38).

* *

Indépendance ! Certes la Bretagne y était parvenue après avoir remonté le rocailleux chemin de la féodalité et utilisé toutes les ressources de cette conception politique européenne. Mais ce n'est pas non plus par pure coïncidence qu'elle va la perdre au moment où l'Europe adopte une nouvelle conception politique qui va de pair avec la Renaissance.

Entre la prise de Constantinople et la découverte de l'Amérique, les théories féodales vont laisser la place à celles de la monarchie. Au milieu de bouleversements historiques et

économiques, les Rois qui commencent à briller d'un vif éclat ont à leur service des savants qui affirment que Dieu a créé le monde pour le partager en royaumes. Chaque monarque jouit donc, d'ordre divin, d'une fraction de la terre pour lui et sa descendance, tant qu'il plaît à Dieu. Or, si le Roi nomme et commande aux mortels, il est aussi pour eux un protecteur, voire un dispensateur de biens. Cette conception ruine les rapports antérieurs entre vassal et suzerain, et corrélativement des mythes nouveaux doivent implicitement faire disparaître les obligations entre chef et gouvernés. Telle était la route qui aboutissait à la monarchie absolue en France. La Bretagne ne pouvait prétendre la barrer seule.

Elle devait trouver une nouvelle forme de gouvernement ou disparaître, car la nouvelle politique européenne s'attaquait aux collectivités qui avaient pu s'épanouir durant les *xiv^e* et *xv^e* siècles. L'étiquette du protocole romain du Pape Jules II en 1508 permet d'observer avec curiosité jusqu'où s'était hissé le Duché de Bretagne dans la hiérarchie européenne. Elle permet aussi de dénombrer les pays qui survivront au remodelage de l'Europe de la Renaissance (39).

La Bretagne, qui parfois avait pu sembler incapable de se conduire seule, ne disparaîtra pas encore au milieu des vicissitudes d'une histoire pour le moins mouvementée.

CHAPITRE III

CO-EXISTENCE DRAMATIQUE

L'encadrement.

L'unification politique européenne qui, à la fin du *xv^e* siècle, s'opère en Ibérie autour de la Castille et en France autour de la dynastie des Valois, place le pôle continental à cheval sur la Méditerranée et l'Atlantique. Inversement l'Italie, qui avait été jusque là un pays très civilisé, s'effrite; et l'Allemagne héritière du Saint-Empire, s'effondre dans une poussière de principautés (40). Les vieilles cellules primitives que ces puissants royaumes englobent ne pourront plus jouer un grand rôle et les provinces basques, la Catalogne, et la Bretagne seront de plus en plus regardées comme de simples fractions des états espagnol et français.

Dans ce double courant de concentration européenne, l'affaire de Bretagne relève d'ailleurs de combinaisons issues de trois mariages de son héritière, entrecoupées de divorces des prétendants et d'échanges de provinces avec les voisins mécontents : imbroglio dont chacun voulait sortir (41) ! D'où une sorte d'Union par co-existence permettant à la Bretagne de faire son entrée dans le plus grand et le plus puissant état d'Europe, le roi devenant Duc de Bretagne. Mais cela ne se fit pas sans garanties contre la centralisation qui n'était déjà pas un vain mot dans les pratiques politiques françaises.

L'adresse du roi François I^{er}, et ses largesses judicieusement réparties lors d'un séjour en Bretagne même, hâtèrent l'acte dressé à Vannes en 1532 (42). Le roi, dans un édit, sanctionna le vote des Etats et réaffirma, aussitôt après, sa volonté de conserver les droits et privilèges du

Duché. Les Etats étaient reconnus gardiens des libertés accordées.

Plus que survie d'une belle indépendance, ce vote devait cependant n'être que le début d'une assimilation de plus en plus poussée. Le titre de Duc, sanctionnant l'union personnelle des deux états tombe en désuétude au bout de quinze ans (43). Ensuite les privilèges (dont on se plaint aujourd'hui à faire étalage dans certains milieux sous le nom de « libertés bretonnes ») n'ont rien qui pût conserver aux Bretons le moyen de se gouverner eux-mêmes, ni de prendre en main la gestion des grands intérêts économiques, sociaux ou culturels de la province. Ils comportent des avantages appréciables comme le non-logement des hommes de guerre, l'interdiction d'employer des soldats bretons hors des limites de la province, les jugements rendus suivant la Coutume de Bretagne, la nomination aux bénéfices ecclésiastiques d'originaires bretons, la non-imposition de taxes royales d'aides, taille et gabelle, ou la création d'impôts nouveaux sans le consentement des Etats. Mais tout cela ne sert qu'à maintenir un système préexistant contre l'administration royale. Tant que le partenaire voudra bien honorer sa signature, cet accord bilatéral sera satisfaisant; il n'en laisse pas moins place à toutes sortes d'interprétations, donc de querelles éventuelles, lorsque des problèmes « nouveaux », non prévus dans l'engagement, se produiront, sans parler des empiètements des monarques qu'aucune force ne pourra retenir.

Si les destinées de la Bretagne ne sont pas purement et simplement remises entre les mains du Roi en 1532 c'est parce que cette province est un gros morceau à digérer. Le Roi de France préfère prendre la température auprès des Etats provinciaux qu'il convoque désormais et réunit pour voter les impôts. Mais il a la possibilité de s'en servir autrement. En effet les Etats sont composés d'une centaine de bannerets dont trois douzaines à peine peuvent supporter les frais occasionnés par les réunions. Les 56 membres du Clergé ne sont pas beaucoup plus assidus, quoiqu'il représentent une catégorie bien définie : évêques, abbayes, chapitres cathédraux. Enfin la quarantaine de députés des villes principales ne peut représenter qu'une fraction du peuple breton, peu nombreuse dans un pays foncièrement rural, dont les paysans, jusqu'en 1789, seront théoriquement représentés et défendus par la Noblesse qui possède la terre.

Les largesses, qui ont si bien réussi à Vannes, pourront être renouvelées à moins que l'on ne préfère agir autrement.

Le Parlement, institution ducale, d'environ 95 magistrats, a été conservé, et comme sous les Ducs il recrute parmi les seules grandes familles bretonnes qui y ont une place héréditaire. Mais dès 1554 le roi a opéré toute une série de modifications afin que celui-ci soit conforme aux autres parlements de son royaume (44). Cette cour de justice est savamment dosée avec 50 % de Bretons et autant de « non-originaires », nouveau-venus du Poitou et d'Anjou, toujours d'origine exclusivement noble et fortunée. Cela laisse place à l'orgueil qui ne pouvait que dissocier l'union entre Bretons toujours portés à l'égalitarisme, et facilement pointilleux sur l'honneur.

Comme ce Parlement admet difficilement que ses arrêts puissent dépendre d'une approbation des Etats, dont les commissions de contrôle lui semblent une insupportable ingérence roturière, le roi a beau jeu de dresser le Parlement contre les Etats. Enfin la vieille capitale séculaire : Nantes, est jugée moins sûre que Rennes. Aussi la cour qui devait siéger alternativement dans les deux villes, se voit-elle assigner résidence à Rennes dès 1561. Nantes conserve seulement la Chambre des Comptes qui poursuit les contrôles financiers antérieurs.

En face et au-dessus de ces institutions provinciales, un grand personnage : le Gouverneur. Il a été nommé dès 1491, aux temps de l'occupation militaire. S'il est interdit à ce représentant du Roi de s'immiscer dans les finances et la justice locales, il a, de par son rang et son rôle, une mission bien plus fondamentale. Il est chef de la police et de l'armée, et contrôleur des sessions des Etats. Ce Rokossowsky (45) du xvi^e siècle est assisté d'un Lieutenant-Général qui le supplée parfois, avant qu'un premier dépêchement de la province ne soit effectué par la nomination d'un second Lieutenant-Général, spécialement affecté au Pays Nantais en 1575.

Le calme complet du pays quelques décades après son entrée dans le cadre français permet de conclure que ses habitants se montraient satisfaits d'un état de choses qui leur permettait de s'épanouir. Jamais calvaires, églises ou châteaux n'ont été si richement édifiés, et jamais les Bretons n'ont tant sillonné les mers, pêchant à Terre-Neuve, découvrant le Canada, commerçant les premiers avec le Brésil (46). Et cependant le roi fit interdire la première édition de l'Histoire de Bretagne de d'Argentré (47) qui révélait trop de

choses d'un passé ancien et récent. Le pays n'est donc tranquille que parce que toutes les précautions ont été prises pour réaliser une assimilation totale (48).

Conservant son statu quo médiéval, la Province ne s'intéresse pas non plus au mouvement spirituel de la Réforme qui allait permettre à tant de peuples du Nord de l'Europe de s'évader des tutelles dépersonnalisantes (49). Si l'on mesure ce que la perpétuation de l'esprit typiquement gallois doit au Protestantisme, on jugera mieux et impartialement les conséquences de l'assimilation pour les Bretons devenus loyalistes.

De fait, s'il n'y avait pas eu l'insubordination de Mercœur (1582-1598) qui caressa l'idée tentante de restaurer le Duché pour lui (50), en mettant à profit le désarroi général du Royaume, le peuple qui avait évité les guerres religieuses désolant la France, et ignoré la Saint-Barthélemy, n'aurait pas eu l'occasion de témoigner de l'envie de reprendre une liberté politique qu'il ne songeait pas à réclamer.

Il ne fallait pas trop de toute la largeur d'esprit et de l'adresse d'Henri IV pour remettre en ordre les affaires d'une province désolée par une guerre civile de dix années, et devenue méfiante. Aussi ce roi tint-il à dater de Nantes son fameux édit sur la liberté de conscience. L'alerte avait été chaude, et l'épisode de Mercœur sera moins vite oublié dans l'entourage des Rois de France qu'en Bretagne même. Ce que l'assimilation n'était pas encore capable de fournir, l'encadrement le fera finalement obtenir.

*
**

La mise au pas.

Avec une précision, une méthode et une logique implacables, la province, solidement encadrée, allait connaître ce que de nos jours on appelle dans les démocraties populaires la « mise au pas ».

Le tout-puissant Richelieu s'intéresse spécialement à la Bretagne, car il a le sens de la mer (51). Déjà venu à Nantes en 1626 comme « Chef du Conseil du Roi », il se fait nommer Gouverneur de la province en 1630. Il y délègue comme Lieutenant-Général son cousin Charles de la Porte, énergique et facilement violent. Des forteresses sont démantelées sur son ordre à Moncontour, Lamballe, Concarneau, Port-Louis, etc... Des intendants exceptionnels de justice, police et

finances sont dépêchés en 1627, 1636, 1638 et 1646. Cela ne va pas sans murmures du Parlement qui soupçonne des arrière-pensées d'unification centraliste avec nomination d'un intendant général à demeure. Mais l'administration du Cardinal, pointilleuse sur les chapitres de la sécurité et de la police navale, ménage les Etats — tout en déclarant qu'une session tous les deux ans suffirait amplement. Richelieu respectait les franchises et veillait à la prospérité de son gouvernement.

La querelle de préséance entre le Parlement et les Etats en 1651-53 va être mise à profit par la royauté pour inaugurer une série de violations fiscales afin de compenser ses besoins et le gaspillage ou les malversations de ses trésoriers. Lorsque Versailles poussa l'audace jusqu'à taxer les seigneurs en 1655, les Etats, au lieu de protester, élevèrent volontairement le « don gratuit » (52). C'était une manière nouvelle de donner satisfaction au monarque tout puissant en faisant payer les taxes par la roture qui prit ainsi malgré elle la place des nobles cette fois-là.

La mise au pas était donc pratiquement achevée au début du règne de Louis XIV qui allait devenir à la fois l'homme le plus platement obéi, et le plus grand exploitateur de la province. Alors qu'un peu plus d'un siècle nous sépare de l'Edit d'Union de Vannes, il n'y a pratiquement plus un seul privilège qui soit indemne d'une contravention. Comme Louis n'admet pas que les Bretons puissent faire obstacle à ses volontés, il vient présider la session des Etats à Nantes en 1661. Il en repart avec un don gratuit absolument inusité de 3 millions de livres : c'était à tous les points de vue un coup de maître ! Ensuite des commissaires extraordinaires parcourent la Bretagne de 1669 à 1681, procédant à des réformes des domaines, à celle de la Noblesse, à celle des forêts (53), ainsi qu'à la mise sous tutelle des municipalités. Colbert supervise toute cette action, mais l'histoire ne retiendra de lui que la création de l'Inscription Maritime !...

Sous prétexte de mettre de l'ordre dans l'administration provinciale, ce grand ministre interdit au Parlement en 1672 de communiquer les actes royaux aux Etats, et l'année suivante de recevoir aucune opposition de la part des dits Etats. Le tout était assorti le plus naturellement du monde de la suppression du « droit de remontrances », car « Si veult le Roy si veult la Loi » ! Colbert, qui supporte impatiemment les discussions au sujet du don gratuit, prétend les votes inutiles en ce qui concerne les impôts nouveaux communs à

tout le Royaume. Parlement et Etats enregistrent docilement le monopole du tabac et le droit de marque sur l'étain, car personne ne bronche plus parmi les représentants de la Bretagne !

En 1675 l'affaire dite du « Papier Timbré » déclenche l'insurrection, non pas des bourgeois et des nobles ou du clergé, mais du peuple qui ne supporte plus de boucher les trous pour ces autres classes qui se rappellent seulement son existence comme contribuable. Rennes, Nantes, Saint-Malo, Guingamp connaissent l'émeute populaire; et seule l'occupation de ces villes par la troupe stoppe ce mouvement anti-fiscal.

Mais c'en est trop. Dans les campagnes du Poher un soulèvement démarre comme une flambée de poudre, à base de vieilles rancunes sociales et d'égalitarisme atavique. De Lanterneau à Pont-l'Abbé, et d'Auray à Guingamp, les paysans, entraînés par Le Balp, brûlent des châteaux, détruisent des chartriers, proclament une sorte de communisme avant la lettre. Ces « Bonnets Rouges » sont plus ou moins en rapport avec une flotte hollandaise. Comme l'amiral de Ruyter tarde à prendre Morlaix, la réaction versaillaise peut s'opérer avec la complicité de possédants affolés : 25.000 hommes de troupe occupent la Bretagne, pendant, tuant, rasant les clochers ou les habitations (54). La violence de cette répression montre que la Royauté craint une sorte de « second front » dont les masses paysannes de l'Ouest formeraient la base dans une série de révoltes commencées à Avranches en 1639.

Le Parlement, coupable de tiédeur, est exilé pendant quinze ans à Vannes. Quant aux Etats, ils restent cois, heureux de s'en tirer à bon compte. On leur fait savoir qu'on les réunira désormais pour approuver sans débats un don gratuit fixé dorénavant à un million de livres annuellement en temps de paix, et un million et demi en temps de guerre. (Or de 1668 à 1715 il n'y eut que trois années de paix !) Personne ne sourcille, et comme à l'accoutumée le bon peuple va payer la plus grosse partie de la note. Colbert étouffe les malversations et les scandales des finances locales, dont le grand profiteuse n'est autre que l'héroïque gouverneur Duc de Chaulnes qui a maté l'insurrection de 1675. Quand Louis le Grand se décide à intervenir en 1684, il le fait d'une manière royale. De Chaulnes est déplacé, et pour éviter que de pareilles histoires ne recommencent, la Bretagne est dotée en 1689, à titre définitif et à demeure, d'un Intendant Général (55). Les Etats sont transformés en assemblée « béni-oui-oui », et le Parlement est

devenu une sorte de secrétariat à côté du bureau du surveillant général !

Ainsi l'impôt sur la capitation est établi sur simple décision de Versailles en 1695 ; et en 1709 pour faire appliquer les droits sur les liquides, il suffit d'annoncer que des lettres de cachet sont prêtes pour les récalcitrants. L'impôt du dixième, ancêtre de la taxe sur le revenu, voit le jour en 1710. Quand le « Soleil » s'éteint, la province connaît toutes les beautés du système des « anticipations » (le tiers provisionnel du Grand Siècle), et des emprunts : en 1715 la dette des Etats, qui n'était que de 500.000 livres en 1687, dépasse les 34 millions de livres !

Dans ces conditions l'économie de la province ne peut que s'étioler, ce que montrent à la fois les arts, la littérature ou la démographie. Non seulement le colbertisme ruine un commerce jusqu'alors orienté vers la libre circulation des marchandises, mais l'état de guerre incessant prive la Bretagne de ses relations traditionnelles, car le roi bataille constamment contre les clients séculaires de la province (56). Les grands noms bretons de l'époque sont ceux de généraux ou de corsaires, c'est-à-dire d'hommes d'envergure (57), mais dont la grandeur ne rejailit jamais sur la collectivité qui les a vu naître, car elle nécessite l'usage du sang, et l'assèchement du gousset ! Faute de trouver une activité lucrative honnête, des Nantais se lancent avec succès dans la traite des Noirs... Saint-Malo ne fait pas exception : la fortune de ses armateurs et négociants provient du commerce interlope avec l'Amérique du Sud. Du moins la ville s'offrirait cette particularité de prêter de l'argent à Louis XIV.

Mais comme il faut bien que le grand siècle du grand roi laisse une grande œuvre, la Bretagne, débarrassée de ses Protestants, rares mais bien en vue, peut se livrer à une étonnante rénovation spirituelle. A lire les textes de l'époque sur ces conversions et les progrès de la Foi, on se prendrait à croire qu'elle était restée païenne ! Ursulines, Calvairiennes, Capucins et bons Jésuites grouillent partout. Un paysan, Nicolazic, découvre une statue à Pluneret en 1624 (58). Michel le Nobletz va convertir les rudes pêcheurs léonards et cornouaillais de 1609 à 1640. Puis c'est le tour de l'étonnant Julien Maunoir, un gallo qui a appris le breton, d'œuvrer jusqu'en 1683. Il organise des équipes de militants qui découvrent et instruisent devant des « taolennou », grandes pancartes où sont peints des sujets religieux. On chante des cantiques à l'unisson, on organise des processions théâtrales. Certains

hagiographes n'hésitent pas à prétendre aujourd'hui que nul, depuis les légendaires saints nationaux, n'a plus fait pour modeler la physionomie morale de la Basse-Bretagne. Il est juste de reconnaître que son action religieuse avait eu pour conséquence politique de détourner les « Bonnets Rouges » au profit du « loyalisme » (58 bis), non sans mal, d'ailleurs on tire sur lui à Plozévet, et le Père Grignon de Montfort qui travaillait en Haute-Bretagne, préféra se retirer dans les Mauges.

Toutefois les grincheux de l'époque se plaignent dans leurs écrits de la violence des hobereaux, des mœurs grossières des paysans, du brigandage en général, de la contrebande et du faux saunage aux limites de la province. Il semble donc que la Bretagne au XVIII^e siècle ait connu tous les maux inhérents aux périodes où « la poigne » est celle de l'extérieur.

**

La fin de la Bretagne.

Désarmée et somnolente, la province obéit à un double courant après la mort de Louis XIV : le peuple s'asphyxie un peu plus, ballotté au sein d'une co-existence qui n'est pas un but pour lui ; et la noblesse témoigne d'une opposition croissante et chicanière qui est peut-être une forme de « résistance » mais certainement pas le fruit d'un sentiment national durant les soixante-quinze dernières années de l'Ancien Régime.

Bien qu'en 1703 l'Intendant reconnaisse que « les esprits de cette province ne se gouvernent pas comme les autres », les éléments dirigeants sont divisés entre des hommes qui collaborent avec la Cour et qui résident de plus en plus à Paris (59), et ceux qui s'opposent au Roi en utilisant ce qui subsiste du régime provincial à Rennes. La politique bretonne se limite à un refus permanent, sans la moindre innovation, et pour le seul intérêt de la noblesse (60).

Cette classe dirigeante s'y trompe d'ailleurs elle-même au point d'assimiler purement et simplement ses problèmes particuliers à ceux de la province. Il était inévitable que ce comportement aboutît à faire de la notion de Bretagne une chose de peu d'intérêt pour la masse du peuple (61). La conspiration de Pont-Callec et de Montlouis fut le fait de quelques hobereaux, compromis par Cellamare, qui échouèrent lamentablement. Sur 900 partisans escomptés en 1719 au rassemblement

en forêt de Lanouée, il n'en vint que 15. L'impopularité de Pont-Callec et la désaffection des nobles en faisaient un chef sans rayonnement. La répression n'eut aucun mal à s'effectuer.

L'absolutisme royal se relâchant sous la Régence, la première question qui se posait aux Bretons désireux d'opérer des réformes était « Comment y parvenir ? » et non pas « Qu'allons-nous faire ? ». Or la noblesse ne s'occupait que d'échapper le plus possible aux impôts parce qu'elle vivait de plus en plus difficilement, dans la quasi-oisiveté où on l'avait confinée (62). Le clergé, lui, se préoccupait également d'une situation qui n'était pas très assurée (63), et la bourgeoisie n'était qu'en effectifs très limités dans cette péninsule rurale (64) dont la stagnation économique entraînait celle des bourgades. Il ne pouvait éclore aucune solution locale. Si dans toute la France le pouvoir des Intendants va en s'amplifiant, en Bretagne c'est l'inverse, dû au simple esprit négatif mais très ferme qui aboutit, entre autres conséquences pratiques, à ce que les Bretons ne payent que la moitié des impôts et taxes perçus en France.

Lorsque sous les coups du Parlement, qui reprenait sa superbe, et des philosophes des Sociétés de Pensée (65), le mythe du Roi absolu, à son tour, s'étiola devant l'idée de Nation, la Bretagne, dans la mesure où elle faisait preuve d'une volonté, devait fatalement concourir au renforcement des forces du parti du mouvement. Mais cette voie vers le progrès devait passer sur le corps d'une noblesse incapable de comprendre l'évolution en cours et refusant, à Saint-Brieuc, de s'associer à la représentation bretonne aux Etats Généraux. Comme la paysannerie n'avait aucune importance politique dans l'ancien régime, c'est la minuscule bourgeoisie qui va fournir les cadres disciplinés et très intéressés à la victoire de la Révolution proche (66). L'impressionnante et fiévreuse classe des 978 nobles présents aux Etats comme en 1728 a beau grouper ses « durs » dans le Bastion, Chateaubriand y voit une « Diète de Pologne à pied, pas de Scythes, mais de Sarmates ».

La querelle entre le Gouverneur d'Aiguillon et le Procureur La Chalotais (rivalité à base d'antipathie d'humeur et de combinaison politique) passionne une Province avant de constituer un fait du jour divertissant tout le royaume. Des quais, des ports et des routes jugés nécessaires par le Duc ne furent jamais achevés ; et bien peu des très justes critiques émises par le Procureur contribuèrent à l'union des Bretons.

Après l'affaire du Parlement de Rennes, on assiste à l'agonie d'une vieille société aristocratique, incapable de se moderniser. Toutes les occasions sont mises à profit par les Bastionnaires pour chercher noise aux représentants du Roi qu'ils exaspèrent. Mais cette opposition systématique ne pouvait mener nulle part puisque la Royauté devenait théorique, faible et sans génie. Les problèmes économiques et sociaux, jamais évoqués, allaient emporter ces vestiges d'un autre temps, et la Bretagne avec eux, puisqu'elle était assimilée à ces privilèges que l'on défendait si bruyamment et si stérilement.

Les réponses cinglantes qu'échangent les Bretons entre eux au sujet de la Province lorsqu'elle est évoquée, ne manquent pas d'être révélatrices. Le Comte de Botherel, procureur général syndic des Etats de Bretagne, écrit au Roi : « Nous la répétons aujourd'hui cette protestation, et n'appartenant par nos fonctions à aucun ordre, mais également à tous, chargé même par la nature de notre commission, pour un mandat exprès, par notre serment, de n'obéir jamais aux commandements que nous recevions d'un seul ordre contre le vœu des deux autres, mais de veiller aux intérêts de tous, nous déclarons solennellement nous opposer, au nom et pour l'honneur du Peuple Breton, à tous les actes de la soi-disante Assemblée Nationale, comme illégalement constituée, comme contraire à la constitution et aux droits et franchises de la Bretagne... » De son côté Le Chapelier, député de Rennes, lance cette apostrophe : « Le peuple de Bretagne a renoncé à ses franchises qui, seulement utiles contre le ministère, étayaient le despotisme des nobles. Quand le peuple abandonne ses privilèges, est-ce au Parlement de les réclamer ?... Les nobles et les ecclésiastiques, dit-on, n'ont pas consenti. Où donc est la nation bretonne ? Dans 1.500 gentilshommes et quelques ecclésiastiques, ou dans deux millions d'hommes ? »

Partout les Bretons vont animer les grandes initiatives ou résistances de l'époque : le comte de Kersaint, célèbre navigateur, propose le doublement des députés du Tiers-Etat ; Le Guen de Kerangal est l'auteur de l'abolition des privilèges (contre rachat) pendant la nuit du 4 août ; Moreau, avant de devenir le plus génial stratège militaire de l'époque, a entraîné les étudiants de Rennes et animé le pacte fédératif entre 146 communes bretonnes et Angers, à Pontivy, tandis que sur le plan religieux s'affrontent Lanjuinais, Mgr Boisgelin de Cucé, Expilly et Le Coz.

Il ne manque pas d'esprits chagrins après coup pour regretter que les Bretons se soient laissés disperser en suivant de

telles voies (67). Mais rien ne pouvait leur en indiquer d'autres. En précipitant la chute du pouvoir royal, la Bretagne opérait sa propre transformation. Le drame c'est qu'impréparée à guider l'édification d'une Nation constituée grâce à sa participation, elle dut vite laisser la place à Paris, la capitale (68). Et Paris poursuivit naturellement la voie centralisatrice de ces Capétiens détestés, nés au cœur même de ce Paris vers lequel convergent les routes, amenant les représentants élus de la Nation. Quand un régime est menacé, il concentre entre un petit nombre de mains ses pouvoirs effectifs. C'est une loi générale. L'effroyable, c'est que cette nécessité était dans la tradition française ! Et que la Révolution a accouché d'un monde et d'une conception nouvelle qui seront repris et adoptés finalement par tous les peuples. En Bretagne ces conséquences dépassaient largement le souvenir d'institutions particulières qui ne correspondaient plus à rien.

Seules la démesure intérieure en matière religieuse et la politique des conquêtes libératoires devaient lui faire refuser de continuer dans cette voie (69). Alors les nobles et les prêtres lésés, mais encore écoutés des masses paysannes au cœur simple, vont dans les secteurs les plus reculés, déclencher une contre-révolution (70). Si le marquis de la Rouërie songeait bien à une province renouée dans son « Association Bretonne », les nobles qu'il enrôla n'avaient pas son optique. Ils cherchaient en s'alliant avec le catholicisme traqué la revanche et l'écrasement du système qui les avait évincés de la direction des affaires (71). La Chouannerie devait — en devenant la fille de la Tradition — donner la plus fausse, mais la plus tenace, des imageries d'Epinal, au point que l'on en vint à présenter toutes les innovations comme l'anti-Bretagne déferlant sur le pays (72).

C'est la plus poignante partie qui se soit déroulée au cours de notre histoire. Les fédéralistes, mis en déroute en Ille-et-Vilaine et dans le Finistère, avaient à lutter sur place contre les Chouans qu'ils ne comprenaient pas, et dans la Capitale même contre les Jacobins, leurs plus implacables adversaires. Un peu de tolérance de part et d'autre eût pu rapprocher Chouans et Girondins. Cela ne se fit pas. 26 têtes d'administrateurs départementaux tombèrent sous la guillotine de Brest en 1794, et l'ordre sera finalement celui de Jean Bon-Saint-André, Prieur de la Marne, et Carrier, aidé par un fameux exemple local de la peur associée à l'ambition : François de Coetgourc'heden de Tronjoly !

La chouannerie accumule de nombreux échecs avant de

connaître l'irréremédiable défaite (73). La paix revient après que l'on a donné satisfaction dans les zones de domaines congéables et rétabli la liberté du culte, car le particularisme dans ces insurrections n'existe que dans les histoires écrites cent ans plus tard. Et Napoléon, assuré du ralliement des acquéreurs de biens nationaux, et connaissant bien les Bretons, peut s'en servir. Sur les 2.558 suffrages hostiles à sa personne dans l'Empire, on n'en dénombra que 35 dans cette Bretagne qui donnait au même moment 21 % des déserteurs à la conscription odieuse !

La Révolution avait abattu la Bretagne comme représentative d'une caste vaincue, et la France s'empessa de consolider ce vieil objectif enfin atteint. Sous la Restauration, le gouvernement de Paris, remplaçant celui de Versailles, n'eut rien de plus pressé que de conserver toutes les mesures centralisatrices et administratives révolutionnaires et napoléoniennes (74). Et infiniment plus dommageable que l'abandon ou l'oubli, il ne subsista plus dans certains esprits, en fait de Bretagne, qu'un fatras de conceptions et d'images déformées, agitées par les factions royalistes et républicaines qui allaient se disputer pendant des générations. Ces images ne sont qu'un mélange d'intérêts de partis, truffé d'élucubrations romantiques qui augmentent la stagnation et la division d'hommes, désormais citoyens de cinq départements dits : Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure et Morbihan (75).

**

Il en est de la co-existence des peuples comme du bilinguisme, il faut que le plus faible cède la place au plus dynamique. Deux cent cinquante années s'achèvent donc, qui ont consisté en une lente fusion de la collectivité bretonne au sein de la française. En 1789 l'élite ne dirigeait plus le peuple dont elle était issue, et elle n'œuvrait plus pour ceux dont elle avait mission d'assurer les lendemains.

Il était normal que cette séparation aboutit à ce que sur une terre toujours bien particulière (et qui le restera par la force même des choses), les habitants s'essayent à ne penser que français.

L'immense espoir social de la Révolution n'eut pas les lendemains escomptés, car la masse a tendance à revenir spontanément au droit chemin pour peu que les nobles et les prêtres l'y invitent. Domesticquée quotidiennement, et déracinée cérébralement, il lui fallait plus que jamais un encadrement.

Nous la verrons en changer au XIX^e siècle, mais elle ne fera rien de plus. Ce changement historique qu'est la fusion de la Bretagne dans la France, se passe au moment précis où l'Europe s'éveille. Des régions entières, jusqu'alors ignorées ou peuplées de gens sans importance, vont se hisser au premier plan de l'actualité internationale. En Bretagne, l'isolé qui va songer à elle est à contre-courant et va, tout au plus, contribuer à ce qu'une certaine Bretagne se substitue à l'authentique, vaincue. Et il ne s'agira le plus souvent que de la « Terre du Passé ».

Une population qui perd le contrôle de sa politique ne cesse pourtant pas d'exister en fait. Les exemples norvégiens et polonais le prouvent. En Bretagne il s'agit moins d'un pays disparu que d'une masse d'hommes désormais orientée, qui fournissent un apport à la collectivité, dans des conditions qu'ils ne peuvent que subir.

C'est une condition de vie qui s'est déjà historiquement produite pour les Bretons insulaires politiquement romanisés, et pour leurs descendants continentaux spirituellement romanisés. Or à l'aube de ce XIX^e siècle qui se caractérise par les problèmes de l'industrie, des nationalités et du capitalisme, les Bretons n'ont pas disparu : ils deviendront même plus nombreux qu'ils n'ont jamais été.

C'est ce qui va les sauver malgré tout !

CHAPITRE IV

CINQ DÉPARTEMENTS PARMi TANT D'AUTRES

A la remorque de Paris.

L'idéologie révolutionnaire devait avoir en définitive l'appui de la population bretonne. Elle permettait à la fois aux cultivateurs d'acquérir la terre qu'ils désiraient, et elle donnait à la bourgeoisie une place au moins proportionnelle à son savoir et à sa fortune. La fidélité de fait au régime nouveau allait donc être étroitement liée au sentiment d'élévation sociale ressenti par le peuple. En Bretagne, comme dans les autres ex-provinces, la bourgeoisie sut empêcher le retour à un régime favorable aux privilégiés qu'elle venait de déposséder. Les ruraux, une fois leurs appréhensions religieuses rassurées, étaient prêts à répondre aux appels lancés pour la défense de la patrie : ils les traduisaient avec bon sens par : conservation de leurs terres.

Bien que l'économie souffre de l'insécurité des campagnes (76), plutôt hostiles aux villes dans les secteurs où la Chouannerie dure quinze ans, et bien que l'état de guerre incessant réduise à zéro le trafic maritime (77), la population ne soutient pas spontanément les royalistes, encore nombreux, dans leurs tentatives contre-révolutionnaires. Une fois la tornade politique passée, les Bretons n'aspirent qu'à conserver les avantages hérités de l'Ancien Régime, et à profiter de ceux que la République a créés.

Mais au siège du gouvernement Danton déclare : « La Révolution, c'est à Paris ! » Et celle-ci va donner au pays le plus centralisateur des hommes politiques européens. Cependant les cinq départements de la ci-devant Bretagne, engagés dans la grande aventure française, ne quitteront pas la place qui leur a été assignée. Le mouvement girondin

avait vite perdu la face, et il y avait chez la plupart des opposants ruraux beaucoup de peur. Peur de la guillotine (78), peur de perdre les pauvres biens obtenus avec tant de peine, et peur aussi de combattre misérablement dans des forces qui ramèneraient les privilégiés et les charges féodales. Toute la Bretagne se souleva bien en 1793 contre la conscription impopulaire et pour la défense de la religion catholique, mais les véritables zones chouannes devinrent vite circonscrites (79). Et le cours de l'histoire n'a nullement été détourné par ces irréductibles partisans (80).

Les royalistes en 1815, qui marquent de l'empressement à effacer les traces sociales de la Révolution, rendent hommage à l'œuvre d'unification d'une Nation Française. A y bien regarder, elle a amélioré l'entreprise centraliste capétienne. Et la population bretonne est simplement reprise en main par les nobles, qui ont pu conserver ou récupérer la majeure partie de leurs biens, aidés par le clergé qui se lie à eux pour trois quarts de siècle (81). Le cadre départemental sera décrié mais on ne l'abolira pas plus en 1830, 1848 ou 1851 qu'en 1871, 1940 ou 1958 parce que la capitale a fait dévier la ligne de conduite d'août 1789, et d'une souveraineté populaire illusoire, la France aboutit à un césarisme certain, sinon politique, du moins administratif.

Dans une province où jusqu'alors la direction a été assumée par des aristocrates frondeurs, l'administration préfectorale de Napoléon va modifier d'autant mieux l'armature nobiliaire vétuste, qu'elle succède à quelques années d'anarchie. Des hommes jeunes, parfois du cru, restent en place durant tout l'Empire, à Saint-Brieuc, Rennes et Vannes. Après Waterloo il n'y a qu'un changement de catégories de dirigeants sans modifications de politique intérieure. Ils conservent leur place de préfets durant dix à vingt années consécutives. Leur action, très stable, est aussi bénéfique pour le pouvoir central royal qu'elle l'était pour l'Empire.

Les remplacements de Napoléon par les Bourbons, puis de ceux-ci par les Orléans, qui s'effacent devant une République qui restaure un Empereur en moins de trente-cinq ans, témoignent de la turbulence caractéristique d'une nation insatisfaite et sans persévérance. Ces querelles entre partisans des divers régimes divisent suffisamment la population provinciale pour que le commandement préfectoral reste chose facile. Nos cinq départements participent bien moins au déroulement de l'histoire de France (82), qu'ils ne la subissent.

Les impôts des grands propriétaires terriens deviennent la partie la mieux employée de leur fortune, suivant le mot d'un préfet du Morbihan. Les paysans, accaparés par la dure vie quotidienne, laissent au clergé et aux hobereaux le soin de les conduire. Comme ces guides ont restauré à peu près toute leur influence, les luttes politiques consistent en divergences autour d'un moyen d'appliquer la formule qui doit être la plus profitable pour eux. Les candidats ne pouvant être éligibles que s'ils paient 500 frs d'impôts directs, et ce, par des citoyens qui ne votent que dans la mesure où ils sont eux-mêmes taxés au moins à 200 frs, la Bretagne appauvrie ne pouvait qu'être presque silencieuse (83). Si, en pleine Restauration, elle envoie conjointement au Parlement des républicains convaincus et des royalistes influents (84), c'est là simple affaire de concurrence entre nobles et bourgeois rivaux (85). Tous font abstraction de conception « bretonne ». Le nom de Bretagne et celui de son peuple dans un titre ou comme but n'engagent pas l'avenir, qu'il s'agisse de la déclaration du comte de Ferrière de la part de Louis XVIII « Aux braves et fidèles Bretons »; du « Pacte fédératif proposé aux cinq départements de Bretagne », lancé par des bonapartistes nantais en 1815; de l'« Association bretonne pour le refus de l'impôt » en 1827; de l'« Association bretonne pour le respect de la Charte » en 1830; ou enfin de la prématurée préfecture régionale de Bretagne, chère au républicain fédéraliste Ledru-Rollin en 1848 (86).

La chouannerie étant morte et le légitimisme étant incapable d'intéresser les masses, la République n'en reste pas moins une idée urbaine dans un pays sans grandes villes. La véritable image d'alors est donnée par Lamennais qui raconte qu'en 1815 les 3.000 habitants de Corseul n'avaient pas assisté à un office religieux depuis six mois, tandis qu'en Trégor on multipliait les processions pour exiger de Dieu la cessation de la pluie catastrophique. Aussi, en 1848, la première élection se déroulant au suffrage universel voit tout naturellement les paysans s'avancer vers les bureaux de vote derrière les maires et les recteurs !

S'il n'y avait plus guère que 65 % d'illettrés, ce progrès était compensé par une fâcheuse ingestion d'alcool. La consommation annuelle par habitant s'élève en effet de 3 l. 1/2 à 5 l. 3/4 entre 1825 et 1848. L'approbation silencieuse ou le laisser-faire (87) sont les seuls comportements politiques

d'une province qui après avoir été morcelée s'enfonçait dans l'hébétément.

Ce n'est donc pas dans le cadre des consultations électorales qu'il faut chercher un comportement spécifiquement breton. Les luttes entre légitimistes et bonapartistes, futurs conservateurs ou indépendants plus tard, contre les républicains — eux-mêmes divisés en modérés, avancés et plus tard en socialistes, donnent une illusion trompeuse d'évolution. Le pays reste fondamentalement passif tant que l'on ne touche pas à la religion. La loi sur l'école laïque obligatoire, celle sur la séparation des églises de l'état, et le plébiscite sur la constitution de 1946 (88) seront les seuls moments où l'on décele un comportement original. En règle générale le Breton, à la remorque de Paris, ne peut qu'obéir, comme tous les autres Français de province, à une capitale qui accroît sans cesse sa suprématie sur la nation.

Mais, à défaut de vie politique originale, nos départements conservent un dynamisme humain et productif. Ces circonscriptions se redonneront une idée « bretonne » lorsqu'à cause de la politique parisienne, le non-solutionnement de difficultés économiques, culturelles et sociales croissantes, engendrera un malaise de jour en jour perceptible par un plus grand nombre de citoyens.

*
**

La volonté de vivre...

Vers 1860, les progrès de l'agriculture sont tels qu'on a pu parler, avec le recul du temps, d'une révolution économique. Le développement des routes et surtout des chemins de fer (89) ont permis à ces départements, sans grande activité maritime, et isolés depuis trois siècles, de sortir de leur torpeur. L'économie — jusque là foncièrement autoconsommatrice — au fur et à mesure de son essor, s'orientait vers la commercialisation. Le paysan breton se tourne vers les Halles centrales de Paris, grand débouché concurrentiel et accessible en douze heures (90).

Les propriétaires fonciers profitent du travail des cultivateurs, car l'évolution de l'accession au sol s'est passée comme si les terres naturellement plus fertiles avaient été conservées et que l'on eût précisément vendu ce qui était peu intéressant, à la manière dont on entr'ouvre une soupage de sûreté. La coïncidence entre les zones de fermages

dominants et de bons rendements, et entre les secteurs de faire-valoir direct majoritaires et de faibles rendements est très éloquent (91). Ce mythe de la propriété s'est retourné contre les nouveaux petits possédants, condamnés, à leur insu, par la pratique de la polyculture et de l'auto-consommation en familles nombreuses, à ne jamais pouvoir disposer de trésorerie.

Outre cette évolution économique le pays en subit une autre imposée : l'instruction obligatoire issue d'une des lois fondamentales de la République (92) qui opère un nouveau clivage dans une population qui n'en avait guère besoin. Désormais, dans chaque commune, deux hommes, apôtres et zéloteurs, l'un dans une école qui veut être libre, l'autre dans une école d'état, se partagent les préférences des parents. Le prêtre, coupé de toutes relations avec ses proches durant son stage au séminaire où il ignore le monde quotidien, est instinctivement obéi par ses ouailles qui voient en lui un être supérieur. De son côté, l'instituteur, surtout en pays bretonnant, est trop souvent un « étranger » au pays qu'il comprend mal, sinon pas du tout (93). Il est animé à son égard d'une mystique de progrès lui faisant rejeter une langue qu'il juge « arriérée » et favorable à la cause des curés et des châtelains.

Comme l'un veut conserver et l'autre innover, le curé et l'instituteur ne font pas assez bénéficier de leur savoir les enfants qu'on leur confie. L'élève intelligent de l'école libre est orienté souvent vers le séminaire d'où il partira évangéliser les jeunes noirs de l'Ouganda, et celui de l'école laïque est acheminé vers le lycée de la ville où on lui apprendra aussi les humanités avant qu'il n'aille percevoir les droits de timbre dans la Meurthe-et-Moselle, par exemple ! En procédant ainsi, ces deux écoles privent les campagnes, qui en ont tant besoin, d'une nécessaire élite rurale. Tout se passe comme si d'un commun accord les autres enfants moins éveillés, étaient jugés bien assez malins pour cultiver la terre (94). Or certains devront quitter cette campagne où on les confinait sans formation valable. Enfin, le moment venu, ces agents des forces dirigeantes s'attacheront en chaire ou dans les sociétés à canaliser les bulletins de vote que le gouvernement fait distribuer tous les quatre ans.

Le ballotement entre des systèmes éducatifs où la langue et l'histoire bretonnes ne sont jamais enseignées aggrave la désorientation des populations à la dérive, forçant presque,

comme le font les religieuses, les petites filles à devenir de vraies françaises croyantes en se reniant totalement.

Vis-à-vis du bloc républicain laïc que l'instituteur doit théoriquement constituer, la politique religieuse, dans la mesure où elle se démocratise, avec les appels du Pape Léon XIII, ne peut en rien modifier un comportement reflétant un déracinement complet, car au refoulement cérébral s'ajoute l'abrutissement physique. Huit fermes sur dix se servent d'un alambic, et en cent ans, les débits de boissons sont passés de 1 pour 280 habitants à 1 pour 80 en moyenne ! La consommation d'alcool arrive à 12 l. 3/4 par habitant en 1914, et la tuberculose, qui lui est peut-être liée, s'ajoute à la liste des fléaux décimant la race, causant 41 % des décès entre 15 et 44 ans, tandis que le quart des conscrits est réformé ou ajourné. La naissance du quotidien « Ouest-Eclair », volontairement synchronisée avec le jugement de l'affaire Dreyfus à Rennes ne remédie en rien à cette situation : les Sillonnistes n'ayant pas songé qu'il pût y avoir une démocratie sociale « bretonne » comme ils l'ont comprise en Alsace ou en Flandre (95).

Cette léthargie physique et morale ne prédispose pas la population, restée dure au travail, à s'intéresser aux problèmes locaux. Elle donne des Français apparemment comme les autres, frères des habitants de la Haute-Saône ou du Tarn et Garonne, mais parfaitement inconscients de ce qu'ils représentent. Et après la presse, la radio vient accroître le nivellement provincial, en attaquant chaque foyer et en donnant la priorité à tout ce qui arrive de Paris, concerne des vedettes plus ou moins artistiques, sans jamais accorder une place aux problèmes qui pourraient déplaire au gouvernement central (96), ou qui, résolus, empêcheraient la suprématie de Paris.

Mais sur la lancée de l'entrée de la Bretagne dans le concert économique français, la population croît à un rythme supérieur aux conditions de vie. Cela contraint les personnes en surnombre de partir à la recherche d'un gagne-pain (97). Alors, Paris et la Bretagne prennent l'habitude d'échanger des hommes : la capitale envoie ses fonctionnaires pour administrer les départements, et ceux-ci lui envoient la main-d'œuvre dont elle a besoin. Le profit de ce troc reste à sens unique ; rarement un individu isolé dans la capitale peut y percer, en ayant pour seules connaissances le maniement de la charrue. L'émigré y gagne une élévation sociale par rapport à ce qu'il était au pays — et il y est très sensible —

mais il lui est impossible de donner à la collectivité sa pleine valeur d'homme (98). Quant à l'émigration hors de France, il n'en est guère question; le Breton s'y refuse. Son manque de qualification empêche la constitution de colonies prospères, comme celles des Irlandais ou des Basques, qui revitalisent leurs villages par l'envoi d'une partie de la fortune acquise. L'émigration, nécessité économique pour le pays de départ, donne juste une main-d'œuvre servile au pays d'accueil. Précisément parce qu'elle est contraire au tempérament des Bretons, ils vont le moins loin possible, pour ne pas être dépayés; c'est un transfert humain sans avenir.

Mais cet exode contribue à faire admettre par ceux qui restent que tout vient de Paris : l'ordre, le progrès, la richesse et l'opinion valable. Avec un certain décalage, adaptant parfois, modifiant plus rarement, ils singent de leur mieux la capitale. Comme c'est cela devenir Français, on retrouve dans les cinq départements les phénomènes démographiques « français » : la natalité baisse dans les secteurs d'élévation sociale plus rapide, par embourgeoisement, ou sous l'influence d'idées nouvelles. Le prétendu confort, le standing, les lectures contribuent à dévitaliser les bourgades et les fermes (99).

Après avoir recherché ce qu'il n'obtenait pas dans le canton ou à la préfecture voisine, le Breton dût lui-même changer de mentalité. La sécurité de l'emploi permit de se marier plus facilement et la petite retraite est élevée au rang d'un but de l'existence. Le besoin de fuir la sujétion au notable contesté, au recteur indiscret, au maire influent, ou tout simplement aux parents qui se refusent à laisser une place aux jeunes et à admettre que l'on puisse travailler autrement qu'ils ne l'ont toujours vu faire, va augmenter les divisions désagrégeant ce qui restait d'unité bretonne. Car, au soir d'une vie active hors de Bretagne, l'émigré revient dans la petite maison et sur le lopin de terre hérités et conservés à cette intention, alors que bâtiments et sillons restés en friche étaient âprement désirés par ceux qui manquaient de place (100).

Ce souci constant de profiter de ce qui était momentanément la solution de facilité persuade le Breton qu'il n'y a plus de possibilités sur place et qu'il faut partir et tenter sa chance au-delà de Montparnasse. Après tout c'est la vie qui commande; et la France qui commence à Ouessant ne finit qu'à Lauterbourg : dans cet hexagone, il y a de la place pour tous (101).

Une telle situation et un tel comportement d'esprit, du fait qu'à la longue près de 25 % des Bretons vivent hors de Bretagne, engendre des réflexes qui ne sont pas de la soumission, puisqu'il s'agit de citoyens changeant de départements, mais une sorte de domestication, en faveur de l'Etat dont on se sent le loyal et très conformiste serviteur, et dont on attend naturellement le service d'une pension. C'est psychologiquement la victoire et le prestige du rengagé, avec la mentalité de sous-officier de carrière. Prestige du décoré sur ceux qui ont peiné sans jamais pouvoir joindre les deux bouts ni comprendre; prestige de celui qui a été dans le golfe du Bénin ou en Cochinchine, ou simplement à la douane du Pont de Kehl, sinon à l'usine à gaz de Saint-Denis, vis-à-vis de ceux qui ne connaissent même pas Rennes ou Nantes ! Cela ne peut qu'accroître l'esprit quémandeur typique du Breton moderne (102).

*
**

... Dans quel but ?

La géographie physique et la géologie se conjuguent pour tracer remarquablement une « France de l'Ouest », décrite dans n'importe quel manuel scolaire, différente du Bassin Parisien en économie et en politique. Personne cependant n'en a pris conscience, ni dans les départements bretons, ni dans les départements voisins. Les citoyens se croient au même gabarit et trouvent plus aisément le chemin du café que celui de l'association. La notion de France de l'Ouest sera découverte par l'avisé André Siegfried (103), et non par le Breton contemplatif, persuadé que la France à qui il est fier d'appartenir, n'est que sa paroisse en plus grand, avec des problèmes identiques. Volontairement dépouillé par l'école, la presse ou l'émigration de ce qui le faisait lui-même, il ne peut pas remarquer la différence de vie et de mentalité entre les terres schisteuses encloses en bocages, à l'habitat dispersé, et les terres calcaires, qui créent une vie de villageois en agglomérations importantes au milieu de champs ouverts.

Trois millions de citoyens n'ont pas conscience de ce que leurs difficultés courantes viennent de l'entrée de la Bretagne dans un cadre où Paris désire bien plus englober un sol et une position stratégique qu'une population trop originale pour être assimilable. Paris ne comprend pas les nécessités

propres aux départements de l'Ouest et à leurs affaires (104), parce que ce sont là des problèmes secondaires. D'ailleurs, comment le pourrait-elle puisque les originaires eux-mêmes ne s'aperçoivent pas du vide créé par le système ! Jamais les retards d'urbanisation, de transports irrationnels, d'électrification inégale, d'adductions d'eau trop rares, d'écoles concurrentes et inadaptées, etc... (105) ne font l'objet d'études chez les étudiants de Rennes avant 1945. Cela n'a jamais constitué, non plus, un sujet de discussion dans les réunions électorales où les partis politiques ne pouvaient guère s'engager à résoudre ce qu'ils ignoraient plus ou moins volontairement. Ce jeu dura jusqu'au moment où les départements lézardés s'aperçurent, au sein de leurs Conseils Généraux, de l'étendue du mal. On avait vécu, on avait cru réussir, et brusquement il fallait penser aux problèmes de demain qui n'étaient pas cantonnés à la mévente des produits agricoles, ou aux subventions ôtées aux écoles libres (106), sujets ne dépendant pas d'électeurs incapables d'opérer la nécessaire réforme sociale et de structure par leur manque d'éducation civique et d'ouverture d'esprit.

Les oppositions politiques entravant toute amélioration, le cercle devenait vicieux. Toujours loin en arrière, la Bretagne passive participe peu à l'évolution française. Les plus importantes et profondes transformations n'y sont ressenties qu'au lendemain des guerres catastrophiques (107). En 1919 comme en 1945, le retour de nombreux démobilisés et prisonniers, qui ont découvert des choses dont ils ne soupçonnaient qu'à peine l'existence, fait s'enfiévrer et vibrer un pays qui veut combler son retard. Mais cet emballement cesse vite parce qu'il n'y a pas unanimité et qu'une telle cadence fatigue. « Amzer 'zo » et rythme des champs sont les plus forts. On revient à la routine et à l'habitude parce le pays manque de cadres et de gens compétents. La plupart des diplômés, au sortir de l'Université ne se fixent pas en Bretagne où il n'y a apparemment rien à faire. L'élite technique ne la connaît plus qu'au travers d'une famille revue parfois aux vacances. Comme il s'avère impossible de faire du neuf en économie comme en politique, on revient à la situation antérieure, à moins d'accepter une direction proposée par des gens venus de l'extérieur (108). Ces départements assujettis et à la dérive forment de plus en plus un ensemble en stagnation, butant sur des problèmes qui ne sont ni nouveaux, ni inconnus, mais que personne ne sait, ni ne peut mieux résoudre.

Comme certaines régions de France évoluent d'une façon autrement dynamique, la disproportion accrue entre la Bretagne et le restant de l'hexagone national constitue un phénomène grave de conséquences (109). Les cinq départements ne peuvent rester confinés au rôle de pays de départ, parce que l'on n'y amasse pas l'argent nécessaire pour investir, du fait que sa population est de plus en plus constituée d'enfants et de retraités, tandis que les adultes s'expatrient vers les secteurs en plein essor (110). Ce système des vases communicants accroît le déséquilibre; les familles restantes ne peuvent animer les transactions commerciales faute de disponibilités, et les retraités, n'ont que des besoins réduits. On se sert d'appareils qu'on ne demande plus à l'artisan du coin : la charrette a été remplacée par l'automobile, le vêtement confectionné par le prêt à porter, etc... qui sont des marchandises importées par le magasin de la sous-préfecture. C'est l'appauvrissement régional complet avec fermeture d'anciens ateliers qui ne sont guère remplacés (111). Dans ces conditions le tourisme, qui prend un essor croissant depuis les lois sociales de 1936, finit par faire curieusement figure d'industrie n° 1. Durant deux mois commerçants de bazar et agences de ventes, hôteliers et épiciers sans parler des loueurs de meublés s'empressent de réaliser le maximum de recettes pour vivre (112). Mais auprès du petit peuple le flot de touristes, aux moyens plus élevés que les siens, contribue à faire désirer de quitter cette terre sans avenir.

Dans cette dramatique évolution les cinq départements ressentent également les conséquences de la perte en hommes par fait de guerres nationales. Non seulement en 1914 la Bretagne a comblé maints cimetières entre Verdun et la Flandre, mais entre 1939 et 1945 des classes entières d'adultes sont restées éloignées de leurs foyers. L'essor démographique, jusque-là ascendant, risque de devoir ne plus s'opérer normalement et même de ne plus jouer au profit du cadre français (qui s'en est si longtemps servi), le rôle de réserve humaine appréciée pour les équipages de la flotte, l'armée, les séminaires, les partis révolutionnaires, ou les industries dites parisiennes (113).

Bien pis ! les quelques rares possibilités locales sont toutes accaparées. Elles constituent des zones d'essor essentiellement dépendantes de l'extérieur. Les affaires ont été montées avec des capitaux qui ne sont pas investis pour la prospérité de la terre d'accueil; on y paie des salaires très

bas (114). Ces entreprises relèvent étroitement de groupes ayant leurs sièges sociaux dans les VIII^e ou IX^e arrondissements de Paris, où sont concentrés les états-majors de l'économie capitaliste française. Et si les revenus ou bénéfices d'un moment leur apparaissent trop faibles, ou simplement inférieurs à ce que l'on peut obtenir sur un autre point du territoire, ils n'hésitent pas à licencier les travailleurs (115). Comme rien ne permet d'empêcher de telles actions, un certain nombre de cadres et de collaborateurs de ce système soi-disant démocratique afin de camoufler une asphyxie totale, s'évertuent à dire que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes. Mais le redoutable bilan de faillite n'est que reporté.

**

Le difficile renouveau.

Le choc en retour des idées colportées par les armées françaises à travers l'Europe provoqua l'éclosion des nations belge, grecque, polonaise, hongroise, pour ne pas parler de l'italienne, de l'allemande et des autres. Mais l'origine, précisément « française », de cette idée étatique empêcha toute évolution en ce sens de la masse bretonne incorporée dans la première Nation du continent, devenue l'état le plus centralisé qui soit. La population, en se cristallisant autour de cinq préfectures qui se mettent à la remorque de Paris qui a le monopole de tout, devait à peine recevoir un pâle reflet de ces idées modelant l'Europe. Eblouis par l'astre politique, spirituel et économique parisien, les Bretons les plus doués sollicitent de la ville-lumière et de ses habitants supérieurs, la consécration de leur talent. Dans la mesure où ils ont un message original à donner au Monde, ils le feront par cette voie détournée, dont le prestige français récolte les premiers lauriers (116).

Chateaubriand, dont on est fier de rappeler l'origine maulouine, laissa peu d'écrits sur la Bretagne, mais en initiant la France — et par elle, la littérature européenne — au Romantisme, il a tout naturellement déposé une trace du génie breton dans une œuvre réalisée de Paris (117). Son compatriote Lamennais — qui resterait aussi inexplicable si l'on négligeait son comportement breton — a créé de Paris une œuvre de précurseur du catholicisme moderne. Quant au trégorrois Renan, qui repense l'idée de nation, il réalise

également son travail de et pour Paris. Cependant, la Bretagne reste suffisamment évocatrice dans l'esprit des lettrés pour que, grâce à l'engouement que Paris manifeste pour le romantisme, il devienne possible d'y éditer des œuvres strictement historiques ou poétiques, qui lui soient consacrées. Alors qu'elle n'avait rien connu de semblable depuis un siècle, l'« Histoire de Bretagne », de Pitre-Chevalier, témoigne d'un esprit révélateur du feu qui couve (118); et encore plus le « Barsaz-Breiz » de La Villemarqué, auquel Georges Sand et le philosophe lyonnais Jean Reynaud rendirent un hommage public (119).

Mais ces produits littéraires lancent surtout ailleurs certaines images de la Bretagne. Le même phénomène se constate pour la langue bretonne à la suite des tentatives de Le Gonidec, Le Brigant et la Tour d'Auvergne (120). Le ministre Victor Duruy et l'historien picard Henri Martin s'intéressent aux rapprochements inter-celtiques, en assistant au premier congrès continental de Saint-Brieuc en 1867. Tandis qu'Henri Martin apprend le breton, d'autres Français, férus de celtisme, tels Henri Gaidoz et Charles de Gaulle (le grand oncle du général) demandent au gouvernement impérial de défendre l'avenir de cette langue menacée par l'enseignement exclusif du français, issu de l'idéologie révolutionnaire (121).

L'attention est ainsi attirée sur la Bretagne par des productions littéraires individuelles, et ce retentissement va influencer d'authentiques non-Bretons : l'Association Bretonne (qui reste aujourd'hui la doyenne des sociétés bretonnes) tire son origine des efforts d'un agronome alsacien, Rieffel. Séduit par les possibilités des sols armoricains, il créa la première ferme-école à Grandjouan près de Nozay en 1842, sur une propriété appartenant au si peu nantais d'origine, l'armateur Haetjens.

Souvestre et Brizeux, suivant le courant littéraire du moment, publient « Les derniers Bretons » (un titre révélateur) ou des thèmes poétiques très appréciables, mais les Bretons moyens n'y furent guère sensibles ; et les efforts linguistico-folkloriques de Luzel eurent le même sort. Cependant, dans la mesure où ce timide renouveau littéraire, amorcé par des gens de l'extérieur séduits par l'attachante Bretagne, ou par quelques spécialistes du cru, pouvait, comme à Bruxelles ou à Budapest, laisser place à une arrière-pensée politique, le barrage français allait être immédiat. La Bretagne, à cause du mythe de la chouannerie, passait pour une terre d'hostilité

latente à la politique de Paris. Celle-ci, n'appréciait pas le conservatisme électoral confiné des cinq départements. Et ce phénomène de renaissance, qui ne mordait même pas sur le peuple, excita le soupçonneux centralisme des Jacobins alertés, pratiquant déjà depuis longtemps la politique d'unification à tout prix et en tout sens reprise un siècle plus tard par Michel Debré. Des ordres furent immédiatement donnés dans les préfectures contre ce « séparatisme ».

L'Association Bretonne ayant adjoint une section historique à sa primitive et unique section agricole, fut suspectée dès 1854 et temporairement interdite. Lorsque Napoléon III vient faire sa tournée d'inspection en 1858, il s'attache à calmer les catholiques qui le reçoivent avec de symboliques arcs de triomphe et des acclamations significatives (122). Une légion d'honneur récompense le prélat auteur de ce ralliement : Mgr Brossays-Saint-Marc, qui est élevé également à la dignité d'archevêque de Rennes. Mais il ne s'agit pas de reconstituer la métropole de Dol et le diocèse de Nantes reste suffragant de Tours. L'Empereur qui défend les nationalités partout où sa politique peut y gagner, parle en français aux cornouaillais bretonnants, et glisse quelques phrases en breton à Rennes où peu de personnes peuvent comprendre. De retour à Paris, il s'empresse de faire dissoudre l'Association Bretonne, tandis que son ministre de l'instruction publique prépare un décret de francisation obligatoire des écoles.

Ces actes de défiance n'entament pas le loyalisme breton. Lorsque la France chancelle sous les coups de l'armée prussienne, seuls les fils d'Armor organisent une levée en masse, dite Armée de Bretagne, concentrée sur le plateau de Conlie. Mais comme il est impossible en France de se dire Breton sans déchaîner immédiatement la suspicion, le gouvernement refuse d'armer les 80.000 hommes et Chanzy fera porter le poids de sa défaite du Mans sur quelques-uns d'entre eux (123).

Le courant poussant à se vouloir français n'en est nullement contrarié, car la trahison ne pousse pas spontanément dans les âmes bretonnes et elles ignorent le vague panceltisme lancé par La Villemarqué. Mais Paris ne concevra jamais qu'il puisse exister un problème humain à l'Ouest. Et obnubilée de politique, la capitale n' imagine pas ce qui se passera fatalement en dépersonnalisant la province.

C'est par hasard que naquit le régionalisme breton, à l'issue d'une représentation d'un « mystère » en breton à Morlaix en 1898. Alors que l'idée fédéraliste et régionaliste hante déjà

maints cerveaux français politiques ou administratifs (124), les promoteurs de l'« Union Régionaliste Bretonne » vont vite en arriver à se quereller ou limiter leur action à un congrès-banquet annuel. Une Bretagne en petits drapeaux et coiffes a plus de place que les Bretons dans leurs programmes. L'esprit ambiant s'y oriente vers la défense des traditions en face du modernisme. L'exaltation du passé empêche de faire allusion à ce que l'on bâtira demain. Si l'on ajoute que l'origine socio-politique des participants était assez peu représentative de l'ensemble de la population, la III^e République ne pouvait manquer de témoigner à ces régionalistes beaucoup de méfiance, et ses sectaires beaucoup de malveillance (125).

Le drame initial de ce mouvement tardif venait de ce que dans un pays de passé hostile à la centralisation, il donnait la première place à tout ce qui différenciait le Breton du Français dans les cœurs et les esprits. Personne autour du marquis de l'Estourbeillon ne se rendait compte que précisément le Breton, conscient de son « retard », se voulait plus francisé, ce qu'il traduisait dans son esprit par « plus avancé ». Et la timide démarche en faveur de l'enseignement du breton faite auprès de Doumergue en 1909 put recevoir un ahurissant refus (126) sans que cela ne soulève d'autres protestations que celles des délégués et de leurs amis. Cette ténacité à se rattacher au passé fournit à Anatole le Braz des titres suggestifs : « La Terre du Passé », « Les légendes de la mort » ; et cette volonté de ne rien lâcher va devenir la plus grande constante du nouveau breton : en 1950 la confédération des cercles celtiques adoptera le nom de « Kendale'h » (Je maintiendrai) alors qu'une notion plus concrète du progrès eût dû imposer le terme : « Je bâtirai » !

Cependant le refus d'enseigner le breton suffit pour que le vagissant « mouvement breton », comme déjà il se nomme, éclate. Des irréductibles, appartenant aux milieux bardiques (127), aux étudiants et aux émigrés de Paris, précisent la position bretonne au sein d'une « Fédération Régionaliste de Bretagne » créée en 1911, ayant des préoccupations économiques, sociales et administratives aux lieux et places des thèmes religieux et de l'influence conservatrice de l'U.R.B. Nous sommes loin de l'exotisme breton de Gauguin, Heredia, Gide et Loti.

Mais tout cela reste maigre et tardif dans l'Europe des Nationalités. Tchèques, Slovaques, Finlandais, Latviens, Esthoniens, Lithuaniens, Polonais, Serbes, Roumains, Bulgares, plus conscients de leur nationalité et plus décidés,

agissent ouvertement en adversaires des centralismes de Berlin, Vienne, Constantinople et Saint-Petersbourg. Ils monopolisent à leur profit l'attention des Universités, Chancelleries, Trusts économiques et de la presse. La guerre de 1914 éclate comme une contradiction du capitalisme, et, à la fin de l'empoignade, satisfaction est donnée à tous ceux qui vivaient difficilement dans les états vaincus. L'Europe des nationalités née à Versailles va être celle des grands états vainqueurs et satisfaits à l'Ouest. Aussi Flamands, Alsaciens, Catalans, Basques et Bretons n'ont pas voix au chapitre. Ces derniers ont donné sans rechigner 240.000 des leurs à la France, aux Alliés, pour la guerre du Droit et de la Liberté (128). Seuls les Irlandais ont trouvé la force et l'énergie nécessaires pour arracher aux Anglais le droit de disposer d'eux-mêmes. Mais ils n'avaient pas cessé de résister aux Anglais depuis six siècles.

Empêché par l'évolution française même de s'épanouir, le mouvement breton, parti de zéro et très tard, voulut forcer les étapes en utilisant au mieux l'essentiel d'une base qui, suivant le goût du temps, reposait sur la langue et l'histoire, l'une mise au point par François Vallée, et l'autre magistralement réécrite par La Borderie (129).

Aussi en 1919 le redémarrage du régionalisme ne s'effectue pas mieux au milieu d'un peuple qui se comporte en vainqueur de la barbarie germanique, et qui ignore les enthousiasmes académiques des congressistes « bretons », ou (ce qui est plus grave), s'en moque à l'instigation de ceux qui avaient déjà tourné en dérision les maladroites des premiers bardes et du premier Parti Nationaliste Breton (130).

Entre les deux guerres la Bretagne ne va se donner qu'un mouvement d'isolés, de précurseurs. Le drame sera fait de l'existence d'un malaise d'expression politique, au sein d'un ensemble qui se sent français. Mais le gouvernement de la « nation » adopte la règle d'ignorer, puis de nier la matérialité des faits. Lorsque la France s'affaiblira, elle entraînera dans sa chute les cinq départements intégrés où il existe bien des militants patriotes, mais pas de sens collectif breton.

L'évolution nationaliste se dessine rapidement. Les régionalistes affadis et dépassés sont débordés par les partisans d'un fédéralisme international défini par « Breiz Atao » et le Parti Autonomiste breton (131). Mais au sein de ces groupes d'activistes il y a déjà des trainards pour qui les revendications culturelles sont assez préoccupantes (132). Pourtant le ton durcit, les revendications aussi. La destruction du monument

de l'Union et le sectionnement des voies à la frontière de l'Anjou font rire d'autant plus malicieusement que la presse et la police n'ont pas le beau rôle en recherchant en vain les jeunes audacieux. Mais les événements européens se précipitent, et les « autonomistes » en misant spirituellement sur l'axe Rome-Berlin créent plus un divorce qu'un choc psychologique entre le Breton de la rue et eux. Le gouvernement, gêné d'avoir à avouer que la France, protectrice des autres, a ses propres mécontents, tente de faire un procès d'opinion après une gaffe verbale d'un ministre (133). L'étranger exploite l'affaire alors que les choses ne sont ni graves ni profondes. Mais comme des satisfactions tardent, des dizaines de jeunes s'éduquent, formés par le canal de l'action politique des séparatistes Mordrel et Debauvais. Les plus Bretons de cœur répondent à l'appel d'un mouvement qui dote la Bretagne de tout ce qui lui manquait : des revues, des cours de breton, des sociétés folkloriques. Le mouvement « Breiz Atao » a d'ailleurs ses hommes modérés, ses extrêmes de droite ou de gauche, ses croyants comme ses athées. C'est un petit monde singulièrement actif où il y a tout ce qu'il faut pour représenter un peuple... Mais celui-ci boude à donner son adhésion, car l'anti-France de ces jeunes reste choquant, non seulement pour le profiteuse de la situation, mais pour le simple conformisme local d'un pays où les rubans à la boutonnière sont innombrables.

Si d'inévitables rivalités d'un jour ou des divergences idéologiques provoquent une marche parfois cahotante, l'idée néobretonne progresse assez pour qu'aux élections de 1936 chaque candidat soit amené à adopter une position vis-à-vis des revendications linguistique, économique, administrative et politique (134). Et ce qui ne s'était encore jamais vu arrive : des conseils municipaux réclament l'enseignement du breton (135).

Mais ceux qui avaient pris ce départ, et devaient sans cesse forcer l'allure, étaient le plus souvent des adolescents, obligés à la fois de s'instruire, de réfléchir, et de conduire leurs semblables, avec plus d'espoir au cœur que d'argent en poche. Il est permis d'être indulgents pour les erreurs de manœuvre, et sincèrement étonnés de l'ampleur des résultats obtenus en si peu de temps, chez une masse bien décidée à ne plus s'occuper d'elle-même, et ce au sein d'un état qui, sous des aspects altruistes, n'en est pas moins un modèle de centralisation.

Parmi les revues, « Stur » voulut donner une belle et séduisante image aux Bretons : l'exemple de l'Irlande et celui de la

Prusse. C'était trop s'éloigner des réalités et des possibilités : les Bretons n'ont jamais souffert ce qu'ont enduré les Irlandais, et n'ont pas non plus les élémentaires qualités et méthodes des Prussiens. Aussi la seconde guerre mondiale qui éclate pose le germe de l'indépendance pour les peuples de couleur (auxquels personne ne songe), mais pas pour les blancs qui l'ont perdue autrefois. La « drôle de guerre » provoque un loyalisme officiel en Bretagne, mais l'instabilité interne française n'a pas été sans ébranler les convictions intimes qui s'amolissent.

Paris ayant pris par la force des choses une place modeste, la période 1940-44 allait permettre de cristalliser la prise de conscience bretonne. Les éphémères tentatives ou réalisations politiques, culturelles et administratives hâtivement conçues, témoignent que la Bretagne possède enfin ce qui lui a toujours fait défaut : des hommes organisés. Le Comité Consultatif de Bretagne, créé en 1941 et préfigurant un futur Parlement Régional, l'école de formation d'instituteurs de langue bretonne, esquissant l'Ecole Normale Celtique, l'Institut Celtique de Bretagne ambitionnant de supplanter l'université classique, la parution hebdomadaire de l'« Heure Bretonne », organe du Parti National Breton, et celle du quotidien régionaliste « La Bretagne » donnant pour la première fois des informations à l'échelle des cinq départements, ont autant de résonance que le permettaient les contre-maîtrises de Vichy et des Allemands (136).

Dans cette époque troublée, les néo-bretons agissent sans tenir compte de la présence allemande. Aussi le jacobinisme excite-t-il contre eux les résistants aux cris de trahison à la patrie française ! Cela déclenche un sursaut maladroit mais symptomatique : une formation de volontaires, dite « Bezenn Perrot », combat ouvertement cette France qui n'a pas encore la victoire et qui tourne déjà ses armes contre les Bretons. Aux jours de la « libération » la justice du tripartisme christo-socialo-moscovite se sert, pour des motifs différents, de l'existence du Bezenn pour éliminer tous les audacieux qui avaient prétendu conduire cinq départements en marge de l'autorité de la Nation, redevenue plus que jamais « Une et Indivisible » (137).

Ce tardif essai d'auto-gestion partiel, réalisé pendant que la France, abattue par la Wehrmacht, repensait péniblement une doctrine étatique et une structure, a du moins matérialisé une évidence. Tout n'était pas pour le mieux un siècle et demi après la Rouerie et la disparition officielle de la Bre-

tagne, et des gens n'hésitaient pas à mourir pour le concept breton d'un avenir original.

Cependant la population, un moment mise à la mode dans la France provincialiste de Vichy, avait depuis trop longtemps perdu les qualités indispensables pour s'occuper de ses affaires. Même la décentralisation administrative la trouvait impréparée. En juillet 1940 ce furent les notables et le haut-clergé qui, une fois de plus, devinrent les cadres écoutés du pays. Or ils regardèrent instinctivement vers la légalité, c'est-à-dire Vichy, avant de se demander si Londres n'avait pas raison, et de se tourner vers ceux qui parlaient de la pérennité de la Nation et de la République aux micros de la B.B.C., d'Alger ou de Moscou (138).

De même qu'en 1789 la Bretagne s'était prononcée pour la Révolution, en 1800 pour l'Empire, en 1848 pour la République, en 1870 encore pour l'Empire ; qu'en 1914 elle avait été unanime à voler au secours de la Nation ; la Bretagne populaire, durant le temps de la « Révolution Nationale », s'est donnée d'abord à Pétain, puis ensuite avec autant d'enthousiasme à de Gaulle, d'abord en 1945, à la naissance de la IV^e République, et ensuite en mai 1958. Or la V^e République, pour la première fois dans l'histoire française, est née d'une action partie d'autre part que de la capitale, et dirigée contre elle, aux cris d'« Algérie Française » qui influent sur le cours de notre histoire depuis !

Cette fois encore, tandis qu'une catégorie de Français n'hésitaient pas à faire passer leurs intérêts au-dessus de tout, la Bretagne témoignait moins d'une originalité qui ferait valoir ses aspirations, qu'elle ne conserve ce constant conformisme des 80 % de oui. Démission nouvelle d'ailleurs, car pas un seul de ces oui ne recouvrait une volonté de réaménager la maison commune... pour le malheur du grand homme, et de la « petite » patrie !

Faut-il conclure que ce comportement féminin prédispose la Bretagne à subir, ou du moins à accepter ? Dans ce cas la mâle idée nationale ne s'est guère imposée à elle ! Il semble que cette conception (que l'Europe moderne commence à rejeter au fur et à mesure qu'elle ressent l'étreinte des blocs américain et moscovite) soit passée trop au-dessus d'elle pour une autre raison : la nature matérielle et morale typiquement sous-développée dans laquelle stagnent depuis près de deux siècles nos cinq départements.

CHAPITRE V

UNE « COLONIE » QUI S'IGNORE

Origine et nature du sous-développement.

Le sous-développement constitue l'une des contradictions fondamentales du monde contemporain. Et ce terme est un de ceux que l'on emploie maintenant à l'égard de la Bretagne. La situation qu'il recouvre naît dans la différence de production et de niveau de vie qui deviennent d'autant plus marqués que l'on s'oriente résolument vers la création d'une économie mondiale.

Cette préoccupante affaire trouble les consciences des uns et irrite celle des autres depuis une dizaine d'années. Avant de conclure sur ce problème, découvrons les causes de son apparition.

Analogue à ces théories qui doivent avant tout protéger un ordre établi, ou étayer une force révolutionnaire, le sous-développement, hier inconnu des économistes et des sociologues, fait aujourd'hui l'objet de définitions variées, dans lesquelles on recherche avant tout des critères. On parle de faible niveau de vie ou de revenu global par habitant ; de la difficulté de formation de capitaux locaux engendrée par le cercle vicieux de la pauvreté, etc... On le définit comme une situation découlant de ce que les ressources naturelles et humaines capables d'être mises en valeur ne sont pas suffisamment exploitées. Les spécialistes, Otto Bauer, Yaley, Nurkse, Popovitch, Leduc, Sauvy, se référant ou infirmant Karl Marx, donnent des explications apparemment satisfaisantes, à base de forte fécondité, grosse mortalité infantile, sous-alimentation, faiblesse de la classe moyenne, prédominance agricole, sous-emploi, etc... Certains même pensent

tout bonnement qu'il existerait des peuples « manquant d'initiative » et que, pour cette raison, les riches investiraient en or et en pierres précieuses, voire se feraient ouvrir des comptes en banque à l'étranger, plutôt que de stimuler l'activité de leur pays !

Ce serait mélanger des causes immédiates avec des conséquences du sous-développement que de les suivre aveuglément. Une forte population ne prédispose pas au sous-développement : voyez le bassin rhénan, la Ruhr ou les Midlands. Si l'individu est un consommateur éventuel, c'est aussi un producteur ; et s'il réclame des biens de consommation, son travail est une source d'accumulation. Souscrire aux seuls critères des spécialistes sus-nommés serait oublier le facteur « dépendance » qui est rarement traité, probablement parce qu'il répugne aux économistes élevés à l'occidentale, ou parce qu'il contredit nombre de citations marxistes, avec l'exemple de ces dominions qui débordent de vitalité.

En réalité, les définitions généralement proposées, sinon admises, ne concernent que les forces productives, et ne sont en fin de compte que des indications de sous-développement. Il est donc indispensable de pousser plus à fond l'analyse, et seulement ensuite de détailler certains aspects propres à la Bretagne.

Avant la révolution industrielle (qui coïncide en gros avec les suites politiques de la révolution française), le monde présentait une structure économique et sociale assez uniforme. Son agriculture, de faible rendement, était basée sur la propriété féodale, et l'économie marchande restait malgré tout rudimentaire, les échanges maritimes étant relativement occasionnels (139). Il n'y avait guère de différence qualitative entre un paysan breton, anglais, polonais ou turc, car leur état de force productive était à peu près le même. Force est de reconnaître que le sous-développement est contemporain de l'économie moderne, de l'industrie et du capital.

Et la preuve nous en est donnée par l'inégal développement de certaines régions au sein d'états reconnus évolués : Bretagne ou Gascogne en France, Haute-Ecosse en Grande-Bretagne, Mezzogiorno en Italie, Esthonie ou Lithuanie en Union Soviétique. Un pays sous-développé se caractérise donc par un retard des forces productives matérielles et humaines, causé par des rapports de production eux-mêmes en retard sur ceux qui existent dans les secteurs avancés. En d'autres termes, puisque les pays avancés ont tous un régime qui est soit capitaliste, soit socialiste, les pays sous-développés sont des

pays « dépendants » qui n'ont pas opéré leur révolution sociale. C'est la seule explication qui satisfasse devant la constatation que le sous-développement atteint, au même degré, des pays politiquement libres comme le Brésil ou le Mexique, une colonie comme l'Algérie, ou des provinces européennes comme la Bretagne ou la Sicile.

La révolution sociale bourgeoise, contemporaine de l'ouverture de la civilisation industrielle basée sur la houille et la fabrication de l'acier, a brisé des rapports féodaux médiévaux, mais elle ne s'est pas produite uniformément. Or durant le XIX^e siècle ce n'est que lorsque le développement des forces productives a atteint un niveau incompatible avec les rapports de production médiévaux que ceux-ci ont craqué, et ont été remplacés par des rapports de production capitalistes. On peut prendre deux exemples caractéristiques opposés, et voir les différences obtenues : la Grande-Bretagne s'est orientée toute entière vers l'industrie et le commerce international, la Hongrie s'est contentée de produire abondamment des denrées agricoles pour nourrir les autres. Il faut constater de même la rapidité de l'écroulement des principautés médiévales de l'Italie du Nord et Centrale, suivi de l'unification politique de la péninsule au profit des secteurs d'évolution économique et sociale rapide (140).

Partout les nouveaux gouvernements issus d'une révolution sociale consacrèrent la prise du pouvoir par une nouvelle classe d'extraction moyenne en regard des anciens tenants nobles ou religieux. Partout ils durent développer leur base économique à partir d'une structure politique reposant sur un substrat pré-existant et de nature impérialiste. Il leur fallait pallier la lenteur du rythme d'accumulation par le renforcement du capitalisme. On comprend mieux pourquoi ce processus, fatalement lent au XIX^e siècle, devait aboutir par la suite à un capitalisme d'Etat, et avoir sans cesse recours à une planification. L'un et l'autre sont devenus la règle de tout nouvel état accédant à l'indépendance depuis 1945, et également la règle pour les autres, plus anciens.

L'économie capitaliste-mercantile tire son origine de l'essor du « marché intérieur », limité par les frontières de la nation au cours du XIX^e siècle. Or ce marché exigeait une division sociale du travail, qui apparaît avec le développement de la production agricole marchande, transportée vers les lieux de consommation par le chemin de fer (141). C'est de cette époque que la rente en nature, versée par les paysans aux nobles propriétaires fonciers, a été progressivement remplacée par

un versement en argent. De la sorte une classe paysanne aisée et une bourgeoisie rurale évoluée naquirent et se développèrent, la première en amassant de l'argent, la seconde après avoir acquis la terre des féodaux en exil. Or ces paysans aisés et cette bourgeoisie constituèrent la toute première clientèle du marché national intérieur, et formèrent la première étape obligatoire vers l'apparition d'un capitalisme local. Tous deux purent employer leurs revenus croissants dans des opérations commerciales et usuraires jusqu'alors inconnues, afin d'accroître leurs revenus primitifs. C'est un fait historiquement reconnu du Conquet à Nijni-Novgorod, que ces opérations financières reposant sur le loyer de l'argent, ou la plus-value mercantile, ont précédé l'éclosion du capitalisme industriel. Celui-ci dépend seulement d'un développement historique et de circonstances spéciales qui n'ont pas affecté uniformément la surface du globe. Or plus le capital usuraire et commercial est développé quelque part, moins y est développé le capitalisme industriel (142).

Un rapide survol de l'évolution bretonne fera sans doute mieux comprendre ce processus. L'ouverture de la péninsule armoricaine par le chemin de fer permettrait à ses habitants de défricher intensément pour produire blé, pommes, primeurs, beurre et viandes demandés par une population rapidement ascendante. Ainsi les « Juloden » issus du maiguignage en sont venus à former une couche qui tire des revenus certains. La province se lance davantage dans cette agriculture marchande, tout en conservant une activité artisanale ; mais les capitaux accumulés ne vont pas stimuler une industrie. Une survivance féodale prédomine dans les esprits et dans la politique locale. Les premiers comices agricoles et syndicats ont été entre les mains des notables, et le sont restés : en 1950, parmi les 45 conseillers généraux de Loire-Atlantique, on pouvait encore compter trente noms à forme nobiliaire (143).

Mais l'accroissement de la productivité agraire reste historiquement en retard sur l'accroissement de la productivité dans l'industrie. Les rapports réciproques mondiaux, à l'indice 100 en 1850, atteignirent 320 en faveur de l'industrie dès 1890 ! En prenant ces résultats, on constate que la productivité d'un pays spécialisé dans l'industrie avait des chances d'augmenter de 60 % tandis que celle d'un pays volontairement spécialisé dans la seule agriculture ne croissait que de 20 % ! Or comme en économie mondiale ce sont les revenus des producteurs industriels (patronat et ouvriers) qui ont augmenté le plus rapidement, les lésés sont les consommateurs

agricoles de produits industriels. L'économiste yougoslave Yanez Stanovnik l'a démontré en se basant sur les rapports des Nations-Unies, indiquant que pour une quantité donnée de produits agricoles fixée à 100 en 1876-80, on ne recevait plus que 87 en 1900, 73 en 1926 et 64 aujourd'hui ! La cause de ce décalage provient d'une différence dans le degré d'organisation des groupes d'intérêts industriels et agricoles.

Ainsi les exportations locales : blé, primeurs, viande, beurre, poisson, ne couvrent même pas les importations (auparavant inexistantes en Armorique en dehors des produits de luxe) de la région parisienne ou du nord-est de l'hexagone national, de la même façon que l'exportation de riz et de houille du Tonkin ne couvrait pas les importations indochinoises de produits métropolitains. A Rennes ou Nantes, comme à Hanoi ou Saïgon, une classe de marchands et une bourgeoisie d'affaires sont arrivées à monopoliser le commerce local. Voilà des intermédiaires obligés entre les propriétaires terriens possesseurs des surplus agricoles, et les marchés extérieurs, ou même simplement locaux (144). Cela devait provoquer un exode des cadres. Les éléments hier dirigeants, qui ont survécu à la révolution sociale, sont sinon menacés, du moins affaiblis. Ils réalisent leurs avoirs en terres et montent vers la capitale, qui attire à la fois hommes et fonds nouveaux. Il s'ensuit une dislocation des rapports de classe dans les campagnes, et une dualité de tendance dans l'opinion. C'est d'autant plus néfaste que les deux thèmes en présence sont inadaptés. Les conservateurs regrettent l'ancien temps où ils étaient privilégiés, et se bornent à maintenir le plus possible, c'est-à-dire à retarder ou à freiner l'évolution. Les partisans d'idées avancées propagent au contraire des thèmes plus ou moins internationaux, sans essayer de les adapter localement aux circonstances. Et souvent la lutte sera circonscrite entre originaires et implantés (145).

Mais dans ces secteurs dépendants, l'évolution du capitalisme ne devait pas se borner à circonscire l'influence des structures médiévales. Il devenait urgent d'incorporer au système le territoire en question en y organisant la reproduction élargie dans des usines nouvelles, tout en conservant la reproduction simple de la terre. Tout naturellement une mainmise économique-politique, au seul profit de la métropole ou de la capitale, s'opère, car tous les grands ensembles relèvent directement du siège social situé dans la City de Londres ou dans les VIII^e et IX^e arrondissements parisiens. Tous les échanges commerciaux passent alors par des sociétés étrangères ou

extérieures au pays d'exploitation. Et ces puissantes sociétés anonymes font partie du Capitalisme Central, qui en tire des profits considérables, tandis que les marchands locaux ne sont plus que les intermédiaires indispensables (146).

Si nous disons profits considérables, et non pas développement du pays, c'est parce que le transfert de capitaux en vue de la production de plus-value n'a rien d'un mythe. L'économiste britannique Devons a montré que pour 1.000 livres sterling de capital exporté, le rapport était de 1.570 LS en 1881-93, puis de 4.170 LS en 1893-1904. De même pour 6.346 millions de dollars d'investissements américains à longs termes exportés hors U.S.A. de 1945 à 1953, les bénéfices nets affluant aux Etats-Unis ont déjà atteint 5.310 millions pour ces seules années de démarrage ! En 1956, malgré l'affaire de Suez et les tickets d'essence, la raffinerie de Donges a annoncé un profit de 2.728 millions d'anciens francs. En 1958 c'était la bagatelle de 46 milliards de ces vieux francs qui ont été versés par elle à Paris, soit presque l'équivalent du coût du barrage de la Rance, promis et ajourné faute de crédits.

La superstructure politique a, jusqu'à une époque toute récente, interdit pratiquement les investissements directs sur place. Toutes les petites banques, nées à la fin du XIX^e siècle, en vue de profiter d'éventuels développements locaux ont été absorbées par des établissements financiers plus importants, jusqu'à ce que le processus trouve son terme final avec ce Crédit Industriel de l'Ouest, couverture du Crédit Industriel et Commercial, de Paris, qui a englouti le Crédit Nantais. Et les agences et bureaux périodiques de ces serviteurs de la Capitale placent de préférence des fonds russes, argentins ou des emprunts pour les charbonnages, tandis que l'artisanat succombe à la concentration du commerce, et que les crises agricoles ébranlent jusqu'à la fraction de classe paysanne hier à l'aise (147). Comme le système politique maintient la rente en argent de la terre, il n'y a qu'une possibilité sûre : c'est l'achat de la terre pour son revenu en fermages, ou en vue de lotissements à la faveur d'un développement du tourisme (148). Voilà comment s'accroît le sous-développement et c'est ainsi que la Bretagne, pays de haute densité rurale, voit ses fils partir à raison de 60 % de jeunes de vingt à trente ans, parce qu'ils n'ont pas l'argent nécessaire au départ pour monter quelque chose sur place ; tandis que 20 % du sol reste en friche. Toute une colonisation de la côte s'opère par les directeurs d'hôtels, de casinos, de terrains de golf, tandis qu'à l'intérieur de la péninsule la possession du

sol tend même à devenir l'apanage de Parisiens ou de Marocains. Le système n'apporte rien de neuf, mais assure une main-mise plus complète sur la rente foncière des cinq départements, et une relève des profits commerciaux locaux amoindris par une dépendance plus étroite à l'égard de l'économie centrale (149).

Cette fusion du capitalisme usuraire et commercial avec la féodalité locale constitue un des traits caractéristiques de l'économie « coloniale ». Et les mariages entre les deux classes dirigeantes sont une autre illustration de ce qui donne à la France le meilleur soutien politique que la Bretagne puisse fournir, pour la poursuite et la consolidation d'une exploitation qui conduit au sous-développement (150). En fait il n'y a guère de meilleurs clients de l'industrie de luxe parisienne que les riches argentins, brésiliens, mexicains ou iraniens, etc. qui tirent leur fortune du sous-développement du pays dont ils constituent la classe dirigeante. Il est aisé en Bretagne de faire un tableau de l'origine des dirigeants de telle ou telle ville et d'y constater (toutes proportions gardées) des similitudes à Fougères comme à Lorient, à Saint-Brieuc comme à Nantes.

*

**

Mais dans la mesure où le pays se transforme en région reproductrice, des raffineries, des chantiers de réparation, des usines se créent, qui vont employer des travailleurs salariés. Ainsi apparaît la classe ouvrière, nouvelle venue dans l'arc-en-ciel social, qui précède dans le temps l'éclosion d'une bourgeoisie provinciale. Or dans tous les pays sous-développés, la bourgeoisie intermédiaire fait défaut. Cela accroît le déséquilibre social d'autant plus aigu qu'à côté de nombreux bras inoccupés, et contraints à l'émigration, les rares lieux d'industrie ne sont pas des zones en expansion dans un ensemble sous-développé, mais bien des secteurs d'exploitation de l'homme, avec des salaires qui sont souvent bien en dessous de ceux de la métropole ou de la capitale. Cela amène des foyers de tensions sociales d'une brutalité inconnue dans les régions normalement constituées. Fougères et Hennebont avant 1914, Nantes et Saint-Nazaire en 1953-55, ainsi que la récente insubordination des métallos briochins, sont la preuve de cette continuité de misère.

Le pouvoir central vient de reconnaître la qualification de « sous-développement » à certaines parties de son territoire. Mais pour la France parisienne, l'Algérie et la Bretagne ne

sont que des nuances dues au plus ou moins récent degré d'occupation du sol, et d'accaparement des leviers de commande. Or la décentralisation industrielle est incapable de remédier au sous-développement de par la nature des entreprises créées, qui font partie du système de reproduction élargie du capitalisme central (parisien en ce qui concerne les cinq départements). Les salariés employés participent faiblement à l'extension du marché intérieur local, parce qu'ils sont peu payés (50 % de moins parfois, alors que les prix des denrées sont les mêmes partout) ; et parce qu'ils restent d'effectifs très restreints. De plus on essaye de confiner le rôle politique à une majorité rurale. Cela rassure les stratèges de l'équilibre politique et ceux qui perpétuent un système religieux connu pour être rejeté aisément par le monde du travail industriel (151).

On prône l'installation d'usines de vingt salariés pour ne pas troubler la quiétude des conseils municipaux en place, mais personne ne calcule combien il faut de créations de ce genre pour absorber les 25.000 migrants annuels ! Et alors qu'en 1956 le tiers des salariés parisiens gagnait plus de 800.000 francs dans l'année, le pourcentage dépassait à peine sept dans nos départements. Enfin les données statistiques confirment que ce n'est pas avec des investissements capitalistes extérieurs privés que l'on transfère le capital des zones sur-développées aux régions moins avancées. Cet insufflement de capitaux privés ne tend qu'à tirer le maximum de profit du secteur d'implantation, et s'en va ensuite. Ainsi fit la Banque d'Indochine (preuve du total dédain pour le développement local), avant de réinvestir provisoirement en Ethiopie, au Brésil et jusque dans la prospère affaire d'algues Maton, à Pleubian dans les Côtes-du-Nord.

Ainsi donc l'expansion du marché intérieur, qui pourrait réduire le sous-développement en donnant naissance à une industrie locale active, demeure subordonnée aux possibilités d'achat de la paysannerie ; c'est-à-dire à la rupture d'un système d'économie des campagnes qui sont avant tout auto-consommatrices. Il est douteux que l'action planificatrice parisienne, à la suite des démarches du C.E.L.I.B. sorte jamais la Bretagne de son sous-développement. Ici, comme en Asie ou en Afrique, le sous-développement ne recule qu'avec des méthodes constituées en partie par la prise en main de la direction du pays et par une nouvelle orientation technique pour développer le caractère marchand de l'agriculture (152).

Seulement, lorsque l'industrie fait son apparition, une

contradiction naît et se développe rapidement sans détruire le malaise. Les entreprises créées par des capitaux sont liées à un ensemble métropolitain, puisque la production du pays dépendant est tenue de pratiquer des prix imposés ou contrôlés. Pour être viables, ces entreprises doivent réaliser le taux moyen de profit atteint par le point le plus évolué de l'ensemble national. Or comme les moyens de reproduction qu'elles emploient leur reviennent cher, elles ont une tendance à rogner sur le capital variable, constitué par les salaires distribués. Et ceci est tellement évident qu'un géographe de Rennes crut bon d'écrire dans un rapport de propagande que le premier avantage de la Bretagne en matière d'industrialisation était une population ouvrière docile qui se contenterait de 120 francs au départ (en 1955). Il est bien certain que de telles pratiques n'atténueront jamais un sous-développement d'origine économique, sociale et politique, au point qu'en Suisse le slogan est : « Pas d'économie saine sans bons salaires » (153).

Et ceci permet de réfuter la théorie courante du cercle vicieux selon lequel on n'investirait pas dans un pays sous-développé parce que l'épargne y est faible. A l'échange des billets de 5.000 francs, la Bretagne thésaurisait la valeur de deux raffineries de pétrole comme celle de Donges ! En réalité, les obstacles principaux, indépendamment de la recherche du seul profit, sont dans l'économie qui nous régit, l'insuffisance de marché intérieur, et la faiblesse de la composition organique du capital industriel. Ce sont des faiblesses insurmontables tant que se perpétueront les conditions de dépendance qui sont l'apanage de tous les pays sous-développés. C'est dire que la raison profonde du problème des pays sous-développés ne réside pas dans leur « retard économique », mais dans le système économique mondial, les poussant à s'industrialiser pour modifier des rapports économiques internationaux existants.

**

Ce qui hypothèque l'avenir.

La mise en valeur relative des cinq départements bretons au cours du XIX^e siècle a eu pour conséquence d'inciter la population à développer son style de vie. Mais il y eut vite un nombre de travailleurs bien supérieur à ce que l'économie manufacturière pouvait occuper sur place, et ce fut l'émigration forcée.

Une des raisons sous-jacentes de cette situation fut que dans les grandes lignes d'expansion du marché intérieur français, les chefs d'industrie recherchaient d'abord les moyens d'accroître la consommation métropolitaine. Aussi la politique, la finance et la ligne de conduite économique se conjuguèrent-elles pour retarder l'évolution locale de façon à ne pas créer de concurrence, et à ne pas perdre les bénéfices de ventes assurées.

Ainsi, tandis que le capitalisme triomphant détruisait la féodalité, qu'il remplaçait dans tous les secteurs dynamiques d'Europe, inversement il s'appuyait sur cette superstructure désuète, et s'en faisait un précieux allié, dans les secteurs les plus retardataires du continent : Andalousie, Sicile, Galice ou Bretagne.

Lorsque les dirigeants parisiens essayent d'expliquer les lenteurs du développement industriel en Bretagne, ils invoquent volontiers — argument très caractéristique de leur part — les difficultés qu'ils auraient éprouvées en essayant d'intéresser à des entreprises industrielles des capitaux autochtones. Certes la grande masse des détenteurs d'argent, à la recherche d'un placement, continue à préférer les investissements fonciers, l'achat de bijoux, l'usure, le commerce ou les emprunts d'Etat, plutôt que de risquer des placements dans l'industrie où les bénéfices ne sont pas automatiques (154).

Mais les tenants de ces arguments omettent d'attirer l'attention sur les liens qui existent entre d'une part le taux élevé de l'intérêt que les détenteurs de capitaux autochtones pouvaient obtenir grâce au maintien de la féodalité agraire, en se consacrant à l'exploitation systématique de la paysannerie par l'usure, et, d'autre part, le manque d'enthousiasme dont témoignaient ces mêmes usuriers face aux demandes d'investissements provenant de l'industrie.

L'interaction des facteurs politiques et économiques ainsi caractérisée ne pouvait qu'aboutir, en face du développement puissant des forces productrices à Paris, dans le Nord, à Lyon et dans l'Est, au blocage ou au ralentissement de l'épanouissement des autres provinces. A l'époque même où il prenait en France un caractère progressiste, ce capitalisme avait déjà, dans certains territoires métropolitains, une forme conquérante avec tous les traits du parasitisme. La systématisation, puis la cristallisation de cette forme d'économie devaient, à la longue, engendrer des disparités telles, dans l'hexagone national, qu'il deviendrait urgent d'y remédier. Mais il y a des maux qu'il ne faut pas soigner trop tard (155).

Si aujourd'hui Paris admet qu'il peut exister un problème breton, lié en partie au dépeuplement économique, ses dirigeants feignent de le dépeindre comme un effet de surpopulation. C'a été d'abord l'affirmation de cet état de chose par le premier ministre Debré, lors de sa venue à Rennes pour s'enquérir du malaise en février 1960. Et le général de Gaulle confirma cette optique, lors de son Tro-Breiz de la même année, en déclarant que s'il y avait effectivement un problème, c'était là le signe d'une Bretagne bien vivante, car il n'y a pas de problème avec les morts !

On peut naturellement ne pas admettre, ni expliquer, ces réalités comme l'intelligentsia française. Pour elle, en vertu du principe des vases communicants, malaise et problème peuvent être solutionnés rapidement à l'intérieur de la Nation. La phrase que M. Debré a fait démentir : « Il faut peupler le centre et dégager la Bretagne » est bien dans l'optique des grands groupes industriels qui s'appuient sur la V^e République. Pour résoudre des difficultés qu'ils appellent « nationales », ils font fermer des entreprises en Basse-Loire et ils suivent la ligne directrice du premier ministre, à ce détail près, qu'ils offrent de transplanter la main-d'œuvre alors inemployée dans leur Lorraine qui manque de bras (156).

Consciemment chez très peu de Bretons et inconsciemment chez la plupart de ceux qui s'éveillent aux problèmes économiques et sociaux locaux, cette irritante situation se cerne de la façon suivante : la Bretagne, autrefois de langue celtique, s'est assimilée au cours des âges une culture d'importation qui ne lui convient pas forcément — comme tout ce qui est adopté plus ou moins sous la contrainte —. De plus, son potentiel humain, inemployé sur place, va se diluer dans une vaste émigration où elle bouche les trous dans une population d'accueil encore compacte, au lieu de défricher des terres vierges à la manière des conquérants. Il n'est que de regarder n'importe quelle carte donnant la répartition des étrangers en France pour comprendre qu'effectivement, aux Belges et aux Polonais du nord et de l'est, aux Italiens du sud-est et aux Espagnols du sud-ouest, correspond bien l'afflux des Bretons dans le nord-ouest français. Et pas plus qu'il n'y a de foyers typiquement belges, polonais, italiens ou espagnols en France, il ne saurait y avoir de foyers bretons importants.

Or, non seulement il y a dilution et perte des meilleurs éléments pour la population bretonne aspirée principalement par Paris, mais il y a épuisement du terroir de départ. Il s'essouffle à « élever » des enfants qui vont ensuite contribuer

à la richesse d'autres secteurs lesquels bénéficient d'une valorisation à sens unique. Sans les Bretons, bien des cités banlieusardes parisiennes, la Beauce et de nombreux arrondissements normands, manceaux, angevins, voire aquitains, seraient moribonds. Revitalisés, ils ne tiennent pas à témoigner de cette transfusion, ce qui leur est facilité par l'appellation commune de « français ». Or, le coût de cet « élevage » — car il est difficile d'employer un autre terme — est considérable (157). Même en estimant à 80 % le nombre des migrants bretons qui n'ont reçu que l'enseignement primaire, cela fait dans les 155 milliards de francs annuellement. C'est là une charge qui n'entre évidemment dans aucun des bilans de la comptabilité régionale française, et dont cet Etat tend à faire — inconsciemment peut-être, mais le phénomène n'en est pas atténué pour autant, ni moins angoissant — un véritable tribut payé au mythe hexagonal.

Il faut aussi mentionner l'inégalité inhérente à la société malthusienne française, qui frappe les enfants des familles nombreuses dont la Bretagne est encore particulièrement riche (158). L'enfant unique, hier encore spécialité française, est incontestablement élevé avec plus de soins et d'attentions, du fait qu'on n'a que lui au foyer. Il est mieux aidé dans son travail scolaire, surtout s'il habite en ville ; cela lui assure un développement plus rapide que celui de ses petits camarades issus de familles nombreuses, lesquelles se recrutent surtout dans les classes paysannes ou ouvrières modestes. A égalité de frères et de sœurs, l'influence familiale est de surcroît moins favorable à l'étude dans ces milieux travailleurs que dans les familles possédantes. Les écarts peuvent, en effet, varier de 30 % entre l'enfant unique de cultivateurs et celui d'une famille d'occupation libérale, et de près de 40 % entre le rejeton d'une famille de cinq à six enfants de ces deux classes (159). La population bretonne est ainsi dans l'impossibilité de se situer au même niveau que les régions actuellement dirigeantes de France, et, qu'elle le veuille ou non, elle forme une réserve humaine servile dans laquelle on ne cessera de puiser que lorsqu'elle n'aura plus rien à offrir.

Non seulement dans les agglomérations urbaines, les enfants des citadins sont séparés dans des classes hiérarchisées d'où inégale valeur entre de futurs citoyens qu'on a théoriquement décrétés égaux, mais, de plus, l'enseignement français est un enseignement de classe. Dans les lycées, les fils d'ouvriers ou de cultivateurs seront mal à l'aise et dépaysés. Le fils de famille bourgeoise, habitué à lire et à

écouter des conversations relevées, pourra mieux suivre les cours de l'enseignement secondaire, et, pour « bûcher » le soir, son logement lui offrira la place nécessaire. A l'inverse, l'enfant de cultivateur ou de compagnon est isolé dans sa propre famille et connaît alors de nombreuses oppositions de comportement. Sur cent fils de manœuvres, trente-quatre passent au second degré contre quatre-vingt-cinq pour les professions libérales. Ce handicap du milieu naturel joue contre les premiers d'autant plus que le tiers de ceux qui sont notés « excellents » à l'école primaire, seront envoyés dans le secondaire. A l'Université, il n'y aura plus que 2 % de fils d'ouvriers, 6 % de fils d'artisans, contre 70 % de fils de professions libérales, chefs d'entreprises, propriétaires, hauts fonctionnaires, etc...

Ces inégalités causent une perte considérable de valeur humaine pour la Bretagne, dont certains relèvent avec étonnement le faible niveau, sans chercher à en connaître les raisons.

Or tout se passe comme si les classes privilégiées n'aimaient pas entendre évoquer cet avantage, tandis que leurs adversaires « avancés » n'apprécient pas exactement la défaillance des méthodes d'enseignement « gratuit » appliquées sans examen préalable du corps social.

L'enseignement bourgeois réservé au lycée et l'enseignement populaire cantonné dans les cours complémentaires font des Bretons une population dont la légère déficience temporaire vers les onze ans sera cristallisée et perpétuée consciemment pour le profit de ce qui s'intitule la Nation et ses diverses couches collaboratrices !

Et dans les classes terminales, aux rivalités qui opposent les élèves issus de Polytechnique à ceux sortis de Centrale ou des Arts et Métiers, s'ajoute la recherche des éléments de jouissance immédiats, de préférence à ceux qui assurent la survie d'une communauté.

Et dans ce peuple sourdement rongé dans ce qu'il y a de plus vital se développe une mentalité de vieux, car l'homme ne peut plus réagir comme au sein d'une collectivité dynamique. Si elles n'ont pas eu pour moteur le profit capitaliste, les générations précédentes de Bretons ont eu cependant un évident désir de s'élever. Mais dans une France qui accepta comme bouclier l'assoupissante loi Méline (160), chacun préféra s'orienter vers ce qui était « protégé » Tandis que les protections accordées aux uns condamnaient les autres, l'initiative et le goût de l'effort créateur des Bretons ne pouvaient

aller à contre-courant. Très vite la recherche de la sécurité (ou de ce que l'on crut tel) orienta vers les occupations urbaines, généralement fonctionnarisées, des éléments qui ne rêvaient que de cette petite retraite tant convoitée des parents qui ne l'avaient pas.

Le processus est identique à celui qui conduisit au même moment à tenir dans l'ignorance de leur langue celtique les petits bretonnants de naissance, afin qu'ils parlent mieux le français (appris pourtant de parents qui l'écorchaient consciencieusement !). Personne ne se soucia de savoir si l'aboutissement pour ces jeunes orientés serait le confinement dans une petite vie avec des petits moyens qui engendreraient inévitablement un petit esprit, avant d'aboutir à une petite disparition ! C'était assurément, de la part de ces parents, moins de la prévoyance que de la peur. Mais aujourd'hui le statut des fonctionnaires a pour effet la certitude d'être toujours mal payé, car l'homme n'est pas fait pour travailler, mais pour produire, ce qui est différent !

Il en va de l'homme comme des espèces animales qui développent certaines qualités à cause d'un danger ou d'une pénurie. Tandis que la difficulté peut être créatrice, la mollesse dans trop d'assurances conduit à l'inverse. A cet égard, au milieu de dizaines d'exemples, nous pouvons nous attarder sur l'image présentée par le Goelo, qui semble assez caractéristique de ce que sont devenues de larges portions de la Bretagne.

La fougère occupe des lieux abandonnés ou mal soignés : bordures d'enclos ou pâtures, où elle dispute la place aux joncs. La lande risque de revenir car l'ajonc n'est jamais bien loin. Tandis que les fossés s'encrassent, que les barrières pourrissent, on apprend que les fermiers renoncent à travailler les parcelles éloignées des fermes, car la main-d'œuvre se fait rare et chère dans ces campagnes où la densité dépasse encore les 100 habitants au kilomètre carré.

Paradoxalement dans cette Bretagne autrefois si mal desservie, c'est l'amélioration générale des chemins et des moyens de transport qui a fixé la nouvelle valeur des terres. Avec le tracteur, les hameaux peuplés d'exploitants lilliputiens qui réussissent à avoir un conseiller municipal profitent des crédits d'ouverture de nouveaux chemins et ignorent les grosses fermes isolées. De cette façon, le souci du mieux-être majoritaire prévaut sur la nécessité économique des vrais producteurs.

Dans une ambiance de fausse agitation, la campagne se « déruralise », colonisée par les pensionnés retirés sur cet Armor qui a perdu toute activité maritime depuis bientôt un demi-siècle.

Cette réserve d'équipages au commerce ou à l'Etat connaît le retour de nombreux retraités avant la cinquantaine, accrus des pensionnés terriens : militaires, gendarmes, fonctionnaires en tous genres, et les perceptions tendent à distribuer plus d'argent qu'elles n'en perçoivent !

Or, cette vocation fonctionnaire est terriblement conquérante chez une population qui, issue de la terre, n'en a pas perdu le goût. De multiples parcelles éparses, acquises par mariage, héritage ou achat, sont louées tant bien que mal à ceux qui restent agriculteurs, tandis que celles que dessert une bonne route sont gardées pour y bâtir la maison des vieux jours, autour d'un jardin potager. Cette médiocre aisance, jugée suffisante par des hommes qui n'ont jamais eu une conception de préparation de l'avenir, empêche toute évolution. Le pays vote plutôt à gauche, mais c'est du traditionalisme, rien de plus.

De cette façon, la terre échappe aux vrais paysans et les exploitations harmonieuses d'antan se pulvérisent par successions ou au contact de ce cancer qu'est la recherche quasi obligatoire d'une profession maritime ou urbaine pour le jeune qui veut percer.

Les bourgades ne représentent qu'un marché de consommation insignifiant. L'afflux des estivants l'été ne change rien, car son intensité n'est qu'un bref coup de fouet alimenté par de nombreux cousins se tassant chez les parents, tandis que les vrais touristes s'écrasent dans des hôtels de plus en plus rares.

Et dans cet étrange et apparemment heureux pays mourant, des municipalités gênées à cause de l'antagonisme entre les paysans et les retraités (qu'aggrave la propagande politique du jour), équilibrent chichement des budgets et des comptes qui, pour être honnêtes, n'en sont pas moins à base d'égoïsme. Lentement mais sûrement, à chaque lustre, plusieurs centaines de kilomètres carrés sont gagnés à un genre de vie nourri à des sources extérieures, peu contestées et dont l'idéal, dit breton, n'est que la totalisation de mesquins petits confort personnels.

*
**

En milieu urbain, où l'industrie est le moteur de la vie, on constate la même désuétude. Ainsi à Nantes, les Ateliers et Chantiers de Bretagne, montés en société en 1909 pour prendre la suite des Ets de la Brosse et Fouché créés en 1874, ont été à la pointe du progrès naval dans le domaine des bâtiments légers ou de servitude pendant cinquante ans. En collectionnant des records mondiaux (161), ils témoignaient de la valeur professionnelle de leurs 3.500 techniciens et ouvriers. Mais les commandes de la Marine Nationale, du fait qu'elles étaient à la fois assurées par l'accroissement du programme naval entre les deux guerres, et assujetties à des délais de livraison peu impératifs, eurent pour effet d'inciter les travailleurs à en prendre un peu à leur aise, tandis que la comptabilité, sûre des affectations sur le budget, ne s'en souciait pas outre mesure (162).

De ce fait, patronat et salariés s'endormirent sur les lauriers d'une situation admise comme quasi assurée. Aussi, lorsque les effets de la seconde guerre mondiale se tassèrent avec la reconstruction de la flotte commerciale française, cette entreprise ne comprit pas que son esprit corporatif devait changer. Et ce, d'autant plus que son parc de machines-outils accusait un âge moyen voisin de trente ans ! Lorsque la concurrence se déchaîna dans la construction navale, ce fut l'effondrement (163) d'une entreprise aussi protectionniste que toutes les autres firmes françaises et qui n'avaient plus de « Bretagne » que le nom. (En effet, une très grande part des actions étaient détenues dans les portefeuilles hors de Bretagne, tandis que 9 des 12 administrateurs de la société résidaient à Paris.)

Le véritable caractère d'engourdissement imputable à l'intelligentsia nantaise se révéla lorsque des communiqués à la presse financière et locale en Juillet 1960 montèrent en épingle les résultats des négociations commerciales, qui n'étaient, en faits, que des accords de licence. Pour éviter un effondrement complet, les A.C.B. en étaient réduits à fabriquer des compresseurs ou de la robinetterie sur les plans des firmes américaines de Laval, Rockwal ou Blanck Sivalis, ou un réducteur Stoeckicht, et des machines à sac Gartemann et Hollmann, d'origine allemande comme le diesel Pielstick devant rénover la flotte israélienne refondue à Nantes.

Dans ces A.C.B., un moment fiers de leurs 5 millions de C.V. d'appareils moteurs marins construits, personne ne s'inquiétait, dès avant la guerre, de ce qu'il s'agissait de procédés ne demandant pas d'études aux cerveaux nantais : Rateau (La Courneuve), Bauer-Wach, Diesel (Maschinen Augsburg Nurn-

berg) Vulkan (A.G. Weser, Bremen) ou Cockburns (Glasgow) etc... fournissaient les plans. Les créateurs élaborateurs bretons du début du xx^e siècle se retrouvaient finalement rétrogradés au rang de vulgaires copieurs.

Dès lors, la tentative un peu disparate, sinon concurrente menée par les parlementaires de Loire-Atlantique, la municipalité nantaise, les syndicats ouvriers et la direction des Chantiers de Bretagne (en profond désaccord les uns avec les autres lors de la crise sociale de Basse-Loire en 1955) devait être une sorte d'action à contre-courant, était presque perdante d'avance. Elle ne mobilisa tant de monde que parce qu'on en était arrivé à la condamnation et à la fermeture prochaine, par pression gouvernementale, d'un des plus gros dispensateurs de salaires de la ville.

Dans une province manquant de grosses entreprises, la menace, dans sa seule région un peu industrialisée, n'était pas la concurrence ou le chômage, mais tout bonnement l'élimination. Tout Nantes en 1960 s'apprêtait à payer le coût d'un manque de cohésion, de vitalité et de prévoyance. Depuis trop longtemps mise en remorque, la grande cité frisait la catastrophe aux signes visibles de rupture de câble.

Cette conjonction de l'évolution rurale en Goelo et industrielle à Nantes n'est pas sans ressembler à un lent suicide collectif, du fait même qu'il n'y a pas en contre-partie le déclenchement d'une réaction tant soit peu importante. C'est la lente et irrémédiable démission d'une population « débousolée » et qui n'en perçoit même pas le caractère honteux et craintif. Il n'est pas moins symptomatique que ces régions soient précisément celles qui envoyèrent au Parlement de la IV^e République des hommes qui ne proposaient rien sur le plan régional (164).

Pour enrayer cette agonie ne peut-on songer, sur le vu de ce qui se passe dans les régions d'économie moderne, que la productivité conduit à multiplier les emplois nouveaux au lieu d'en supprimer (165). C'est un fait d'expérience que le nombre des sans-travail et des inemployés est bien plus élevé dans une région sous-développée que dans un secteur industrialisé, même en période chronique de dépression (166). Car si la population est mal répartie, il devient impossible d'assurer le plein emploi, sans opérer des réductions douloureuses.

Le cas de la Confédération Helvétique est peut-être un des plus remarquables. Après le sacrifice volontaire de son agriculture, la Suisse a su employer tous ses habitants et a même dû embaucher 200.000 travailleurs étrangers. Cela n'a pu se faire que par l'utilisation des cerveaux des hommes, alors

que le malthusianisme français voisin, porté à fournir à chacun beaucoup de peine pour occuper tout le monde, connaît un déséquilibre provincial généralisé (167).

Les possibilités de travail existent partout. On les déclenche préalablement en pays socialistes pour constater ensuite que les fruits rapportés sont abondants. Mais avec le capitalisme qui nous régit, sans que nous puissions guère le modifier, on s'astreint à déceler, au préalable, une rentabilité minima qui ne peut exister que dans certaines conditions. C'est donc là que réside la principale des difficultés à résoudre.

Il faudra bien se rendre à l'évidence, en Bretagne même, que produire du blé ou pêcher des tonnes de merlus est moins intéressant que de fabriquer des appareils de mesure ou des réacteurs, parce que beaucoup de collectivités humaines peuvent faire du blé ou se livrer à la pêche dans des conditions données, mais tout le monde ne pourra pas fabriquer des instruments de contrôle ou des moteurs. C'est là que réside la supériorité de l'économie industrielle sur l'économie agricole, l'une n'empêchant d'ailleurs pas l'autre : la richesse des Pays-Bas ou du Danemark doit autant à Philip's ou à Burmeister et Wain qu'aux tulipes et au bacon. En ce qui concerne la Bretagne, l'exportation hors des cinq départements de matières premières, comme le kaolin ou le minerai de fer, est une hérésie économique : d'un kilo de minerai de fer exporté 50 c., on pourrait retirer bien plus en y incorporant du travail et des salaires. Il faudrait le transformer en machine électrique (6,50 NF. le kg), ou en appareil photo (62 NF.), ou en horlogerie (124 NF.), sinon en matériel aéronautique (149,20 NF.) ; ces productions étant, bien entendu, des exemples. Cela ferait des emplois et des salaires qui font gravement défaut à notre économie régionale et qui, par leur nombre et leur consistance, donneraient alors l'aisance aux ruraux produisant des biens consommables, ainsi qu'à toutes les personnes travaillant dans le secteur tertiaire.

L'objection financière qui revient constamment dans cette perspective est la meilleure façon de ne rien vouloir comprendre et de s'obstiner à voir les choses de si près qu'on finit par ne plus rien distinguer du tout. Les apparences sont alors fallacieuses, car les questions de prix de revient et de rentabilités financières ne font que traduire des défauts inhérents aux structures régionales en régime néo-capitaliste. Comment ne pas réagir devant la constatation qu'un pays agricole comme la Bretagne souffre d'un évident manque d'emplois, mais que la population vend toujours du lait frais ou du pois-

son de marée, pour acheter en ville du lait condensé ou des filets de poisson préparés venus d'ailleurs, et qu'elle extrait un minerai de fer exporté, alors qu'elle doit acheter au dehors l'acier nécessaire à ses machines ?

Le chemin de la vérité passe par un bilan et une balance des comptes qu'il faudra bien faire. Mais il faut d'abord que la population soit informée de sa véritable situation et des conséquences inéluctables si l'on ne réagit pas. Or, ni l'enseignement, qui ignore les lois économiques régionales, ni les journaux détenus par des castes politiques sinon sociales, ne remplissent leur rôle. Le premier reste sur ces affaires empreint d'un dogmatisme qui date, et les seconds vendent du papier publicitaire ou font de la propagande. Si cela permet à quelques profiteurs de perdurer encore un peu avec la mentalité du « c'est toujours cela de gagné », une aussi courte vue fait que l'on risque de ne jamais pouvoir se débarrasser.

Cela nous amène à faire un rapide survol des classes sociales et de leurs antagonismes dans nos cinq départements, pour tenter d'y trouver peut-être d'autres explications qui serviront à ceux qui, envers et contre tout, se refusent à laisser ces circonscriptions à la dérive. Le grand historien écossais, Thomas Carlyle, a expliqué que l'humanité n'est rien, que c'est l'homme qui est tout, l'histoire et l'avenir ne se définissant que par l'action d'hommes bien trempés.

En définitive, la démocratie occidentale, et spécialement celle que l'on conçoit à Paris, risque de nous faire mourir d'un mal qui ne pardonne pas et qui consiste à ne vouloir rien changer du tout, ce qui aboutit généralement à changer un jour tout à la fois ! Mais alors dans ces craquements et ces gouffres béants, il y aura bien plus que la Bretagne à s'engloutir !

**

Classes sociales et antagonismes.

L'égoïsme et la courte vue reflétés dans les critiques que s'adressent les divers groupes sociaux sont les raisons secrètes des arguments avancés par les interlocuteurs, incapables de définir les causes des maux réels dont ils souffrent. Le cultivateur trégorrois ignore comment se fait le cours mondial des graines qu'il récolte, et l'ouvrière bigoudène n'a aucune idée des consommateurs des poissons qu'elle vient de mettre en conserve. La révolution industrielle qui a rapproché les

hommes, et l'universel abaissement des prix de revient, font qu'il existe un bien-être qu'on veut adopter sans le comprendre. Et tandis que tout s'est modifié dans les faits depuis soixante quinze ans, à peu près rien n'a changé dans les esprits. D'où ce trouble d'individus entraînés à agir presque internationalement, mais dont la pensée reste encombrée de concepts périmés.

D'où, amplifiée des rancœurs opposant les petites gens aux gros possédants, l'impression de dévisager une pyramide sociale contestée où des chefs d'entreprises déclarent que l'élévation du prix de revient, par accroissement des charges sociales, empêche de faire des bénéfices. Beaucoup se plaignent des augmentations de salaires, des difficultés à trouver de l'argent frais et protestent contre les impôts. Mais ceux qui n'ont jamais voulu effectuer une modernisation de leur entreprise, se tournent vers ce même Etat pour réclamer un protectionnisme assurant la survie de leurs usines désuètes, aux compagnons mal payés.

Les ouvriers, eux, commentent amèrement les bénéfices inscrits dans les compte-rendus d'assemblées générales et se détournent d'un gouvernement qui met les forces policières au secours des capitalistes. Phénomène nouveau dans les conflits sociaux : depuis 1953 en Basse-Loire, l'opposition salariés-patronat mue en révolte contre l'Etat parce que celui-ci, devenu directement ou indirectement un des principaux employeurs ne procède pas autrement que les directions parisiennes privées.

Les nivellements du monde moderne par la base jettent dans ce conflit les employés, payés au mois, qui se veulent différents des salariés horaires, mais qui ne peuvent plus rester dans les classes moyennes. Les commerçants, souvent petits boutiquiers à activités multiples, voient leur sort empirer et se plaignent d'exactions fiscales. Ils ne veulent pas convenir de leur trop grand nombre, coincés entre les ouvriers qui les accusent d'augmenter les prix à chaque hausse de salaires et les chaînes de magasins multiples qui leur ôtent leur clientèle urbaine.

Chez les paysans, qui remarquent que trois fils de cultivateurs sur quatre ne peuvent pas s'installer, l'étroitesse de la trésorerie des fermes fait secrètement regretter la cherté des produits alimentaires du temps de la pénurie nationale. Ils souhaitent de l'Etat, qu'ils n'aiment guère eux non plus, une protection illusoire. Et comme ils sont encore nombreux électoralement parlant, ils contribuent à rendre le chaos insur-

montable par rancœur contre la ville qui détient les moyens de pression politique.

Enfin, les fonctionnaires font aisément l'unanimité de la société contre eux, du fait que l'Etat est regardé par chacun comme l'Ennemi. Le respect mystique à leur égard, ayant cours en Allemagne ou en Union Soviétique, est inconnu d'une province qui verrait plutôt en eux des « budgétivores » ne faisant rien ou faisant mal. Trop nombreux à attendre une retraite avec des bas traitements, ces hommes rétorquent en faire assez pour ce qu'ils reçoivent.

Cette absence généralisée de la notion de l'intérêt commun provient sans doute de l'oubli d'autres liens inhérents à la communauté de vies qu'on ne peut négliger ou réduire à la théorie de la lutte des classes. Propriétaires terriens, fermiers, exploitants et ouvriers agricoles sont liés entre eux, qu'ils ressentent ou non cette identité de sort, par le problème de la terre et celui de la place de l'économie agricole dans le monde moderne. Ouvriers, employés, commerçants, fonctionnaires et haute bourgeoisie sont, avant tout, des groupes d'hommes vivant en ville, qu'ils se côtoient ou non. Et c'est la mer qui est la raison d'être des pêcheurs, des équipages et des officiers de la marine marchande. A l'intérieur de ces trois genres de vie qui s'ignorent le plus souvent par une incompréhension plus ou moins entretenue, il y a moins lutte de classe entre eux qu'hostilité sourde entre ceux qui ont la direction des affaires — et en profitent — et ceux qui la briguent.

**

Pays foncièrement agricole, la Bretagne a tout naturellement la base de sa société constituée par des personnes œuvrant dans le secteur primaire (producteur de biens de consommation alimentaire) : 54 % d'après le recensement de 1954 (168). Si les primeurs de Saint-Malo et de Roscoff, les chevaux du Léon, les fraises de Plougastel, le muscadet nantais, les pies-noires vannetaises, le sarrasin d'argoaat ou les pommiers du pays de Rennes arrivent à masquer par leur renommée, une structure post-médiévale, il n'en est pas moins réel que les conditions de travail des paysans voient des journées harassantes de quatorze heures en été précéder un chômage occulte de soixante à cent vingt jours ensuite. L'amélioration tangible, par rapport à 1860, se borne à ce que chacun mange mieux et à sa faim (169). Mais ces résultats ne récompensent que mal tant de difficultés, et en admet-

tant que ces cultivateurs puissent produire trois fois plus de beurre, de viande et d'œufs, ils seraient encore à la moitié de ce qu'obtiennent les Danois.

Les emblavements exagérés, l'usage trop parcimonieux d'engrais, le manque de sélection du cheptel (170), joints aux motifs psychologiques qui font substituer quantité à qualité, n'expliquent cependant pas tout. A la fin de la deuxième guerre mondiale, sur 16.500 apprentis agricoles, il n'y en avait pas 1.400 placés hors de leur famille, et on ne décerna que 17 brevets ! 96,7 % des agriculteurs traînent un boulet du fait qu'ils ne bénéficient d'aucune formation technique autre que celle de l'école primaire ! Dès lors, il y a une constante déformation de la taille des exploitations liée aux possibilités non pas techniques, mais humaines. Tel fermier, commençant sur 10 hectares, en exploitera 15 et parfois jusqu'à 20 ou 25 lorsque son aîné pourra l'aider, mais cet espace se réduira inévitablement lorsqu'il faudra installer les jeunes ménages. Cela crée la condition si fréquente d'exploitants à la fois propriétaires et fermiers, dont il est douteux que la Bretagne lui soit redevable d'un meilleur façonnage des sols, ce qui complique singulièrement les opérations nécessaires de remembrement (171).

L'absence de véritable marché local place ces producteurs sous la dépendance des Halles de Paris, qui font les cours et restent le principal débouché (172). Dans les coopératives et les syndicats qui se multiplient depuis deux générations (173), on parle davantage de prix et de législation sociale que des questions techniques salvatrices, ce qui est assez fâcheux dans une région où grâce à l'autoconsommation il n'y a guère de cultures possibles qui ne soient pas encore peu ou prou tentées, à une époque de spécialisation. Cette polyculture, sur des exploitations lilliputiennes, impose souvent un quasi esclavage par manque d'argent.

Or, vu l'incertitude des prix, les paysans se montrent réticents devant une augmentation indispensable des récoltes, parce qu'ils sont habitués à ce que l'abondance entraîne un effondrement des cours, risquant finalement de ne jamais récompenser les investissements et les efforts déployés. Il y a perpétuation de malthusianisme économique : on préfère travailler moins et produire peu et cher, plutôt que d'assister à un accroissement de 10 ou de 15 % des rendements qui fait finalement tomber les cours de 70 à 80 %.

Première victime du marché, cette paysannerie laisse le stockage, la transformation et l'acheminement des denrées

produites à des hommes qui n'appartiennent pas au secteur primaire et ont d'autres intérêts (174). Mais comme les guides et animateurs du monde rural hésitent à opérer des changements pour ne pas heurter des susceptibilités diverses, la masse paysanne peut brutalement exprimer un sentiment de révolte. Ainsi, dans le canton de Saint-Nicolas-du-Pélem, que les jeunes désertent en masse, si 28 % des adultes vont à la messe et 72 % font encore leurs Pâques, ce corps électoral ne donne pas moins de 45 % des voix exprimées à des candidats communistes. Les petits propriétaires deviennent sensibles à la gauche, pour échapper à l'influence indiscreète et intéressée des grands, et d'autre part le manque d'argent (ils ont les moins bonnes terres, rappelons-le) leur ôte la possibilité, connue des fermiers, d'arrondir leur exploitation.

Dans de nombreux cantons, ce comportement de prolétaires en puissance conduisit à tenter d'évincer les notables qui dirigeaient les principales organisations professionnelles (175). Plus récemment, des jeunes éléments dynamiques et évolués du pays nantais ont essayé de commercialiser eux-mêmes leurs récoltes, tandis que d'autres organisaient une volontaire coopération dans la production, initiative fort originale dans une contrée malgré tout conservatrice (176). Il y a là des efforts capables de remédier au manque de représentation efficace de la paysannerie qui devait jusqu'alors faire les frais d'une action syndicale et coopérative canalisée par des autorités sociales détenant les postes-clés et contrôlant au départ la masse de leurs fermiers. Copiant les industriels qui mettent à profit la liberté individuelle pour rompre l'emprise syndicale dans les ateliers, ces guides agricoles d'ancien style retardèrent les lois sociales en tablant sur l'action protectionniste gouvernementale qu'ils influençaient (177).

La motorisation ne pouvait combler tous les retards, d'autant plus que les achats massifs avaient souvent pour motifs profonds le désir de paraître à la page, et la volonté de retenir les jeunes (178). D'autre part, l'utilisation de l'engin se réduit à quelque 268 heures par an (au lieu de 520 nécessaires à un amortissement normal), sans grande utilisation d'outillage approprié, et n'a guère libéré de chevaux ou de main-d'œuvre. Ce fut même une des causes de l'endettement paysan actuel. L'accroissement de la valeur vénale des sols de 35 à 95 % suivant les régions entre 1953 et 1960 ne doit pas faire illusion ; c'est la conséquence de la terre valeur-refuge et de la très forte demande dans un pays surpeuplé, plus que le signe d'un accroissement de richesse (179).

Aussi, pour une population de l'ordre de 7 % de celle de la France, la situation des paysans bretons ne donne en fin de compte qu'une richesse vive de 4 %. En 1950, année de bons prix agricoles, les petites fermes de 5 à 10 hectares de Basse-Bretagne enregistraient une perte de 22.600 francs à l'hectare. Chaque travailleur toucha l'équivalent de 51 francs de l'heure, et souvent bien moins. Cet aspect humain réduit la valeur des chiffres qui placent le Finistère au troisième rang des 90 départements français, la Loire-Atlantique au cinquième, suivie par les Côtes-du-Nord et l'Ille-et-Vilaine, et le Morbihan au vingt-cinquième. Dernier témoin des difficultés latentes du monde paysan : la vague de mécontentement qui, pour la première fois dans l'histoire, vit les cinq fédérations d'exploitants se grouper en tant que Bretons et protester contre leur situation au sein de la France, durant l'hiver 1959-1960, et passer à l'action directe au printemps 1961.

Or, des enquêtes révèlent qu'il n'y a guère plus de 15 % des agriculteurs à connaître un degré d'aisance faisant du métier de la terre une véritable situation (180). Du moins, ces révélations chiffrées permettent-elles de mieux comprendre les causes des lamentations et des comportements qui empêchent bien des mesures d'être efficaces, telle cette anecdote : en 1955, les gelées de juin ayant compromis le quart de la récolte de pommes de terre, le ministère proposa d'attribuer des dommages aux sinistrés. Les déclarations de pertes furent si nombreuses, atteignant les 9/10^e des surfaces plantées, que Paris conclut à l'urgence d'importations massives pour éviter la disette... ce qui perturba naturellement un marché encombré !

**

Le long des côtes, les marins-pêcheurs forment un petit monde de 25.000 producteurs où l'introduction et la généralisation du moteur permet la pratique ininterrompue d'un métier réduisant à fort peu de chose la catégorie des marins-paysans d'autrefois. Il reste cependant une dualité de travail : la pêche artisanale, lente évolution d'une pratique remontant au moyen âge, et la grande pêche, de plus en plus industrielle, dont la part de production ne cesse d'augmenter d'année en année (181).

La pêche artisanale, encore la plus importante et régissant jusqu'à des ports comme Le Guilvinec, Etel, Quiberon ou Le Croisic, fait de la peine des hommes le moteur essentiel qui doit se plier aux impératifs d'évolution : abandon du

canot pêchant en vue de son clocher pour des chaloupes qui, les fonds se raréfiant, obligent à armer des navires de près de 100 tonneaux, qui vont chercher le thon au Portugal et la langouste en Mauritanie, etc... Dès lors, bien avant d'autres activités bretonnes, la pêche en mer tend à devenir une sorte d'industrie avec ses commanditaires, ses cadres, son personnel, tout en conservant ce statut de marins associés basé sur le rendement collectif. 88 % des bateaux de pêche appartiennent à un patron-propriétaire, soit près de 2.500 embarcations de moins de 5 tonneaux montés par des retraités et abaissant d'autant la productivité, tout comme ces vieux exploitants agricoles finissant leurs jours sur quelques hectares.

Les variations des pêches saisonnières qui forment le plus clair des recettes (182) sont aggravées du fait que ce ne sont pas les marins-producteurs qui déterminent les prix de vente du poisson, mais les mareyeurs et les conserveurs, dont ils dépendent à peu près intégralement par manque d'organisation de vente syndicale appropriée. Et comme la solidarité reste toujours un mythe, les dépôts de rôle ou les rejets de poissons à la mer pour peser sur les cours dans un port, restent des armes émoussées auxquelles on préfère le recours plutôt qu'à une intervention étatique.

Si l'on ajoute le fait que le pêcheur est en mer près de 250 jours par an au lieu de 150, comme autrefois, et que l'écart entre le coût d'un bateau et des engins de pêche n'a rien de comparable avec celui de la vente des poissons, l'armement tend à passer de plus en plus aux mains d'actionnaires étrangers à la profession, tandis que les Bretons ont moins d'engouement pour une activité aléatoire et qui n'est pas de tout repos (183).

Mais la pêche artisanale, en fournissant le plus clair des apports de valeur en sardines, thons, maquereaux et crustacés, tend à s'effacer devant les pêches réalisées par les 12 % de bateaux, propriétés de co-armateurs ou de sociétés d'armement. Si l'essor de Lorient-Keroman est connu (183), Concarneau qui recevait ses 7.000 tonnes de poissons en 1938 uniquement de la flottille artisanale, voit maintenant 25.000 des 35.000 tonnes déchargées provenir du seul chalutage. Là aussi, le coût d'un bâtiment de 28 mètres, mû par un moteur de 300 CV (et il en est de bien plus importants avec les morutiers malouins de 1.500 tonneaux embarquant 50 hommes), pose des problèmes complexes que l'auto-financement local et le recours au Crédit Maritime ne peuvent toujours solutionner. De plus, comme dans toute activité industrielle, il

se creuse un fossé entre ces marins-pêcheurs, dont la situation se rapproche de celle des salariés d'usines, et les propriétaires des moyens de production. Une première grève annonciatrice a éclaté à Lorient en 1957.

Ainsi, apparemment dégagés des pressions subies par le paysan, ces hommes de la mer connaissent une crise inhérente à un système de production où l'inorganisation et l'individualisme viennent aggraver l'obligation d'adopter des méthodes de « marché commun » (185). Et la concentration des équipages à 84 % dans les quartiers maritimes atlantiques, contre 47 % en 1880, année où la Bretagne comptait 45.000 pêcheurs, n'est sans doute pas la fin de cette évolution des pêches maritimes.

* *

Les secteurs secondaires et tertiaires, pour conserver la classification de Colin Clark (définissant dans l'un les activités de production industrielle et énergétique, et dans l'autre, les activités issues du commerce, des transports, des services publics et privés et les professions libérales) représentaient 23,5 et 28,5 % des Bretons actifs, au dernier recensement. Mais le rang tenu dans la cité (car il s'agit là, le plus souvent, d'hommes essentiellement urbains, à l'inverse du secteur primaire fondamentalement rural ou maritime), oblige à associer le directeur d'usine du secteur secondaire, par exemple, avec le grand négociant importateur du tertiaire. Aussi est-il plus commode de revenir à l'étude des groupes sociaux.

* *

En haut de la pyramide sociale, quinze mille personnes comprenant les grands propriétaires terriens, banquiers, négociants, chefs d'entreprises, ingénieurs supérieurs, hauts fonctionnaires, notables spirituels ou politiques, forment la poutre maîtresse de la voûte sociale. Ils sont essentiellement concentrés dans Rennes, métropole universitaire et administrative, et dans le grand centre commercial et industriel qu'est Nantes. Deux éléments différents s'y côtoient, qu'il convient d'éviter de mêler plus qu'ils n'y tiennent eux-mêmes : la noblesse, qui n'a plus son monolithisme d'antan, et la grande bourgeoisie, caractéristique de la société républicaine.

La noblesse, qui détient encore 40 % des terres dans l'intérieur de la péninsule et dans l'Est, a moins de loisirs et de

goût à assumer l'orientation d'un peuple rural égalitaire, et elle quitte depuis longtemps le cadre provincial désuet de ses quartiers rennais et nantais pour Paris (186). De même que son allié, le notaire de campagne, ne dirige plus l'argent disponible vers la terre (il est remplacé par le banquier qui canalise l'épargne vers l'extérieur), la terre, en changeant de mains, ne réclame plus l'armature traditionnelle, où la préoccupation conservatrice de ces nobles confinait le pays dans un isolement qui leur apparaissait salutaire.

En s'orientant vers Paris et l'activité capitaliste, les éléments les plus dynamiques de cette noblesse ont survécu à l'effondrement de leur caste : l'appel de capitaux offrait précisément l'évasion recherchée, et tandis que des alliances redoraient des blasons ternis, ils retrouvaient la possibilité de continuer le rôle directeur, et en quelque sorte atavique, du groupe. Héritiers et défenseurs tracassants et turbulents d'un ordre local qui n'intéressait plus qu'eux, ils ont ainsi mué en grands serviteurs et bénéficiaires de l'étatisme capitaliste parisien.

La grande bourgeoisie, d'importation récente et conditionnée par la croissance des villes où elle s'est fixée (187), a pris aisément le pas sur le menu peuple de ceux qui avaient abandonné la charrue pour revendre des épices ou enfileur des manches de lustrine. Elle combla tout naturellement l'incapacité bretonne à cristalliser une ville ; mais en vivant à l'instar de Paris (188), elle a confiné la population locale — avec laquelle elle évite souvent de faire corps — aux rôles subalternes, dévitalisant et dépersonnalisant à son tour une province qui manquait paradoxalement d'hommes.

Or, ces éléments dirigeants, nobles ou grands bourgeois, ont eu entre 1937 et 1947 à appliquer trois régimes politiques rivaux, laissant dans les esprits l'impression d'une sorte de guerre de classes. Le *modus vivendi* de 1875, entre nobles monarchistes et chefs sociaux de la III^e République, risqua de s'effondrer parce qu'à la revanche à prendre ensemble sur l'explosion sociale de 1936 (189) fit place un écroulement de la France en juin 1940, et que ces deux faits n'étaient pas des pages d'histoires parisiennes avalisées passivement par le reste des départements.

Bien que « Travail — Famille — Patrie » rassurassent ceux qui s'inquiétaient de la présence de trois députés socialistes sur les quatre sièges parlementaires de Nantes, la condamnation des syndicats ouvriers, la suppression des Conseils Généraux et un corporatisme maladroit amenèrent le Centre

Général d'Etudes (de la Résistance en 1943) à condamner en bloc ces classes dirigeantes, comme ayant failli à leur mission. Si après les semaines brutales de la Libération, cette haute société bicéphale est restée sur pied, ce n'est pas en raison de mérites propres ou de sa solidité interne, mais parce qu'il ne s'est trouvé personne pour la remplacer. Cette inertie sociale, jointe à la carence du pouvoir politique parisien, en tant que source continue d'autorité et puissance suprêmement reconnue par tous les citoyens, matérialise l'existence d'un problème confusément ressenti et posé. En restant non résolu, il s'ajoute au malaise latent et contribue, pour une grande part, au désarroi de nos départements, du fait même de la place et de la puissance, aux postes clés, de la grande bourgeoisie (190) dans des circonscriptions qui ne fournissent plus guère de fils aptes à les protéger.

*
**

Sous le vocable de « classes moyennes » un groupe composite, atteignant 20 % de la population active, prend ses caractéristiques plus dans le rang tenu dans la société que dans le rôle joué, ce qui détermine des réflexes et des comportements variés parmi ses membres.

Aux côtés des bourgeois classiques, issus des professions libérales, artistes et professeurs ou clergé, soit 54.000 personnes, figurent 26.000 ingénieurs, techniciens et cadres privés, nés du développement de l'industrie et accrus de 10.000 autres personnes rattachables à l'administration. Enfin, 162.000 artisans, petits patrons et commerçants contribuent à l'étoffement de ce qu'on appelle justement au pluriel « les classes moyennes », mais renforcent le caractère disparate et évolutif de ce groupe.

Autrefois les professions libérales formaient le fond des classes moyennes, contre 9 % présentement et une fois défalqués les artisans et commerçants ! De ce fait, leur comportement de classe vis-à-vis de l'Etat est aussi modifié que leur indépendance d'antan, et a fait place à la stabilité-sécurité, dite « petite bourgeoisie ». Mais la disparition historique des rentiers n'empêche pas l'épargne de rester le signe distinctif de ce groupe. L'évolution des dépôts dans les Caisses de Bretagne donne une idée de la force des classes moyennes : 4 milliards 432 millions de francs en 1952, et 8 milliards 154 millions en 1955 (191).

Les revenus des indépendants : architectes, médecins, avocats, etc... étant des gains dérivés résultant d'une redistribution des revenus premiers des couches aisées de la population, ils leur restent forcément liés, tandis que les professeurs sont chargés de fournir à la société des fils de famille, ce qui cadre parfois mal avec leur progressisme affiché. De ce fait, ces mercenaires s'apparentent dans leur rôle aux excellents serviteurs de l'Etat, irresponsables des erreurs que l'Administration leur ordonne de commettre, tandis que les ingénieurs restent les mandataires du capital chargé d'organiser les travailleurs, et de ce fait, ménagés et séparés du prolétariat local.

Le clergé, de son côté, joue, par la force des choses, une action temporelle qui paraît orientée vers le soutien de l'appareil de la classe au pouvoir. C'est, de ce fait, une force dont le rôle peut être contesté, mais non la puissance, tandis que son existence dépend en définitive de l'acceptation des conceptions qu'il répand.

Seulement ces classes comportent des éléments improductifs, sinon parasites, dans le sens où ils ne participent pas, par leur activité propre, à une création de valeur ou de plus-value, ni à la division du travail qui multiplie des fonctions improductives en apparence seulement : enseignants, médecins, statisticiens, recherche scientifique, etc... Les intermédiaires sont, en effet, nombreux dans ces classes, du mercantilisme publicitaire aux agences en tous genres ! Et à des degrés variables, ces promotions sociales privées ou fonctionnalisées vivent assez facticement du fait du caractère semi-colonial de l'implantation industrielle ou de la gestion administrative. Cela n'est pas sans effet dans un pays où les différents statuts ou conventions collectives ne sont, en définitive, que des garanties de revenus prélevés sur une collectivité que tous ont intérêt à voir se développer. Car, dans la mesure où les classes moyennes aident à définir une orientation politique, leur mécontentement n'est anti-capitaliste que par nostalgie d'un passé récent et parce qu'elles se sentent menacées par l'évolution en cours. L'apparence conservatrice de l'ensemble breton en sort renforcée.

Avec la fraction intermédiaire des artisans et commerçants, il s'agit d'une masse souffrant de distorsion entre son poids social et son rôle économique. Si la dispersion de la population obligea, autrefois, à la multiplication des points de vente, bien des charbons et des photographes actuels ne subsistent que comme réparateurs de tracteurs, ou en dévelop-

pant des pellicules, en attendant d'être frappés comme les meuniers. Leur seule chance de survie est d'avoir une occupation s'intégrant dans le travail de la grosse entreprise par figlage ou entretien, comme dans le bâtiment. En effet, par rapport à 1950, le commerce de détail n'a fait qu'un chiffre d'affaires de 27 % supérieur en 1955, contre 69 % aux magasins multiples (192). Et ce n'est pas par un coup de hasard que le landernéen Leclerc s'est fait connaître d'abord en Bretagne avec une solution ne permettant peut-être pas de résoudre intégralement le problème, mais en rappelant ses éléments fondamentaux.

C'est qu'avec une base rurale considérable et achetant peu ou mal, à la moindre difficulté, le commerce, intégré ou non, tend à se concentrer dans les villes en essor. Ainsi, sur la base constante de 100 à l'année 1938, Saint-Brieuc, Concarneau et Rennes, en progression démographique notable, ont eu des indices de 133, 128 et 119 en 1955, alors que les agglomérations endormies de Pontivy, Dinan ou Redon voyaient leurs baisser à 85, 75 et même 68 ;



Ce tour d'horizon s'achève naturellement auprès des « salariés » du monde moderne, dont les ouvriers : 324.000 dans l'industrie privée, et 52.000 dans les entreprises d'Etat, forment la principale fraction. Tous sont des nouveau-venus dans la société bretonne, tant par leur genre de vie que par leurs aspirations, qui les font distinguer de la population ambiante. Comme partout ailleurs, la concentration de la production tend à utiliser un nombre accru de personnes dans de grosses usines, ce qui traduit bien l'instauration d'une économie incontestablement nouvelle d'allure en Bretagne (193).

Mais le fait de dépendre de l'Etat pour toute cette activité reste un caractère frappant (194) et influe sur la mentalité des masses ouvrières qui, employées dans la construction navale ou dans les arsenaux, savent bien que la sûreté des salaires est fonction des commandes gouvernementales, elles-mêmes fonction d'une politique et de finances saines.

Cependant, l'industrialisation, qui n'est importante qu'en Basse-Loire où se trouvent 52 des 95 usines de plus de 200 salariés, et les 3/5 des travailleurs, a donné un style d'homme pour qui le travail à l'atelier, bien que fondamental, reste encore souvent entaché de cette idée d'appoint augmentant le produit du champ familial (195). En effet, d'une façon géné-

rale, le Breton, placé devant l'obligation de rompre avec la terre, a préféré quitter du même coup le pays à la recherche d'un emploi, de préférence fonctionnarisé, autour de Paris : assistance publique, énergie, transports. Néanmoins, ceux qui sont devenus des ouvriers intégraux ne peuvent vivre que s'ils travaillent, car l'alimentation, les vêtements et les loyers s'acquittent comptant.

Or, le chômage reste la grande hantise de cette classe sans épargne et le patronat extérieur n'hésite pas à se servir de cette menace qui frappe en moyenne 73 ouvriers et 12 employés sur 100 personnes atteintes. Et c'est là que réapparaissent les incidences de l'implantation industrielle et du développement colonial du secteur d'économie moderne qui ne résulte pas d'un processus historique interne. L'introduction, au contraire, s'est faite par pression extra-économique au sein d'une collectivité traditionnelle. Le monde du travail se trouve sous la dépendance de personnes et de sociétés totalement étrangères (196) qui organisent leur production en fonction des intérêts des secteurs développés possesseurs des capitaux. La quasi-totalité des bénéfices sort ainsi de Bretagne (197) et l'économie locale industrielle, excessivement spécialisée en dehors de toutes considérations inhérentes au pays, ne peut qu'enregistrer durement la moindre récession, d'autant plus que les salaires y sont, en moyenne, très bas (198).

Tous ces phénomènes sont aggravés du fait que l'usine est surimplantée auprès des villes jusqu'alors sans urbanisme, où la construction immobilière n'a pas suivi l'accumulation humaine. Les logements ouvriers ont un retard considérable sur les normes de l'habitat, ou sont à une excessive distance des lieux de travail, ce qui, dans les deux cas, pose des problèmes brûlants (199). Enfin, et parce qu'il y a 63.000 femmes ouvrières, la modernisation, non assortie d'accroissement d'emplois nouveaux, pèse directement sur l'économie domestique, en restreignant les rentrées d'argent. Les saisonnières cornouaillaises de l'industrie de la conserve ne font plus que 725 heures annuellement, au lieu de 1250 en 1938.

Il peut paraître audacieux d'incorporer aux côtés de la classe ouvrière proprement dite les 81.000 employés de bureaux et des services du négoce, ainsi que 20.000 petits fonctionnaires et 34.000 employés de bureaux du secteur étatisé. Mais, plus que jamais, les « prolétaires en col blanc » voient leur situation s'assombrir. La différence entre les salariés intellectuels au mois et les manuels payés à la quinzaine,

s'évanouit petit à petit, par tassement de l'éventail des gains, d'une part, et par un caractère qui, surtout pour les femmes, fait que le travail de bureau, en Bretagne, est le seul qui leur soit offert en quantité appréciable. Principalement dans les postes créés par l'Etat, cette unique embauche pour les femmes en quête d'un salaire, les voit former déjà 48 % des effectifs comme employées, 34 % dans la hiérarchie et 70 % des auxiliaires.

Pour cette catégorie de salariés, comme pour les ouvriers, et ce, bien que leurs aspirations soient plus bourgeoises et moins grégaires, le problème des salaires reste crucial ; et ces employés ne sont pas indifférents à l'évolution qui se prépare en faveur des grandes entreprises, encore si rares. En effet, une enquête de l'Institut de Statistiques en 1956-57 a révélé, que par rapport aux salaires moyens, il y avait une hausse de 28 % dans les grandes entreprises, allant même jusqu'à 55 % dans l'industrie chimique (200).

**

Rien de mieux pour conclure qu'un tableau de l'évolution des revenus depuis un siècle ; il montre les changements qui affectent telle ou telle catégorie de citoyens. Chacune d'entre elles se trouve ainsi à sa vraie place. Voici cet essai, basé sur une somme constante de francs comparatifs fixée à 10.000 pour 1864 et 1954 :

	1864	1954
<i>Revenus de l'entreprise :</i>		
Revenus agricoles	5.116	2.803
Revenus indust. et comm.	777	1.595
Revenus prof. non comm.	62	294
	<hr/>	<hr/>
	5.955	4.692
<i>Revenus du Capital :</i>		
Revenus mobiliers	155	231
Revenus immobiliers	1.570	20
	<hr/>	<hr/>
	1.725	251

Salaires industriels privés :

Salaires agricoles	733	270
Salaires indust. et comm.....	841	1.725
Salaires gens de maisons.....	112	138
Ressources du Clergé.....	16	36
	<hr/>	<hr/>
	1.702	2.169

Salaires et traitements d'Etats :

Trait. fonct. civils.....	154	260
Trait. des Militaires.....	285	267
Trait. fonct. locaux.....	63	112
Salaires ouv. empl. Etat.....	30	197
Trait. Education nationale....	—	34
	<hr/>	<hr/>
	532	870

Revenus sociaux :

Ensemble des retraites.....	81	595
Secours, allocat., etc.....	5	1.423
	<hr/>	<hr/>
	86	2.018

CHAPITRE VI

LE BRETONNISME A LA CROISEE DES CHEMINS

Face au Nationalisme.

Au moment d'achever l'histoire de la Bretagne au seuil de l'actualité, et le tour d'horizon sur son peuple, avec l'évocation des problèmes qu'il lui faut résoudre ou subir, on constate que le mouvement breton représente la seule organisation auto-conservatrice de cette collectivité. Mais le fait qu'il se soit placé dans le cadre du traditionnalisme pour aboutir au nationalisme, oblige à reconstituer l'évolution des dogmes de ce dernier, pour analyser ensuite les bases que les néo-Bretons ont adoptées.

C'est d'autant plus nécessaire que la Bretagne, hier intégrée au cadre français, se trouve l'être, maintenant, au cadre européen. Or, le nationalisme, en différenciant les membres de la grande famille blanche devait porter un coup fatal à l'ensemble européen. Ils ne constatent pas assez que leur continent n'est plus qu'un petit promontoire dont l'autorité, le prestige et la primauté sont rejetés par les autres continents, qui leur retournent ces mêmes principes nationalistes exacerbés par leur dynamisme démographique (201).

Peu de citoyens reconstituent le cheminement qui a abouti à la soudure des collectivités médiévales sous la férule de souverains plus ou moins unificateurs. Mais, pas plus qu'un fleuve ne remonte vers sa source, l'évolution humaine ne peut scientifiquement être décrite à l'aide d'interprétations sans arriver à de redoutables contradictions.

La nation française a été la première en date (202). A cause des foules rurales, il fallut polariser une conception accessible

à tous, et d'abord l'élever au rang d'associée-co-propriétaire du pré hexagonal. Cette imagerie d'Epinal n'était cependant pas le but des chefs philosophiques conquérants de la Révolution, qui voulaient structurer le monde et instaurer une forme de liberté, dont la Déclaration des Droits de l'Homme fût la base (203) et la France le point de départ. Mais les réactions et les nécessités de l'auto-défense de ce régime conduisirent vite cette colombe à se muer en porc-épic, d'autant plus que la France ne se conçoit pas sans une forme conquérante et prestigieuse, tant il est vrai qu'en faisant du neuf on n'abolit pas, pour cela, le passé politique (204). Le refus d'une formule fédérale souple, tant pour la France que pour l'Europe, au profit de ce délire d'unité universelle nivelée et centralisée, amena la Révolution à nier ses premiers principes. Du moins en France, à cause de la confusion entretenue au niveau du peuple libéré des charges féodales, la défense de la Nation Républicaine consolida, à la fois, le mythe nouveau. Et la Charte de 1815 donna finalement satisfaction aux Français, en mettant un point final à l'inévitable aventure napoléonienne.

Seulement l'Europe n'avait pas passivement subi ces métamorphoses. Les excès des révolutionnaires français, imposant la liberté, en firent les conquérants de ceux qu'ils croyaient délivrer (203). C'est en Allemagne, qui n'avait jamais eu d'unité politique, que la réaction allait se produire, au sein même d'une population dont les guides philosophiques avaient accepté le mécanisme qui charpentait la nation française. Et cette réaction devait se tourner contre toutes les dominations : d'abord celle engendrée par la présence des troupes françaises, ensuite celles définies au Congrès de Vienne et supportées avec impatience.

C'est à la Prusse, que revint le privilège de perfectionner les dogmes du nationalisme que le XIX^e siècle allait mettre en pratique. Fichte, Hegel et Heine ont formulé des phrases lourdes de sens prophétique (206). Ce n'est pas par hasard qu'ils sont des hommes de cette terre cristallisée en état au XVIII^e siècle, par la volonté de roitelets se hissant sur la scène internationale. Ils s'appuyaient sur une population façonnée d'autant plus aisément qu'elle vit sur un sol où la lutte se mène à la fois contre la nature et contre les autres peuples. La Prusse pouvait d'autant mieux initier l'Europe qu'elle mena la significative « Befreiungskrieg » ; le nationalisme qu'elle forgeait libérait des nations au lieu d'étendre et d'imposer une conception comme l'avaient fait les Français.

Tandis que l'impérialisme-nation à la française ne fait pas école, la conception prussienne d'état populaire, matérialisée par les discours peu chauvins de Fichte à Berlin, introduit l'usage du parler quotidien dans l'argumentation pour rejeter la langue française imposée (207). Il s'ensuivit toutes les utilisations possibles de la littérature, de l'histoire, du folklore et de l'ethnographie, tant il est vrai que le côté scientifique germanique allait systématiquement utiliser tout ce qui était possible de l'être. Dès lors, il ne s'agissait plus de nation, mais de nationalité.

La mutation dynastie-nationalité, vite apparue à tous comme un stade nécessaire de l'évolution européenne, ne devait pas être comprise de la même façon par tous les nouveaux citoyens de l'Europe, tant du fait du mélange des conceptions françaises et allemandes, qu'à cause des nécessités locales de la propagande. Jusqu'alors on avait vécu dans des assemblages territoriaux unis par le seul lien dynastique. Le souverain pratiquait une politique en rapport avec sa casquette que conditionnait l'emploi des mercenaires (208). Les Habsbourg étaient archiducs en Autriche, rois en Hongrie, empereurs en Allemagne, ducs dans le Milanais. Les Anglais et les Ecossais se haïssant n'en avaient pas moins trouvé une formule politique satisfaisante, et nous avons vu comment la Bretagne accueillait en ses Etats provinciaux le représentant du roi comme un ambassadeur, tandis que, séparée du royaume par des douanes intérieures, elle commerçait parfois plus librement avec l'Angleterre. De ce fait, les conflits n'engageaient nullement les populations, puisqu'elles pouvaient changer de monarque, sans voir leur statut sensiblement modifié (209).

De plus, ces cloisonnements, laissant à chaque province son gouvernement propre et une élite locale résidente, n'affectaient pas une Europe dont l'unité morale et territoriale incontestée permettait à Descartes d'enseigner à Stockholm, et aux Parisiens de tirer un feu d'artifice lorsque Soubise — peu aimé comme favori de la Pompadour — fut battu par Frédéric II à Rossbach ! Ajoutons que le latin joua, pendant des siècles, le rôle de langue commune administrative et politique, avant que le français ne le supplante. En face du monde musulman, la division entre catholiques et protestants savait également s'effacer. Or, Nations et Nationalités, en aboutissant à des cellules monolithiques, allaient fatalement affaiblir cette unité continentale !

Le nationalisme révolutionnaire du XIX^e siècle, du fait même qu'il se réclamait de fondements historiques et prétendait rétablir parfois une situation antérieure, telle l'indépendance perdue par voie de conquête, constituait à la fois une régression de l'histoire, et une réaction contre un étouffement par la violence.

Pour justifier son action, il use de considérations linguistiques qui lui fournissent le témoignage dont il a besoin, car ce sont les signes les plus visibles d'une différence parfois souhaitée. Dans ces conditions, l'enfantement des nations et des nationalités suivit des évolutions simultanées, mais divergentes, dont les résultats différents empêcheront les antagonistes européens de parler du nationalisme avec objectivité. Au début du XIX^e siècle, l'Europe Orientale est un assemblage d'états médiévaux et dynastiques — très arbitraires aux yeux de la nouvelle théorie —, et dont les Grecs, Serbes, Roumains, Hongrois, Tchèques, Polonais, etc... voudront se libérer. Ils n'y arriveront que parce que les empires des Habsbourg, des Romanov et des Ottomans seront incapables de muer. Inversement, dans l'Europe Occidentale, l'Angleterre, la France et l'Espagne forment des cellules étatiques où existe un attachement à une sorte de complexe géographique. Et au sein de ces Etats, la nation qui s'élabore ne forme qu'une mutation de la situation antérieure. Les minorités ne s'y sont pas pas développées jusqu'à la conscience de leur nationalité, ou celle-ci doit s'affirmer contre une autre forme, plus forte. Aussi l'Ecosse, le Pays de Galles, la Flandre, la Bretagne, le Pays Basque, la Catalogne ne parviendront-ils pas à s'auto-déterminer (210). La mythologie sentimentale de l'état existant, inculquée sur leur territoire par le patriotisme d'état qui succède à la fidélité dynastique, conduisit, par un amalgame de coutumes et de traditions, à submerger dans les opinions allogènes minoritaires les rappels intellectuels historico-linguistiques. Seule l'Irlande fera exception parce que les Anglo-Saxons y avaient pratiqué une colonisation opprimante soulevant les autochtones (211).

Alors que dans le contexte historique il n'y a aucune différence entre le nationalisme tchèque et le nationalisme breton (212), le mythe habsbourgeois, fatigué et ébranlé, sera finalement vaincu, tandis que le mythe de la nation française reste le plus fort en Bretagne, parce qu'il n'est qu'une adaptation de la tradition capétienne qui bloque toute évolution centrifuge particulariste.

C'est avec un décalage historique certain que ces idées, cheminant diversement à travers l'Europe, atteignent la Bretagne (213). Il en a été de ce flot comme de celui des dernières vagues d'une grande marée : une couche de sable a reçu les extrêmes paquets de mer, et seule un peu d'écume mourante s'y dépose sans plus d'imprégnation. Et quand, à chaque génération depuis 1919, une catégorie de jeunes gens s'enthousiasme pour la séduisante image d'une Bretagne libre dans ses choix, il s'agit d'un élan occasionné par une lecture, et non partagé par ceux qui les entourent (214). L'Europe des nationalités était à son firmament après le traité de Versailles qui la définit pour un temps (215). D'où cette impression constante de piétinement et de demi-échet qui frappe l'observateur du renouveau breton. Car malgré un incontestable « réveil », il ne s'agit que d'une crise latente qui aurait éclaté sans l'apparition du nationalisme, tandis qu'avec celui-ci elle est incapable de former un thème d'actualité parce que ses idéaux datent de la déjà lointaine époque romantique.

Chaque peuple a réussi en effet à puiser dans l'argumentation nationaliste des preuves nécessaires à la démonstration de son originalité avec le recours à la langue, la culture, la religion, l'anthropologie. Mais ces thèmes n'ont pu empêcher la Bretagne à la dérive de laisser passer l'heure de la résurrection nationale du XIX^e siècle. Le centralisme français surveillait les moindres manifestations de cette tendance, et les contrecarrait immédiatement. Et au lieu d'un conflit virtuel entre Bretons et Français, il s'est seulement constitué une opposition entre la conception bretonne de la politique, plutôt fédérale, et la parisienne, hypercentralisée, et en somme romaine.

Du moins la communauté bretonne, atteinte cérébralement, s'est-elle inconsciemment évité le sort tragique de bien d'autres collectivités européennes passées trop rapidement de l'obscurité au nationalisme le plus exacerbé (216). Car suivant le processus classique de toute évolution, le nationalisme adopté par les forces du mouvement contre les conservateurs, bénéficiaires de l'ordre établi, une fois parvenu au pouvoir, est devenu à son tour conservateur en voulant arrêter la marche du temps à sa renaissance étatique (217). Ne voit-on pas le nationalisme européen actuel s'opposer à la réalisation d'un continent uni supra-national, tout comme hier les petits états indépendants, héritiers des empires autrichien et turc, n'ont pu ou su conserver un minimum d'union économique et politique dans le bassin danubien ? Cette digue témérairement

élevée contre le fleuve Histoire craquera et révélera la fausseté de bien des éléments de base d'un vocabulaire jamais analysé sérieusement, et formant une bouillie toute préparée qui n'assouvit la faim de personne (218). Cette préparation permettra à l'impérialisme moscovite, une fois vainqueur du pangermanisme et teinté de socialisme, de faire reculer les frontières de l'Europe à celles du temps d'Attila (219) !

En vertu du postulat « identité race-langue », et d'appels à de fallacieux droits historiques, le libre « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes » fut bafoué. Car l'utilisation de ce nationalisme exacerbé devait être tentante pour des états charpentés, qui n'ont favorisé l'évolution des minorités vers la liberté que dans la mesure où cela affaiblissait leur adversaire (220). Partout se constitua alors une sorte de bourgeoisie nationale obligée de collaborer avec l'un des antagonistes impérialistes. Cela ne pouvait que rendre assez vain au fond la résurrection « nationale » (221).

Or rien n'apparaît choquant dans ce déroulement historique du nationalisme à travers l'Europe. Surtout si l'on veut bien étudier l'origine de la cristallisation du sentiment national réel et de ses bases pratiques. Le processus entre 1789 et 1813 a emprunté, pour se définir, des termes anciens, qu'il a chargés d'un sens nouveau. Il s'est cherché des origines historiques sans pourtant être un sentiment issu du droit féodal. Celui-ci codifiait seulement des rapports de suzerains à vassaux, et le patrimoine d'alors était simplement un fait de naissance, et non de choix. Alors qu'aujourd'hui celui qui se sépare de sa patrie est un traître, autrefois on ne voyait en lui qu'un félon. Le sentiment national n'est pas non plus issu d'un sentiment populaire, exprimé par des poètes, parce que ceux-ci, comme tous les enthousiastes, n'ont transcrit en vers inspirés que ce que certains, sinon tout le monde, pensaient au tiers du XIX^e siècle (222). Les mouvements populaires, si fréquents au Moyen-Age, ne révèlent que la mise en avant de revendications religieuses, économiques ou sociales, et rien de plus. Le « Prince » de Machiavel n'a rien d'un chef d'état national. S'il y a eu des manifestations, sans cesse plus accrues, de nationalisme tel que nous le concevons présentement, ce sentiment a cheminé parallèlement avec le mythe dynastique.

L'origine du nationalisme est plutôt à rechercher dans les milieux de clercs et d'officiers royaux, ainsi que dans la noblesse de robe. Ils ont pris conscience les premiers de la solidarité de fait qui liait tous les habitants d'un même pays,

parce qu'ils étaient les sujets d'un même roi. De même que le socialisme en faveur des couches prolétaires a été enfanté par des intellectuels non prolétaires (223), le nationalisme, en faveur d'une communauté raciale ou linguistique, est issu de cerveaux bourgeois. Des légistes et des philosophes ont émis des idées qui ne prirent force qu'en raison de l'extension des guerres, menées à l'échelon des grands états, et de l'élargissement d'un commerce où les intérêts variés des industriels et des négociants se heurtèrent violemment, moins d'un état à un autre, que sur un théâtre d'action bien déterminé (224). L'idée nationale, étrangère aux peuples, ne devait germer peu à peu en leur sein que le jour où la diffusion des écrits fut accrue par l'instruction généralisée, fille des gouvernements établis (225).

En définitive le nationalisme et le patriotisme, parce qu'ils sont l'œuvre d'une bourgeoisie intellectuelle humaniste, soutenue par l'appareil militaire d'un état reconnu pour les convenances d'un capitalisme mercantile et conquérant, sont des conceptions liées à un certain degré de civilisation européenne récente. Dès lors, ils sont susceptibles, l'un et l'autre, de connaître le même sort que les conceptions originales antérieures du Moyen-Age ou de la Renaissance, lorsque leur époque sera révolue par mutation nouvelle du continent.

Or en plus des déchirements internes que le nationalisme continue de causer, l'échec des grandes nations blanches, qui ont perdu leur primauté planétaire, et celui des petites collectivités qui finalement n'ont jamais trouvé avec lui ce qu'elles espéraient, et sont redevenues des satellites, ne doit pas être ignoré des guides du mouvement breton qui ne s'est pas épanoui alors que sonne maintenant l'heure nouvelle de l'Europe-Union.

Car, pour en revenir au nationalisme breton, cet enfant du XIX^e siècle né trop tard, en se voulant, suivant la mode d'un temps, à la fois autarcique et romantique, a eu pour conséquence de faire ignorer à ses supporteurs le fait que la dépendance de la Bretagne vis-à-vis de la France hypercentralisée s'est considérablement accrue depuis l'industrialisation européenne. L'implantation et le développement d'un secteur d'économie moderne ne pouvait pas, on l'a vu, résulter d'un processus historique interne. Son introduction, au contraire, au sein d'une société traditionnelle, s'est faite par pression économique extérieure. C'est ce qui explique que toutes les sociétés anonymes soient aux mains de non-Bretons. Elles organisèrent leur production en fonction des secteurs déve-

loppés, producteurs et possesseurs de capitaux. Ainsi la quasi totalité des bénéfices sortent de Bretagne, et cette dépendance est aggravée par le fait que très souvent la production marchande n'a, volontairement, été orientée que sur un nombre restreint de produits. Dans ces conditions le nationalisme a été présenté à une province de structure dualiste, constitué en fonction de facteurs internes et d'influences externes, celles-ci bien souvent prépondérantes.

*
**

La lutte linguistique.

Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, tous les Européens admettaient implicitement que les langues qu'ils parlaient n'avaient pas la même valeur sociale, politique ou littéraire. Ils ne s'en offusquaient pas. Les langues « nobles », qui avaient émergé après l'abandon du latin, étaient en somme les résultats progressifs d'actions politiques, administratives ou économiques dans les états historiquement tour à tour chefs de file du continent. Personne n'avait songé à faire de la langue usuelle, ni des écoles, des instruments indispensables au patriotisme. « Que m'importe qu'il parle allemand pourvu qu'il sabre français », disait encore Napoléon. Mais les révolutionnaires français, férus d'un patriotisme inspiré de l'humanité antique, et désireux de renouveler l'œuvre de Rome au cœur du Paris, élevèrent en principe qu'une nation devait n'avoir qu'une seule et même langue. Après 1789, déjà isolé péninsulairement, le parler breton semblait condamné à cause de sa dépendance d'une nation dont l'élite ne connaissait que les civilisations méditerranéennes. Un hasard historique : le Romantisme, en engendrant le goût du celtisme, va sauver du mépris cette langue, cent ans avant que des Bretons ne s'adonnent au nationalisme pur.

Malgré des erreurs et des outrances (226), la « celtomanie » enthousiasma assez la capitale pour que la France découvre qu'elle renfermait un des foyers celtiques authentiques. Et grâce à l'Académie Celtique, fondée en 1805 et vite muée en Société des Antiquaires de France, la nation put combler son retard de connaissances sur une partie de ses véritables origines.

Le mouvement ne devait pas toucher que la France et la Grande-Bretagne où vivaient les collectivités modernes. Du fait qu'en réaction anti-française l'Europe renverse le slogan

révolutionnaire et affirme que là où existe une langue il doit y avoir une nation, l'Europe s'est mise partout à l'étude. Le professeur munichois Zeuss, après avoir publié « Les Allemands et les Nations », écrit sa « Grammatica Celtica » qui fait très vite autorité. Mais dans des querelles dues à l'exaltation du chauvinisme nationaliste, Français et Allemands rivaux refusent d'admettre qu'il y ait eu autrefois une filiation originelle entre les Gaulois et les Germains. Un savant comme Henri Martin s'adonne à l'étude du breton, et émet ensuite des théories sur les origines celtiques sans se préoccuper de faire la part du vrai et du faux dans ce qui avait été précédemment publié. Aussi, jusqu'à ces toutes dernières années, ignorera-t-on que les populations actuellement dites celtiques ne sont en définitive que « celtisées », ce qui est tout différent, et rend assez vaines des affirmations nationales et linguistiques désespérées.

C'est le succès, trop parisien, du « Barzaz-Breiz » de La Villemarqué, qui laissa voir combien il était urgent de pratiquer une sauvegarde du parler celtique continental. Car si le nombre des bretonnants s'accroissait au rythme de la population en expansion, le non-enseignement et la gêne causée par la co-existence de quatre dialectes risquaient de préparer un recul général précédant une disparition complète. Déjà le public était restreint pour les livres en breton (227), et dès son origine, l'« Association Bretonne » songe à des mesures appropriées en faveur de l'enseignement du breton. Mais devant l'impérialisme culturel français, doublé d'une soupçonneuse politique à l'égard de toute tendance centrifuge, les appels concertés en faveur des langues flamande, bretonne, basque et occitane n'auront pas de suites. Et la pratique d'un inégal bi-linguisme quotidien allait se retourner davantage contre elles, au moment précis où l'Europe voyait se codifier tant de nouvelles langues (228).

Il faudra attendre les premières années du XX^e siècle pour qu'une section de langue bretonne au sein de l'Union Régionaliste Bretonne œuvre uniquement pour la survie du breton. Cette action devait être naturellement interprétée comme un geste anti-français, car pour mener sa politique de francisation, qui n'avait pas encore abouti, Paris fut assez hypocrite pour laisser croire que le problème n'était qu'une manœuvre pour laisser croire que le problème n'était qu'une manœuvre pour laisser croire que le problème n'était qu'une manœuvre d'éléments réactionnaires et cléricaux. Il en résulta une suite de refus « républicains » (229) à toutes les revendications, tandis que le peuple, bretonnant par habitude, restait à l'écart de la lutte.

L'irritation devant cette passivité, explicable par la pression morale subie par les Bretons depuis un siècle, poussa le nationalisme breton qui germait dans ces sphères linguistiques, à émettre l'idée que seuls les bretonnants conscients étaient de vrais Bretons. De là à dénier aux francisants le droit de s'occuper des affaires bretonnes, il n'y avait qu'une outrance empruntée au nationalisme français. Elle fut vite comise (230), et la lutte linguistique qui piétinait, menaçait l'effort de renouveau qui s'amorçait (231).

Tout naturellement lorsque les pionniers d'après la grande guerre créèrent le mouvement breton, la question de la défense de la langue constitua une des principales préoccupations et argumentations, par acceptation du mythe hypernationaliste romantique qui venait d'être sanctionné par le traité de Versailles en faveur des langues et des races d'Europe. Symboliquement ceux qui devaient devenir les chefs du mouvement : Mordrel et Debauvais, Gallos de naissance, prirent épouses en Basse-Bretagne, apprirent le breton, et auréolèrent en quelque sorte les bretonnants, avec une légion d'admirateurs (232).

En dépit de la parution d'œuvres originales témoignant du renouveau linguistique indiscutable amorcé par « Breiz Atao » qui enfanta la revue « Gwalarn », l'union des Bretons en faveur de la langue se matérialisera lentement. La campagne d'« Ar Brezoneg er Skol » n'entraîne pas une adhésion unanime et immédiate (233). Et si la commission de l'enseignement du gouvernement de Front Populaire admet le principe de l'entrée du breton dans les lycées, la cohésion hostile de l'Université et des jacobins reste la plus forte.

En 1941, le mouvement breton, mettant à profit la vague de régionalisme vichyssois, parvient à unifier l'orthographe des quatre dialectes, indispensable préalable pour un enseignement officiel, mis en application progressive. Mais pour s'être produite durant l'occupation allemande, la langue bretonne paye à la « libération » les très relatifs progrès obtenus : elle est supprimée des programmes. Si des parlementaires de toutes opinions recommencent la lutte en sa faveur, l'étroitesse des grammairiens permet à l'Université une très subtile manœuvre. Elle appuie une nouvelle orthographe préfabriquée, ce qui facilite aisément le sabotage d'une loi d'enseignement du breton votée à la sauvette en 1950 (234) et désapprouvée par bien des membres du corps enseignant. Les livres imprimés autrement que dans l'orthographe « légale » sont mis au pilon ou au ban, et les bretonnants qui avaient fait

l'effort d'apprendre à lire éprouvent des difficultés et sont dérouterés par les modifications.

Si l'on prend des chiffres pour mesurer les progrès de cette lutte, 90 années après la demande officielle d'enseignement présentée par le grand-oncle de l'actuel président de la République, on voit que les partisans du breton à l'école n'ont obtenu qu'une entrée dans l'enseignement supérieur, théorique faute d'études préalables ! Quant au peuple, il verse bien, grâce à l'inlassable dévouement des cercles celtiques, une obole à la quête annuelle en faveur du breton à l'école, mais cela ne représente tout de même que la valeur d'acquisition d'un logement moderne avec tout le confort pour une famille bourgeoise (235) ! La répartition des fonds ne concerne pas toutes les écoles ni tous les éditeurs en breton : ceux qui poursuivent leur œuvre dans l'orthographe admise en 1941 et qui se trouvent être à la fois les plus dynamiques et les plus nombreux étant exclus.

Cette louable auto-défense sentimentale culturelle, née historiquement trop tard, prend l'aspect de l'action de ces sociétés protectrices ou bibliques, déclenchant au mieux une sympathie ennuyée au sein d'un peuple qui n'a pas la fierté de son parler, tandis que ses apôtres ne surmontent pas leurs querelles d'écriture. Et quand on sait qu'il ne s'agit pas toujours de bretonnants de naissance, et que même dans leurs foyers le breton n'arrive souvent pas à avoir la première place, il semble que la vraie difficulté réside dans cette insidieuse atmosphère d'abandon, transformant les prosélytes bretonnants en une sorte de dernier carré d'irréductibles. Dans ces conditions, le barrage qu'ils essayent d'élever laisse la part belle aux universitaires et aux gouvernements hostiles !

A cette amère constatation, une réflexion s'impose : Est-ce que ces efforts à contre courant réussiront ? L'exemple tant cité de l'Irlande et de Pearse ne mérite-t-il pas lui aussi d'être réanalysé ? Car enfin, l'enseignement de l'irlandais, sanctionné par un diplôme obligatoire pour tout candidat à une fonction publique, n'empêche pas de rendre quasi-impossible la moindre demande de timbre-poste en irlandais dans les neuf-dixièmes de l'Eire !

De même que le nationalisme politique est dépassé par les événements, le nationalisme linguistique repose sur un idéalisme périmé. A l'heure où les avions transportent leurs passagers à 1.000 km/heure, il est permis de penser que la lutte pour l'épanouissement de la pensée nécessite de ne plus examiner le problème linguistique comme au temps des résur-

rections nationales, où l'on se mouvait dans des diligences marchant à 20 km/heure pour relier des villages et des villes où la radio et la télévision n'étaient même pas soupçonnées pouvoir exister jamais !

Quelques-uns des défenseurs de la langue bretonne croient devoir jeter la pierre aux nationalistes coupables à leurs yeux d'avoir souillé cette cause. Ils devraient plutôt reconnaître que s'il n'y avait pas eu une étincelle politique bretonne pour guider leurs premiers travaux, ils seraient assez en peine de citer beaucoup d'œuvres valables en breton moderne, et d'avoir un public à qui vendre leurs propres écrits (236).

L'erreur fondamentale découle d'une imprégnation française qui consiste, pour les partisans du breton, à penser que toute langue a une mission de civilisation. Chacune a été le moyen d'expression des classes dirigeantes à un moment donné : les nobles au Moyen-Age et à la Renaissance, les éléments des classes capitalistes aujourd'hui. Les intellectuels suivent par carriérisme, de même les fonctionnaires de tous les pays. Les bourgeois à leur tour adoptent partout la langue de la capitale par snobisme, puis par facilité, et enfin les paysans en font autant lorsqu'ils ne peuvent faire autrement. Il y a des langues qui progressent, et d'autres qui meurent d'isolement. Si les efforts de régénération en faveur des parlers les plus menacés au xx^e siècle sont des actions humaines compréhensibles, le résultat ne pourra être que douteux du simple fait que l'homme de la rue emploie une langue pour faire connaître ses impressions ou réactions, et non pas pour s'affirmer membre d'une collectivité ethnique. Ce sentiment existe, mais à un niveau au-dessus d'un peuple. La sagesse populaire est d'employer une langue comme un moyen de travail, d'échanges d'idées et d'opinions ou d'explications, de la même façon qu'une cuisinière se sert de telle casserole ou de telle poêle pour sa commodité et la parfaite exécution de son œuvre. Seul un comportement d'intellectuels bourgeois ayant constaté la stupidité du slogan révolutionnaire français : « une nation, donc une seule langue », pouvait nous mener là, en se contentant de le renverser pour faire croire qu'une langue est le propre d'un peuple, donc d'une nation.

Si les récents prix Nobel de littérature ont été décernés à un Islandais, puis à un Sicilien, ils n'ont pas couronné la valeur des langues originales ! Ces gestes de Stockholm ont été moins faits par admiration pour ces petits états récemment auto-déterminés ou presque, que parce qu'il est devenu difficile d'honorer la langue d'un grand pays depuis l'affaire

Pasternak. Dans un autre domaine, une publication dans une langue d'un à deux millions d'individus risque de demeurer ignorée, malgré sa valeur scientifique. Aussi les Finlandais, auteurs du plus réussi des atlas, ont-ils traduit les légendes des cartes en suédois, allemand, français et anglais !

Dès lors, le problème qui se pose en Bretagne oblige, du fait de l'étouffement linguistique délibéré par le français, à une lutte en faveur d'une langue qui, pour n'être pas morte dans les délais impartis par les révolutionnaires de 1789, représente encore le parler d'une notable fraction de nos campagnes. Il faut obtenir une protection universitaire de par les recommandations de l'U.N.E.S.C.O. Il faut également que l'étude du breton soit possible pour ceux qui auront à se pencher sur les problèmes sociaux, judiciaires et scientifiques locaux (237).

Mais de là à souscrire à l'affirmation discutable « Hep Brezoneg, Breiz ebet ! » (sans langue bretonne, pas de Bretagne), il y a un abîme. L'Ecosse, dans cette optique, ne serait plus qu'une appellation fallacieuse (et les Ecossais des Londoniens qui ne seraient pas nés à Londres), la Suisse une anomalie administrative, et l'Alaska un comté anglais ! Ce serait faire fi d'un des éléments les plus solides, qui a perpétué précisément la Bretagne jusqu'à nos jours : ce sol armoricain qui fut englobé dans les Gaules sans en être véritablement et qui fut dans la mouvance des Francs, mais ne devint français qu'un millénaire plus tard (non sans garder encore près de trois siècles d'autonomie). On ne peut oublier que ces caractéristiques fondamentales, géographique, géologique, climatologique, continuent de former et de façonner les hommes en plein xx^e siècle d'une façon irréfutable et probablement quasi-éternelle (238).

**

Fédérer quoi ? Sinon l'Europe.

L'Europe, mot magique pour les fédéralistes d'aujourd'hui, est un terme d'autant moins significatif en 1961 que chacun peut y placer des considérations très différentes. Comme l'Europe s'est surtout définie dans les faits historiques, bien plus que dans une pensée, et pas du tout en politique, peut-être n'est-elle après tout qu'un désir d'hégémonie, dont l'échec de toutes les tentatives d'unification infirmerait le prétendu monolithisme continental. Il semble que ce soit la

présence de l'Orient, à la fois appel et menace, qui définit l'Europe comme une opposition humaine consciente à l'Asie. L'humanisme expansionniste grec, le juridisme et l'impérialisme romains, et l'universalisme chrétien n'ont guère développé une conscience communautaire européenne. Celle-ci n'est apparue que lorsque la passion pour l'aventure, et le goût de l'organisation, ont mis les Blancs en contact avec l'Inde et la Chine. Or l'Europe n'a précisément eu ces contacts que lorsqu'elle s'est déplacée des bords de la mer Méditerranée romaine, pour aller s'épanouir et se développer sur les rivages de l'océan Atlantique et de la mer du Nord. Et il est remarquable que cette prééminence des Blancs sur les Jaunes, puis les Noirs, ne doive rien à une race ou à une langue : bien au contraire. L'Europe a tiré précisément sa force et sa supériorité de sa variété linguistique et ethnique. Elle apparaît ainsi comme le contraire de l'uniformité, et la négation d'une hégémonie. La richesse de sa production, la variété de ses idées, la multitude de ses activités, devaient en faire le plus beau des jardins, la plus riche des universités, et la plus capable des entreprises économiques jusqu'à hier !

Chacune des communautés qui la composent y a un rôle distinct à jouer, un peu comme dans une gigantesque partition musicale à plusieurs voix. En étouffer quelques-unes reviendrait à détruire l'Europe : c'est ce que n'ont jamais compris ceux qui, pour la tirer d'un apparent chaos, ont voulu l'unifier.

D'abord l'Empire Romain ne fut qu'un modèle, bien au point, d'administration au profit des Latins, et ne constitua qu'un assemblage cosmopolite à cheval sur trois continents, et s'arrêtant aux mondes germanique et slave : ces Européens qui lui succédèrent ! Ensuite Charlemagne, Othon, Charles-Quint, Napoléon, Hitler, moins fédérateurs qu'unificateurs de style romain, heurtèrent des associés plus ou moins volontaires, pour édifier une Europe sans lendemains. Les tentatives dites européennes d'avant 1789 n'étaient pas non plus indemnes d'un calcul politique (239), aussi furent-elles sans suite. Le premier prophète des conséquences de ces hérésies fut le breton Chateaubriand qui écrivait : « Les papes, par l'influence qu'ils exerçaient sur le monde chrétien, ont été au moment de réaliser ce beau rêve (d'unité européenne). Mais je ne crois pas à la société européenne. Dans cinquante ans il n'y aura plus un souverain légitime en Europe. De la Russie à la Sicile je ne prévois que le despotisme militaire, et dans cent ans, le nuage est trop sombre pour que la prophétie puisse le pénétrer. J'aspire à voir la Russie afin de pouvoir

mieux estimer la puissance qui menace de submerger le monde ».

De fait, l'opinion publique se passionnant pour les nationalités comprimées, perçoit mal qu'en 1848 Europe et Liberté puissent aboutir à une association de souverains plus libéraux qu'en 1815, ou être une idéalisation de beaux esprits faisant abstraction des obstacles vulgaires (240), ou une communauté, à la fois neuve et menaçante, de prolétaires. Nous avons dit comment ce mythe de la liberté pour chacun, du droit à la vie pour toutes les communautés devenues état, allait aboutir, d'une façon paradoxale, à un puzzle inextricable de nationalismes surexcités par des intérêts privés aussi précis que camouflés, qui sont la négation de l'Europe.

Or, au même moment, l'Europe, par la voix de Proud'hon, s'essayait à définir un monde, faisant sa véritable place à la société, à la région, aux nationalités, parmi les théories sociales du jour. Ce fut sans écho, et c'est en vain que ce précurseur montra la Révolution inachevée et menant au césarisme par conservation de la propriété. Sa critique d'un prétendu droit des peuples à disposer d'eux-mêmes (comment et pourquoi ? interroge-t-il) ne pouvait plaire non plus, à une époque où le développement des moyens de circulation, l'essor manufacturier, l'uniformisation des structures politiques et sociales, l'équilibre progressif des standards de vie, et l'adoption de la monnaie-or renforçaient le nationalisme chauvin, inculqué par l'instruction obligatoire. Ce nationalisme, négation de l'Europe, brille d'ailleurs d'un si vif éclat, qu'il ne voit même pas que les citoyens travailleurs dont il a besoin, proclament, avec Karl Marx, qu'ils n'ont pas de patrie (241).

Car le « siècle des nationalités » est également celui de la naissance de l'internationalisme, basé non plus sur une conception philosophique ou sentimentale, mais sur une réalité : la lutte des classes. Et très vite les rivalités raciales s'effaçant au sein de l'internationale (242), chaque peuple est invité à écraser sa bourgeoisie, profiteuse unique du système, en vertu d'une théorie persuadée que les problèmes de nationalités entre Blancs sont secondaires.

C'est effectivement une caricature d'Europe que celle présentée à La Haye en 1898 par les gouvernements de Russie, de France, d'Allemagne, d'Angleterre, d'Autriche, d'Italie, d'Espagne, etc... redoutant la force des canons qu'ils forgent en vue d'une guerre qui mûrit lentement mais sûrement. La seconde rencontre de La Haye en 1907 ne fait que codifier les coups permis que l'on va échanger ! Mais les prolétaires, peu

à peu orientés dans le sens étatique, loin de témoigner d'une véritable union, laissent annexer la Bosnie, conquérir le Dodécanèse, s'embrouiller les chauvinismes balkaniques. Derrière leurs députés socialistes, ils feront leur devoir de bons citoyens en s'entr'égorgeant pendant plus de quatre ans. La suprématie du monde blanc n'en sort pas indemne : l'Amérique devient une grande puissance, et le monde soviétique à peine né va constituer déjà un bloc d'isolation.

Le jacobinisme, créé par la France, et le capitalisme, issu du machinisme britannique et mis au point par l'Allemagne, sont apparus comme des phénomènes les plus typiques de l'Europe. Et les élites de ces deux pays n'ont pas su réduire la somme des malentendus qui les séparent. Pis, ils demandent à la planète entière de les partager avec eux (243). Dès lors l'hégémonie blanche européenne risque d'être ravie par les Etats-Unis, et d'être rejetée par les continents encore colonisés.

La paix de Versailles laisse la France clamer son droit et exiger un châtement, tandis que l'Angleterre veille à ce qu'elle ne prenne pas la place continentale de l'Allemagne et que les Etats-Unis ne parviennent pas à mettre tout le monde d'accord. Les hommes d'Etat sentent bien que l'écroulement allemand a été facilité par les révolutionnaires marxistes, qui ont fait basculer l'empire russe. Aussi l'ensemble des états bourgeois vainqueurs et satisfaits réduit-il les autres foyers révolutionnaires (244) communistes, suscités par Lénine et Trozki, qui contenaient alors beaucoup d'idéalisme.

Le syndicat des vainqueurs européens adopte la Société des Nations présentée par les Etats-Unis, dont le caractère universel restera assez superficiel du fait de l'abstention des créateurs, et de la non admission, au début, de l'Union Soviétique. Si un autre Breton, Aristide Briand, essaya de présenter un projet d'Union Européenne, visant à réaliser les Etats-Unis d'Europe, l'idée est vite mise sur une voie de garage par les Etats-nations, peu disposés à céder une parcelle de leur souveraineté. Deux autres Bretons expriment le même désir : Yves Le Trocquer avec son éphémère Union Douanière Européenne en 1930 ; et le professeur de droit international Le Fur. Mais c'était à la fois prématuré et trop tard à cause de l'opposition étatique qui avait de surcroît à se débattre dans une crise économique sans précédent. L'égoïsme des vainqueurs pousse finalement l'Allemagne en déroute dans les bras de l'hitlérisme et écœure l'Italie fasciste après les « sanctions ». On a déjà la perspective d'un second conflit mondial

à brève échéance, déclenché par une Europe moins unie que jamais !

Reniant le libéralisme gangrené des Anglo-Saxons et l'esclavage stalinien, Hitler crut frayer une route nouvelle à tous les Européens. Comme il aurait fallu que tout le continent devienne allemand, l'échec était fatal !

Il est si vrai que l'Europe ne prend conscience d'elle-même qu'en face d'une menace asiatique, que c'est l'avance de l'Armée Rouge jusqu'à l'Elbe qui poussa les Alliés à agiter l'image rayonnante de l'Europe empruntée à Hitler. Churchill, approuvé par Truman, préconise une Union Européenne dans son « United Movement », mais il s'oppose britannique à la notion d'institutions supra-nationales, bien que deux fois déjà cette Europe ait failli périr des étatismes antagonistes. Pour le vieux lion britannique il s'agissait toujours d'utiliser le fédéralisme, mot devenu à la mode, mais recouvrant encore plus de manières d'accommoder l'Europe qu'il n'existe de recettes dans les cerveaux des chefs cuisiniers. Car ce néo-fédéraliste, s'adressant aux délégués d'organisations d'exilés d'au delà du rideau de fer et feignant de croire que tout va pour le mieux d'Ulster au Tyrol du Sud, et des Feroë au Pays Basque, s'écrie : « la victoire alliée a apporté la délivrance aux peuples de l'Europe occidentale. Pour les peuples d'Europe centrale et orientale, elle n'a signifié qu'un changement d'opresseur ». C'était peut-être le remords des accords qu'il avait conclus à Yalta, mais cela n'avait rien de fédéraliste.

Aussi est-il symbolique d'entendre que la constitution d'une autorité supra-nationale, capable de faire prévaloir l'intérêt commun sur les intérêts particuliers, soit réclamée par le ministre néerlandais Beyen, pour répondre aux tortuosités de Mendès-France en août 1954 (245). Depuis la création du Marché Commun (qui n'a rien de fédéraliste), on s'agit autour de festivals musicaux, d'académies européennes et dans les universités de Brugge, Nancy, Saarbrücken ou Strasbourg. Un mouvement « Fédération » y trouve matière à de beaux articles, mais les problèmes de déplacements de peuples sont étudiés chez les Soviets, car on n'est pas assez libéral ni dégagé des états existants dans cette Europe-là, pour penser qu'une migration d'ouvriers siciliens ou bretons sans travail chez eux soit aussi grave.

Logiquement cette carence du « fédéralisme des coffres-forts » devait amener les minorités intéressées à la réalisation d'une Europe sans frontière, reconnaissant leurs droits, à soutenir l'instauration d'une Assemblée Européenne. Une

« Union Fédéraliste des Communautés Européennes », siégeant dans la petite collectivité danoise, réclame la supra-nationalité dès 1949. La Bretagne s'y fait représenter. Mais cette association ne peut faire admettre par tous les délégués réunis au congrès de Cardiff en 1955 la réintégration dans leurs droits civiques des leaders minoritaires condamnés pour « trahison » envers les patries étatiques. L'U.F.C.E. n'adopte pas non plus la reconnaissance d'un droit au travail dans le pays de naissance, droit nécessaire cependant pour les européens des zones lésées par la concentration économique néo-capitaliste.

A ce stade-là, il est permis de se demander si tant de déceptions et d'incapacités tiennent d'un sort résolument contraire ou d'une tare congénitale du fédéralisme. Car on aurait pu supposer que des minorités se montreraient moins susceptibles que des états nantis. Le fédéralisme européen, né de l'impuissance des hommes blancs plus que de leur volonté, risque de rester longtemps encore d'une réalisation plus que problématique, parce que la supra-nationalité indispensable braque contre lui les gouvernements des grandes nations privilégiées. Ne vit-on pas un « Conseil de l'Europe », créé par celles-ci, compter comme membres MM. Herriot, Spaak, Bevin ou P. Reynaud, déniaient toute existence légale aux minorités de leurs propres nations ? Et la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier réunir autour du même tapis vert un R. Schumann lié aux trusts de l'acier rhénosellans, et J. Monnet attaché à la City londonienne ? La présidence en fut même offerte un moment à René Mayer, introduisant le puissant groupe Rotschild dans l'affaire ! Enfin la Communauté Européenne de Défense, lancée par Pléven, reprise par J. Moch, qui fait matraquer les Algériens (avant leur guerre nationale), soutenue par Adenauer, ex-autonomiste mué en impérialiste rhénan, le tout avec la bénédiction temporaire de MM. Bidault, Gasperi et Cie, cède devant l'opposition électorale d'un nationalisme français qui se croit toujours en 1914.

Cette Europe-là, se fourvoyant dans l'affaire de Suez (dont on disait que les Egyptiens seraient incapables d'assurer la gestion du canal) ne leva d'ailleurs pas le petit doigt lors des affaires de Berlin, Poznan puis Budapest, car s'il s'est trouvé un traité non codifié qui soit admirablement respecté par ces chevaliers de l'Europe libre, ce sont bien les accords de Yalta partageant la planète (et le continent européen surtout) entre les Russes et les Américains.

Pour faire l'Europe sans frontière, il faudrait d'abord faire

disparaître le rideau de fer avant de procéder à la moindre des fédérations. Cette limite-là risque de faire pour longtemps une Europe en deux fédérations hostiles : celle de l'Ouest avec Six plus Sept partenaires, et la Comecom moscovite.

La Bretagne — partie intégrante d'une v^e République française dont le chef va clamer sur les ondes que l'Europe des Patries n'est pas près de disparaître, tandis que tous les citoyens dudit état rejettent la supra-nationalité comme une atteinte et une offense directe au génie de la France, — n'est évidemment pas préparée à y jouer un rôle. D'ailleurs les divers fédéralismes qui s'y agitent, plutôt que de poser la question de fédérer exactement quoi, ne dédaignent pas de s'appuyer sur une collectivité authentique comme elle, pour avoir l'air de mouvements : jusqu'ici il n'en sort que des discours (246).

Faute de doctrine et de programme, le fédéralisme reste ce qu'il était au temps de Proudhon, une utopie parce que l'on ne peut fédérer que ce qui se ressemble et aspire au même but. Ce ne sont assurément pas les états actuels qui répondent à ce critère, et hormis l'exemple helvétique, qui reste exceptionnel, force est bien de constater qu'en fait de fédéralisme d'état, les trois seuls exemples actuels ne présentent rien de bien engageant. Les Etats-Unis marchent allégrement sur le sentier de la centralisation, et leurs Etats aux limites parallèles ne ressemblent en rien à des collectivités originales, même le Texas. Quant à l'Union Soviétique, elle n'est qu'une caricature de fédération depuis l'abandon du principe de Lénine de républiques associées (247). Enfin l'Allemagne fédérale n'a choisie cette voie que parce qu'elle était occupée par des armées victorieuses différentes qui lui imposèrent d'abord des gouvernements fantômes, dont on toléra ensuite la réunion en un Bund. Les nécessités politiques de l'après-guerre et le cœur européen n'avaient assurément rien à voir dans cette intéressante création.

Il ne reste donc que la possibilité théorique de fédérer l'Europe, en unissant ses cellules originelles qui éteindront les rivalités et les hostilités des Etats actuels. Ce n'est pas pour demain, car la puissance américaine a eu le tort, en libérant l'Europe, de reconnaître d'emblée des droits à des organisations politiques issues de l'entre-deux-guerres, incapables de la moindre originalité.

CHAPITRE VII

D'AUJOURD'HUI A DEMAIN

Pour cerner ce que l'on a coutume d'appeler le problème breton, il ne suffit pas de retracer l'histoire du pays à larges traits, de jeter un coup d'œil panoramique sur son peuple actuel ou d'analyser rapidement les thèmes de sa pensée politique. Tant qu'il y aura des hommes sur la terre armoricaine, il est probable qu'il existera toujours un problème, issu d'une interprétation et d'une évolution particulières à cette péninsule, du moins chaque fois qu'elle sera incorporée à un cadre bien plus vaste qu'elle.

Mais dans la mesure où l'on peut dégager une philosophie de l'histoire, mieux vaut connaître la nature et les causes des difficultés présentes et à venir, pour s'orienter sur le bon chemin. Aussi croyons-nous devoir proposer une esquisse où chaque élément serait à sa vraie grandeur et à sa juste place. On n'a que trop tendance, dans certains milieux bretons, à ne pas vouloir voir les choses comme elles sont. Cette hypertrophie du cœur troublant la vue risque de restreindre le rôle du cerveau.

Le problème breton est une réaction normale de ceux qui refusent l'intoxication distillée par Paris. Il ne saurait être dissocié de l'ensemble d'autres luttes, apparemment démocratiques, qui poussent à toutes sortes de totalitarismes. Il est dangereux dans ce domaine politique d'agir sans maturité et de conserver en nous-mêmes des préoccupations qui ne sont que de faux sujets. C'est un lieu commun de dire que le chemin de l'avenir conduit vers l'Europe-Union. Celle-ci s'élabore sous nos yeux, presque malgré nous, sous l'empire de nécessités qui nous dépassent largement.

Il semble donc qu'une cellule aussi originale du continent blanc que la Bretagne ait une route toute tracée, dont les matériaux sont essentiellement l'union, la volonté, et une saine perspective. La Bretagne a sa place dans l'Europe. Mais cette place il faut qu'elle l'occupe valablement. Ce faisant nous n'avons garde d'oublier qu'elle n'aura été rendue possible que parce que des pionniers de la nouvelle Bretagne nous ont précédés.

**

Réaction contre l'intoxication.

A partir du moment où la Bretagne a cessé d'être strictement une « finis terrae », elle a fidèlement accusé les contre-coups des courants de pensée ou d'action qui ont agité le continent. Et au lieu de se contenter d'acquiescer, elle commence à y participer. Nous avons vu que cette terre du passé tend à être essentiellement peuplée de vieillards ou de trop jeunes gens, tandis que les éléments actifs s'y sont singulièrement amenuisés. Des distorsions de comportement sont nées de cet état de choses. Il serait malsain de les laisser se prolonger.

A cause de son appartenance à la France, la Bretagne est plongée au cœur du drame de cette nation blessée, mais encore réagissante. Or la crise aiguë qui déferle sur ce pays depuis 1945 s'est traduite par du ressentiment contre la suite ininterrompue de déchéances, d'humiliations, et parfois de malchance depuis cet été 1919 où la paix de Versailles l'avait couronnée la plus grande puissance spirituelle du globe. La joie qui se manifesta dans la paix retrouvée n'était que la superbe euphorie d'un peuple qui venait de perdre surabondamment son sang. Très vite, la France fut surprise de voir poindre des humanités massives contestant son libéralisme ou sa culture, en Amérique et en Asie. Et à la faveur du second entr'égorgement des Blancs, les contradictions internes du capitalisme et l'évolution des sociétés sont brusquement apparues aux yeux de tous. Elles donnaient d'ailleurs une extension foudroyante à une organisation nouvelle, tirant son dynamisme de l'embrigadement de l'individu. On sait comment, au lendemain de la victoire d'éphémères alliés en 1945, cette fièvre d'émancipation des peuples jusqu'alors colonisés, retourna contre l'Europe, et en majeure partie contre la France, des valeurs et des techniques récemment apprises.

On oublia vite en France, la submersion par le cataclysme

de la seconde guerre mondiale, et le knock-out technique de juin 1940. Par la suite on ne retrouva une place dans le concert des nations que dans la mesure où de Gaulle et quelques milliers de fidèles surent faire valoir ce qui restait d'un grand peuple.

Il y avait trop d'artifice dans cette résurrection ; l'Etat, à peine restauré, vit la nation souveraine retourner à ses discordes civiles, tout en s'épuisant dans de nouveaux conflits extérieurs. D'abord contre l'Indochine rebelle, puis contre l'Afrique du Nord soulevée. A peine débarrassée de l'occupation allemande, la France se croyant victorieuse, dut admettre, bon gré mal gré, comme un malheur nécessaire, le réarmement de l'ancien adversaire. Elle dut admettre le leadership américain, face à la menaçante et grandissante puissance soviétique. Et durant ces quinze dernières années, sa monnaie ne cessa de se dégrader, tandis que ce qui restait du prestige national s'écroulait aussi vite que les ministères de la IV^e république.

Devant ce processus de déchéance, deux réactions contradictoires se font jour, et les cinq départements bretons y échappent moins que bien d'autres : le scepticisme désabusé d'un vieux peuple d'abord, et le « j'm'en fichisme » égoïste des faiseurs d'affaires ensuite. Cela devait amener inversement, de la part des générations montantes, à l'amour-propre vif et à l'humeur agressive, un nationalisme virulent, à base de grandeur. Certes ce comportement qui méprise la sagesse et ignore le sens du réel et le sang-froid, ne peut rien résoudre, d'autant plus qu'il est plus répandu chez les lycéens et les étudiants que chez les apprentis ou les jeunes ouvriers. Mais il y a précisément là une pâte totalitaire-type, d'autant plus inquiétante que c'est elle qui fera l'avenir immédiat.

Dès lors, mal informé et mal gouverné par des coteries opposées, le Breton, parfait « Français-moyen », oppose à ce qu'il croit être des mauvais coups du sort des hommes incapables de sauver des positions intenable, et qui en compromettent d'autres, excellentes, abimant au passage ce qui peut rester du prestige et des traditions françaises.

Humilier Ho-Chi-Minh et Bourguiba, bombarder Haï-Pong ou ratisser le cap Bon, jeter en prison les chefs malgaches ou détrôner le sultan du Maroc, intercepter l'avion de Ben Bella ou débarquer à Suez, ont pu sembler de la grande politique à des ministres qui se voulaient énergiques aux yeux d'une population que les problèmes intérieurs divisaient profondément. En agissant comme ils le firent, ils eurent l'assentiment large et intime de la nation. Cependant cela ne pouvait pas

plus modifier le déroulement inexorable des événements, que les querelles patriotico-résistantes n'empêchèrent d'aboutir à la Communauté Européenne de Défense et au Marché Commun.

Persuadée alors de se heurter à la conspiration d'ennemis, à l'ingratitude de ses anciennes colonies et à la malveillance du monde entier, la France, en se resaisissant in extremis, se fabrique artificiellement un style impérial désuet. Elle contracte l'habitude de prendre le mot pour le fait. Elle s'abuse un peu plus et s'en irrite davantage. L'énergie déployée par la V^e République apparaîtra bientôt comme un gaspillage de forces, et sa prétendue virilité comme un trépignement d'enfant. Cette grandeur est payée par une masse qui était déjà la première victime de la politique de facilité de la IV^e République.

Comme des centaines de milliers de Bretons sont dans cette position de français moyens il importe que les néo-bretons fassent front. En reprenant la lutte des aînés ils ont moins à sauver un patrimoine breton — et c'est un fait nouveau et caractéristique de ce milieu du XX^e siècle — qu'à lutter de toutes leurs forces pour l'existence même de la population bretonne, menacée par des décennies de politique parisienne... dont la France entière finit par payer les conséquences!

Dans la mesure où la Bretagne pourra s'élever à la hauteur de ces problèmes elle cherchera moins à succéder à l'appareil étatique parisien dans l'Ouest, qu'à éviter un chaos. Le mouvement breton n'a rien d'anti-français. Seuls les Jacobins qui ont mené la France au désastre, ont intérêt à propager cette calomnie. Car ils sentent que c'est leur image de la France qui va être arrachée. Tout au contraire, les Bretons clairvoyants sont prêts à répondre à tout appel de collaboration sincère entre les citoyens français, pour un nouvel état à définir et à bâtir. Encore faudrait-il, évidemment, que d'autres provinces françaises se réveillent, mais surtout que Paris cesse d'inspirer automatiquement aux néo-Bretons, plus de soupçons que de confiance. Car si les Bretons ont donné des preuves de leur loyauté, Frédéric Hoffet, le psychanalyste de Paris, n'a jusqu'alors rien remarqué de bon dans son analyse de la Capitale :

« On peut dire que le véritable régime politique de la France depuis trois siècles n'est ni la Monarchie, ni la République, mais une forme sui generis de dictature, qui ne saurait être comparée qu'à celle de la Rome antique : la dictature urbaine, c'est-à-dire la dictature parisienne. Il ne semble pas que cela puisse jamais changer... »

... la notion de la République une et indivisible n'est qu'un paravent derrière lequel se cache la volonté de puissance parisienne. Elle constitue une justification a posteriori de la dictature de Paris sur la France... Le fait que toute forme d'autonomisme provincial soit considérée non seulement par notre code pénal, mais encore par l'opinion elle-même, comme un cas de haute trahison, montre bien quel est l'arrière-fond instinctif d'une notion si ancrée dans les esprits qu'on n'a même pas l'idée de la discuter...

Devant ces formes absurdes de l'autoritarisme parisien, nous ne nous trouvons plus en face d'actes de nature politique : ce sont des symptômes non discutables d'hystérie.

De pareilles attitudes traduisent une insécurité profonde... Physiquement, nerveusement, Paris ne peut laisser faire, ni laisser aller. Comme ces névropathes efféminés qui rendent la vie impossible à leur entourage, il faut qu'il soit partout présent. » (248)

**

Des fausses luttes au totalitarisme.

La vie quotidienne nous fait subir simultanément plusieurs sortes de luttes. Il y a d'abord celle de ceux qui entendent continuer à exploiter sous le couvert de la protection parisienne : par la force des choses, ils se trouvent dans la fraction déclinante, puisque le dispensateur de la protection est lui-même contesté et en baisse. Et il y a le groupe d'allure plus dynamique de ceux qui sont, avant tout, préoccupés de vivre de façon moderne. Ils recherchent les occasions de faire de l'argent en grand, là où les rendements sont attrayants comme l'on dit en Bourse ! Ce sont des luttes matérialistes. Mais la Bretagne n'échappe pas à d'autres conflits moraux.

Nous avons décrit l'action des enseignants qui façonnent suivant l'alma mater, laquelle, pour être sorbonnarde ou chrétienne, n'en est pas moins foncièrement dominée par ce latinisme contestable. Nous avons jugé de l'action des détenteurs des moyens dits d'information, dont les gains commerciaux sont en fonction de la soporification de leurs lecteurs, et qui alignent leur action sur la fraction au pouvoir à Paris.

Il est difficile de taire l'œuvre anti-collective du journal « Ouest-France », volontairement divisé en vingt-cinq éditions d'arrondissements, pour empêcher les Bretons de prendre conscience de l'étendue de leur problème. En publiant « la

Bretagne à Paris » il permet, par le canal d'une « maison de la Bretagne » et d'une fédération d'amicales d'originaires étroitement contrôlées, de tenir en main les émigrés qui se rassemblent pour ne pas oublier leur pays. Car le fait d'avoir quitté la Bretagne suffit à faire prendre conscience, peu à peu, de ce que l'on est. Or il importe, pour certains, que l'on ne songe pas trop... ici au lieu du dérivatif « sportif » ou multiplie les banquets et les « duchesses ».

Cela exposé, même si en Bretagne les divers respects de la personnalité humaine ne sont pas devenus des monnaies dépréciées, il faut bien se rendre à l'évidence : nous sommes au cœur d'un siècle foncièrement totalitaire. Chaque formule étatique tend à s'aligner sur ces conceptions. Est-ce un besoin inné de sauvetage par aliénation de ce qui devient inutile ? Toujours est-il qu'après avoir enfermé le communisme dans les plaines russes, les errements du monde libéral entre 1920 et 1930 ont abouti au fascisme et au national-socialisme. Ces mythes mirent en honneur de nouvelles conceptions et de nouveaux cultes, dont l'anti-communisme de base fait qu'ils n'ont pas totalement disparu avec la défaite militaire de 1945.

D'ailleurs Communisme et Facisme, animés par la même volonté de puissance, se substituant à celle de justice et de liberté aboutissent tous deux à une identique dictature étatique centraliste. Celle-ci est capable, temporairement, de se masquer derrière un appareil étatique fédéral si c'est nécessaire. Mais à notre époque du triomphe de la mécanique, ces systèmes mettent en honneur les mythes hier inconnus de la production et du travail, conjointement avec le culte passionnel du Héros et de l'Aventure, qui frappent toujours la jeunesse.

Ces deux frères ennemis ont le même mépris de la bourgeoisie style XIX^e siècle. Les différences entre eux ne sont que des diversités d'adaptation suivant les peuples. La rigidité dogmatique de la ligne soviétique procède de la simplicité indolente et primaire du slave. Si le nazisme passa pour plus libéral c'est parce que ce mythe évolua au sein du peuple le plus grégaire qui soit. Mais le totalitarisme est de forme violente chez les peuples jeunes : Russe, Allemand, Italien. Ses imitations d'un jour dans les vieux états corrompus : France ou Espagne, prirent une forme décadente. Quant à l'Anglais policé, il ne conçut qu'une forme modérée sans succès. Mais de fait, insensiblement, tout le continent a glissé au totalitarisme, sous des appellations diverses qui ne masquent pas les faits.

Or il s'agit incontestablement d'une réaction contre le libéralisme démodé. A l'origine, sous le signe des Droits de l'Homme, s'était instaurée une civilisation qui allait devenir « de masse » avec le développement de l'instruction et surtout de la machine, et enfin de l'Etat-dieu. La liberté de 1789 fut réduite, tout au long du XIX^e siècle, à n'être plus qu'une pensée, tandis que le bonheur recherché était quelque chose d'individuel, déchainant la passion de l'utile et celle de la puissance collective. Cette liberté, devenue commodité de critiquer garantie par la loi, se fit alors passive, interne, personnelle, sans effet, grâce à un réseau de mesures étatiques appropriées. Faut de rester conquérante, la liberté, devait être écrasée par dégénérescence, au sein de l'unité de l'Etat.

Et comme penser c'est vivre, adorer devint obéir. Le monde moderne devait quelque peu rejeter la liberté creuse du XIX^e siècle pour progresser. Le siècle précédent, en opposant Liberté à Vérité, avait délivré l'individu de l'autorité religieuse pour le livrer à celle de l'Etat. Ce nouveau mythe éduqua à sa convenance les enfants de ses citoyens. Une fois la planification adoptée, finie la possibilité de choisir un métier ou de vivre comme on l'entend ! L'avance de l'Etat permet de mesurer le degré de la puissance sur l'individu, et de déterminer les reculs de la liberté pour laquelle nos ancêtres s'étaient battus...

C'est ainsi que les temps mûrirent pour le Totalitarisme. Le libéralisme engendrant le capitalisme mercantile, avait cru que la liberté était liée à la volonté de bonheur, ramenée à la seule amélioration des conditions matérielles, par le progrès technique qui enrichissait au passage les possesseurs de moyens de production. Le culte bourgeois de l'argent et du confort menait fatalement le peuple — dupé par le capitalisme, et malheureux à cause du pseudo-libéralisme — à accepter le totalitarisme, précisément parce que au-delà de sa forme brutale, il offrait aussi « sa liberté ». Et de fait tous les peuples malheureux s'y adonnent aujourd'hui (249).

A la définition rejetée du XIX^e siècle, il opposait sa conception moderne. La liberté ne serait plus le bonheur, la satisfaction, la jouissance dans le calme et la contemplation, mais le risque et l'effort. Le bonheur serait de sacrifier l'ancienne liberté désuète pour cette réussite globale. C'est ce qu'un peu partout dans les vieilles nations fatiguées les faibles et les lâches forcés de suivre ce mouvement qui les dépasse, ont traduit par : être débarrassés des responsabilités, être « pénards » et retraités !

Il est difficile de ne pas convenir que la Bretagne en soit

arrivée là ! En 1945, au sortir de la guerre, la coalition libéralisme-communisme a éliminé le rival nazi, mais le communisme qui lui ressemble a accru sa force, et c'est finalement le libéralisme qui a fait de larges emprunts aux systèmes socialistes. Ceux-ci étaient commandés plus par l'économie que par l'idéalisme, installant un doute, une incompréhension dans les masses que l'un et l'autre opposaient. Et la France s'est trouvée laminée dans le heurt entre le néo-libéralisme et le communisme. Et les partisans de l'Ouest comme ceux de l'Est, au nom de cette même appellation « Liberté », forment de nouveaux bataillons de choc pour parvenir à libérer le voisin !

Mais de même que l'Union Soviétique doit tenter de façonner un citoyen soviétique identique des Carpathes au Kamtchatka pour résister à la montée des Sinisés, de même l'Europe, forgée par la nécessité pour les Etats-Unis et l'U.R.S.S. de coexister, doit fabriquer à brève échéance un « citoyen européen ». Nous en revenons toujours à la même conclusion !

*
**

La politique est impossible sans maturité.

Le mouvement breton n'a jamais fait de politique pour elle-même. Il n'a été jusqu'à maintenant qu'une expression sentimentale. Sa naissance et sa justification ont été de chercher à améliorer le sort de tous les Bretons par idéalisme envers le terme « Bretagne » au moyen d'un programme flou, réalisable par tranches. La politique dans tout cela — et il convient de ne jamais l'oublier — aurait été l'art de faire appliquer le programme décidé. Or jusqu'à présent les Bretons n'ont eu ni programme adopté, ni politique décidée. L'Emsav, comme se nomme le mouvement breton, est donc dans l'impérieuse nécessité de concevoir un système d'auto-épanouissement qui tienne compte de l'homme en fonction de toutes les expériences actuelles. Ce qui se passe dans le bloc soviétique ou en Amérique montre que l'homme n'est pas une machine. Les phénomènes sociaux n'ont rien d'assimilable à des phénomènes physiques. Dans une région où tout reste à faire, il lui appartient d'étudier et d'appliquer les méthodes les plus audacieuses.

Cela nécessite un profond changement chez les militants. Certes l'atout du Breton c'est sa facilité d'adaptation, souvent forcée; mais le mouvement breton actuel se trouve en porte

à faux dès lors qu'il se ferme sur un aspect particulier du problème, ou dès qu'il abandonne les autres aspects de l'affaire sans les solutionner, par impréparation, ou parce qu'il ne témoigne d'aucun penchant pour la conception de progrès.

Dans la mesure où ce mouvement ressemble aux mâts tripodes de la marine, supportant tous les appareils de détection et de direction du navire, au-dessus de la passerelle de commandement, cet original *emsav*, bâti à partir de *Kendalc'h*, du C.E.L.I.B., et du M.O.B., n'arrive pas assez à mobiliser, ni à sensibiliser les esprits pour la solution des problèmes du jour à cause de cette attitude. Pour délicate que soit l'analyse contemporaine de ces formations par un de leurs membres, il faut bien la faire cependant.

Après la libération, le néo-bretonnisme réapparut par progressions successives, avec les thèmes linguistique et folklorique d'abord, économique ensuite, et politique enfin. Ce phénomène de résurrection est dû à une force bourgeonnante obéissant à la loi immuable qui veut que tout vernis s'écaille et saute. Cherchant à montrer que leur idée était toujours là, les patriotes bretons, obéissant aux conditions du moment et à leur penchant naturel plus qu'à leurs aptitudes, relevèrent la bannière de l'enseignement du breton, et propagèrent le système sociétaire du cercle celtique, à la fois culturel et « distractif », s'insérant entre le patronage et la société sportive.

Leurs adversaires eurent tôt fait de subodorer un relent d'autonomisme survivant à l'épuration, et se renouvelant derrière ce paravent. Mais comme cette action correspondait à une nécessité interne, elle suscita un courant de sympathie qui submergea les résistances. Cinq années après la tourmente « *Kendalc'h* » naissait. Cette association groupait la totalité des cercles celtiques, unis pour maintenir les plus pures traditions bretonnes et sauvegarder la vieille langue celtique.

A la vérité, son nom même « *Kendalc'h* = Je maintiendrai » était tout un programme, fait plus pour la défense que pour la construction. Mais la « *Bodadeg ar Sonerien* » forte de presque tous les sonneurs s'y insérait tandis que la « Fondation Culturelle Bretonne » n'allait pas tarder à y faire office de commission culturelle semi-officielle. Le 22 décembre 1950 une loi autorisait l'enseignement du breton sous certaines conditions. C'était une récompense pour ceux qui avant, pendant, et après la guerre, avaient lutté avec obstination (250).

Très vite, là ou vingt ans plus tôt il n'y avait qu'une dizaine de cercles communaux, la centaine allait être allègrement

dépassée. Plus de dix mille jeunes gens se groupaient autour du folklore, instituant des soirées d'études de la langue et de l'histoire, et remettant en honneur la musique populaire instrumentale bretonne, pratiquée par plus de 2.000 d'entre eux. 80 % de ces membres de cercles n'avaient pas trente ans ! C'était là une nouvelle vague avant la lettre ! Les exploitants du tourisme en comprirent vite l'influence. Ils monopolisèrent à leur profit d'innombrables manifestations estivales, tant et si bien que, l'esprit aidant, certaines municipalités comprirent le véritable sens de cette évolution. Elles réussirent à faire des Grandes Fêtes de Cornouailles, à Quimper, et du Festival des Cornemuses de Brest des assemblées hautement révélatrices de la nouvelle Bretagne.

Cette jeunesse se donna à la fin de 1956 un organe mensuel, « *Breiz* », et ses organisateurs instituèrent une sorte de certificat d'études officieux sous forme d'un diplôme de culture bretonne recherché. Ainsi *Kendalc'h* avait apporté une contribution de taille en restaurant quelque chose qui avait manqué depuis longtemps : la fierté bretonne au sein d'une nouvelle couche électorale dont les enfants seraient élevés dans l'amour du pays.

Mais ces ambassadeurs de la Bretagne qui parcouraient la province, la France et l'Europe, ou invitaient chez eux des troupes de culture populaires de toutes les nations, se heurtaient aux inconvénients du cloisonnement de l'action bretonne, qui ne pouvait rester seulement culturelle.

**

Bien des Bretons constataient que la poussée démographique et l'évolution économique insufflée par l'unification du continent commandaient de protéger la vie de tous les jours contre une élimination brutale. Il fallait remodeler le puzzle des questions administratives et économiques conçues par Paris. Le dynamisme du député quimpérois Jo Halléguen (des Forces Françaises Libres), de Joseph Martray, ancien animateur du mouvement culturel, et d'un industriel prévoyant un avenir sombre : A. Pairault, alors directeur des Forges d'Hennebont, s'y employa.

Naturellement une fois encore le préalable était de lever la suspicion d'un renouveau autonomiste comme à chaque fois qu'il s'agit d'œuvrer pour la Bretagne. L'association dite « *Comité d'Etudes et de Liaison des Intérêts Bretons* » devait y parvenir. Mais présidé par R. Pléven, le C.E.L.I.B. n'a pas

voulu ou pu faire en sorte que toute la Bretagne y participât. Essentiellement parlementaire, il ne comprit ni les communistes pour des raisons à rechercher dans la guerre froide latente en Europe, ni le département de la Loire-Inférieure, ni les militants bretons chevronnés. Et l'idée, de ne grouper que des députés, des sénateurs, des chambres de commerce, avec l'adhésion des municipalités (six cents répondirent à l'appel), eut à son actif des résultats contradictoires.

Dans l'un des plateaux de la balance, on put distinguer l'élaboration du premier « plan de développement régional » français, estampillé par le Gouvernement en juillet 1956. La grande presse régionale, jusque-là hostile à mentionner quoi que ce soit sur la Bretagne, prit l'habitude de publier des extraits détaillés des travaux du C.E.L.I.B. sur le problème économique, et trouva une résonance certaine chez les lecteurs. Mais le C.E.L.I.B. porte la responsabilité d'avoir institué une démarcation interne au sein de la Bretagne (251). Utilisant abusivement ce vocable pour quatre départements, il publia des travaux aux statistiques, cartes et commentaires tronqués. Et alors qu'il fallait d'abord montrer à la Capitale que c'est la Bretagne qui exige désormais une politique nouvelle, tout fut fait pour éviter une cristallisation populaire.

La politique de cette strate bretonne, symbolique des temps nouveaux certes, devait fatalement s'en ressentir; et ce, au point de devenir une louable intention de sauver, voire de développer, ce qui existe déjà, mais sans jamais poser le problème d'une construction.

Association d'organismes officiels ou reconnus, et de gens en place, peu ou prou bénéficiaires des situations antérieures regrettées, ou présentes et acceptées, le C.E.L.I.B. ne pouvait être qu'un comité de quelques intérêts bretons. Il est symptomatique que cet organisme, subventionné par les Conseils Généraux et les municipalités, n'ait eu pendant dix ans qu'un bulletin trimestriel pour tenir les Bretons au courant de l'évolution (252).

Sensible à la politique du partage entre les forces électorales composantes : Indépendants, M.R.P., Radicaux et Socialistes, ayant bien d'autres soucis que la Bretagne, il en arrivait à pratiquer une sorte de politique alimentaire de style méridional d'avant guerre. En définitive, et son président comme son secrétaire-général devaient le reconnaître au bout de dix ans, le plan d'action régionale n'a pas eu plus d'effet une fois adopté par Paris. La France n'avait pas tardé, à l'instar de la Bretagne, à se couvrir d'une mosaïque de plans d'action

similaires, au profit d'un désert qui souhaita être intégralement reconnu zone spéciale de reconversion !

Au lieu d'un échec de groupuscule comme avec « Breiz Atao », on arriva à un échec d'organisme officiel. A la fin de 1960, sur 765 cas de décentralisations industrielles françaises la Bretagne, qui en avait tant besoin, n'en avait reçu que 21, dont 16 en Ile-et-Vilaine et 5 dans les Côtes-du-Nord; Citroën accaparait d'ailleurs les trois quarts des deux milliards de francs de primes accordées par l'Etat.

Lorsque la V^e République s'orienta délibérément vers la supercentralisation chère à son premier ministre, il devint patent que les jours du C.E.L.I.B. allaient être mis en question. Ce ne seraient pas les Bretons qui prendraient eux-mêmes en mains les destinées du pays, mais l'Administration toute puissante. De fait le C.E.L.I.B. n'a pas été consulté sur les mesures adoptées par le comité interministériel du 29 mai 1961, à la veille de l'agitation paysanne qui devait secouer toute la France. L'essai avait manqué de volonté. Œuvre de très peu d'hommes, il devait se plier à la dimension de ses meneurs de jeu qui omirent cette évidente vérité : Doter la Bretagne de plans et de projets n'est rien, si ledit pays ne possède pas une opinion publique avertie et éduquée, ni les instruments appropriés pour financer ces plans, et en contrôler la bonne exécution d'abord, le fonctionnement ensuite.

Il fallait constituer un mouvement populaire, amenant un plus grand nombre de Bretons à s'intéresser au sort politique du pays. Ce serait l'aile marchante permettant au C.E.L.I.B. d'accroître une action trop liée aux combinaisons parlementaires, et à Kendalch d'augmenter son rôle d'instruction. C'est ce que comprirent des militants venus de tous les horizons de l'emsav et de la politique en général.

Un appel, sous forme de « Projet d'Organisation de la Bretagne » fut lancé en juillet 1956. Le but était d'obtenir une représentation parlementaire régionale, administrant les affaires propres à la province. C'était une idée capable de satisfaire une population démocratique qui aurait la volonté de s'emparer de la direction de ses propres affaires. Mais comme personne n'avait préalablement fait admettre aux Bretons la nécessité de s'en occuper eux-mêmes, l'envoi de milliers de lettres-circulaires-programme donna des résultats timides. Ce n'est qu'en novembre 1957 que ces militants fondèrent le « *Mouvement pour l'Organisation de la Bretagne* », dont le programme fut schématisé par ce slogan : « Aménager

l'appartement Bretagne dans l'immeuble France du quartier Europe ».

Au contraire de la plupart des mouvements qui, lors des premiers mois, glanent des adhésions nombreuses, le M.O.B. connut un départ lent. On se méfiait du qu'en dira-t-on; c'était comme si l'on avait peur de se compromettre dans ce qui, pour beaucoup, tenait d'une action repréhensible, attentatoire au mythe de l'une et indivisible France. Les adhésions n'affluèrent que lorsqu'on fut sûr du sérieux de l'opération.

Par une séquelle de la crise politique bretonne des journées sombres de 1944/45, la force des militants ne pouvait être orientée sur l'action politique, parce que l'accroissement des effectifs était nécessaire pour assurer le rayonnement du journal « L'Avenir ». Si la C.G.T., avec 15 % d'adhérents au sein de la classe ouvrière, peut faire suivre ses mots d'ordre, le M.O.B. n'en était pas encore là. Cette stagnation devait quelque peu paralyser sa tête, alors que la France entrait dans des convulsions de structure considérables (253). Mais la sortie d'un catéchisme en une centaine de questions et réponses sur le M.O.B. devait vulgariser cet instrument politique rompant avec les formations précédentes.

La propension à ne trouver utile et nécessaire que ce qui intéresse personnellement, et à ne considérer comme bien que ce qu'on veut faire, est un obstacle que désormais l'emsav peut franchir avec des adhérents ayant appris à agir en équipe.

La nécessité de subir les effets d'une idéologie démonétisée, sinon fausse, avec son argumentation linguistique et nationaliste, incapable d'entraîner tous les Bretons, mais parlant au cœur de la jeunesse étudiante et des émigrés, s'estompe devant un sens aigu des réalités qui a eu rapidement l'appui de plusieurs centaines de conseillers généraux, maires ou conseillers municipaux.

Mais le Breton moyen est assez facilement fataliste et contemplateur. En attendant le retour d'Arthur, ou l'entrée au Paradis, il reste un émotif-affectif, porté seulement à la velléité (254). On a l'impression de vivre entouré d'individus ayant un cœur immense qui commande au cerveau, dans la mesure où il ne l'atrophie pas. Or, cette attitude est aggravée par l'indéniable comportement petit-bourgeois, venant de ce que les effectifs rassemblés sont souvent issus de ce secteur tertiaire qui, intermédiaire obligé du monde moderne, se refuse à diriger une collectivité qui ne croit pas encore assez à ses idéaux, par complexe d'infériorité et manque de confiance en soi. Le dernier siècle et demi de colonisation

pèse sans doute plus lourd que les deux millénaires précédents !

Cependant l'inconstance et l'absence de politique française régionale, en accroissant le malaise latent en Bretagne, a eu pour résultat de donner au M.O.B. dans les milieux officiels une force supérieure à ce que la Bretagne a jamais donné ! Paris, en témoignant de son éternelle tendance à ne pas vouloir reconnaître une voix bretonne autorisée, désintéressée et animée par une volonté de construction, a fait du M.O.B. l'interlocuteur officiel de la Bretagne. Cependant, le succès définitif de celui-ci restera lié aux contacts qu'il saura prendre avec les syndicalistes. C'est un travail révolutionnaire de bâtisseurs tournés vers le progrès, plus que l'affaire des défenseurs de la tradition et du celtisme. Le M.O.B. constitue la première marche d'un long escalier menant à une conférence au sommet des intérêts régionaux français sacrifiés, pour éviter que, dans l'hexagone national, Paris ne se congestionne au centre d'un désert français total, incitant de nombreux voisins à coloniser un sol dont ils ont besoin pour leur population excédentaire. Que l'on ne s'y méprenne pas, nous avons à faire à une formation de transition où de jeunes novateurs qui ont l'oreille des élus locaux font école.

**

A la lueur de cette introspection dans les composantes bretonnes actuelles, les comportements récents confirment la non maturité politique bretonne. Les explosions sociales de 1953 et 1955 en Basse-Loire n'ont, en aucune manière, trouvé de résonance dans l'« emsav ». La sympathie existait, mais on en était à se demander comment la manifester en dehors des petits échos dans les feuilles mensuelles. Certes, les syndicats rejettent l'idée d'un problème breton ; c'est précisément en cela qu'on mesure l'état réel des forces.

Durant l'hiver 1959-60, le malaise paysan s'exprima avec une violence qui stupéfia tout le monde, des préfets à la capitale. Progrès significatif : les cinq fédérations départementales d'exploitants avaient décidé, à Vannes, de présenter leurs revendications comme celles des paysans de toute la Bretagne. On eût pu croire que le M.O.B. et le C.E.L.I.B. seraient, sinon aux côtés des paysans, du moins présents dans cette bataille ; mais la cohésion professionnelle ne fut pas suivie sur le plan régional et l'effervescence d'automne ne mena à rien de précis. Devant cette agitation, Paris (en l'occurrence M. Debré), envoya

le Ministre de l'Agriculture en mission de reconnaissance ; celui-ci fit part de l'intention du Premier Ministre de prendre contact sur place en Janvier. Auparavant le voyage officiel fut scindé : on évita Nantes et Saint-Nazaire, pôles de malaises ouvriers qui pouvaient s'unir avec ceux des campagnes. Ensuite, le premier ministre ne parcourut pas les quatre départements, mais se rendit dans la seule ville de Rennes, où, en fait de masses, il ne vit guère que le super-préfet et l'archevêque.

Les syndicats ouvriers, manœuvrés par les centrales parisiennes, n'avaient pas cherché l'action commune. Les organisations paysannes entendirent aller seules au combat ; et les étudiants, entrés à leur tour en grève pour des bourses non payées, retournèrent en Facultés par souci d'unité nationale. Nonobstant quelques maladresses, les parlementaires et le C.E.L.I.B. se déclarèrent satisfaits des premières mesures promises et remises d'ailleurs à plus tard, pour ne pas compliquer la tâche du premier ministre au moment où Alger tentait un second coup de force.

Il semble difficile d'étaler plus de non-maturité et d'inefficacité. Le malaise breton n'ayant pas changé de 1925 à 1960 ne sera pas différent dans les années à venir. Il risque de n'être jamais correctement solutionné, faute de l'indispensable union paysans-ouvriers-étudiants et de la volonté commune des responsables locaux de s'occuper des questions générales dans l'optique de la région. Quand, un peu tard, quelques militants M.O.B. réalisèrent l'erreur de leur non-intervention, ils entreprirent, lors des fêtes d'été, une action aisément parable par Paris qui sait qu'on peut toujours les montrer sous un jour tel que la population les réprouvera d'autant plus facilement qu'elle ne les connaît pas assez.

Mauvais vouloir du gouvernement central (ce n'est pas nouveau), venlerie des notables (c'est également traditionnel), manque de sens collectif des syndiqués de productions différentes (c'est aussi ancien) et non-maturité de ceux qui prétendent conduire une Bretagne bretonne, font tout de même bien des obstacles !

Avant ces événements, on avait vu au Parlement les députés de Brest et de Saint-Nazaire se disputer véhémentement au sujet d'une cale de radoub à construire. Un tel comportement traduisait la très exacte situation, aggravée de ce fait, inconnu du grand public : les parlementaires en question approuvaient les grandes lignes du programme du projet d'organisation de la Bretagne ! Et la même politique de clocher, à peine supé-

rieure à la surenchère de partis, opposait un an plus tard Brest à Lorient, au sujet d'une desserte de ces villes par une ligne aérienne, alors que ces deux conseils municipaux comptaient des adhérents du M.O.B.

Cependant, comme pour tout accouchement, il y a des périodes douloureuses à passer comme celles-ci. Et bien qu'il s'agisse là de faits si nouveaux qu'il est encore bien trop tôt pour en dégager les conséquences finales, tout indique que l'été 1961 marque la fin de la longue déchéance bretonne.

A la suite d'une nouvelle explosion de colère paysanne au printemps, la longue tradition de querelles intestines, de cloisonnements et d'exclusives semble devoir se perdre. D'une part Saint-Nazaire, une fois encore, lançait l'initiative d'union des travailleurs de la terre et de la métallurgie, et d'autre part, un mois plus tard, une manifestation de la jeunesse bretonne à Quimper, derrière tous les dirigeants des associations, réclama une « Loi-Programme » pour la Bretagne. Alors le 19 août, 1.500 élus locaux, dirigeants syndicaux paysans et militants bretons s'assemblent à Pontivy en préfiguration de prochains états-généraux. La conjonction des jeunes paysans et du M.O.B. amène la création d'un « Comité de Vigilance » et l'envoi d'un ultimatum au gouvernement de Paris pour doter le pays d'une loi-programme avant le 15 septembre.

Est-ce le début de la volonté d'œuvrer en commun au salut de la collectivité bretonne de la part des leaders d'organismes professionnels, politiques et culturels ? Cela y ressemble fort, car si l'union s'est enfin faite grâce à trop de mauvaise volonté accumulée par Paris, rien n'empêche plus maintenant des hommes qui se connaissent d'aller au combat ensemble.

*
**

L'avenir dans une Europe unie.

La lutte décisive pour préparer le XXI^e siècle n'a pas encore été étudiée au brain-trust des forces bretonnes. Son but ne saurait être une simple libération de l'emprise française. Celle-ci est en train d'évoluer par la force des choses et, malgré son caractère souvent contestable, elle n'en est pas moins une forme d'organisation supérieure à celle que les Bretons sont capables de mettre spontanément sur pied ! Néanmoins, cette lutte se résume assez exactement dans la volonté et la nécessité d'aménager la cellule Bretagne, dans la composante France, fraction de l'Europe.

De par son appartenance géographique à la partie occidentale du continent, la Bretagne doit sans cesse travailler plus pour obtenir encore plus d'argent immédiatement dépensé afin d'animer un marché local dont l'activité néo-capitaliste détermine, en fin de compte, le degré plus ou moins élevé de niveau de vie. Dans un système soviétique où l'enseignement est intégré à la production, la Bretagne devrait faire travailler ses usines suivant un plan étudié, pour avoir ensuite un nouveau planning. La seule préoccupation serait de sortir dans les délais les quantités demandées par le plan, et cela assurément la vie matérielle à la population. Mais nous n'en sommes pas là, et il n'y a peut-être pas lieu de le regretter.

Il importe donc que la cellule que nous devons bâtir soit viable, puisque la situation actuelle est périodiquement contestée par une importante fraction de producteurs, tandis que les jeunes n'ont que la ressource de quitter la Bretagne pour vivre. Or nous avons déjà dit que les grands Etats sont placés dans l'obligation d'aliéner leur souveraineté désuète. C'est une indication de la marche à suivre. Une autre indication est fournie par la constatation, que malgré les différences dans la vie quotidienne, tenant à la race, à la langue ou à la religion, le désir des jeunes paysans est de vivre et de travailler suivant un rythme et un mode de vie qui se rapprochent de celui de l'ouvrier d'industrie (au moins pour ce qui est des horaires fixés, avec un sérieux repos hebdomadaire et un congé annuel). De leur côté, les ouvriers et les employés ont la secrète aspiration de vivre un peu comme les directeurs, non pas apparemment en faisant ce qu'ils veulent et quand ils le veulent, mais en disposant des mêmes éléments de confort et de niveau de vie, qu'ils ne peuvent souvent acquérir que par privations.

Si nous n'y prenons garde, cela risque de nous mener inconsciemment à une généralisation du totalitarisme évoqué quelques pages plus haut, totalitarisme qui se développerait comme en Afrique, sur de petits espaces plus ou moins unifiés, alors que l'économie planétaire tend, au contraire, à se normaliser sur de vastes espaces.

C'est sans doute là que le fédéralisme a un rôle à jouer car on évolue à Odensee, Gent ou Linz comme à Nantes ; si les coutumes n'y sont pas exactement les mêmes, il n'y a quand même pas plus de différence entre Brest et Mulhouse, qu'entre Saint-Nazaire et Turku, la langue mise à part. C'est le seul point qui séparera encore longtemps les diverses familles européennes. A l'école de combler ce fossé. Les bar-

rières qui séparent les professions sont souvent plus fortes que celles qui séparent maintenant les pays. Les universitaires de Munchen, de Salamanca ou de Rennes se retrouvent entre gens de la même société ; un chef d'entreprise de Lorient comprend mieux le comportement de son pair gallois ou portugais, que celui d'un viticulteur nantais ou d'un officier de l'armée d'Algérie.

Donc, si les oppositions nationales qui subsistent s'estompent dans les faits, un mouvement comme le mouvement breton doit non seulement en prendre acte, mais marcher dans le sens de l'histoire. Les oppositions nationales ne sauraient prendre forme que dans les esprits de ceux qui se sentent inadaptés dans le monde présent et voudraient prolonger l'histoire pour voir survivre leur influence. Laissons cela aux « montagnards » attardés.

Le passé des pays européens ne rend plus impossible une Europe unie. Seule, une Europe étatisée et centralisée à la française ferait vomir tous ses habitants. Mais la diversité et la pluralité n'excluent pas une organisation commune. L'Europe est un fait plus évident pour ceux qui l'observent de l'extérieur, comme les Américains, que pour ceux qui s'y trouvent.

Il n'est pas déraisonnable d'envisager une Bretagne se détachant de la tutelle imposée par Paris, pour entrer comme cellule constituante dans l'Europe du *xxi*^e siècle, fraction d'un nouveau monde atlantique sur les rivages de cet océan qui verra la concentration de presque toute la race blanche minoritaire désormais en effectifs, mais qui n'a pas dit encore son dernier mot, ni achevé son œuvre civilisatrice. (Si elle cesse du moins de se quereller, ce qui n'est pas impensable du seul fait des pressions asiatiques et africaines qui l'y pousseront de gré ou de force !)

C'est peut-être ce qu'ont senti les Américains, promus au rang de guides des nations blanches, à l'issue de la seconde guerre mondiale. Toute leur politique a tendu à décroquer le continent européen, avec sa participation consciente, si possible.

Comme on ne peut fédérer que ce qui est fédérable, il faut agir sur le plan politique, et non pas sur le plan économique, pour aboutir à des cellules ayant à peu près les mêmes caractéristiques, après avoir préalablement rejeté les « Etats » qui sont responsables des malheurs de l'Europe. L'opération devra donc se faire au même degré et à travers tout le continent, pour que cette fédération de vraies cellules constituantes

soit dotée d'une force militaire protégeant l'Europe contre la puissance impérialiste moscovite. Celle-ci ne manquerait pas de mettre à profit une dislocation étatique anarchique, pour faire avancer encore plus à l'ouest ses forces.

Les adversaires de l'Europe de demain sont, en définitive et à des degrés différents, les Etats qui ne veulent pas disparaître. L'actuelle France en est, hélas, le représentant-type avec son alliée britannique, et Moscou, l'autre genre, qui est prêt à se substituer à eux sous une forme que celle de l'Europe orientale donne à imaginer. C'est évidemment là que réside toute la difficulté de l'équation. Seules les divisions blindées et atomiques de l'O.T.A.N. donnent à réfléchir. Tout le reste de l'opération « fédération de l'Europe » n'est qu'affaire économique plus ou moins solutionnable à bref délai. Ce problème de la mutation des Etats européens actuels est la pierre d'achoppement. Il est tout de même curieux qu'en Bretagne personne n'ait prêté assez d'attention à l'élaboration du monde atlantique dont nous parlions tout à l'heure et qui est probablement la conséquence la plus inattendue du second conflit mondial !

**

Elaboration sous l'empire de nécessités.

A partir de 1945-46, la politique internationale gravite autour des Etats-Unis et de l'Union Soviétique, moins du fait d'une nette perception ou d'une sympathie innée qu'à cause du partage de la planète entre les deux pôles politiques victorieux : Washington et Moscou. Cet élargissement progressif de la politique internationale fait passer le globe de la mosaïque des Etats aux grands blocs politiques, tout comme ceux-là avaient succédé aux principautés auparavant issues des clans. Or, la puissance politique et économique des U.S.A. et de l'U.R.S.S. implique la propagation d'un certain mode d'existence et d'éléments moraux et intellectuels propres à un type de civilisation. L'opinion, au sortir d'une atmosphère d'irréalisme, découvre la lutte opposant le néo-libéralisme et le socialisme d'état.

Très vite, l'alliance anti-allemande se dissout ; elle n'avait pas de raisons de continuer. En conséquence, les pays séparant les « deux très grands Etats », s'ils glissent d'un camp à l'autre, modifient l'équilibre mondial adopté à Potsdam. Les

guerres civiles de Grèce et de Chine, les batailles électorales d'Allemagne, d'Italie, de France, prennent de l'importance en fonction du rattachement possible des nations intermédiaires à l'un ou l'autre des pôles. La carte des opinions se confond avec celle de la stratégie, et le degré de soumission à des influences extérieures constitue une nouvelle arme pour les deux Mecques du xx^e siècle.

Cette Europe, qui n'a pas sombré dans la tourmente, s'installe dans une absence de paix qui n'est plus la guerre, parce que les progrès des armements nucléaires aboutissent à la neutralisation réciproque des deux seuls détenteurs de l'arme secrète. Mais l'affaire de Prague montre comment un pays peut être vaincu, sans tirer un coup de feu, uniquement par la stratégie d'un parti communiste qui avait pourtant peu compté dans la soviétisation antérieure. Et P.H. Spaak, premier ministre de Belgique, lance à Vichinsky, chef de la délégation soviétique de l'O.N.U. : « Savez-vous quelle est la base de notre politique ? la peur de vous, la peur de votre gouvernement, la peur de votre politique ».

En pleine guerre civile grecque, le « Plan Marshall » d'aide à l'Europe désaxée vient témoigner de la volonté américaine de stopper la soviétisation. Cette aide économique, déclare le président Truman, doit permettre d'assurer l'indépendance nationale, par souci de protection militaire avec des moyens économiques visant des résultats politiques. Comme de leur côté, derrière ce que Churchill baptise le « rideau de fer », les Soviétiques tentent d'élargir le plus possible leur influence, l'Europe plonge dans une « guerre froide », où son opinion, à la remorque, s'égare quelque peu. L'Ouest se décourage devant la stratégie atomique du Pentagone, puisqu'elle est sans défense contre cette arme qui lui reste inconnue, mais dont elle risque de subir les effets de représailles soviétiques. Et comme les Etats-Unis soumettent à leurs dessins stratégiques toutes leurs relations politiques, leurs ex-alliés européens ont le sentiment qu'en fin de compte l'alliance atlantique qui s'élabore n'est qu'un système de dépendances.

Cette mosaïque d'états-tampons se révèle non viable avec la disparition politique, économique et militaire de l'Allemagne. Un renversement des alliances à son sujet devait se produire. Déjà le mythe de l'unanimité au sein des Nations-Unies n'a pas résisté aux affaires d'Iran, de Grèce ou d'Indonésie. La constitution de la bi-zone anglo-américaine et le blocus de Berlin précipitent les choses, et l'idée, hier sacrilège, de réarmer l'Allemagne, s'énonce en plein jour, lorsque la guerre de Corée fait constater aux Américains le vide militaire européen.

D'une part, le Pacte de Bruxelles, signé en Mars 1948, conduit à une organisation de défense contre tous les agresseurs possibles. En juin de la même année, la déclaration Vandenberg autorise le gouvernement américain à conclure, en temps de paix, des alliances hors du nouveau continent. C'est une révolution significative dans la politique étrangère de la Maison Blanche. L'année suivante, le « Pacte Atlantique » groupant l'Union de Bruxelles, les Etats-Unis et le Canada, est publié et étendu à la Grèce, la Turquie et l'Allemagne fédérale. Les Soviétiques réagissent et leur propagande dépeint, avec quelque succès, cette action comme contraire à la charte des Nations-Unies. En réalité, personne n'est préparé — en France moins qu'ailleurs — à la création d'une fédération des peuples d'Europe Occidentale et on craint de nuire à l'efficacité de la sécurité collective en inquiétant l'Union Soviétique. Il fallait donc multiplier les tentatives fédérales : Provisionnal United Europe Committee, de Churchill, Conseil de l'Europe ouvert aux dix-huit pays membres de l'Organisation Européenne de Coopération Economique. Mais avec la promotion internationale de l'Allemagne fédérale d'Adenauer (suivie par riposte de la satellisation de la D.D.R. de Pankow) ce qui reste de l'ancien Reich devient le test de l'affrontement russo-américain, sans solution de réunification probable.

En mai 1950 l'idée de supra-nationalité est lancée par Robert Schumann, prévoyant au lieu de l'intégration institutionnelle de l'Europe, une série de réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité de fait. Le refus par la France de la Communauté Européenne de Défense entrave pendant quelque temps ces progrès. Finalement le traité de « marché commun », signé à Rome en 1957, et l'Euratom, amènent la primauté des objectifs économiques sur les intentions politiques.

Les équivoques et les difficultés n'en subsistent pas moins. Tandis que des hommes politiques suivis par des fractions importantes de l'opinion publique ne se résignent pas à la coupure du monde en deux blocs, et gênent la structuration « atlantique », d'autres milieux s'opposent à toute aliénation de souveraineté nationale (en fait la leur, par mandat tronqué ou accaparement), au profit d'organismes supra-nationaux. A la position de la France attardée s'ajoutent les variations des Britanniques, séculairement inquiets envers les conséquences d'une unification du continent. Enfin les complexes régionaux qui s'élaborent, comme la Scandinavie, le Benelux, les pays

méditerranéens etc... ont bien conscience d'appartenir à une unité géographique, historique, politique nécessitant une stratégie commune, mais leurs composants restent parfois trop enracinés dans leur histoire nationale pour s'en dégager.

Le fédéralisme devient paradoxalement à la mode dans certains cercles férus d'Europe-Unie au moment où celle-ci n'a jamais été si réduite, ni si profondément coupée. Il renferme bien des théories utopiques, mêlées d'arrière-pensées alimentées par les grandes places financières. De son côté, Washington ne l'imagine qu'à travers le prisme de ces propres états, qui ne sont que des constructions juridiques et non pas des réalités historiques et humaines dans la plupart des cas. Aussi l'aménagement et la coopération inter-atlantiques butent-ils sur les obstacles nationaux que sont les états reconnus, issus de l'Europe romantique et de l'impérialisme jacobin ou dynastique.

Au milieu de ces querelles internes, le terme « européen » allait tendre parfois à définir une sorte de pro-américain, bien que certaines fractions « européennes » parlent de se grouper en une « troisième force », dégagée des deux blocs qui l'enserrent ? Les Américains agitent alors la menace de former un axe Washington-Bonn au lendemain du rejet de la C.E.D. par l'assemblée nationale à Paris. Il n'en faut pas plus pour que certains cercles politiques, peu favorables à l'U.R.S.S. cependant, jugent que l'Europe court le danger de devenir une simple base d'opérations avec des armées européennes qui combattraient classiquement dans une guerre qui ne serait pas classique. Ils exposent et impriment crûment leurs appréhensions.

Les Américains fondent alors, en mai 1956, un « Comité sur la coopération militaire », au sein du Conseil de l'Atlantique Nord. Le rapport qui en découle ne peut que constater le chancellement de l'alliance atlantique. Mais les deux « grands », parce qu'ils sont chacun aux prises avec des difficultés similaires et parallèles (les Soviétiques ne peuvent empêcher la grève de Berlin-Est en 1953, ni les troubles de Poznan ou de Varsovie, ni les écarts idéologiques de la Chine de Mao-Tsé-Toung) reviennent implicitement à leur accord fondamental de « statu quo » du partage du monde élaboré à Potsdam. L'affaire de Suez, où les Franco-Britanniques tentent de mater Nasser, échoue devant l'obstacle de la flotte d'intervention américaine. Quelques jours plus tard, l'insurrection hongroise, difficilement contrôlée par Imre Nagy, n'est en définitive que la dernière des manifestations romantico-politiques européen-

nes. Un peuple est écrasé une fois de plus par la raison du plus fort, sans que les sympathies voisines se transforment en intervention.

L'Europe-Unie et l'Alliance Atlantique ne sont, après dix années d'élaboration difficile, ni achevées, ni parfaitement au point. L'obstacle du nationalisme étatique entrave toujours la réalité régionale de cette fraction de la planète. Il s'y ajoute l'obstacle inhérent au caractère de la diplomatie des Etats-Unis, qui subordonne cette coopération régionale à ses responsabilités mondiales. Mais il n'est pas sans intérêt de remarquer que les constructions similaires de riposte soviétiques : Comecom et Pacte de Varsovie, trébuchent pour les mêmes raisons dues à la politique moscovite. Les séculaires ressentiments hungaro-roumains par exemple, et les impératifs d'édification du socialisme et d'aide au monde chinois font peser sur l'Europe satellisée de l'Est les mêmes difficultés et les mêmes malaises.

Il y a là incontestablement assez de germes pour que l'Europe actuellement sans issue abandonne sa forme multinationale au profit d'une union réelle de tous ses peuples.

Voilà la route ouverte par les aînés.

Cette élaboration du monde occidental et de la fédération de l'Europe constitue certes une optique à long terme, mais qui peut être vécue par ceux qui ont aujourd'hui vingt ans, surtout quand ces nouveaux citoyens constatent la manière dont le peuple breton est appelé à y jouer un rôle, tout comme ceux de Galles, de Prusse, de Catalogne ou de Finlande par exemple. Toutes les vraies collectivités régionales actuelles assistent au démantèlement d'une économie qui ne les fait qu'imparfaitement vivre sans qu'une autre vienne rien remplacer. Les jeunes Bretons notamment n'accepteront pas toujours de partir là où le néo-libéralisme étatique leur propose du travail ! Il est impensable qu'une réaction ne se produise sous peu.

Le problème breton, dans le monde français, est devenu un problème économique et social que seule la politique peut résoudre. C'est une forme du malaise existant à travers toute l'Europe et qui ne sera résolu que globalement ou pas du tout. Songeons aux relations wallones et flamandes par

exemple ! Dans ces conditions le changement dans l'attitude bretonne qui devient actuellement plus réceptive au désir de guérir ce mal pourvu que l'on n'agite pas une solution politique, ne saurait suffire. Le refus d'aller au fond des choses ne saurait être que passager, sinon on aboutirait à l'inévitable échec de toutes les demi-solutions !

La destinée a fait naître des hommes sur un sol dont l'histoire, jusqu'à présent, a toujours montré qu'à l'instar de ses roches solides il n'était pas près de disparaître. Et au lieu de se considérer comme isolée et déshéritée au bout du monde, cette jeunesse bretonne comprendra, si l'emsav l'aide, que précisément elle se trouve au cœur des terres émergées de la planète (255). Elle a donc pour elle l'avenir, à condition de s'y préparer et de vouloir le bâtir.

Parvenu au terme d'un quart de siècle passé à la défense de cette cause bretonne, nous achevons cet ouvrage en demandant au lecteur de comprendre que le nationalisme breton pourrait bien n'avoir été, dans ses bases, que le début d'une cristallisation de la faillite de la Bretagne française, reconnue présentement au grand jour.

Ce fut une sorte d'action d'une pré-élite, cherchant comme elle le pouvait, sans formation, un remède à un lent suicide qu'elle n'acceptait pas. Suivant le goût du siècle, l'indépendance politique devait fatalement apparaître à nos aînés comme la panacée, puisque la détention des leviers de commande permettait théoriquement de reprendre la bonne direction.

Mais ce nationalisme évolua entre 1945-55 lorsque l'indépendance politique en Europe se révélait autant une impossibilité en Bretagne qu'une chimère partout ailleurs. Ne vit-on pas des Etats, qui n'avaient pas suivi l'évolution classique, passer brutalement du moyen âge à l'O.N.U. pour retomber dans l'esclavage étatique impérialiste ?

Il faut reconnaître à ces pionniers bretons d'entre 1919 et 1939 l'honneur d'avoir été, sinon des prophètes, du moins les précurseurs sur le chemin qui doit permettre à la Bretagne et à la France de trouver une formule d'épanouissement pour le siècle prochain.

L'opposition locale à ces B.A., P.N.B., M.O.B., n'aura été en définitive que l'opposition d'arriérés égoïstes, incapables de se perpétuer et de se moderniser autrement qu'en brimant les autres, après les avoir préalablement égarés.

Le vernis et le carcan sont en train de sauter. C'est aux Bretons de corriger cette séculaire dérive de leurs départ-

tements, en sachant que nombreux sont les provinciaux de cette France asphyxiée qui les envient. Car quelles que soient les réserves ou réticences françaises devant les néo-Bretons, ils sont légion, ces Bourbonnais, ces Morvandiaux, ces Limousins, ces Champenois, ces Tourangeaux qui constatent, avec une envie étonnée, qu'un Breton sait toujours à quoi se rattacher et sur quoi fixer son espoir. Notre principale force est en effet de savoir d'où nous venons, pourquoi nous avançons, et où nous voulons aller.

CONCLUSION

Durant les années 1920 et 1930 quelques néo-Bretons donnèrent à leur pays ce qu'il n'avait plus depuis des siècles : un drapeau et un idéal. Rien ne leur fut cependant épargné, des quolibets à la haine.

Mais aujourd'hui des conscrits trouvent normal de prendre la photo traditionnelle avant le départ, sous les plis de ce « Gwenn ha Du ». Tout un monde a basculé dans la terre du passé, et il changera encore demain. Ce qui était impensable hier sera sans doute regardé comme un lieu commun dans un peu de temps. N'a-t-on pas lu récemment sous la plume d'un ancien président du Conseil un réquisitoire pour la Bretagne... qui l'eût fait envoyer au poteau en 1944 ?

Les sacrifices et la recherche ne sont jamais vains ; encore convient-il de ne pas les laisser se faire en dehors de la marche du temps. Beaucoup trop d'estimables compatriotes répondent encore aujourd'hui à ces appels par cette phrase désolante et terrible : « Je n'ai pas le temps de m'intéresser à autre chose qu'à mon travail ! »

Se rendent-ils compte de leur malheur ? Ont-ils oublié que le progrès n'a pas de sens s'il ne sert pas à libérer l'homme ! Ne savent-ils pas que le moyen d'être vraiment efficace dans sa tâche est d'être curieux du Monde et des changements constants qui s'y opèrent ?

Enfin, le premier devoir d'un citoyen n'est-il pas de se soucier constamment de l'avenir de sa collectivité ?

Si l'on nous reprochait d'avoir montré trop de fierté en revendiquant, pour la vieille communauté bretonne, une place dans l'Europe de demain, nous répondrions que c'est un sentiment commun à tous les hommes que d'avoir foi dans les destinées de leur collectivité. Il ne saurait d'ailleurs en être autrement, puisqu'une terre dans laquelle ses enfants n'auraient plus foi disparaîtrait promptement de la carte du monde.

Si l'on nous reprochait également d'avoir voulu « tout dire », nous répondrions qu'à court terme, et sur le plan local, l'intérêt particulier est peut-être de cacher à l'opinion certaines réalités, ou certaines prévisions ; mais ce n'est sûrement pas un bon calcul à long terme. La qualité de l'information et de la documentation fait la qualité de la prévision, sans laquelle toute politique d'avenir est vouée à l'échec.

Une communauté qui veille jalousement à la conservation de ses meilleurs éléments peut, seule, se perpétuer. Que nos enfants ne l'oublient jamais, ni les militants de demain, si, en un jour d'inquiétude, ils en viennent à mettre en regard les chances de succès et la grandeur des sacrifices que l'appel du pays exige d'eux.

FIN

NOTES ET REFERENCES

(1) Depuis le XIX^e siècle, on parle de l'unité de race en France, en Allemagne, en Angleterre et en Espagne, parce que cela favorise les visées de la classe dirigeante « nationale », passant par dessus les Bretons, Saxons, Ecossais ou Catalans. De même cette classe engendra automatiquement l'unité de langue, fabriquée avec des écoles « obligatoires » dans le parler de la Capitale. Cela nous vaut entre autres savoureux passages une unité de vie commune où Vercingéto, Rix des Arvernes, le mercenaire breton Du Guesclin, le vassal d'empire Turanne et le prince allemand Maurice de Saxe sont promus authentiques défenseurs de la patrie de Hoche, Chanzy, Leclerc ! Par voie de conséquence, les victoires de Tolbiac et de Bouvines sont apprises comme des succès par les petits Alsaciens et Flamands, tandis que les enfants de Bretagne, dont les ancêtres étaient alliés aux Anglais, apprennent que Crécy, Poitiers et Azincourt sont des désastres. Enfin les jeunes Albigeois applaudissent innocemment Simon de Montfort.

De telles « histoires » contribuent à déraciner les peuples qui n'ont plus de culture commune. Chaque Français est alors persuadé que Voltaire est plus valeureux que Schiller, et que Gounod dépasse largement Wagner ou vice-versa, comme si Shakespeare n'était pas apprécié mondialement parce qu'il sut précisément écrire pour tout le monde ! Les patriotes « minoritaires » acceptant cette règle dangereuse, on assiste de nos jours à une non moins outrancière « flamandisation » de Charles-Quint, à la « burgondisation » de Charles Le Téméraire, à la « bretonnisation » de Jules Verne, par besoin de « génies nationaux » justificateurs.

Dans ces conditions, les problèmes des « frontières naturelles » et des « droits historiques », savamment utilisés, poussent les masses, sorties de l'analphabétisme, vers les guerres de plus en plus sanglantes, pour le seul intérêt des exploitants du nationalisme. Ne vit-on pas jusqu'à l'U.R.S.S. faire de la seconde guerre mondiale « la guerre patriotique ».

(2) Le lecteur se reportera avec fruit aux deux tomes de l'*Histoire de Bretagne* de Durtelle de Saint-Sauveur (Plihon, Rennes 1950) qui constituent la plus maniable des sommes récemment publiées sur ce sujet, traité de façon traditionnelle par un universitaire réputé, qui a particulièrement insisté sur la période s'étendant entre le V^e siècle et la Révolution. Son excellente bibliographie guidera vers des sources plus détaillées.

Pour une connaissance sommaire, l'*Histoire de Bretagne* de A. Rébillon (Colin, Paris 1957) ou celle de H. Waquet (*Que sais-je*, P.U.F., Paris 1960) donnent l'essentiel d'une histoire officielle. Nos deux tomes de

La Bretagne contemporaine (Ker Vreiz, Paris 1955) essayent de retracer l'histoire économique et sociale de 1789 à nos jours, pour combler les silences des historiens sur les heurts et les difficultés des cinq départements intégrés dans un cadre étatique centralisé.

(3) *Armoriciens et Bretons* de P.-R. Giot, Travaux de l'Institut d'Anthropologie générale de la Faculté des Sciences de Rennes, 1951; et « The personality of Britain » de Sir Cyril Fox (The National Museum of Wales, Cardiff 1947).

(4) *La Bretagne romaine* de F. Sagot (Fontemoing, Paris 1911) et *Early Britain : Celtic Britain* de J. Rhys (London 1908).

(5) Les Gaulois se mirent rapidement à parler latin, et ces dernières années on a dû constituer dans les lycées français des classes de langue russe inexistantes en 1939 !

(6) *Romische Geschichte*, Tome V, Britannia.

(7) *Géographie*, éditions Meinecke-Teubner, 1886.

(8) En 401, Alaric menaçant l'Italie, Stilicon fait appel à ce qui reste de troupes valides dans l'Empire. Cf. *De Bello Polentino* de Claudien.

(9) *Zozime : Histoire*. Edition Mandelsohn-Teubner, 1887.

(10) *Histoires d'Oroze*. Edition Zangemeister, Reubner, 1889.

(11) Et il est aisé de s'en rendre compte en constatant l'héritage de ce comportement : les rivalités actuelles animant un Douarneniste et un Guilviniste contre les pêcheurs de Concarneau et de Keroman gênent l'action d'un syndicalisme professionnel efficace. Pareillement les oppositions fondamentales entre les paysans léonards, trégorrois, cornouaillais ou nantais découragent les animateurs de mouvements ruraux.

(12) Voir Tacite, *Histoire IV*, et Flavius Josèphe, *Guerre des Juifs*.

(13) Et il n'y a là rien de surprenant lorsque l'on connaît la façon de procéder des Bretons d'aujourd'hui qui ont la chance de « percer » à Paris : c'est ainsi que, pour 50.000 originaires d'Ille-et-Vilaine dans le département de la Seine, l'association amicale représentative ne comptait pas 700 sociétaires en 1957 par refus d'encadrement, sinon oubli du pays d'origine !

(14) La péninsule armoricaine, du fait de son isolement, ne pouvait constituer un but pour les grandes migrations des peuples aux IV^e-VI^e siècles. Les Franks s'avancèrent de l'Escaut à la Basse-Seine. Les Burgondes et les Alamans cherchèrent les vallées de l'Ain et de la Saône; les Wisigoths l'Aquitaine; tandis que les Sweben et les Vandales passèrent d'Ardenne à la Lusitanie. Quant aux Huns, ils ne poussèrent pas à l'ouest d'Orléans.

(15) Les Armoriciens, hormis les Vénètes, étaient si peu effrayés d'avoir à s'intégrer au système romain qu'ils essayèrent de se faire reconnaître de Jules César aux moindres frais. Dans son *De Bello*

Gallico, celui-ci rapporte qu'ils vinrent au devant des légions en se proclamant audacieusement : « Nous sommes les *Civitates Armoricanæ* » !

(16) Voir les ouvrages qui font autorité : *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine* de Déchelette, avec la collaboration d'A. Grenier; *Manuel pour servir à l'étude de l'antiquité celtique* de G. Dottin, Paris 1915, et enfin *Les Celtes* d'H. Hubert, Paris 1932.

(17) *Mémento des sources hagiographiques de l'histoire de Bretagne : les fondateurs et les primitifs*, Rennes 1918.

(18) Après la percée du front septentrional en mai 1940 par les Allemands, ce furent les populations du nord, de l'est et de Paris qui constituèrent l'immense exode qui déferla sur les routes de France. Psychose collective explicable par les quatre longues années d'occupation de 1914-18. En dehors de ces secteurs qui avaient connu « le front », bien plus rares furent les régions donnant des réfugiés volontaires, du moins dans le petit peuple.

(19) L'usage du gouvernail d'étambot étant inconnu à cette époque, il est probable que ces marins forcés se laissaient plus porter par les vents et les courants qu'ils ne dirigeaient leurs esquifs. Si l'atterrissage sur un promontoire était manqué, on passait au suivant !

(20) Les moines formaient une armature développée et influente. Par le canal de ceux de Lérins avec qui ils étaient en relation, ces hommes de prière farouches et mystiques se rapprochaient des cénobites égyptiens. Ils s'adonnaient avec enthousiasme à des austérités incroyables qui augmentaient considérablement leur ascendant sur les fidèles. Souvent ils se retiraient sur des îles presque inaccessibles : telles les Skellig.

(21) Les philologues pensent que les localités d'Exmes, Huismes, Hiesmes, aux confins armoricains, tirent leur origine du mot « Osismli », et concluent qu'elles devaient leur fondation à des réfugiés. Ils croient également que les divers Mortain et Mortagne de ces mêmes secteurs sont dus à des colonies de Maures, amenés par les Romains pour la défense du littoral, et expulsés par les Bretons.

(22) Plou, Plo, Plé, Pleu, Plu sont des préfixes rattachables au latin « plebs », suivis du nom du premier recteur, et subdivisés ensuite en Tré (trève); le Lan étant le lieu de culte. La quasi totalité des Plou sont devenus communes plus tard, et comme on a peu de fondateurs laïcs, cette organisation ecclésiastique cléricale et paysanne reste particulière à la Bretagne.

(23) Si l'on excepte les Gui, préfixe léonards désignant le bourg (préexistant ?) par déformation du latin Vicus : Gui Miliau; et les Plou devenus Poul (tel Poullaouen); on trouve peu ou pas du tout de ces paroisses primitives entre l'Ellé et l'Odét, ni sur le cours moyen et inférieur du Blavet, ni dans les îles ou les arrières-pays malouins et guérandais. Corrélativement, rappelons que les noms de lieux en -ac sont restés sous cette forme à cause de l'occupation bretonnante, alors qu'ils ont évolué en -é ou -ay en zone demeurée romane. Parmi les toponymes en -é à l'ouest, citons Saillé, Séné, Berné.

(24) Les seules cités entourées de murailles, tardivement d'ailleurs, sont Vannes, Rennes et Nantes, d'une superficie respective de 6, 10 et 18 hectares. La localisation exacte d'Occismor, Gesocribate, Salioceanus Portus, Vindana Portus est encore à faire. Quant à Fanum Martis et Vorgium, elles ne possédaient pas de fortifications circulaires.

(25) Les dernières expéditions franques se font plus nombreuses au cours du VIII^e siècle et naturellement plus rapprochées : 753, 786, 799, 811.

(26) On ignorera peut-être toujours le lieu exact de cette bataille. Les chroniqueurs rapportèrent que Charles le Chauve s'enfuit d'une chevauchée au Mans; or il n'existe qu'un Ballon dans l'Ouest, à 21 kilomètres au nord du Mans, ville que Nominoé avait momentanément occupée en 844 !

(27) C'est-à-dire l'Avranchin et le Cotentin dès 846, les terres à l'ouest de la Mayenne dès 842, Mauges, Tiffauges et Herbauges dès 851.

(28) Celui d'Entrammes en 863 lui reconnaît la possession du restant de l'Anjou, entre Maine et Sarthe, et celui de Compiègne en 867 lui donne définitivement l'Avranchin, le Cotentin et probablement le Bessin.

(29) L'histoire ne mentionne pas que les mac'htiers (correspondants bretons des comtes carolingiens) soient restés en Bretagne. La famille du futur Barbetorte se réfugia dans l'île d'origine, auprès du roi saxon Athelstan. Les moines de Landevennec, Tréguier, Dol, Léhon, Vertou, etc... se dispersent à Montreuil-sur-Mer, Paris, Versailles, Pontoise, Beaumont, Tournus, Chartres, Corbeil, Bar, Orléans, Bourges, Tours, Saint-Jouin de Marne, etc... Ils n'étaient pas venus qu'avec leurs seules reliques : des réfugiés les avaient accompagnés.

(30) Saint Columban et ses Irlandais quittent Iona pour s'installer, en 590, à Luxeuil, puis sur les bords du lac de Constance. Robert d'Arbrissel fonde, vers 1100, les abbayes angevines de La Roë et de Fontevrault, et Yves Hélori commença par exercer à Paris et à Orléans un siècle plus tard.

(31) Les grands féodaux du moment sont ceux de Normandie, Bretagne, Anjou, Flandre, Champagne, Bourgogne et Aquitaine, que l'autorité purement nominale d'un Capétien, ne commandant en fait que de Montmorency à Montlhéry, ne dérange guère.

(32) D'après P. Jeulin (*Annales de Bretagne*, 1934), l'hommage de la Bretagne, en droit et dans les faits, aurait été effectué de la façon suivante : de 942 à 995 à l'Anjou; de 995 à 1200 à la Normandie; et hommage-lige à la France de 1202 à 1342 (sauf en 1229 à l'Angleterre). Ensuite hommage simple.

(33) Les Montfort s'appuient sur la bourgeoisie et la petite noblesse restée près du peuple, tandis que les Penthièvre sont aidés par la grande féodalité des évêques et des hauts barons. Toutefois le traité de Guérande en 1365 sauve la Bretagne d'un démembrement, un moment envisagé entre les prétendants soutenus par les rois voisins et rivaux, et modifie l'Ancienne Coutume de Bretagne. Elle n'accordait jusqu'alors la primauté aux héritiers mâles qu'au même degré de parenté.

(34) A part Saint-Malo, les premiers Capétiens de Bretagne ne régèrent pas une nation maritime. Saint-Mathieu, en 1279, n'était encore qu'une sécherie de poissons, afféagée à des Basques; et les premiers chargements de sels de Bourgneuf et du Croisic partirent sur des vaisseaux aquitains ou allemands. Mais là comme plus tard (conserves alimentaires dès 1840, pêche au thon dès 1880, construction navale, etc...) la Bretagne, une fois initiée, était capable de prendre la tête.

(35) Non seulement des troupes bretonnes furent débarquées à Caerwarthen et à Cardigan, mais depuis deux ans les escadres ducales, maitresses de la Manche, ravageaient Jersey, Guernesey, Plymouth et Dartmouth.

(36) Parmi les états signataires de traités de commerce, mentionnons la Suède en 1467, les villes hanséatiques ou les communautés leur ayant succédé à Königsberg, Riga, Hambourg, Brême, Anvers et Brugge en 1425, 1433, 1440, 1442, 1450, 1459, 1473, 1475, 1476, 1477, 1478, 1479, 1483; l'Angleterre en 1468; l'Espagne en 1452, 1459, 1469, 1474, 1476; le Portugal en 1452, 1459, 1469, 1474 et 1476; et la fameuse bulle de Sixte IV, en 1479, autorisant les marins bretons à commercer avec les Turcs.

(37) Tandis que dans le royaume de France la Pragmatique Sanction de Bourges était l'occasion de graves difficultés, la Bretagne avait, par sa décision de la rejeter, renforcé ses positions auprès du Saint-Siège, qui avait agréé un Concordat, dit de Redon, en 1441. Les évêchés qui avaient été attribués à des Français, furent donnés à des clercs bretons par Nicolas V en 1457. Il défendit en outre qu'aucun étranger à la Bretagne y pût désormais percevoir de bénéfices ecclésiastiques sans le consentement du Duc. Nous voilà loin du Concile de Tours !

(38) Le Roi était un maître auquel les vassaux du Duc avaient à pouvoir recourir, et qui trouva toujours parmi eux un concours intéressé. Mais entre eux-mêmes et ce puissant monarque, ils tenaient à conserver le pouvoir intermédiaire d'un Duc, qu'ils considéraient comme un chef naturel, possesseur héréditaire et légitime du pays. Or cette double obédience, concevable dans le cadre féodal, ne pouvait plus s'accorder avec la pleine souveraineté à laquelle Duc et Roi étaient concurremment conduits à prétendre, à mesure que royaume et duché prenaient l'un et l'autre figure d'Etats modernes.

(39) Le *Blackwood Magazine* a publié les rangs attribués aux représentants des divers pays d'Europe, en la chapelle papale : 1^o le Pape, 2^o l'Empereur, 3^o le Roi des Romains, 4^o le Roi de France, 5^o le Roi de Castille et Léon, 6^o le Roi d'Aragon, 7^o le Roi du Portugal, 8^o le Roi de Sicile, 9^o le Roi d'Ecosse, 10^o le Roi de Chypre, 11^o le Roi de Hongrie, 12^o le Roi de Navarre, 13^o le Roi de Pologne, 14^o le Duc de Bourgogne, 15^o le Duc de Bavière et Palatinat, 16^o le Duc de Bretagne, 17^o le Duc de Saxe, 18^o le Margrave de Brandebourg, 19^o l'Electeur de Lorraine, 20^o le Grand-Duc de Toscane, 21^o l'Archiduc d'Autriche, 22^o le Duc de Savoie, 23^o le Prince de Prusse, 24^o le Duc de Lorraine, 25^o les Princes du Saint-Siège, 26^o les Neveux du Pape et les Légats de Bologne et de Ferrare, etc...

(40) A l'avènement de François I^{er}, le royaume ne s'étend que sur 428.000 km² contre 551.000 km² à la France actuelle. Quant à l'Alle-

magne, elle va atteindre un puzzle tel qu'on y dénombre plus d'états, principautés et villes libres qu'il n'y a de jours dans l'année !

(41) Anne fut mariée en novembre 1490 à Maximilien d'Autriche, par procuration, puis en novembre 1491 à Charles VIII, et remariée à Nantes en 1499 à Louis XII, qui avait obtenu l'annulation de son premier mariage avec Jeanne, datant de 1476 ! Sa fille Claude, héritière du Duché, d'abord promise au futur Charles-Quint en 1501, est finalement mariée en 1514 à François d'Angoulême. Passons sur les tolérances dont l'Eglise savait déjà faire usage à l'égard des Grands, après avoir accordé une première dispense en 1491, en spécifiant « Dummodo tu dilecta in Christo filia Anne propter hoc rapta non fueris ».

Pour avoir la Bretagne, le Roi paya le prix : par le traité d'Étables, Charles VIII rembourse à Henri Tudor ses dépenses pour la défense du Duché. Il restitue en compensation à Maximilien, par le traité de Senlis, l'Artois et la Franche-Comté. Il rend enfin à Ferdinand le Catholique le Roussillon par le traité de Barcelone !

(42) Résignés au principe de l'Union, les États éprouvaient une vive répugnance à la solliciter eux-mêmes. Le Président du Parlement, Louis des Déserts, discutant avec le vénal chancelier Du Prat, nommé en 1515, déclare : « Les États consistent de beaucoup de gens, mais il n'en faut gagner que trois ou quatre de la Noblesse, et quelques-uns de l'Eglise et du tiers-état, et toutes choses s'y feront à dévotion. Le Roy a bien moyen de faire cela avec un peu de gratifications » (rapporté par d'Argentré dans son *Histoire de Bretagne*, p. 1169). L'opposition, au courant de ces pratiques, se regroupa derrière le prévôt Julien Bozec'h, syndic des bourgeois de Nantes, et il y eut de sérieuses bagarres aux États.

(43) Le dauphin est couronné Duc de Bretagne à Rennes le 14 août 1532, sous le nom de François III. Il meurt en 1536, et son frère Henri, devenu Roi en 1547, ne se servira jamais de ce titre dans ses actes destinés à la Bretagne. Il rappelle plutôt à Fontainebleau : « Ledit Duché est inséparablement uni à notre Royaume et Couronne ». Ironie du destin frappant les deux familles britanniques : le Dauphin de France est duc de Bretagne, et l'héritier de la Couronne d'Angleterre est Prince de Galles !

(44) Les Pays d'État, avec Parlements, sont, outre la Bretagne, l'Artois, la Lorraine, l'Alsace, la Bourgogne, la Franche-Comté, le Dauphiné, la Provence, le Languedoc, le Roussillon et le Béarn. Cela forme une ceinture réticente à la France originelle, puisque l'ensemble est en dehors des limites orientales du Royaume du xv^e siècle, ou hors du domaine du Droit Coutumier au Sud !

(45) Les élections libres de 1947 en Pologne donnèrent 90 % des suffrages au « Bloc gouvernemental », mais Mikolaczyk, leader paysan, en revendiquait 72 % ! Moscou envoie alors le maréchal soviétique Rokossowski à Varsovie, sa ville natale, pour y mettre bon ordre. Il y est élevé à la dignité de Maréchal de Pologne, nommé Ministre de la Guerre, puis Inspecteur général des Forces armées et de Police. En 1950 il entre au bureau directeur du « Parti de l'Unité Ouvrière » et, en 1952, une constitution de type soviétique est promulguée. Tout est aligné.

(46) Citons parmi les plus connus les églises de Loguivy-Plougras (1566), le porche de Lampaul-Guimiliau (1573), l'ensemble de Pleyben (1588), les vitraux de Ploërmel, Dineault et ceux de l'école de maître

Le Scotec. Les calvaires de Guéhenno (1550), Guimiliau (1581), Plou-gastel-Daoulas (1602), Saint-Thégonnec (1610), l'arc de triomphe de Sizun, les châteaux et manoirs de Kerjean, Nantes, la Prévalaye, Kergalon, Coat-Bily, Kerriné, Maillé, etc... Pendant ce temps, après la venue du premier bateau breton en Baltique, à Oeresund en 1536, on fêtera la 900^e arrivée 90 ans plus tard. La moyenne d'entrée des bâtiments bretons dans le port zélandais d'Arnemuiden passe de 181 en 1490-99 à 809 en 1536. Dès 1515 les ports flamands de Brugge et de Zierikzee exemptent les Bretons de tous droits de douane et d'ancrage.

(47) Bertrand d'Argentré, sénéchal de Rennes et président du siège présidial de cette ville, interprète la Coutume de Bretagne en 1539. Il déclare « que les Français aient leur droit, quant à nous, gardons nos coutumes propres ». Auteur d'une histoire de Bretagne parue en 1582 à la demande des États de Bretagne, il est alors en butte aux attaques du Roi dont il conteste le droit de maître originel du Duché, et à celles de la famille de Rohan en prouvant l'inexistence d'un Conan Mériadec dont elle prétend descendre. Ami de Noël du Fail, et tolérant pour les Protestants, il n'en fut pas moins ligueur, et dû payer ce comportement indépendant. La seconde édition expurgée de son livre vit le jour en 1588.

(48) Alors que les Anglais brisèrent toute résistance irlandaise par la force : « plantations » d'Ulster après 1583 : 200.000 hectares confisqués, puis massacres de Drogheda dont Cromwell écrit : « Je suis convaincu que cela est le digne jugement de Dieu », les Français préférèrent la corruption par l'aisance. Les nobles bretons vont fréquenter la Cour et s'y plaisent, mais les besoins d'argent y sont grands, d'où ventes multipliées de terres. La rente en nature remplace celle en argent, des terres vendues sont « ressaisies » par les héritiers. Il y a alors antagonisme latent entre la Noblesse et la paysannerie. Marie de Beauquère, veuve de Jean III de Penthièvre, retire à elle pour sa fille des rentes en blé, des moulins, les poids et mesures de Guingamp, des covenants, les coutumes et droits des foires de Minibrac, l'étang de Tournemine, tout cela sans égards pour les acquéreurs et les travaux qu'ils avaient faits. Ainsi, tandis que les Irlandais resteront unis contre les Anglais, les Bretons, en face de la France, se briment mutuellement.

(49) On a prétendu que la Réforme n'aurait pas connu le succès en Bretagne par manque de prédicateurs en langue bretonne. D'une part les prêches étaient faits en latin ou en français dans les églises, d'autre part les temples furent assez nombreux tant dans le haut que dans le bas-pays : Nantes, Blain, Guérande, le Croisic, la Roche-Bernard, Redon, Châteaubriant, Rennes, Vitré, Ploërmel, Josselin, Quintin, Pontivy, Rohan, Vannes, Concarneau, Pont-l'Abbé, Morlaix, etc... Il est bien plus probable que ce fut essentiellement un culte urbain, adopté par des nobles et des bourgeois frondeurs. Si la pénétration s'est mal faite dans le peuple des campagnes, c'est peut-être parce qu'il était désireux de conserver ses distances et son hostilité de classe. Néanmoins, deux cent cinquante ans plus tard, le grammairien Le Gonidec, le romancier Emile Souvestre, le traducteur Ricou, parmi d'autres, adopteront encore la religion protestante.

(50) Philippe-Emmanuel de Vaudémont, duc de Mercœur, épousa Marie de Luxembourg, descendante des Penthièvre. Beau-frère d'Henri III, il eut en sa femme : « la belle Nantaise », extrêmement populaire, une

compagne de valeur dont il songea à faire valoir les droits sur le Duché. Les « Cours politiques » spontanément formées en pays de Nantes, et étendues à travers toute la province, le proclamèrent « Chef et gouverneur de la Bretagne pour le maintien de la religion catholique, la conservation et la liberté de la province ».

(51) Il voyait en elle la porte océane du royaume, mieux que La Rochelle, « car elle contient les plus beaux ports qui soient ». Il jeta les bases de Brest pour l'escadre du Ponant qu'il créait, tandis que la Roche-Bernard lançait « la Couronne », le plus formidable vaisseau de guerre que l'on eût encore vu. Le Cardinal caressa aussi l'idée d'un port franc sur les côtes du Morbihan 330 ans avant Jean-François Gravier !

(52) Le « Don gratuit » était un subside, non prévu en 1532, accordé au roi à partir de 1614. Comme les impôts perçus en Bretagne étaient les plus faibles du Royaume, les Etats pensèrent, grâce à ce don gratuit, peser sur le gouvernement central. En le refusant préalablement, ils obtenaient de substantiels avantages : à Guérande ils suspendirent même la session de 1626. Mais plus tard ils furent amenés à agir inversement : ils augmentaient le don pour calmer le souverain intraitable.

(53) Après les guerres de Religion, au lieu de quelques seigneurs importants, tous les gentilhommes purent accéder aux Etats. Cela en faisait plusieurs milliers, et il fallut endiguer cet envahissement : 100 présents sous Richelieu, 400 sous Louis XIV, avec probabilité de doublement. La réforme ne laissa de droits qu'à 1.500 d'entre eux, moyennant acquittement de droits élevés. Par leur nombre les nobles dominaient l'assemblée des Etats plus qu'il n'eût fallu, car le Roi transformait les sessions en occasions de réjouissances, bals, comédies, d'où double occasion de s'amuser et de côtoyer de grands personnages.

(54) La marquise de Sévigné donne force détails, dans des lettres non insérées dans les manuels de littérature : « Nos pauvres Bretons, à ce qu'on vient d'apprendre, s'attroupent quarante, cinquante par les champs, et dès qu'ils voient les soldats, ils se jettent à genoux et disent « mea culpa », c'est le seul mot de français qu'ils sachent. On ne laisse pas de pendre ces pauvres Bas-Bretons, ils demandent à boire, et qu'on les dépêche, et de Caron pas un mot ». Le duc de Chaulnes écrit de son côté au gouverneur de Morlaix qui l'a échappé belle : « Les arbres du grand chemin (de Quimper à Quimperlé) commencent de se pencher du poids qu'on leur donne ».

Puis une fois cette liquidation effectuée, on dressa une liste de 164 coupables à exécuter, dont 56 à Rennes, 79 dans l'évêché de Cornouaille, et les prêtres de Callac, Mellac, Saint-Hernin et Tréméoc.

(55) La Bretagne fut toutefois la dernière généralité du royaume à être pourvue d'un intendant, ce qui est une preuve de la difficulté qu'y rencontrait le pouvoir central.

(56) Il n'est pas une seule des villes et ports étrangers commerçant traditionnellement avec la Bretagne qui ne soit attaquée ou en guerre avec le royaume de France et donc obligée de rompre avec cette Bretagne. Aussi n'édifie-t-on plus de calvaires, d'églises remarquables, de manoirs. Les belles demeures de Saint-Malo et de Nantes sont déjà la possession de non-Bretons à l'entrée du pays, car dans le restant de la péninsule toutes les villes stagnent, hormis celles de garnison.

(57) Duguay-Trouin est célèbre pour avoir investi et rançonné Rio-de-Janeiro. Cassard pour le même exploit avec moins de moyens, dans les Antilles. Sur terre le maréchal de Guebriant installa l'armée française sur le Rhin. Le titre fut donné ensuite à Coëlogon. Il n'y avait guère de moyens de « percer » alors : le service du Roi ou celui de l'Eglise !

(58) Il semble que la statue de Bocanno ait réveillé de vieux souvenirs. Un an auparavant, on avait découvert une autre statue à Commana (l'auge d'Anna). On songe bien plus à Dana, déesse celtique, qu'à la mère de la Vierge, dont la première mention n'est faite qu'en 250 et qui ne figura au calendrier qu'en 1582, et dont le culte ne fut fixé qu'en 1584. C'est un fait qu'aucune paroisse bretonne ne lui ait été dédiée avant le XVII^e siècle. De Dana à Anna c'était une surimposition facile que Rome sut faire rapidement et avec succès, comme elle avait déjà procédé pour les saints locaux : René mis à la place de Ronan, Juvénal pour Goulven, Didier pour Ider ou Eloi pour Alar, etc...

(58 bis) En parlant de ces missions militaires, Maunoir déclare : « Ce que j'admire plus que tout fut la force qui tira l'huile de la pierre, et la bonté infinie de Dieu qui tourna le malheur public au salut de plusieurs particuliers, le dernier supplice des plus séditeux ayant été pour eux un coup de prédestination ».

(59) Une dame de la Cour, propriétaire de Kergournadec'h fit mettre le feu au château où son fils voulait retourner, afin qu'il restât vivre à Versailles. En 1777 Ogée notait « qu'il n'y avait point de droit féodal qui pesât tant aux pauvres vassaux que l'absence de leurs seigneurs » les laissant à la dévotion de régisseurs rapaces.

(60) Au lieu de 600.000 livres nécessaires annuellement pour refaire les routes, les Etats n'en accordaient que de 100 à 300.000. S'ils firent étudier les projets de canaux de Brest à Nantes et de la Vilaine à la Mayenne, ils ne voulurent point les financer. Ils restaient d'ailleurs volontairement sans budget provincial, et les frais de session des Etats dépassaient les « dépenses publiques » votées !

(61) Un quart des cahiers de doléances maintiendront les privilèges, mais le plus souvent de façon à s'éviter la perception de nouvelles taxes. C'est ce que résume le cahier de la sénéchaussée de Quimper : « Dans aucun cas, il ne sera porté atteinte aux droits, franchises et libertés, de cette province de Bretagne, et notamment qu'aucune loi n'aura lieu ni force en Bretagne, qu'elle n'ait été approuvée et reconnue par les Etats de la Province, et enregistrée au Parlement d'icelle ».

(62) Revenue à 4.000 familles, dont 2.100 admises de droit aux Etats, la noblesse restait de condition généralement modeste, écartée des charges inférieures de judicature, incapable de lancer d'autres entreprises capitalistes que le négoce maritime, et encore pas partout. Elle devait végéter sur place ou émigrer, à moins qu'elle ne consente à servir le Roi ou Dieu. Les plus remuantes familles étaient de bretonnisation récente, tels les Boisgellin, les Sérent, les Condé et les Rohan ne l'étaient plus que par les femmes !

(63) Très peu de recteurs disposaient de plus du tiers de la dime paroissiale, car la noblesse retirait la majeure partie des bénéfices

ecclésiastiques. Les trois-quarts des abbés commendataires se contentaient de percevoir leurs revenus sans résider. Les cahiers de doléances sont pleins des abus signalés par le petit clergé misérable.

(64) Elle est cantonnée dans les quarante-deux villes et bourgades qui dépêchent soixante-six délégués aux Etats. Mais elle a pour elle d'être souvent composée d'hommes aisés et instruits, dont les moments libres sont mis à profit pour agir. La commune de Nantes prendra sous la Révolution la place des anciens administrateurs sans élections ni délégation de pouvoir. Une manifestation de trois cents individus menée par cinquante bourgeois, tard venus dans le pays, leur donne la loi dans une ville de 80.000 âmes.

(65) La première société de pensée du royaume fut créée en 1770 à Nantes. Le mouvement se développa dans les milieux privilégiés et bourgeois qui fondèrent ensuite quarante loges franc-maçonnes dans dix-huit villes bretonnes. On mesure dès lors l'incapacité politique des nobles lorsqu'ils refusèrent à Saint-Brieuc de déléguer aux Etats-Généraux de Versailles.

(66) Les 44 députés qui représentèrent la Bretagne et innovèrent en son nom, étaient 17 avocats, 10 membres de l'administration, 9 négociants, 4 cultivateurs, 3 maires et 1 médecin.

(67) Les révolutionnaires étaient cependant si imprégnés de leurs préoccupations locales qu'ils lassèrent l'Assemblée au point que Mirabeau les apostropha en ces termes : « Etes-vous Bretons? Les Français commandent! »

(68) Dès le 5 mai les Bretons se font remarquer par leur technique aux Etats-Généraux. Le « Club Breton » qu'ils avaient fondé à Paris devint alors le rendez-vous de tout ce que le Tiers-Etat compte comme membres actifs. Mais devenu la Société des Amis de la Constitution, le club n'a plus besoin de ces précurseurs, relégués à l'arrière-plan par les Jacobins.

(69) Non seulement la Constitution de 1791 prévoyant l'autonomie départementale n'est pas appliquée, mais les Girondins cachent les conséquences désastreuses de leur économie politique et l'échec de leur idéal en déclenchant une « libération » militaire des pays voisins. Les singeries du Culte de la Raison se retournent d'autre part contre la Constitution Civile du Clergé, dont les « juroux », redevenus très près de l'Eglise chrétienne primitive, réincarnent sans s'en douter, un système qui était général en Armorique dix siècles plus tôt.

(70) La levée en masse des jeunes gens envoyés à mille kilomètres de chez eux met le feu aux poudres, en s'ajoutant à la monnaie chancelante, aux vexations administratives et aux réquisitions. Les révoltes devaient être vite encadrées par les faux-sauniers en chômage, seuls hommes armés et habitués à la guérilla contre les forces de la gabelle. Passé d'une position avancée à celle de victime de l'évolution révolutionnaire, le clergé faisait tout, de son côté, pour engager dans sa défense une population qu'il dirigeait.

(71) La Révolution, contestée dans ses excès, avait précisément fait accéder à la propriété du sol cultivé. Nobles et prêtres ne pouvaient

alors exciter les cœurs qu'en faisant regretter une époque d'ordre et où les impôts étaient moins lourds. C'est cependant « sous peine d'être considérés comme hérétiques » que les paysans du Morbihan gallo sont réentraînés à chouanner.

(72) Dieu et mon Roi, Vive la Bonne Religion, tels sont les cris de ralliement. Même Cadoudal ne s'est jamais considéré autrement que comme le très obéissant serviteur des Princes! Pas la moindre conception politique n'affleure après la mort de La Rouërie.

(73) Pour ne pas être les soldats d'un gouvernement mal connu, hostile à leurs élites locales, les paysans combattent sous la direction de chefs qu'ils se sont donnés, mais qu'ils abandonnent dès que ceux-ci veulent les inciter à poursuivre les bleus hors du pays. On tient par-dessus tout à aller cultiver cette terre enfin reçue. Dans ces conditions aucun plan coordonné n'était réalisable pour aider les Vendéens à Granville, ou les sauver à Savenay. Quiberon donne l'illustration des vrais possibilités : ce fut une cafouille complète avec pas mal de double jeu!

(74) Après une « épuration », qui deviendra rituelle en France à chaque nouveau régime qui ne peut accéder au commandement qu'après une défaite, Louis XVIII conserve les préfets et les départements si commodes pour administrer. Les généraux anti-chouans Cannel, Canclaux, Hérouville, Travaux, bons Français, sont nommés Pairs ou commandants de régions militaires. Et les survivants de la chouannerie seront oubliés dans leur dénuement, comme si tout le monde s'était mis d'accord pour les éliminer!

(75) La seule chose que la Bretagne ait conservé de la tourmente révolutionnaire c'est sa frontière terrestre. Les députés de Rennes, Nantes et Guérande avaient obtenu le concours de leurs collègues du bas-pays pour que la division départementale soit opérée dans les limites historiques de l'ex-duché. On verra que même là, Paris ne cessera de revenir à la charge, Debré n'étant que le dernier en date à opérer un dépeçage de cette survivance territoriale.

(76) Pillage, contributions, réquisitions font qu'un tiers de la population vit aux dépens des deux autres. Le conseiller d'Etat Barbé-Marbois note « il n'y aurait pas un voleur s'il y avait du travail et du salaire pour tout le monde. Tous les jours on me rapportait que quelques habitants avaient été tués, une diligence pillée, des caisses volées, des percepteurs enlevés. A l'indifférence avec laquelle on raconte ces événements, on croirait que ces pays aussi troublés sont dans leur état naturel ».

(77) Le même tonnage de blé valant 18 frs coûte 36 frs une fois rendu à Brest, port supplanté économiquement par Anvers. Sur les 178 corsaires qui ont quitté Saint-Malo de 1804 à 1814, 77 ont été capturés. Nantes, l'ancien second port de commerce du continent en 1710, est ruiné par la perte de Saint-Domingue : ses sucreries et ses tissages sont fermés, contraignant 3.000 ouvriers au chômage.

(78) A Vitré où l'on guillotina vingt-quatre personnes durant la Révolution, ce furent sept chouans, douze paysans et cinq condamnés de

droit commun, mais pas un seul bourgeois, noble ou prêtre, animateurs des factions qui se déchiraient.

(79) A l'intérieur du quadrilatère Fougères, Quintin, Hennebont, Châteaubriant, divers chefs locaux combattirent en guérillas, utilisant essentiellement la mobilité, avec l'appui des paysans, et leurs connaissances des landes, pour déconcerter les lourdes forces républicaines. Plus tard les maquiaris ne procéderont pas autrement.

(80) Les nobles, tel la Bourdonnaye, de Silz, de Lantivy, de Casqueray, furent vite remplacés par Jean Chouan, Tinténiac, Guillemot, Mercier, Boishardy, Cadoudal, plus plébiens. Mais vers la fin, les coups de main s'espacèrent de plus de six mois les uns des autres.

(81) Le rôle de rabatteur au profit du gouvernement central, déployé par les évêques de tous styles, n'échappa pas aux irréductibles chouans. L'évêque constitutionnel Audrein est tué du côté de Brieuc en 1800, et Mgr Pancemont sera enlevé en 1806 à Monterblanc. Conséquences du refus du Concordat : la « Petite Eglise » se développe dans le pays fougérais et en Morbihan.

(82) Il est possible que les tentatives finistériennes et nantaises, faites pour défendre le régime contre la dictature de Paris, aient été payées si cher que depuis personne n'ose bouger. De fait, en Ille-et-Vilaine, le plébiscite de l'an X avait intéressé 40.500 électeurs, mais celui qui fait de Buonaparte l'Empereur n'en dérangea que 21.205. En juin 1830 quelques notables seulement applaudissent à Lorient, Morlaix, Pontivy et Quimperlé. Seule Nantes connaît une échauffourée faisant dix morts. En 1838 la fameuse pétition pour l'extension du droit électoral à tous les citoyens n'est signée que des communes de Châteaubriant, Lannion et Nantes. Et cette désarmante stérilité persistera : en 1870 le plébiscite donne 530.000 oui à l'Empire, contre 40.000 non !

(83) Tandis que les descendants des chouans, égarés par le comte d'Artois, sont oubliés dans la misère et le dénuement, Louis XVIII fait décorer Bonté et sa volage épouse, ex-femme du chef chouan Pont-Bellanger, puis maîtresse de Hoche. Tous les généraux adversaires des blancs reçurent de l'avancement : Canuel à la 13^e division de Rennes, Travaux à la 12^e de Nantes, tandis que Canclaux et Hérouville sont faits Pairs de France.

(84) De Kératry et Beslay illustrent un camp, du Plessis de Grénédan, Corbière et Audrein de Kerdrel l'autre. Si la langue bretonne est employée en réunion électorale au profit de Souvestre, Du Chatellier, le Hir, Boulay-Paty, la Roche-Jacquelin, d'Andigné, c'est que son utilisation est nécessaire dans des circonscriptions où le français n'est pas encore la langue de tous les électeurs. Mais rien de comparable dans ces déclarations avec les écrits contemporains de Silvio Pellico aux Italiens, ou de Petöfi aux Hongrois.

(85) La situation sociale des dix mille électeurs bretons montrait chez les libéraux davantage de médecins, de commerçants, d'armateurs, d'hommes de loi, de hauts fonctionnaires, par opposition aux nobles, propriétaires fonciers et grands ecclésiastiques de la fraction conservatrice. Ce n'est pas encore la lutte de toutes les classes, mais cela y tend.

(86) Il fait nommer Roher, ami de l'administrateur Guépin à Nantes : « Commissaire général de la République pour la Bretagne ». Mais cette supervision des cinq départements, née le 25 février 1848 est une innovation abolie dès le 20 mai suivant !

(87) De tous les sous-préfets appliquant la fameuse circulaire du ministre de l'Intérieur, Persigny, à la veille des élections de février 1852, Thil, installé à Fougères, se montra incontestablement le plus zélé, rédigeant à l'usage des maires de son arrondissement cette circulaire : « ... Le scrutin ouvre demain. J'ai l'honneur de vous rappeler que vous devez l'ouvrir immédiatement après la première messe ; que vous aurez sur le bureau un certain nombre de bulletins portant le nom de M. de Dalmas et pas d'autres ; qu'il est important que des personnes intelligentes et sûres, munies de bulletins portant le nom de Dalmas, occupent les abords de la mairie, et protègent les électeurs bien intentionnés de votre commune contre l'erreur et le mensonge. Trois candidats sont en présence : M. de Dalmas, M. le Beselm de Champsavin, M. Dréo, gendre de Garnier-Pagès, fondateur de la République de 1848. M. de Dalmas représente le principe du dévouement au gouvernement, à l'autorité, à l'ordre, et peut seul, par sa position, favoriser le développement des nombreux intérêts de l'arrondissement. M. Dréo représente la République, le socialisme, la misère. Entre ces deux candidatures opposées, celle de l'honorable M. le Beselm de Champsavin doit s'effacer devant les intérêts de l'ordre et de la société menacés. Faites voter en masse, Monsieur le Maire, pour M. de Dalmas, candidat du Gouvernement, et par votre conduite éclairée et patriotique, vous servirez à la fois le Gouvernement et l'Empereur, et l'intérêt général du pays ».

(88) La loi du 24 décembre 1880 sur l'école obligatoire et laïque fut votée par 329 voix contre 159. La Bretagne la refusait par 23 voix contre 12 et 8 abstentions. La loi du 3 juillet 1905 sur la séparation des Eglises et de l'Etat a été adoptée par 359 voix contre 134. La Bretagne la refusait par 30 voix contre 11 et 2 abstentions.

La constitution de la IV^e République a été approuvée par 36 % des électeurs français, contre 31 %. En Bretagne il y eut 34 % de oui contre 31,5 % de non : 660.600 contre 622.550, alors qu'on était en droit d'attendre 1.054.000 oui et 339.000 non si les consignes des centrales parisiennes avaient été suivies.

(89) La loi de 1836 compléta les 950 lieues de routes royales, donnant un réseau de 25.850 kms en 1866, et 38.700 en 1910. Le chemin de fer arriva à Nantes en 1851, et re lia toutes les sous-préfectures dès 1865. Cependant l'intérieur de la péninsule, pour des raisons de mesquineries étatiques, n'aura qu'une incommode étoile à voie étroite au départ de Carhaix.

(90) Entre 1840 et 1940, 667.000 ha de landes disparaissent. Les plantes fourragères, hier inconnues, vont occuper 325.000 ha. Les élevages bovins et porcins croissent de 202 et 163 % en poids. Les cultures de la pomme de terre, du pommier, des choux-fleurs atteignent jusqu'à 26, 36 et 49 % de la production française. Dès 1908, la valeur locative globale des propriétés dépasse 8 % de l'ensemble national, contre 5,4 % en 1840.

(91) L'évolution de la possession du sol reste lente : 68 % de fermiers en 1882, et encore 50 % en 1928. Entre Vannes, Rohan, Bain et Savenay, 60 à 80 % des exploitations sont en faire-valoir direct :

mais à cause de la nature des sols, la production est inférieure de moitié à celle du Trégor ou des pays de Rennes et de Fougères, exploités en fermage. Si la Cournouaille fait exception, c'est qu'elle est une zone de propriétés allant de 10 à 40 ha, alors que la règle est le mélange de la très petite voisinant avec la grande.

(92) Quatre-vingts ans plus tard l'école libre instruit toujours 53 % des filles et 37 % des garçons : 50 % des garçons dans le Morbihan, mais 19 % dans les Côtes-du-Nord.

(93) L'influence personnelle de l'instituteur se révéla faible. Ce n'est pas lui qui a converti à la République comme dans bien d'autres régions de France. Il a tout au plus orienté, car c'est le courant d'instruction déclenché qui a joué en faveur de ce régime. D'ailleurs très tôt les cantons comptant le plus d'illettrés furent ardemment républicains.

(94) Dans l'école rurale à classe unique, le maître doit instruire des enfants d'âges différents, qui seraient séparés en ville. Le niveau s'en ressent : 20 % d'illettrés de 5 à 10 ans, et 6,5 % encore au conseil de révision. Autre ségrégation scolaire : 5 % seulement de fils de paysans atteints les portes de l'université de Rennes. Enfin 87 % des petits séminaristes sont issus de l'école privée, contre 58 % à la moyenne française.

(95) En 1925 le « Bleun-Brug » de l'abbé Perrot veut faire de l'éducation bretonne intellectuelle, politique et économique. Mgr Duparc, évêque de Quimper le met en demeure d'y renoncer dès 1926. En 1928 l'« Adsao » de l'abbé Madec tente à son tour de lancer un mouvement catholique breton. Le Léon se montre réceptif. Alors de nouveau l'évêque contrecarre en 1931 pour éviter une division au sein du Parti Démocrate Populaire, qui deviendra plus tard le Mouvement Républicain Populaire.

(96) Les multiples éditions d'arrondissement passent directement de la chronique locale à la vie de Paris sans jamais s'arrêter sur les problèmes interdépartementaux. Le lecteur lorientais ignore ce qui se passe à Fougères. Lorsque les pêcheurs syndicalistes se réunissent en 1932 à Quimper avec le R.P. Le Bret, le comité d'organisation doit protester contre l'interprétation journalistique de manifestation « autonomiste ».

(97) De 1801 à 1846, l'accroissement global de 590.000 âmes fournit en plus 25.000 émigrés ; de 1846 à 1872 il y a un gain de 154.000 personnes, plus 97.500 départs ; et de 1872 à 1896 ces chiffres sont de 229.000 et 131.000 ! Les 600.000 émigrés actuels habitent : la région parisienne pour 48,5 % ; 23,5 % dans les confins armoricains ; 11 % les grands ports ; 10,5 % les plaines du bassin parisien ; et 3,5 % enfin vont dans les zones industrielles du Nord-Est et de Lyon. Malgré ses progrès spectaculaires, l'agriculture ne laisse qu'un trop faible gain pour chaque travailleur.

(98) Mille Parisiens se décomposent en 70 membres des classes supérieures, 470 autres forment les classes moyennes, et il y a enfin 460 prolétaires. Les émigrés bretons de la banlieue ont des taux respectifs de 20, 280 et 700 ! La différence entre l'apport urbain, qui a pu fréquenter un lycée, et l'apport rural montre le handicap dès le départ : Saint-Brieuc donne des taux d'émigrés parisiens de 140, 500 et 360, alors que le canton de Callac fournit 0, 192 et 808 !

(99) Le taux de naissance est tombé de 265 p. 1.000 en 1900 à 174 en 1938. Remonté à 228 en 1947, il est de nouveau en-dessous de 200 depuis 1953, plus fort dans les campagnes que dans les villes : 165 à Morlaix, 143 à Brest, 130 à Douarnenez. L'enrichissement a créé la caste campagnarde des Julots, et dans les ports de pêche on ne veut plus être marin : 13 % seulement des Concarnois forment les équipages de ce port qui doit recruter ailleurs.

(100) Avec la retraite d'inscrit maritime à 45 ans, il y a saturation d'éléments sociaux inertes et indifférents au progrès. Une commune cornouaillaise de 6.500 âmes a compté 600 retraités et 500 veuves pour 130 pêcheurs locaux, 500 autres marins partis à l'Etat, et 100 navigant au commerce. Alors qu'en 1954 la Bretagne comptait 11 % de gens âgés de plus de soixante ans, les cantons de Plestin, Perros-Guirec, Etables et Pléneuf dépassaient le taux de 16 %. Les cantons de l'intérieur connaîtront bientôt une situation analogue : pour 1.000 électeurs restés au pays, la région parisienne à elle seule en accueille plus de 75 en moyenne ! Bégard 103, Loudéac 108, Josselin 115, Guingamp 116, Guéméné-sur-Scorff 128, Pontivy 153 !

(101) L'Aquitaine comptait 37 familles migrantes bretonnes en 1921. Elles sont devenues 205 dès 1925, 1.500 en 1939 et 2.400 en 1950. Plouyé, pour 1.650 habitants résidents compte 1.038 émigrés. Spézet avec ses 3.445 habitants en fournit 1.550 à la seule banlieue rouennaise de Petit-Couronne. Des cantons entiers ont perdu 50 % de leur population depuis 1900. Tous ces gens sont partis pour ne pas rester dans la situation de prolétaires ruraux.

(102) Les Amicales d'Anciens Cols Bleus ou d'Officiers-Mariniers, avec les innombrables syndics, douaniers, gardiens de phares, constituent une armée au service de l'Etat qui a trouvé à les employer. De nombreux migrants entrent au même service en partant : Police, S.N.C.F., etc... Dans cette ambiance, ceux qui restent civils sur place se retournent vers l'Etat pour une aide, une subvention quelconque. On votera pour un conseiller général conservateur afin de ne pas indisposer le préfet, mais on élira un député avancé pour agir sur le Parlement.

(103) Dans son *Tableau politique de la France de l'ouest*, écrit en 1913, et qui reste valable, André Siegfried a décrit la Bretagne comme formant non pas tant une province qu'un pays à part, faisant partie intégrante d'un pays continental, mais de vocation maritime, où le bocage constitue un matelas protecteur contre les idées nouvelles diffusées par Paris. Il montre que très peu de lois codifiées auraient été admises s'il n'y avait eu que les seuls députés de l'Ouest.

(104) La Bretagne n'a donné que trois ministres aux cinquante-huit gouvernements échelonnés entre 1875 et 1914, et de ses deux présidents du Conseil, l'un, Jules Simon, était de descendance israélite, tandis que Briand était alors l'élu de Saint-Etienne. Après 1936, par contre, il semble qu'on ait voulu faire partager les responsabilités des derniers jours de la III^e République à Blancho, La Chambre, Garnier-Duparc et Chadelaine, députés de Loire-Inférieure, Ille-et-Vilaine et Côtes-du-Nord.

(105) En 1954, 32 % des logements ruraux ignoraient l'électricité, et 95 % étaient démunis de postes d'eau courante. 44 % des maisons

avaient plus de cent ans et 12 % dataient d'après 1914 ! La moitié d'entre elles étaient constituées d'une seule pièce, et dans un cas sur deux cette pièce était partagée par plus de quatre personnes. Pour aller du Croisic à Roscoff : 270 kms par la route, il faut faire 384 kms en train pendant dix heures, en changeant quatre fois.

(106) Il y eut 70.000 personnes rassemblées à Nantes en 1924 à l'appel de la Fédération Nationale Catholique représentée par le sénateur local F. de Saint-Maur, et 20.000 paysans furent réunis à Quimper en 1933, où le préfet craignit une émeute. Les manifestations de Rennes et de Saint-Pol-de-Léon en 1959 ont témoigné de fort peu de changements en ce qui concerne les thèmes, mais cependant il s'agissait de participation « interdépartementale », formule nouvelle.

(107) Après 1918, les paysans libérés d'hypothèques agrandirent leurs exploitations. De 1913 à 1930 les fermes de moins de 10 ha du Morbihan baissent en nombre de 58.121 à 35.362 et celles de plus de 100 ha passent de 91 à 56, au profit de la moyenne exploitation qui croît de 14.745 à 21.516. A la Libération, c'est la motorisation qui devient à la mode et la Bretagne qui n'avait que 517 tracteurs en 1943 et 2.239 en 1947, comptera également 60.500 camions et fourgonnettes en 1954 contre 18.800 en 1939.

(108) Dès 1950 plus du quart des étudiants des cinq départements sont inscrits en dehors de l'université de Rennes. Inversement les maires des grandes villes comme Nantes, Rennes, Brest, Saint-Malo, Vannes, la Baule, viennent de l'extérieur.

(109) De 1946 à 1957 la richesse vive a diminué de 1 % en Loire-Atlantique, 4 % en Finistère, 6 % en Morbihan, 10 % en Ille-et-Vilaine et 24 % dans les Côtes-du-Nord. Par contre dans le Rhône et la Seine-et-Oise l'augmentation était de 7 %, dans la Loire et le Nord 8 %, en Pas-de-Calais 14 %, Bouches-du-Rhône 20 % et même 37 % en Moselle ! De 1854 à 1954, la part des revenus encaissés en Bretagne tombe de 3,90 % du total français, à 2,84 % ; mais celle des Parisiens passe de 14,9 à 41,2 % !

(110) Les moins de vingt ans baissent de 404 p. 1.000 à 326 entre 1911 et 1954, mais les plus de soixante ans augmentent de 107 à 156 p. 1.000. L'émigration moyenne annuelle atteint 25.000 personnes. 6.500 demandes d'emplois étaient non satisfaites en 1951, puis 10.500 en 1955 et 19.800 en 1959. 54 % d'entre elles émanaient de jeunes de moins de vingt-quatre ans retour du service militaire. Cette année-là il y avait de 120 à 150 candidats pour une place de menuisier à la ville de Brest ou de sténo-dactylo à Saint-Nazaire.

(111) La charrette comprenait dans son prix une part de bénéfice industriel local, et les salaires versés aux compagnons du bourrelier, du charron, du forgeron. Le coût de la « 403 », lui, est versé intégralement à Sochaux. Dans ces mêmes conditions il ne pouvait rester qu'à peine 20.000 des 63.000 modistes recensées en Bretagne en 1936, ou 11.000 des 35.000 tapissiers et ébénistes d'alors.

(112) En 1954, 64 % des électeurs de la Baule étaient nés en Bretagne. Mais le casino, les plus grands hôtels, les grosses agences de location de chalets, les cinémas étaient la propriété de quelques-uns des 36 %

autres, se faisant aussi les principaux architectes, entrepreneurs, médecins, pharmaciens, etc... de la station. La section locale du Rotary-Club comptait 5 bretons sur 21 membres. 230 Angevins, 355 Parisiens, 104 Lillois, etc... avaient trouvé une place dans cette ville touristique nouvelle, mais déjà une centaine de jeunes natifs de la Baule étaient partis travailler à Paris !

(113) Il y a eu 300.000 disparus durant ces deux guerres pour une province qui formait 73 % des effectifs de la Marine Nationale, près du tiers du personnel de certains services parisiens du Métro, du Gaz, des Hôpitaux; 1.550 des 12.000 missionnaires de la Chrétienté, dont 42 évêques; et pourquoi le cacher, les deux tiers des filles mises en cartes lors de la fameuse Exposition Internationale de Paris en 1936 ! Si le Ministre de la Guerre est plus discret sur l'importance des Bretons dans le contingent envoyé en Algérie, c'est peut-être pour ne pas froisser le nationalisme des régions tacitement exemptées !

(114) Le cas des chantiers navals de Saint-Nazaire accordant 22 % d'augmentation de salaires a constitué, en 1955, un cas sans précédent que le Patronat français a hautement désavoué. La révolte de travailleurs sacageant des bureaux, séquestrant des directeurs, paralysant une ville de l'importance de Nantes, témoigne du refus de se contenter de 60 % de la paye d'un ouvrier parisien. Or, sur 100 membres de conseils d'administration d'usines installées en Bretagne, 21 sont Bretons, dont 18 Nantais ! Et les épargnants de nos départements ne placent pas plus de 3 % de leurs capitaux dans l'industrie, contre 12 % à la moyenne française.

(115) Parmi les achats d'usines suivis de fermetures partielles ou totales, pour un prétendu motif de non-rentabilité, rappelons les aciéries de Trignac qui employaient 2.800 salariés, les Forges d'Hennebont (1.900), la mine d'étain d'Abbaretz (500), une bonne trentaine de conserveries, etc...

(116) Parmi quelques autres Bretons devenus célèbres hors de chez eux, il faut citer Fouché, maître-ès-police; Ouvrard, le financier de Napoléon; Dupuy de Lôme, créateur de la marine en acier; et l'Apôtre de la Paix à Genève: Briand. Le premier homme à avoir volé sur son planeur fut le capitaine Le Bris, à Douarnenez, en 1856. Qui s'en souvient ?

(117) Avant Chateaubriand, la lumière diffusée par Paris venait de Rome ou de Jérusalem. Après lui, elle viendra du terroir, du pays natal, de la supériorité des races primitives sur le cosmopolitisme. Si, par leurs excès, les Celtomanes ont fini par faire froncer les sourcils après avoir divertit, les Romantiques ont eu l'immense mérite d'avoir découvert qu'il existait une antiquité celtique, après avoir mis en valeur le Moyen-Age. Et le philologue Salomon Reinach dira: « Cette tendance a servi de contre-poids à la tendance universitaire de s'occuper exclusivement des Juifs, des Grecs et des Romains ».

(118) « Après avoir résisté de toutes ses forces à la France pendant onze siècles, elle (la Bretagne) lui prodigue depuis trois autres siècles son sang, son or, ses produits et ses enfants... La Monarchie, la République, l'Empire, la Restauration et le gouvernement actuel (de Louis-

Philippe) n'ont rendu à la Bretagne que l'indifférence et l'oubli en retour de sa nationalité, de ses privilèges et de ses franchises... La France, en adoptant la Bretagne, a contracté des engagements qu'elle n'a pas remplis. Bien loin de la traiter en mère, elle l'a traitée en marâtre... Qu'elle sache comprendre que la centralisation n'est pas l'anéantissement... qu'elle respecte notre loyauté qui est notre gloire, notre patriotisme qui est notre vie, enfin qu'elle nous civilise sans nous corrompre. Si ce n'est pas demander l'impossible... ».

(119) George Sand écrit : « Seule en France la Bretagne est à la hauteur, dans sa poésie, de ce que les génies des plus grands poètes et celui des nations les plus poétiques ont jamais produit ». Reynaud ajoute : « Au fond de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la Suisse, de la Scandinavie, de l'Espagne, le vieux sang celtique se perpétue toujours; et l'architecture druidique, en y marquant la fraternité des temps passés, fait appel à celle de l'avenir ».

(120) Les membres de l'Académie Celtique, créée en 1805, prétendaient tout expliquer par le bas-breton. En 1855, La Villemarqué relance sans plus de succès une autre association. D'autres verront le jour par la suite, car la Bretagne est le pays des idées qui ne peuvent jamais, même si on en fait des gorges chaudes, totalement disparaître.

(121) La requête, en évoquant également le cas des idiomes basque, flamand et occitan, illustre l'union spontanée et naturelle des citoyens linguistiquement minoritaires sur le territoire français.

(122) L'Empereur fut salué du titre de « restaurateur de notre Sainte Religion » et de « plus ferme soutien de la Papauté au XIX^e siècle », tandis que l'Impératrice se vit comparée à la Duchesse Anne : à Loudéac une banderolle portait l'inscription « Spes Caesare tantum », et à Rennes l'évêque parla « au plus dévoué à l'Eglise et à son œuvre de civilisation et de progrès véritables au milieu des enfants des hommes ».

(123) Gambetta écrivit à de Kératry : « Je vous conjure d'oublier que vous êtes Breton pour ne vous souvenir que de votre qualité de Français ». Et le Préfet d'Ille-et-Vilaine déclara au maire de Rennes : « On a eu tort de faire une armée de Bretons. A Tours ces messieurs craignent que ce soit une armée de Chouans ». Le 11 février, Chanzy télégraphiait : « Notre position était bonne hier soir. La panique des Mobilisés de Bretagne a été le signal de la débandade ».

(124) Pas moins de trente projets de réforme régionale ou départementale voient le jour entre 1818 et 1914, souvent sous des signatures éminentes comme celles de Auguste Comte, Frédéric Le Play, Emile de Girardin, Lanjuinais, P. Foncin, La Tour du Pin, Vidal de la Blache.

(125) L'Union Régionaliste Bretonne compte dès l'origine un quart de nobles, 17 % de prêtres, 11 % de professions libérales et autant de commerçants; 6 % de fonctionnaires et autant d'artistes; 5 % d'industriels; 4 % de professeurs et autant d'étudiants. Il ne manquait en somme que le peuple avec ses paysans, ses marins-pêcheurs et ses ouvriers. Détail !

(126) Le Ministre de l'Instruction Publique répondit aux députés Armez, Cloarec, Guernier, Guieysse et Mando : « qu'il ne pouvait en

aucune façon souscrire à cette requête, cet essai ne pouvant que profiter aux idées séparatistes ».

(127) L'Eglise ne cesse de mettre en garde ses ouailles contre ce collège bardique. L'« Echo paroissial » de Brest démontre qu'il s'agit d'un retour au paganisme des Druides : « Prenons garde de nous laisser envahir par ces idées fausses. Le mal est d'autant plus à craindre aujourd'hui (1908) que déjà les mœurs sont en partie redevenues païennes ».

(128) Le 8 mai 1919, le commandant Jacob, fondateur du premier cercle celtique, remet une supplique en faveur d'un « Home Rule » pour la Bretagne au Président Wilson. Puis le marquis de l'Estourbeillon fait adresser aux délégués à la Conférence de la Paix une pétition de 800 signatures, dont celle de dix évêques, quatorze parlementaires, le maréchal Foch, etc... mais Paris fait classer l'incident !

(129) La Borderie, ancien député de Vitré, auteur de la principale histoire de Bretagne, ouvrit son cours à la Faculté de Rennes en 1890 en ces termes : « La Bretagne est mieux qu'une province, elle est un peuple, une nation véritable et une société parfaitement distincte dans ses origines, parfaitement originale dans ses éléments constitutifs... La Bretagne, notre Bretagne, c'est une langue, la langue sacrée de nos aïeux. La Bretagne, c'est un caractère, un caractère national bien tranché, bien trempé; par là même c'est un peuple, non pas seulement une province, mais une nation qui a son existence propre, originale, indépendante... ».

(130) C'est en juillet 1911 que Camille Le Mercier d'Erm lança un Parti Nationaliste Breton. Son organe « Breiz Dishual » était truffé de puérilités et d'affirmations grandiloquentes. Mais cela suscita deux autres naissances : « Brittia » qui défend une authentique culture celtique par la plume de Le Diberder, à laquelle collabora J.-P. Calloc'h; et « Brug » lancé par Emile Masson, étonnant prophète socialiste que son pays écouta peu.

(131) La Déclaration de Châteaulin du Parti Autonomiste Breton, rédigé par Maurice Duhamel, dit notamment : « Nous ne sommes pas séparatistes. Mais nous repoussons une « assimilation » néfaste à nos intérêts matériels et moraux. Un peuple ne retourne pas plus en arrière qu'un fleuve ne remonte vers sa source. Nos regards sont tournés, non vers le passé, mais vers l'avenir. Nous ne sommes pas anti-français. Nous combattons son centralisme qui nous apporte un surcroît d'oppression, son impérialisme qui nous expose à des guerres nouvelles pour des intérêts qui ne sont pas les nôtres. La Bretagne possède les caractéristiques d'une nation répondant aux définitions modernes. Son peuple, autant qu'un autre, a le droit de disposer de lui-même. Toute nation qui ne s'administre pas elle-même connaît une rapide décadence. Nous revendiquons donc une autonomie administrative et politique. L'autonomie ne s'oppose nullement, au contraire, aux intérêts de l'Etat Français. Notre programme est fédéraliste. Nous ne pensons pas que les Etats modernes soient la forme définitive et ne varietur des sociétés humaines. Nous croyons que l'Europe est destinée à constituer, tôt ou tard, une unité économique. A la France de dire si nous avons raison en faisant confiance à ses forces de renouvellement, ou si nous ne pouvons demeurer Bretons qu'en cessant d'être citoyens français ».

(132) Suivant un processus fréquent dans l'histoire des Bretons, chacun s'enferme dans une zone d'action, sans se soucier de coordination. Les partisans de *Hep Brezoneg Breiz ebet !* scindent la population en deux. Les fédéralistes et sympathisants de *Breiz Atao* de gauche sont remplacés par des fascistes, et des catholiques lanceront *War du ar pal*, revue d'étude pour faire échec à *Stur*. Quant aux anciens de l'U.R.B. et de la F.R.B., ne comprenant pas la désertion de leurs rangs dès la fin de la guerre, ils en veulent aux jeunes tures de *Breiz Atao*.

(133) A l'inauguration du pavillon breton de l'Exposition des Arts Décoratifs à Paris en 1926, le ministre de l'Instruction publique, de Monzie, déclarait « que pour l'unité linguistique de la France, la langue bretonne doit disparaître ». En janvier 1926, Louis Barthou essayait de faire adopter un projet de loi en vue de « réprimer les actes de propagande visant à soustraire une partie du territoire national à l'autorité du Gouvernement ». Poincaré monta alors un procès à grand spectacle à la Cour de Colmar, contre les autonomistes alsaciens. Ceux-ci, défendus par un avocat de Quimper, gênent le Gouvernement qui lance alors la légende, demeurée tenace, d'un mouvement breton soudoyé par les Allemands.

(134) Les revendications du « Front Breton » étaient la création d'une Chambre des députés d'un groupe des parlementaires bretons, la déposition par ceux-ci d'un projet de loi tendant à la réforme administrative de la France au moyen de la décentralisation, l'institution de la représentation proportionnelle intégrale et l'enseignement progressif du breton. Sept candidats socialistes ou communistes, cinq radicaux, quatorze modérés et quinze conservateurs souscrivirent à ce programme. Mais avec six conservateurs élus, quatre républicains modérés, un démocrate populaire, trois radicaux et un socialiste, ce succès tourna à celui d'une revendication de droite. Le mouvement breton a difficilement pu, depuis, échapper à cette autre critique injustifiée.

(135) L'association pour l'enseignement du breton à l'école « *Ar Brezoneg er skol* », de Yann Fouéré, soumit dès 1934 un vœu aux conseils municipaux pour exiger l'introduction du breton dans l'enseignement. Vingt-sept communes y souscrivirent dès la fin de l'année. On en dénombrait 207 à la veille des élections de mai 1936 et il y en aura 459 à la fin de la guerre, dont 121 communes de Haute-Bretagne, ce qui témoigne d'une belle solidarité en la circonstance.

(136) C'était en effet à qui ferait assaut de prévenances pour que la Bretagne ne suive pas ses nationalistes. Le préfet régional de Vichy, Jean Quenette, déclara à son arrivée en 1942 : « Je suis venu ici avec l'intention de vous rendre tout ce qu'il est possible de vos libertés... Je veux favoriser au maximum le développement de vos traditions, de vos tendances régionales ». Son successeur, Dupard, ajouta : « A côté des problèmes nés de la guerre, il en existe de spécifiquement bretons. Je travaillerai à les résoudre avec le concours du Comité Consultatif de Bretagne ». Doriot, Déat, Bucard et Maurras montrent la même ouverture d'esprit, et on sait depuis qu'en paroles également la Résistance aurait tenu à honorer la Bretagne, avant de la couvrir de monuments !

(137) Le ministre de l'Intérieur a reconnu en 1962 que les règlements de comptes des trois mois de la Libération s'étaient élevés à 402 en

Finistère, 215 dans les Côtes-du-Nord, 192 en Morbihan. La Loire-Inférieure, rattachée à Angers, n'en connut que 10 cas. Au procès de Nuremberg, le Gouvernement français aurait fait état de 1.500 fusillés par les Allemands dans la province bretonne. Les camps d'internement de Marguerite, de Languoux, Pont-de-Buis, Sarzeau et Châteaubriant, suppléant aux prisons de Rennes et de Quimper, virent parfois arriver des enfants coupables d'avoir soufflé dans un biniou, ou des combattants F.F.I. ou F.T.P.F. arrêtés dans leurs unités, pour opinion pro-bretonne. Le général de Gaulle eut beau déclarer à Vannes en 1945 : « Si les autonomistes ont trahi, ils seront punis de trahison. S'ils n'ont été qu'autonomistes sans avoir trahi, c'est une autre histoire ». La délégation galloise invitée en 1947 à enquêter sur la situation en Bretagne nota dans son rapport : « Il est difficile de ne pas conclure que le simple fait d'avoir eu une activité bretonne (pendant la guerre), de quelque sorte que ce soit, a été pour le Gouvernement français motif suffisant à persécution ».

(138) Tout à fait dans la ligne de l'exorde du chanoine Joncour au Bleun Brug de Plougastel-Daoulas en 1937 : « Ne soulevez pas la question bretonne qui ne peut que diviser les catholiques », la *Semaine Religieuse* de Quimper publie en juillet 1940 une note visant la déclaration du Conseil National Breton, rédigée à Pontivy disant que « le résultat le plus clair d'une pareille décision serait d'imposer à la Bretagne des conditions de vie aussi dangereuses pour sa foi catholique que pour ses traditions celtiques ».

(139) En 1850, le commerce mondial était sept fois plus faible qu'en 1913 et la Grande-Bretagne totalisait 50 % des échanges alors réalisés.

(140) L'unification des Etats italiens entre 1859 et 1870 révèle tous les risques encourus par les moins adaptés d'entre eux. Le sud de la péninsule, agricole et artisanal, se trouvait en face des Etats du Nord, sur la riche plaine du Pô, dotés d'industries en plein essor, avec des communications ferroviaires aisées, et disposant d'abondants capitaux. Contrairement aux théories libérales, l'unification n'apporta nullement aux Etats du Sud leur pleine chance de progrès. Au lieu du rééquilibre escompté, on assista à une concentration de l'activité à Milan, Gênes, Turin. Les faibles entreprises siciliennes et napolitaines disparurent, tandis que celles du Piémont profitaient de l'accroissement de la clientèle de toute l'Italie. Au lieu d'être un attrait pour les investissements capitalistes, la main-d'œuvre pléthorique du Sud fut incitée à aller travailler dans le Nord. Les capitaux locaux renoncèrent à s'investir sur place et se joignirent à ceux de Florence, Bologne et Venise pour profiter des bénéfices nouveaux et d'un amortissement plus rapide. L'écart économique et social entre les deux Italie n'a pas cessé, dès lors, de s'accroître.

(141) Lorsque le marché intérieur fut menacé de saturation dans les états nationaux, les gouvernements et l'impérialisme économique qui s'étaient liés, se tournèrent alors vers les pays en retard. La lutte d'influence anglo-germano-française se déchaîna ainsi sur l'Orient. Cela devait amener en grande partie la guerre lorsque les charges militaires eurent dépassé les bénéfices tirés de cette expansion politico-économique. Sur la base 100 des exportations en 1880, la Grande-Bretagne plafonnait à 300 en 1913 et l'Allemagne à 855. Il fallait stopper ces conquêtes !

(142) La généralisation de la vapeur, en développant les industries de consommation comme celles des produits textiles, a irrémédiablement ruiné l'artisanat breton des toiles. Il constituait pour ceux qui s'y adonnaient un supplément de gain à une activité agricole elle-même peu rentable. Il y avait 13.000 tisserands en 1825. Il n'en restait pas 750 en 1855, faute d'adaptation au progrès ! L'usage de la houille avait de son côté fait clore les vieilles forges au bois éparpillées à travers les cinq départements. Tout comme aux Indes ou en Chine où le capitalisme ne suffisait pas à produire là-bas plus de 2 % des besoins (la Belgique produisait autant en 1913 que ces deux pays réunis) ; la Bretagne, qui ne s'éveillait pas à l'industrie moderne, tendit alors à assurer simplement les fonctions primaires ou subalternes de pourvoyeuse en produits alimentaires et de fournisseuse de soldats, de marins, de policiers pour défendre le système qui fait la fortune de l'industrie parisienne qui appelle également d'autres ouvriers bretons !

(143) A titre purement indicatif de ces descendants de l'Ancien Régime, de la Noblesse d'Empire, ou des noms doubles de la nouvelle aristocratie républicaine, citons MM. d'Anthenaise, de Charette, Chombart de Lauwe, du Dresnay, Ginoux-Defermon, Allard de Grandmaison, Hersart de la Villemarqué, Sioc'han de Kersabiec, Hervouët de la Robrie, Le Cour-Grandmaison, Le Gualès de Mézaubran, de Laudemont, de Maquillé, Maujouan du Gasset, de Pontbriand, Walsh de Serrant, de Sesmaisons, d'Aviau du Ternay, etc...

(144) Un exemple entre mille illustre parfaitement la situation. Un intéressant débouché pour le commerce agricole local breton était constitué par l'approvisionnement de l'armée, lorsqu'en 1873 une société dite « La Graineterie Française » s'implanta en Bretagne et ne tarda pas à lutter contre les maisons plus anciennes, comme Radenac à Guingamp, Grandjouan à Nantes et Lorient, etc... A Vannes, en 1876, elle incite l'intendance à refuser 100 tonnes d'avoine déclarées nuisibles et brûlées publiquement. Quelques mois plus tard l'intendance opère de la même manière à Pontivy, mais fait vendre aux enchères aux éleveurs des grains préalablement déclarés irrecevables par l'armée. Radenac s'épuisait contre la Graineterie Française jusqu'au jour où, acceptant sa loi, il reçut un poste de directeur en 1880. Quatre ans après, les achats mensuels aux négociants sont abandonnés, avec l'accord du ministre de la guerre et l'approbation des députés rennais Waldeck-Rousseau et Brice. L'adjudication à l'année, qui ne pouvait évidemment être traitée que par des grosses entreprises, devient la règle. C'est alors le quasi monopole de fait pour la Graineterie Française. A Rennes, où il faut 21.000 quintaux de blé par an, cette société en fournit 19.500, qu'elle fait généralement venir de Russie, via Liban. Par pression toujours, un des derniers soumissionnaires indépendants : Bouvet, est évincé en 1887. L'année suivante 1.600 quintaux d'avoine locale sont refusés en gestion directe à 16 fr. 50 pour être traités à la ration jusqu'à 19 fr. aux accapareurs livrant n'importe quoi. Du coup, la Graineterie française étend son activité à l'adjudication de viandes. Or, en 1889, il y eut 450 cas d'empoisonnements et 30 morts au 2^e Dragon et au 12^e Hussard de Dinan. On étouffa l'affaire en attribuant à l'eau des propriétés nocives. Le préfet des Côtes-du-Nord déclara au Conseil Général qu'il serait déplorable de faire connaître la vérité car les populations perdraient leurs illusions sur la moralité des gouvernants ! Plus tard une nouvelle épidémie, de « grippe » cette fois, causa 16 décès au 70^e de ligne à Vitré,

sans atteindre un seul civil. En 1893, la dite société vendait sa viande 67 centimes le kilo à Rennes, alors qu'elle cotait déjà 1 fr. 40 sur les marchés. Mais comme les présomptions de malversations et de concussions s'accumulaient depuis vingt ans, le silence se fit en revenant à un système de marché plus libre. Puis la Graineterie Française alla jusqu'à se dissoudre d'elle-même, étonnant toutefois certains actionnaires puisqu'elle distribuait des dividendes de 25 % ! Quant à Radenac, qui avait quitté les Contributions directes cinq lustres plus tôt, il avait maintenant son château.

(145) L'origine de la presse départementale fournit des exemples significatifs. La création de l'« Ouest-Eclair » revient aux abbés Crublet et Trochu, par la suite évincés par les évêques de Rennes, et Emmanuel Desgrées du Lou, plus compréhensif, avocat breton venu du Commissariat de la Marine; le négociant rennais Cary, banquier de l'affaire, l'avocat rennais Jean Salmon, et Charles Bodin, professeur d'Economie politique à la Faculté de Droit de Rennes. Le « Phare de la Loire » à Nantes était détenu par l'israélite Maurice Schwob; le « Populaire de l'Ouest », de Nantes également, était dirigé par Soulière venu de la « Petite Gironde ». Le « Nouvelliste » de Rennes, lancé par Dassonville, du Nord, avec l'aide de Rambaud, directeur du « Nouvelliste de Lyon ». Enfin, la « Dépêche de Brest » naquit du rochelais Coudurier avec l'aide de Bénac, financier de la Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans.

(146) Après l'œuvre des alsaciens Oberthür, Graff, Zwingelsten, des roubaisiens Lemaire et Motte, des savoisiens Rey, des lorrains Bonnel et Dolfuss, créateurs d'usines en Bretagne entre 1872 et 1914, le mouvement s'est accentué et, parmi les principales entreprises d'origine extérieure à nos départements, citons Chaffoteaux et Maury, des Ardennes; la Grande Maison, de Boulogne; Kuhlmann, Saint-Gobain et Batignolles-Châtillon, des trusts du Nord; les Chantiers de l'Atlantique et ceux de la Loire, inféodés aux aciéristes lorrains et au capital juif de Fould; sans parler de firmes dont le nom à lui seul est suffisamment révélateur : Aciéries de Sambre-et-Meuse, Brasserie de la Meuse, Hailaust et Gutzeit, Pétroles Jupiter, Société Générale des Houilles et Agglomérés, Blanzay-Ouest, etc... Quant à celles qui, par extraordinaire, étaient d'origine locale, elles ont vite été absorbées : savonneries Talvande par Lever, brasseries de Kérinon par La Meuse, Amieux par un consortium belge, les transports d'autocars du Finistère par une société du Mans, etc...

(147) Le Crédit Nantais et le Crédit de l'Ouest étaient, en 1925, le fruit d'une concentration par absorption des petites banques nantaises, nazairiennes, castelbriantaises, vannetaises et morlaisiennes. Ils passèrent, cette année-là, sous le contrôle du Crédit Industriel et Commercial de Paris. Par la suite les banques Le Ludec, d'Auray, et Villeneuve, de Quintin, connaitront un sort analogue. En 1908, d'après les déclarations de successions, 8 % de la fortune privée de Bretagne était investie en rentes sur l'Etat ou en valeurs étrangères, et 74 % en biens meubles ou immeubles.

(148) On verra même un parlementaire placer les fils cadets trop nombreux de ses fermiers dans les usines à gaz de la banlieue parisienne où il possédait des intérêts, plutôt que de céder un pouce des

terrains immenses qu'il détenait également. Un autre parlementaire casait ses électeurs à la compagnie du métropolitain et achetait leurs terres laissées en friche pour les transformer ensuite en lotissements pour chalets de tourisme, revendus évidemment au prix fort!

(149) Alors que, de 1864 à 1954 les revenus agricoles sont passés de l'indice 100 à 154, ceux tirés du commerce grimpent à 578, les ressources du clergé à 632 et les bénéfices des professions non commerciales à 1330. Et dans le département des Côtes-du-Nord, le plus en retard de Bretagne en matière d'industrialisation, on trouvait en 1953 une fortune privée évaluée, d'après les successions, à 4.728 millions de fr. en actions et parts de S.A.R.L. (pas toutes en affaires locales évidemment), contre 4.099 millions de fr. investis en valeurs étrangères!

(150) Le marquis de Juigné, député puis sénateur du pays de Retz, avait épousé avant guerre Mlle Madeleine Schneider (du Creusot) et le comte de Montaigu, parlementaire du nord de l'estuaire de la Loire à la même époque, avait épousé Mlle Caroline de Wendel (de la dynastie du bassin de Briey). Dans un autre domaine, l'actuel conseil d'administration du journal « Ouest-France », le principal quotidien régional de France, comprend M. Hutin, du trust fromager des « Carrés de l'Est »; Amaury, du « Parisien Libéré »; Georges Bidault et Pierre-Henri Teitgen, du M.R.P.; Gaston Tessier, de la C.F.T.C., et Charles Flory, des « Semaines Sociales de France », complétés par Jean Sangnier, fils de Marc.

(151) La séparation de la Loire-Atlantique de la Bretagne par le décret 60-516 de M. Debré en juin 1960, n'est qu'un nouveau maillon de cette tendance centraliste à diviser pour régner. En privant la Bretagne de sa seule base industrielle, on la confine plus étroitement dans son rôle de pourvoyeuse de main-d'œuvre et de produits alimentaires. Depuis 1940, c'est la répétition du projet provisoire du maréchal Pétain, où déjà les milieux d'affaires nantais avaient fait échouer la constitution d'une région de Bretagne complète de ses cinq départements. Or les dits milieux « nantais » ne le sont que depuis une très fraîche date.

(152) Quelques Bretons possèdent une vision de ces obligatoires transformations. On leur doit la fondation, en 1957, d'un « Mouvement pour l'Organisation de la Bretagne », réclamant un parlement régional, doté du pouvoir de contrôler l'exécution des décisions prises, et une formation dite d'« Unité paysanne et ouvrière » créée en 1960 en Loire-Atlantique par des éléments dynamiques de la C.F.T.C., C.G.T.-F.O. et des syndicats d'exploitants agricoles.

(153) En effet, le handicap géographique d'éloignement, si souvent avancé depuis que M. Thiers a dit que la Bretagne était séparée de la France par une muraille de Chine que le chemin de fer abattrait, est une plaisanterie. L'aciérie néerlandaise d'Ijmuiden exporte en effet ses tôles aux fabricants américains d'automobiles, et le marché commun s'apprête à recevoir du minerai de fer de Mauritanie, de l'aluminium de Guinée. Rappelons qu'avant cette guerre, nos foyers domestiques pouvaient déjà brûler de l'antracite du Tonkin!

(154) La fortune privée bretonne, d'après la thèse de P. Cornut, soutenue à Lyon en 1960, se répartirait pour 67,6 % en immeubles, 13,23 %

en biens meubles, 6,4 % en liquide, épargne ou dépôts, et 5,7 % seulement en actions, obligations, parts de fondateurs, obligatoirement truffées de valeurs en sociétés non bretonnes.

(155) Le renversement de cette optique courante peut être daté de la parution du livre de Jean-François Gravier : « Paris et le désert français » en 1947. Cependant, et bien que d'une façon plus embryonnaire, l'équipe de « Breiz Atao » avait, vingt ans plus tôt, essayé de faire entendre la même opinion. Mais en se cantonnant à la Bretagne, l'audience avait été des plus restreintes.

(156) Une « aide » de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier s'est traduite par différents secours d'un montant de plusieurs centaines de millions de francs entre 1955 et 1960, en faveur des aciéries d'Hennebont et de Basse-Indre, précisément liées de près ou de loin aux grandes sociétés métallurgiques de l'Est.

(157) D'après L. Cahen, dans *Coût et développement de l'enseignement en France*, I.N.S.E.E. 1958, le coût total de l'instruction au certificat d'études est de 410.000 fr., d'un ouvrier qualifié 920.000 fr., d'un bachelier 1.250.000 fr., d'un licencié 1.890.000 fr. et, enfin, d'un ingénieur 4.070.000 fr., etc..., auxquels il convient d'ajouter de 300 à 350.000 fr. par an dépensés par la famille pour la nourriture et les vêtements du candidat, et qui représentent finalement 86 % de la dépense à la charge des parents dans le premier cas, et encore 66 % dans le dernier cas cité.

(158) En 1954, les départements bretons comptaient trois fois moins de ménages que l'agglomération parisienne, mais autant qu'elle de familles de quatre enfants au moins n'ayant pas atteint l'âge de seize ans!

(159) D'après *Le Niveau intellectuel des Enfants d'âge scolaire*, Cahiers 13 et 23 de l'I.N.E.D., la note mesurant le développement de l'intelligence pour les enfants de 10 ans varie comme suit d'après la profession du chef de famille :

	CULTI- VATEUR	TRAVAILLEUR URBAIN	CADRE, COMMERÇANT	PROFESSION LIBÉRALE
1 enfant	111,9	127,9	131,7	143,4
2 enfants	111,8	127,1	126,5	139,8
5 ou 6 enfants.....	103,1	119,8	125,3	140,6

(160) Jules Méline, bien que chef du parti progressiste, s'était fait le spécialiste de la politique agricole. Plusieurs fois ministre puis président du Conseil, auteur d'un livre, *Le Retour à la Terre*, et fondateur de l'Ordre du Mérite Agricole, il s'attacha à réduire les effets du progrès et de la rapidité des transports ferroviaires et maritimes permettant l'arrivée de denrées d'outre-mer à bas prix. En 1894 il fit voter un droit de 7 fr. sur les blés d'importation.

(161) Les navires détenteurs de prouesses techniques furent successivement le « Voltigeur » en 1907, « Faulx » 1911, « Magon » 1912, « Tigre » 1924, « Gerfaut » 1930, « Cassard » 1933 et la machinerie du

« Terrible » qui, avec 45 nœuds en 1935 n'a jamais été dépassé depuis. Parmi les célèbres bâtiments de servitude, citons les « Charles-Belleville », « Victor-Guillou » et « Fatouville » qui draguent la Seine-Maritime et le « Paul-Solente » au Canal de Suez.

(162) Les bateaux de commerce français lancés aux A.C.B. jaugeaient 16.000 tonneaux en 1913 et 35.000 en 1931. Le tonnage de la flotte de guerre nationale leur revenant était de 13.000 t. en 1929 et 21.300 en 1938.

(163) Les bénéfices nets moyens, en francs comparables, qui étaient de l'ordre de 46 millions de fr. pour la période 1941-45, 91 en 1946-50 et 112 en 1951-55, passèrent de 168 en 1956 à 108 en 1957 et zéro en 1958 !

(164) MM. René Pléven et André Morice, président et vice-président du C.E.L.I.B., sont plus connus pour leur action extérieure à destination de l'Indochine et de l'Algérie !

(165) Le meilleur exemple occidental reste la République Fédérale Allemande qui employait 5.628.000 travailleurs de plus en 1957 que le III^e Reich de 1939 !

(166) Alors que les cinq départements bretons totalisent 3,83 % des personnes actives des secteurs secondaires et tertiaires français, et la Seine et la Seine-et-Oise 17,65 % ; de juillet 1959 à juin 1960 leurs pourcentages respectifs de demandes d'emplois non satisfaites, par suite de chômage, ont été de 12,98 % et 18,77 % de l'ensemble national. Et au plus fort de la dépression de février, ils étaient montés à 13,37 et 18,31. En d'autres termes, pour 100 travailleurs dans la région parisienne, il y avait 1,11 sans travail, tandis qu'en Bretagne on en dénombrait 3,14 ; le taux moyen français étant de 1,28 !

(167) Les 78 communes helvétiques sises à plus de 1.400 mètres d'altitude se sont accrues de 20 % en population en quarante ans. Les 84 communes françaises identiques ont diminué de 38 % durant le même laps de temps.

(168) Cette forte proportion de paysans traduit une parenté d'état économique avec la Hongrie ou la Pologne qui avaient, il y a quelques années, des taux de 55 et 73 %. Il n'y a rien de commun entre la Bretagne et les états agricoles évolués que sont les Pays-Bas ou le Danemark : 19 à 25 % de producteurs primaires.

(169) Si pommes de terre, bouillies d'avoine, galettes de sarrasin, lard salé, pain de seigle beurré sont encore évoqués dans des reportages qui se veulent colorés, le paysan breton actuel n'en consomme pas moins annuellement 55 kg de viande, 140 kg de produits laitiers et 13 kg de poissons. Le cidre laisse la place au vin rouge et les pâtes font des progrès spectaculaires. Seule la consommation de légumes et de fruits est en retard. Un autre indice très net de cette amélioration est fourni par l'accroissement de la taille qui caractérise toutes les régions ayant subi les effets d'évolutions économiques profondes. Les conscrits des arrondissements de Lannion et de Guingamp ont 4 à 5 centimètres de plus en 1946 qu'en 1889.

(170) 43 % des terres labourables sont mises en blé et on use en moyenne de 7,5 tonnes d'engrais au kilomètre carré contre 17 tonnes estimées nécessaires. 38,5 % du cheptel bovin est constitué de bêtes croisées ou bâtardes, et le restant est réparti entre six races différentes. Aussi la lactation annuelle moyenne n'est que de 16 hectolitres par bête contre 31 dans le Nord.

(171) Au 31 décembre 1960, le Remembrement achevé et en cours atteignait 377.153 ha sur 184 communes, soit dix fois moins que le bassin parisien, le nord ou l'est de la France. Cette douloureuse mais vitale opération, que tous les bénéficiaires finissent par admettre et approuver après quelques années, provoque des fâcheries sinon des haines du fait d'un manque de préparation psychologique des intéressés ayant le sentiment très cher du patrimoine hérité.

(172) L'acheminement vers Paris porte sur une moyenne annuelle de 14.000 tonnes de pommes de terre primes, 100.000 t. de pommes de terre courantes, 86.000 t. de légumes, 23.000 t. d'œufs, 5.000 t. de beurres et l'équivalent de 60.000 gros bovins et 172.000 veaux et porcs.

(173) L'« Office Central des Associations agricoles du Finistère et des Côtes-du-Nord », dit de Landerneau, créé en 1906, groupe 60.000 des 110.000 exploitants du secteur et son trafic est de l'ordre de 24.000 wagons reçus ou expédiés. Il livre en moyenne 600.000 quintaux de grains, 150.000 t. d'autres produits agricoles et acquiert 70.000 t. d'engrais, 30.000 t. d'aliments de bétail et la contre-valeur d'un demi-milliard de francs de machines agricoles et de quincaillerie. Les Unions de syndicats agricoles de Loire-Inférieure, Ille-et-Vilaine ou de Bretagne méridionale groupent également de 12 à 25.000 adhérents.

(174) Au congrès des ingénieurs agronomes de 1947, il fut déclaré : « C'est la formule de base de l'organisation agricole. Dégagé légalement des achats et des ventes (au profit de la coopérative), il (le syndicalisme agricole) peut uniquement se consacrer à son rôle moral ».

(175) Une querelle de plus de trois années sévit à la libération entre l'Office de Landerneau et le leader socialiste Tanguy-Prigent, ministre de l'Agriculture, qui regroupait les cultivateurs subissant difficilement les tendances religieuses du syndicat de M. de Guébriant. Ces rivalités et des ressentiments personnels et politiques n'ont fait que traduire un malaise jusqu'alors latent et caché.

(176) A Pannecé 1.200 sociétaires, producteurs de viande du nord de la Loire-Atlantique, ont souscrit des marchés de vente directe avec les trois grandes cantines ouvrières nantaises, alimentées par leur abattoir installé dans une gare désaffectée. En pays de Retz, une dizaine de jeunes cultivateurs exploitent dans l'indivision 200 ha. de terres leur appartenant, et où chacun a une spécialisation de travail. Ces initiatives sont à la base d'une élimination des « paysans aux mains blanches » qui monopolisaient à la F.N.S.E.A. départementale la répartition politique et économique des campagnes.

(177) Les conseils d'administration des grandes sociétés anonymes industrielles sont truffés de gros propriétaires terriens dont nombre furent ou restent des représentants du monde agricole. Citons les de

Montaigu (J.-J. Carnaud, Basse-Indre), La Cour Grandmaison (Ciments Lafarge), de Kerdrel (Compagnies coloniales, bancaires et maritimes), de Kerouartz (Bavox), qui furent députés; ou les membres des familles de Robien, Pinçon, de la Brosse, de Penfentenyo, de Villeneuve, siégeant respectivement chez Kuhlmann, Atlantique-Penhoët, Chantiers de Bretagne, Compagnie Générale Transatlantique, Banque de Bretagne, etc.

(178) Le pourcentage des refus des enfants à poursuivre une activité agricole, d'après une enquête de 1959 en Ille-et-Vilaine, ressort à 77 % dans les exploitations de moins de 5 hectares, 52 % dans celles de 5 à 10 hectares, 35 % dans celles de 10 à 20 hectares et 15 % seulement dans celles au-dessus de 20 hectares.

(179) Alors que la moyenne française est de 21 travailleurs au kilomètre carré cultivable, on en compte 30 en Bretagne par fermes de 5 à 20 hectares et, dans le canton de Montfort-sur-Meu, on en a dénombré jusqu'à 78 dans les fermes de moins de 5 hectares ! Une telle situation explicite un peu l'involontaire aveu négrier du professeur Phlipponneau au C.E.L.I.B., avant l'installation de Citroën à Rennes, disant qu'un emploi industriel payé 120 fr. de l'heure représenterait déjà une augmentation sensible du pouvoir d'achat de l'ouvrier agricole.

(180) S'appliquant à différencier les « exploitations de subsistance » des « exploitations commerciales », le professeur Malassis écrit dans le *Bulletin de recherches et d'économie rurale de l'Ouest*, en 1959 : « Les exploitations de subsistance sont celles dont la production est orientée en vue de la satisfaction de ceux qui les cultivent et pour qui le marché n'est qu'un accessoire. Ces exploitations sont relativement nombreuses. Nous pouvons l'affirmer pour l'ouest de la France, où la coutume est vivace de se « retirer » sur une exploitation de quelques hectares, lorsqu'on a « marié ses enfants ». Ces exploitations constituent beaucoup plus un mode de vie qu'une activité économique; la productivité du travail importe peu dans la mesure où il s'agit davantage de s'occuper que de produire... Ces exploitations seront viables tant que ceux qui y vivent trouveront suffisamment de satisfaction humaine pour les maintenir... Une autre confusion, qui doit être dissipée, est celle qui assimile « exploitation familiale » et « petite exploitation ». Si la famille paysanne travaille, comme au XIX^e siècle, avec une faux, il lui faudra, pour l'occuper, une surface de terre beaucoup plus petite que si elle travaille comme cela est possible au XX^e siècle, c'est-à-dire en utilisant une moissonneuse-batteuse... Il s'agit de définir des unités et des structures de production où le travail soit humain, productif et générateur d'un minimum de revenu et de bien-être ».

(181) Terriens, marins et administrateurs n'accordent pas aux mots la même valeur, le critère que nous adoptons ne sera ni le tonnage, ni les bateaux, ni la durée de la pêche ou la nature des captures, mais le genre d'engins de travail. Pêche industrielle signifie donc celle pratiquée avec des bâtiments de plus en plus en acier, employant le chalut, par opposition aux navires en bois, pêchant aux lignes, casiers, filets droits, etc...

(182) Oubliées les fameuses « crises », durant lesquelles la sardine se raréfie au point de disparaître pendant plusieurs années après 1880, 1892 et 1911; au cours des années 1955, 1956 et 1957 il a été déchargé

dans les ports bretons 12.500, puis 30.000 et enfin 8.700 tonnes de ce poisson, alimentant une grande partie de nos conserveries. Durant ce temps, dans le seul port portugais de Matozinhos, où l'on pêche la sardine dix mois de l'année, les apports moyens furent de l'ordre de 100.000 tonnes.

(183) Alors que, de 1835 à 1880, le terrien se précipitait sur les canots au point que Le Guilvinec passa de 500 à 3.000 habitants, Concarneau de 2.500 à 5.000 et Douarnenez de 1.700 à 10.000, c'est maintenant l'inverse. Sous l'influence des épouses, le marin s'engage de préférence sur les cargos ou les pétroliers, dont les effectifs s'accroissent et où la vie est moins dangereuse. Tranquillité, gains réguliers connus d'avance et avantages sociaux ne sont pas non plus des éléments étrangers à cette mutation qui fait que sur les 4.800 travailleurs de Concarneau il n'y a que 600 marins, complétés dans les communes environnantes.

(184) Le port de Keroman a été construit par l'Etat et affermé à des entreprises issues des grandes compagnies ferroviaires intéressées au transport et à la vente du poisson. À l'instar des installations similaires allemande de Geestmunde et britannique de Grimsby. Inauguré en 1927, les tonnages débarqués vont de 33.000 à 50.000 tonnes (Bretagne 120.000 tonnes) le situant au deuxième rang des ports français pour les apports, derrière Boulogne et devant Concarneau, La Rochelle et Douarnenez.

(185) Sans vouloir rejeter sur autrui des responsabilités générales, comment ne pas rester songeur devant la position des conserveurs qui se plaignent de la faible productivité des marins bretons, alors qu'ils n'ont pas hésité, eux originaires de Nantes à Douarnenez, à monter des établissements concurrents en Espagne, au Portugal puis au Maroc, où les bénéfices réalisés là-bas comblèrent longtemps les déficits apparents dans leurs usines de Bretagne... mais apportaient en revanche une redoutable concurrence aux marins bretons. En effet, de 1880 à 1905 il s'installa autant de conserveries dans le port galicien de Vigo que dans toute la Bretagne! De la sorte celle-ci passa du monopole de cette industrie à un modeste 4 % de la production mondiale actuellement.

(186) Sur 168 chefs de familles nobles, tous comtes, vicomtes, barons ou marquis figurant au « Bottin Mondain », et appartenant aux patronymes de Kerautem, de Keravenant, de Kerdrel, de Kergariou, de Kergorlay, de Kergos, de Kernafflen, de Kerguelen, de Kerquenec, de Kerquizec, de Kerquiziau, de Kervasdoué, de Kerhué, de Kermadec, de Kermel, de Kermainguy, de Kermec'hou-de Kerautem, de Kermoisan, de Kernier, de Kerouartz, de Kerpezdron, de Kerret, de Kersabiec, de Kersaint, de Kersauzon de Pendreff, de Kertainguy, de Kervéguen, de Kervennoael, 104 résident hors de Bretagne.

(187) Il y a cent ans, les agglomérations nantaise et brestoise n'arrivaient qu'à 96.000 et 61.000 âmes, Rennes en ayant 39.000 seulement, Lorient 25.000 et Saint-Nazaire à peine 5.000 !

(188) Ces éléments vivant au rythme de l'esprit parisien et imitant les fantaisies de la capitale, se désaxent depuis que cette ville ne donne plus le « la » à tout un continent qui, lui-même, n'est plus seul à compter sur la planète. Ce nombre affaibli d'une puissance elle-même reléguée au second plan ne peut donner à sa classe collaboratrice, ni à ses satellites empressés, un poids comparable à celui détenu il y a trois

ou quatre générations. Les chiffres concrétisent éloquentement l'évolution respective :

En 1880	En 1960
3.000.000 de Bretons	4.000.000
33.000.000 de Français	44.000.000
200.000.000 d'Européens	550.000.000
800.000.000 d'hommes	2.737.000.000

(189) A la date du 17 juin 1936 on comptait 14.000 grévistes et 226 entreprises ayant cessé le travail dans le département de la Loire-Inférieure. Aux élections du mois précédent, les centres de Nantes et de Saint-Nazaire avaient donné 41.436 voix à la S.F.I.O. contre 34.291 en 1932.

(190) En détenant les trois principaux quotidiens de Bretagne, la haute bourgeoisie de Rennes, Brest et Nantes fait épouser sa querelle de clocher entre les deux grandes villes de l'ex-province. Par hostilité à s'unir, la grande bourgeoisie d'affaire nantaise est parvenue, en 1956, à promouvoir une Société de Développement régional distincte de celle de la « Bretagne », avec 25 % du capital fourni par l'Union des Mines et la Banque d'Indochine, tandis que le Crédit Lyonnais, la Société Générale, le Comptoir National d'Escompte de Paris et la Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie figuraient pour 20 % aux côtés d'entreprises régionales du genre de la Compagnie Générale Transatlantique, des pétroles B.P. et de Shell-Berre !

(191) Dans l'arrondissement de Fougères, lors de l'Emprunt National 1956, 31 % du montant collecté a été souscrit par des membres des professions libérales, 19 % par des retraités et des rentiers, 13 % par des industriels et des grands commerçants et 15 % enfin par des congrégations religieuses.

(192) Sur la base 100 attribuée à la moyenne du rendement des taxes locales dans les provinces françaises, la Bretagne n'arrive qu'à 85,3 en fonction du nombre des commerces installés et seulement à 77,4 eu égard au nombre d'habitants. En Normandie ou en Lorraine ces indices sont respectivement de 136 et 135 et de 157 et 124 !

(193) La répartition des 60.691 établissements du secteur privé en 1954 était de 56.436 employant de 1 à 10 personnes (1936 = 46.558), 1.895 employant de 11 à 20 personnes (1936 = 1.595), 2.040 de 21 à 100 personnes (1.212) et 320 de plus de 100 salariés (184). Dans chacune de ces catégories, les effectifs globaux étaient de 97.913, 27.584, 83.366 et 114.072 en 1954 contre 96.865, 23.280, 48.195 et 76.641 en 1936.

(194) Les arsenaux de Brest et de Lorient sont les principales activités de ces villes, comme l'est également la manufacture des tabacs à Morlaix. Les chantiers navals privés de Basse-Loire et les usines aéronautiques de Méan et de Château-Bougon, les établissements métallurgiques de Châteaubriant, Saint-Brieuc, Guingamp ont de grosses commandes de l'Etat. De même les fabricants de chaussures de Fougères apprécient les contrats que leur passe l'Intendance, et les carriers du Coglès comptent sur les commandes des Ponts et Chaussées.

(195) 20 % des manœuvres de Saint-Nazaire, où de nombreux mineurs de Teillay, après deux heures de culture, vont faire leurs huit heures aux chantiers et retournent à la terre. L'absentéisme dans les ateliers est souvent fonction du calendrier agricole. Peu de cités; on loge dans une maison, au bout d'un champ.

(196) Citons, en plus des établissements nommés dans les notes 146 et 147, le cas des firmes Tanvez à Guingamp, remontée par des Ardennais, la Mécanique Générale de l'Ouest au groupe Brandt à Nantes, J.-J. Carnaud et la Bordelaise des Produits chimiques de Basse-Indre rattachés à De Wendel et Péchiney; la C.A.T. de Redon à Quercia, les raffineries de Donges à Pêchebroun, etc...

(197) En 1952, pour 3,2 milliards de francs de salaires versés, les chantiers de Saint-Nazaire-Penhoët réalisaient 1.862 millions de profits. D'ailleurs sur la base 100 en 1946 pour les bénéfices réalisés après amortissement, et la même base pour les salaires versés dans la construction navale en Basse-Loire, les indices montaient à 2.065 contre 362 en 1954. L'explosion sociale de 1955 tient tout entière dans l'évolution discordante entre la courbe des bénéfices « déclarés » et celle des salaires effectivement versés.

(198) Les salaires réels moyens nets masculins ont été en 1956 de 429.000 frs dans les Côtes-du-Nord, 410.000 en Finistère, 454.000 en Ile-et-Vilaine, 547.000 en Loire-Atlantique et 414.000 dans le Morbihan, contre 848.000 frs à Paris et 772.000 en Banlieue. 39,5 % des Nazairiens, 30,5 % des Nantais, 24,8 % des Lorientais, 24,5 % des Rennais, et 16,2 % seulement des Brestois gagnaient au-dessus de 600.000 frs cette année-là contre 53,6 % des salariés de la région parisienne! et encore 27 % des salariés bretons devaient se contenter de moins de 400.000 frs.

(199) 41 % des logements ouvriers — pour lesquels on se préoccupait avant tout de percevoir un loyer — ignorent l'eau courante dans leurs cloisons, 79 % sont démunis de W.C. particuliers, et 95 % n'ont pas de douches. Quant au temps de transport pour se rendre au travail, une enquête de 1958 portant sur les 16.732 salariés nazairiens révélait qu'il était de 30 à 45 minutes pour 12,5 % d'entre eux; de 45 à 60 minutes pour 4,5 %, et supérieur à une heure pour 7,5 %. De fait, Saint-Nazaire employait alors 258 Morbihannais et 126 autres salariés venaient d'Ile-et-Vilaine.

(200) L'échelle des salaires, suivant la dimension de l'entreprise et selon l'emploi, est en effet la suivante, sur la base 1000 attribuée au salaire de l'usine de 10 à 19 salariés :

Dimension	Ouvriers	Employés	Maîtrise	Cadres
10 - 19	1000	1000	1000	1000
20 - 49	1144	1037	1078	1127
50 - 99	1134	1087	1162	1205
100 - 199	1169	1162	1156	1396
200 - 499	1252	1204	1257	1575
500 - 999	1326	1262	1321	1746
1000 et +	1525	1325	1330	1810

(201) En 1945 l'Organisation des Nations Unies comptait 51 Etats membres, en majorité des peuples blancs. En 1962, sur 105 membres prévus, les Afro-Asiatiques n'auront que 16 voix à rechercher pour avoir la majorité et orienter ceux qui hier les colonisaient. Pour l'an 2000 les estimations tablent sur 6.227.000.000 d'habitants sur terre, à raison de 9 % d'Européens, 14 % d'Américains et 8 % d'Africains, vis-à-vis de 6 % de Soviétiques et 62 % d'Asiatiques!

(202) Dans une certaine mesure les révolutionnaires se sont inspirés de la création des Etats-Unis d'Amérique en 1783, mais il s'agissait là d'une émancipation de colonie, tandis que la France, principale nation d'Europe alors, abattait un système dynastique qui régénait le monde.

(203) En vertu de la raison d'Etat d'un Etat qui incarne la mission universelle par excellence, Robespierre déclara en 1790 : « Il est de l'intérêt des nations de protéger la nation française, parce que c'est de la France que doit partir la Liberté et le bonheur du monde ». En 1792, Cloots précise dans sa *République universelle* : « Un corps ne se fait pas la guerre à lui-même, et le genre humain vivra en paix lorsqu'il ne fera qu'un seul corps : la Nation unique... La commune de Paris sera le point de réunion, le fanal central de la communauté universelle ».

(204) Comme la force est précaire sans l'appui du droit, les représentants de la nation française brandissent au nez des rois vaincus, lors de la paix de Bâle en 1795, des parchemins établis par la Monarchie, favorables aux annexions projetées. Pour ce peuple, prompt à exciper d'un papier timbré sorti d'archives notariales afin de justifier l'accaparement de la terre convoitée, les rois abhorrés n'étaient plus, pour l'Histoire, que les mandataires d'un peuple encore mineur!

(205) Les ex-Pays-Bas autrichiens n'acceptent pas l'assimilation forcée et se rapprochent des Hollandais qui n'ont pas oublié Louis XIV. Si en Espagne c'est la lutte contre les Français qui cimente un caractère national inconnu des Aragonais, Castillans et Catalans, le refus d'indépendance des Hongrois à Napoléon montre bien que le nationalisme universel français n'est pas un article d'exportation.

(206) Dans *Der geschlossene Handelsstaat*, Fichte prophétise la nation autarcique du xx^e siècle, déclarant qu'une fois les frontières naturelles obtenues, l'Etat aura trouvé ce qu'il cherchait. Reconnaisant dans ses *Grundzüge des gegenwärtigen Zeitalters*, que les Européens chrétiens forment un seul peuple recherchant la même chose, Fichte ouvre la voie à Heine qui s'écrie dans son poème *Germania* : « Oui, le monde entier sera un jour allemand ». Or Hegel, après la bataille de Valmy, pressent l'idée d'un Parti saisissant le pouvoir. Il écrit « les nations divisées en elles-mêmes conquièrent par la guerre au dehors la stabilité au dedans ». Dès lors la défense des foyers (et le service militaire pris à la France) mobilise l'instinct patriotique et opère la première prise de toutes les nationalisations : celle des communautés locales, des attachements sentimentaux et des intérêts de groupes. Le diplomate philosophe prussien Frantz pourra soutenir que la vocation d'unir l'Europe au moyen d'un fédéralisme respectueux des diversités, exclusif de toute hégémonie d'une des parties contractantes (allusion à la France), fera de l'Allemagne la base du nouveau système.

(207) Après la conquête de 1794, la Belgique fut transformée en départements français, et la langue flamande exclue de toutes les affaires administratives locales et provinciales, contrairement à l'usage séculaire antérieur. Peu après l'an XI, Paris interdit même la publication de journaux en flamand.

(208) Dans ces conditions, tout comme François II avait joué le sort de la Bretagne à Saint-Aubin-du-Cormier avec des contingents allemands, anglais, espagnols et français révoltés, Louis XIV, maître d'une France momentanément épuisée, engagea la guerre de Succession d'Espagne, en 1701, pour le seul plaisir de placer un Bourbon sur le trône de Philippe II, avec une armée composée de régiments suisses, irlandais, flamands et écossais.

(209) Cependant, dans un certain sens, les pays de langue française ne témoignèrent pas toujours d'une grande joie à entrer sous la coupe du Roi de France, connu pour sa politique centraliste. Soixante-quinze ans d'une effroyable répression furent nécessaires pour mater la Franche-Comté (ex-Bourgogne autrichienne) rebelle à Louis XIII et Louis XIV.

(210) La création d'un mouvement politique local se fera longtemps attendre : 1898 en Catalogne, 1901 au Pays Basque, 1917 en Flandres. Les formations bretonne et galloise datent de 1925, celle d'Ecosse, née en 1927, doit être la dernière. En Espagne, l'autonomie accordée à Bilbao et Barcelone par la République ne fut pas exempte d'un calcul pour conserver l'appui de provinces dynamiques, sans lesquelles le régime était condamné.

(211) Après que la Grande-Bretagne eut proclamé l'Acte d'Union en 1800, chaque génération d'Irlandais apporta le témoignage de son refus : O'Connell, les Jeunes-Irlandais, les Féniens, la Confédération de Parnell, la Ligue Agraire, la Ligue Gaélique et enfin le Sinn Féin.

(212) Le mouvement « Jeune-Tchèque » de 1874 réclamait l'autonomie locale, l'instruction obligatoire en tchèque et le suffrage universel. Ses membres en arrivent très vite à rompre avec la noblesse et le clergé local, alliés naturels des Autrichiens au pouvoir.

(213) « Barzaz Breiz » en 1838, « Association Bretonne » en 1843, « Union Régionaliste Bretonne » en 1898, mais le premier candidat nationaliste à se présenter aux élections ne le fera qu'en 1931 !

(214) La position anti-française du nationalisme breton à partir de 1932 n'est pas dans la tradition ni dans l'esprit breton. Elle fut implantée par des militants qui choisissaient sans idée de retour et de façon désintéressée, un des camps qui allaient s'affronter. Mais cette réaction contre une éducation « à la française » ne fut qu'une transposition pro-bretonne d'idées ayant façonné en partie l'Etat auquel le jeune nationalisme breton s'oppose. D'où aussi, dans une Bretagne catholicienne, ce mouvement foncièrement agnostique. Vis-à-vis d'un peuple pratiquant l'amzer 'zo, il fallait renverser les bornes du temps. Le risque était de devenir incompris, de passer pour utopiste bien plus que pour révolutionnaire, tandis que l'adversaire insistait sur un caractère prétendu fatice.

(215) Elle compte alors 32 Etats et 4 Principautés, dont 11 nées depuis 1900. Encore tout le monde n'est-il pas satisfait : la France refuse un plébiscite en Alsace; 300.000 Sud-Tyroliens sont déclarés d'office italiens et les autonomistes slovaques sont absorbés par les Tchèques. L'Ukraine est immédiatement attaquée par les Russes Blancs de Denikine, l'Armée Rouge de Boudienny, les Roumains, les Tchèques et les Polonais. Ceux-ci chassent les Lithuaniens de leur capitale, Vilnius. Les Italiens annexent Fiume et, lors des plébiscites, les Polonais Mazuriens d'Allenstein votent leur rattachement à l'Allemagne, les Autrichiens de Sopron optent pour la Hongrie, les Slovènes de Carinthie se veulent Autrichiens et des Grecs de Bulgarie deviennent Yougoslaves!

(216) Parmi les plus criantes faussetés de l'argumentation nationaliste, il y a l'unité de race germanique des Souabes et des Prussiens, latine des Frioulans ou des Siciliens, slave des Croates et des Monténégrins, etc... Le français devenant tabou avec la République (l'abbé Grégoire voulant que la Convention punisse de mort ceux qui ne s'ex-primeraient pas en français), a engendré par imitation, la germanisation, la russification, l'italianisation, l'anglicisation ou l'hispanisation. Comme tout mouvement déclenché sans précaution fait des ravages rapides, les Hongrois magyarisent leurs voisins. Les Serbes de Kara-georgévitch vont jusqu'à proclamer l'union de tous les Slaves du Sud qui n'ont jamais vécu ensemble. Bulgares, Transylvains, Bohémiens, Croates deviennent autant de pions sur l'échiquier russe. Le cheminement vers la Paix Universelle entrevu par les nationalistes de 1848, fait place à une chaudière surchauffée. Les Germains qui ne sont que 36 % de l'empire viennois, après avoir reconnu le tchèque en 1886, tombent dans le pan-germanisme réactionnaire. Les Magyars ayant reconnu le croate en 1869, reviennent en arrière en 1909. Quant aux peuples soumis aux Ottomans, ils recherchent moins l'indépendance que l'aire sur laquelle ils vont réaliser leur état national dans les Balkans. La Roumanie, indépendante avec l'appui russe, cède à son alliée la Bessarabie. La Bulgarie, également indépendante grâce au Tsar, demande à la Russie ses premiers ministres! Durant ce temps, Ruthènes, Slovaques, Tchèques, Ukrainiens et Biélorusses regardent comme une trahison du pan-slavisme les insurrections polonaises de 1831 et de 1863.

(217) La Tchéco-Slovaquie, de politique essentiellement pragoise, échantillonne sur 100 ressortissants, 46 Tchèques, 22 Allemands, 21 Slovaques, 5 Hongrois, 3 Ukrainiens, 2 Juifs et 1 Polonais. La nouvelle Roumanie compte 35 % de minoritaires, la nouvelle Pologne 30 % et la Yougoslavie 25 %. Mais sur 100 Hongrois du temps de la régence d'Horthy, 14 vivent sous la férule de Bucarest, 8 sous celle de Prague, 5 sous celle de Belgrade. Simultanément, et malgré les différences de régimes, des incidents puis des procès se déroulent en Croatie, en Slovaquie, en Ruthénie, dans le Tyrol du Sud, à Colmar, Prague et Kiev.

(218) La linguistique annexée au super-nationalisme a réussi à cacher que les Croates d'expression slave ont de forts apports italiens et germains, et que les Bulgares, également de langue slave, ont un important fond tatar. De même, les Celtes refoulés en Irlande ont donné leur langue aux Iverni et les vieux Prussiens parlèrent balte jusqu'au xviii^e siècle. La langue ne saurait d'ailleurs faire une nationalité solide à elle seule : l'espagnol est commun à dix-neuf Etats de la Californie

à la Terre de Feu. Quant aux Kamassi, de 1840 à 1890, ils sont passés de la langue samoyède au turc, puis au russe, sans rien perdre de leur originalité.

(219) A travers le réveil des nationalités, Paris songea à une grande France englobant la Belgique et la Suisse, Berlin entrevit une Gross-Deutschland groupant tous les Allemands de Metz au Niemen, mais finalement c'est Moscou qui a réalisé cette idée des ministres des tsars : regrouper tous les Slaves. Ce sont là de monstrueuses simplifications par de grands Etats.

(220) La Serbie, libérée des Ottomans, a été soutenue ensuite par le Tsar, mais fut menacée par l'Autriche. Elle fut successivement agrandie ou amputée suivant les rapports de force entre les grands. La France arma le Sultan musulman qui opprimait des chrétiens et qui finalement se rangea aux côtés de Berlin. La Grèce émet alors, dès 1917, des revendications suggérées par Londres, pour entraver la marche russe sur les Dardanelles. En 1917 également, les Allemands songent à créer un Etat flamand, et en 1919 la France pense inversement ériger la Rhénanie en un Etat indépendant.

(221) Quant aux Etats Baltes, incapables de se comprendre entre eux, ils adoptèrent le français dans leurs relations scientifiques et politiques, et l'anglais pour leurs relations commerciales (à l'instigation des Lithuaniens émigrés, revenus enrichis), nonobstant le fait que leurs élites parlaient allemand, russe ou polonais, langues de dominateurs historiques qu'ils abhorraient. La Finlande, profondément anti-russe, et se rappelant la domination suédoise, offrit sa couronne à Charles-Frédéric de Hesse; l'issue de la première guerre mondiale l'empêchera de la ceindre. C'est une même nécessité qui poussa les Orangistes en 1913, puis les Sinn-Feiners en 1916, à chercher des armes en Allemagne contre Londres. Le « Bezzenn Perrot » de 1943-1944 n'est que la copie bretonne, plus réduite, des légions tchèques et polonaises de 1914-1918, ou de la brigade irlandaise de Casement.

(222) Pour n'en citer qu'une dizaine, rappelons Arndt en Allemagne, Hanka en Bohême, la Villemarqué en Bretagne, Lön rot en Finlande, Lamartine en France, Pétöfi en Hongrie, Yeats en Irlande, Mickiewicz en Pologne, Alexandrescu en Roumanie et Kollar en Slovaquie.

(223) Le Gallois Robert Owen fit fortune comme gendre associé de Dale aux filatures écossaises de New Lanark. Karl Marx était le fils d'un conseiller judiciaire de Rhénanie, et par son mariage il devint le beau-frère du ministre de l'Intérieur de Prusse, Ph. von Westfalen. Engels est issu d'une vieille famille industrielle de Barmen, et possédait un fabrique textile à Manchester. Lénine était le fils d'un inspecteur de l'enseignement primaire, anobli, du gouvernement de Simbirsk.

(224) La volonté de puissance économique avait été illustrée en France dès Colbert. Sous Napoléon III, elle devient une règle et l'Empereur favorise l'indépendance de ses voisins pour que leur industrie embryonnaire soit complémentaire de celle de son empire. Le patriotisme républicain devient un appui indispensable à l'impérialisme économique comprimé. A la suite de Casimir Périer et du duc d'Audiffret, administrateurs des charbonnages d'Anzin, la III^e République espère trouver

des colonies. Elle se heurte alors à l'Angleterre à Fachoda. Celle-ci se heurte à l'Allemagne en Turquie, à la Russie en Perse, et ces trois grands Etats, dont les chefs sont cependant cousins, en viennent aux mains, suite logique du nationalisme développé dans le capitalisme, qui avait d'abord donné la Paix Armée.

(225) Alors qu'il apparaissait normal aux Cornouaillais de Poullaouen de voir les Allemands Brollmann et Schreiber exploiter la mine de plomb argentifère du Huelgoat en 1780, c'eût été apparemment choquant dix ans après Sedan, Conlie et le traité de Frankfort, à cause du patriotisme français inculqué. En 1960, le fait de voir un camion de Hambourg s'arrêter près de Morlaix avec des chauffeurs parlant breton, a été présenté par la presse locale comme un indice patent d'une aide néonazie aux autonomistes bretons!

(226) Cambry voyait dans les dolmens des signes de traités unissant les anciens peuples. La Tour d'Auvergne propageait d'étonnantes origines gauloises et Le Brigant expliquait modestement toutes les langues du monde par le bas-breton.

(227) Dictionnaires et grammaires de Le Gonidec, Troude, Milin, Hingant, Le Clerc, Torny, Guillaume, Le Bayon, Le Fevre, du Rusquec, Henry, Moal, sont plus nombreux que les œuvres littéraires. En plus des chants religieux, le public savoure mieux la légende des Quatre fils Aymon que les productions de Brizeux, Prosper Proux ou les recherches de Luzel.

(228) Depuis la loi du 21 janvier 1794 rendant le français seule langue du territoire, on note les créations de l'académie magyare en 1825, et le hongrois langue d'Etat en 1833; le croate langue de la Diète de Zagreb en 1845, avec son université en 1874; le tchèque admis au Parlement en 1880, et son université en 1882; le finnois reconnu langue d'Etat et enseigné en 1886; le flamand langue officielle belge avec le français en 1883; sans parler des langues devenues « majeures » par l'octroi de l'indépendance: grec en 1830, serbe en 1856, roumain en 1859, bulgare en 1878, etc...

(229) Le ministre Combes voulait même interdire l'usage du breton dans les églises. La France, au soir d'un siècle trois-quarts de nation, montre qu'au fond elle se considère bien plus comme une culture que comme une nation. Contrainte par l'évolution africaine d'accorder l'indépendance au Maroc et à la Tunisie en 1956, elle s'est arrangée pour y conserver la direction de l'instruction scolaire.

(230) Le Bas-Breton n'excipe pas très souvent de son origine, bien qu'il sache être fort chauvin le cas échéant. Vis-à-vis d'un Champenois il se dira Français, et constatant ce qui les sépare tous deux, conviendra d'être un vrai Breton. Mais qu'un Gallo se déclare Breton devant lui — ce qui est fréquent, même sur les bords de la Loire —, alors notre bretonnant se rebiffe: lui seul a le monopole de l'appellation: il détient la langue, et son interlocuteur de convenir alors modestement qu'il n'est qu'un sot-Breton! En réalité il s'agit tout simplement du processus de dissolution qui guette toute communauté populaire ayant perdu ses facteurs d'union interne: la notion du bien commun, et une administration propre.

(231) Yves le Diberder, directeur de *Brittia* (1912-1914), rappela que la langue de correspondance entre Bretons devait être le breton, et qu'il ne répondrait qu'aux lettres ainsi écrites. Il déclara que les éléments romans ou romanisés qui ont opté pour la culture française n'avaient aucun droit à se réclamer de la Bretagne, etc...

(232) De nombreux chefs de file du mouvement linguistique actuel sont des francisants de naissance, dont l'opiniâtreté n'a d'égale que la somme de volonté déployée à se vouloir Bretons intégraux. Faisant suite à Georges Dottin né dans l'Oise, Emile Ernault de Saint-Brieuc, Georges le Rumeur de Fougères, Meven Mordien Le Roux de Bordeaux, Tanguy Malmanche de Saint-Omer, citons X. de Langlais de Sarzeau, Yann Sobier de Loudéac, Kerwerchez de Savenay, Pierre Denis de Rennes, qui prouvent au moins une unité interne bretonne!

(233) En 1944 les vœux en faveur de l'enseignement du breton avaient été recueillis auprès de 459 conseils municipaux, concernant 52 % des Bas-Bretons, et 18 % des Gallos. Le plus significatif de cette campagne, qui durait depuis dix ans, était peut-être la solidarité de ces 31 communes comme Châteaubriant, Ancenis ou Macheoul, où il ne pouvait s'agir, en adoptant ce vœu, que de témoigner d'une solidarité bretonne, puisque cette langue n'avait jamais été historiquement parlée sur leur territoire.

(234) La loi fut votée en fin de séance en décembre 1950 sur l'initiative du manœuvrier René Pléven, qui put ainsi faire éviter les discussions possibles, faute de députés présents. Ce n'était pas maladroit en soi, mais une entrée au grand jour eut sans doute évité les recules gouvernementales postérieures: suppression en été 1959, rapportée en automne, mais renouvelée en septembre 1960.

(235) Ces dernières années, les versements ont atteint la moyenne de 3 millions de francs, à raison de 64 % recueillis en Bretagne bretonnante, contre 23 % en Haute-Bretagne et 13 % auprès des colonies de Bretons émigrés.

(236) Depuis J.-P. Calloc'h, F. Vallée et M. Mordiern, Loïc Herriou, Taldir Jaffrenou, Jakez Riou, Youenn Drezen, Roparz Hémon, Loïc Ar Floc'h, Fanch Eliès, G.-B. Kervertziou, Fanch Kervella, Xavier de Langlais forment une pléiade nationaliste, que fréquentèrent Fanch Gourvil et F. Falc'hun. Et leur public a toujours été à 85 % animé d'un même sentiment.

(237) On pourrait certainement réprimer les querelles « puristes ». Toutes les langues rejettent ce qui forme un obstacle, depuis le ture avec Kémal jusqu'au chinois que Mao veut faire écrire en caractères latins comme le font les Japonais. Et de même que personne n'a traduit ski du norvégien, robot du tchèque ou dolmen du breton, les créations du genre fern ruf ou pell-gomz, signes d'une politique et non d'une évolution, ne doivent pas supplanter les appellations devenues internationales.

(238) Voir le chapitre « Identité Bretagne-Armorique » du tome I de *La Bretagne contemporaine*, où nous développons cet aspect.

(239) Dès 1308 Pierre Dubois rejeta à la fois l'arbitrage supra-national du Pape et de l'Empereur, confondant leur droit avec leur pouvoir, et bâtit un projet fédéral européen, réservant ce rôle à Philippe le Bel, Podiebrad, dans le même sens, commença d'abord par unir la Bohême à la Hongrie et à la Pologne, lorsqu'il fut éconduit par Louis XI, dont il recherchait l'alliance. Ce dernier avec Rome refusait un conflit qui n'accroîtrait pas son domaine. Henri IV et Sully envisagèrent au moins une union des Etats protestants, voisinant avec une union des terres catholiques. Richelieu, Leibnitz, Kant, laissèrent aussi des amorces de constructions européennes.

(240) Le prophète de l'unité italienne, Mazzini, songea à une confédération des peuples effaçant les frontières. Il proposa un grand congrès animé par un Comité Révolutionnaire Européen, avec Ledru-Rollin pour la France, Darac pour la Pologne, Juge pour l'Allemagne, Kossuth pour la Hongrie, etc... Les têtes du républicanisme et du socialisme français : Buchez, Michelet, Considérant, Pecqueur, etc... tentèrent de défendre un cosmopolitisme national dans un état unitaire et fédéral, pour créer une union des états existants. Lamartine lança son *Manifeste à l'Europe*, Lamennais affirma que toutes les fractions du genre humain gravitent vers une grande idée. (Victor Hugo s'adressera encore en 1871 à l'Allemagne en lui disant : « Plus de frontières, le Rhin à tous, soyons la fédération continentale ».)

(241) Dès 1834 les ouvriers de Nantes écrivaient à ceux de Londres : « Frères et Amis, que notre Union ne soit pas arrêtée par les mers et les fleuves qui marquent les frontières des Etats : Relions Londres et Paris, Manchester, Lyon, Liverpool, Nantes, Bordeaux, Porto, Lisbonne, Cadix, Barcelone, Turin et tous les grands centres industriels du monde ». Et en 1841 L. Feuerbach dans son *Essence du Christianisme* écrivait : « Ce n'est pas Dieu qui a créé l'homme, mais l'homme qui a créé Dieu ». Marx ajouta alors : « Parce que la nature est mal organisée, Dieu est. Autrement dit la déraison est l'existence de Dieu ». Puis il précisa, étendit et expliqua cette notion d'aliénation : « C'est l'homme qui a créé l'Etat, la Patrie, la Propriété, le Capital... et à ces diverses idoles, l'homme se sacrifie toujours : le citoyen à l'Etat, le soldat à son drapeau, le travailleur au capital ». A l'aliénation religieuse correspond donc l'aliénation politique, l'aliénation économique et sociale. L'homme crée ces idoles par intérêt (cas des prêtres pour la Religion, des politiciens pour l'Etat, des généraux pour l'Armée, des capitalistes pour la Propriété) ou par désespoir (cas des faibles, des malheureux, qui cherchent à s'évader dans l'au-delà de consolation, d'héroïsme ou d'espoir).

(242) La rivalité Marx-Bakounine n'a été qu'une période d'une différence d'interprétation allemande et russe, et la lettre où Marx souhaite la victoire de la Prusse sur la France n'empêcha nullement la généralisation du slogan « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous », malgré l'effondrement de la Première Internationale.

(243) La plus grande aberration fut commise par la France et l'Angleterre qui jetèrent sur le théâtre de guerre européen des troupes arabes, sénégalaises et hindoues. Non seulement ces hommes qui avaient fini par admettre une supériorité blanche ne prirent pas pour un hon-

neur d'épouser les querelles de leurs maîtres, mais ils apprirent à se battre contre les blancs et à les vaincre.

(244) Tandis que les Etats baltes et balkaniques constituent des points de résistance provisoires pour les troupes russes blanches de Youdenitch, Denikine, Koltchak et Wrangel, Kurt Eisner organise une république bavaroise soviétique, Karl Liebknecht et Rosa Luxembourg fomentent une révolution prolétarienne à Berlin. Bela Kuhn entre au gouvernement de Buda-Pest puis prend le pouvoir parmi des Hongrois pensant que le communisme préserverait l'intégrité territoriale contre les Alliés. La grève internationale du 21 juillet 1919 contre le blocus russe fut un mouvement de sympathie symptomatique. Les soviets de Bulgarie du Nord et les insurrections communistes de Hambourg et de Dresde, en 1923, seront les dernières tentatives.

(245) L'union économique belgo-néerlandaise-luxembourgeoise, dite Bénélux, ne tarde pas à montrer une première voie dans le sens de la communauté européenne et si elle a été prise par de petits Etats, c'est incontestablement parce que ceux-ci ont des problèmes nationaux qui sont bien les problèmes de chaque citoyen et qu'ils perçoivent plus intensément la nécessité de cette collaboration à l'échelle continentale.

(246) Le fédéralisme non seulement n'a jamais pu agglutiner des masses importantes en Bretagne, mais ici comme à travers toute la France il n'a jamais pu se relever des accusations de 1793 où les Girondins furent frappés pour attenter à l'unité de la nation. En 1961 ce soupçon reste très grave dans une province marginale, toujours suspecte de chouannerie latente : « On y voit immédiatement un séparatisme larvé bien plus qu'une tentative de décentralisation administrative ». D'autre part, le courant girondin n'existe que sur le papier, l'autre courant breton du fédéralisme n'est resté qu'un contre-révolutionnarisme style Botherel-La Rouërie, qui en 1791 voulait rénover l'Ancien Régime idéalisé, de manière à restaurer ce qui aurait pu l'être. Ces cercles actuels connaissent l'impuissance, sinon l'échec, par excès d'intellectualisme et encombrement de réminiscences historiques désuètes.

(247) Le New Deal de F.-D. Roosevelt fut la première intervention d'un Etat jusqu'alors très discret. Après la seconde guerre mondiale, c'est le gouvernement qui créa les nouveaux marchés et le peuple américain croit à cet Etat qui était abhorré par ses parents. La concentration du pouvoir devait amener l'unification de direction et la centralisation de l'administration. Quant à l'Union Soviétique, la facilité avec laquelle elle crée, modifie, ampute ou supprime des Républiques ou des territoires nationaux, joint au fait bien connu que tous les Secrétaires des Partis Communistes locaux et toute la police de toutes les Républiques sont aux mains des Russes, suffisent à expliquer que ce fédéralisme-là ne soit pas au goût des allogènes. (Cf. les chroniques épurations des P.C. locaux, et les allusions au chauvinisme petit-bourgeois de la presse moscovite, à l'égard des peuples non russes.)

(248) Il faut préciser que Paris en 1789 totalisait 2 % de la population française et qu'elle en renferme 17 % aujourd'hui, ce qui accroît considérablement son importance tentaculaire.

(249) Successivement le Mexique, la Chine, l'Egypte, la Guinée, Cuba ont fait de larges emprunts au système collectiviste, pour rattraper le temps perdu. Et s'il n'y avait pas de pressions internationales, on verrait probablement bien d'autres Etats les imiter, en Amérique centrale et du Sud, aux Indes et jusque dans certaines provinces de l'Europe de l'Ouest !

(250) Alors qu'entre 1940 et 1944, 105 titres totalisaient 8.810 pages en langue bretonne, de la Libération à 1950, on n'en vit pas moins de 36 totaliser encore 4.115 pages et paraître dans des conditions souvent très méritoires.

(251) En feignant de déplorer le refus des édiles nantais à collaborer avec Pléven, le C.E.L.I.B. exprimait des regrets au lieu de passer outre et de présenter la Bretagne dans son intégralité comme le font les Gallois ou les Irlandais lorsqu'il s'agit du Monmouthshire ou des Six-Comtés qu'on leur conteste. La chose est d'autant plus surprenante que si manoeuvre il y avait eu, l'auteur du livre *Le problème breton et la réforme de la France*, devait bien savoir qu'il avait été édité par un Nazairien, dans une imprimerie de la Baule, et que les plus fortes ventes de son œuvre avaient été enregistrées à Nantes !

(252) Tout se passait comme si l'on avait à faire au typique résultat d'une alliance momentanée de dirigeants victimes de leur comportement passé ou actuel, cherchant dans l'association régionale des moyens de pouvoir continuer cette manière de procéder. Parmi les arguments avancés pour appâter une industrialisation par décentralisation, on souligna que les grèves étaient à peu près inconnues, les ouvriers étant insuffisamment organisés pour lancer des actions revendicatives ! Et tandis que les faibles salaires demandés devaient compenser la non-qualification des candidats ouvriers bretons, nos apprentis planificateurs oubliaient l'essentiel. Une participation financière ne saurait être un investissement philanthropique pour la région bénéficiaire. Une telle action ne pouvait qu'imposer des hommes, des dirigeants, de telle sorte que la Bretagne n'aurait nullement été dégagée des influences extérieures. Il fallait développer la confiance en soi. Enfin on prônait des petites usines pour ne pas heurter la mauvaise grâce des élus bretons pour l'industrialisation ; et le fait est que mal payée, la classe ouvrière implantée irait grossir les rangs du communisme là où il était peu connu !

(253) Moins d'un an après sa fondation, le jeune M.O.B. devait faire face au coup d'Etat du 13 mai et de ses suites et affronter le référendum constitutionnel, puis les élections. Ces événements prévisibles arrivaient trop tôt pour lui.

(254) Alors que les composantes physiques, sanguines, philologiques et historiques des Bretons sont connues, l'étude de leur comportement en tant que peuple reste à faire. Quels étudiants en médecine et en psychologie voudront débroussailler ce chemin ?

(255) C'est d'ailleurs la stricte réalité géographique. Le professeur Clerget a en effet calculé que le pôle de l'hémisphère continental se trouve à l'île Dumet, qui émerge au large de Piriac, à l'entrée de l'estuaire de la Vilaine.

TABLE DES MATIERES

Introduction	9
Ch. 1. — <i>Vae Victis.</i>	13
Les premiers Bretons	17
Les Armoricains	20
L'Eglise romaine	20
Ch. 2. — <i>L'impossible succession.</i>	25
L'installation	28
La tentative royale	32
Vassaux, Ducs et Indépendance	32
Ch. 3. — <i>Co-existence dramatique.</i>	39
L'encadrement	42
La mise au pas	46
La fin de la Bretagne	46
Ch. 4. — <i>Cinq départements parmi tant d'autres.</i>	52
A la remorque de Paris	55
La volonté de vivre	59
Dans quel but ?	62
Le difficile renouveau	62
Ch. 5. — <i>Une colonie qui s'ignore.</i>	70
Origine et nature du sous-développement	78
Ce qui hypothèque l'avenir	88
Classes sociales et antagonismes	88
Ch. 6. — <i>Le bretonnisme à la croisée des chemins.</i>	103
Face au nationalisme	110
La lutte linguistique	115
Fédérer quoi ? sinon l'Europe	122
Ch. 7. — <i>D'aujourd'hui à demain.</i>	123
Réaction contre l'intoxication	126
Des fausses luttes au totalitarisme	129
La politique est impossible sans maturité	137
L'avenir dans une Europe-Unie	140
Elaboration sous l'empire des nécessités	144
Voilà la route ouverte par les aînés	146
Conclusion	146
Notes et références	149

TABLE DES MATIÈRES

Achévé d'imprimer le 13 novembre 1961
sur les presses des
IMPRIMERIES RÉUNIES
22, rue de Nemours — Rennes

N° d'Editeur : 540
Dépôt légal : 4^e trimestre 1961

YANN POUPINOT

LES BRETONS A L'HEURE DE L'EUROPE

La moitié des Bretons d'aujourd'hui verront l'aube du XXI^e siècle. Que sera alors la Bretagne, cette vieille terre habitée par un vieux peuple ? Cela dépend de notre génération.

Tandis que l'Europe demeure le siège de profondes transformations, la France fuit devant la crise « régionale » qui la menace. Mais déjà, à ses frontières, Wallons et Flamands posent la question d'une reconstruction européenne.

La Bretagne, en deux ans, parce qu'il lui faut prendre le chemin de l'avenir ou disparaître, est devenue le fer de lance d'une agitation provinciale au sein d'un état hyper-centralisé.

Or le développement économique dans le Marché Commun conduit naturellement à la polarisation de la vie active dans des complexes industriels et commerciaux déjà vivants. De Rotterdam à Gênes cette concentration spontanée joue au sein d'Etats « reconnus », qui en profitent dans la mesure où elle s'opère sur des fractions de sphères d'influence politique de Paris, Bonn, Rome, etc...

Mais les efforts tâtonnants et bâclés entrepris par la France, la Belgique et l'Italie, pour corriger les déséquilibres de la Bretagne, du Borinage ou du Mezzogiorno, risquent de créer un violent malaise européen. Il n'est pas utopique d'envisager de prochaines revendications politiques « nationales » dans ces secteurs. Elles s'ajouteront aux affaires basques, catalanes, tyroliennes.

Le Marché Commun, élargi de Manchester à Athènes et de Lisbonne à Stockholm, sera soit une fédération des bénéficiaires étatiques actuels, soit une construction de tous les Européens valables qui veulent y vivre.

De toute façon la Bretagne fait son entrée dans un problème politique international. Un problème exige toujours une solution.